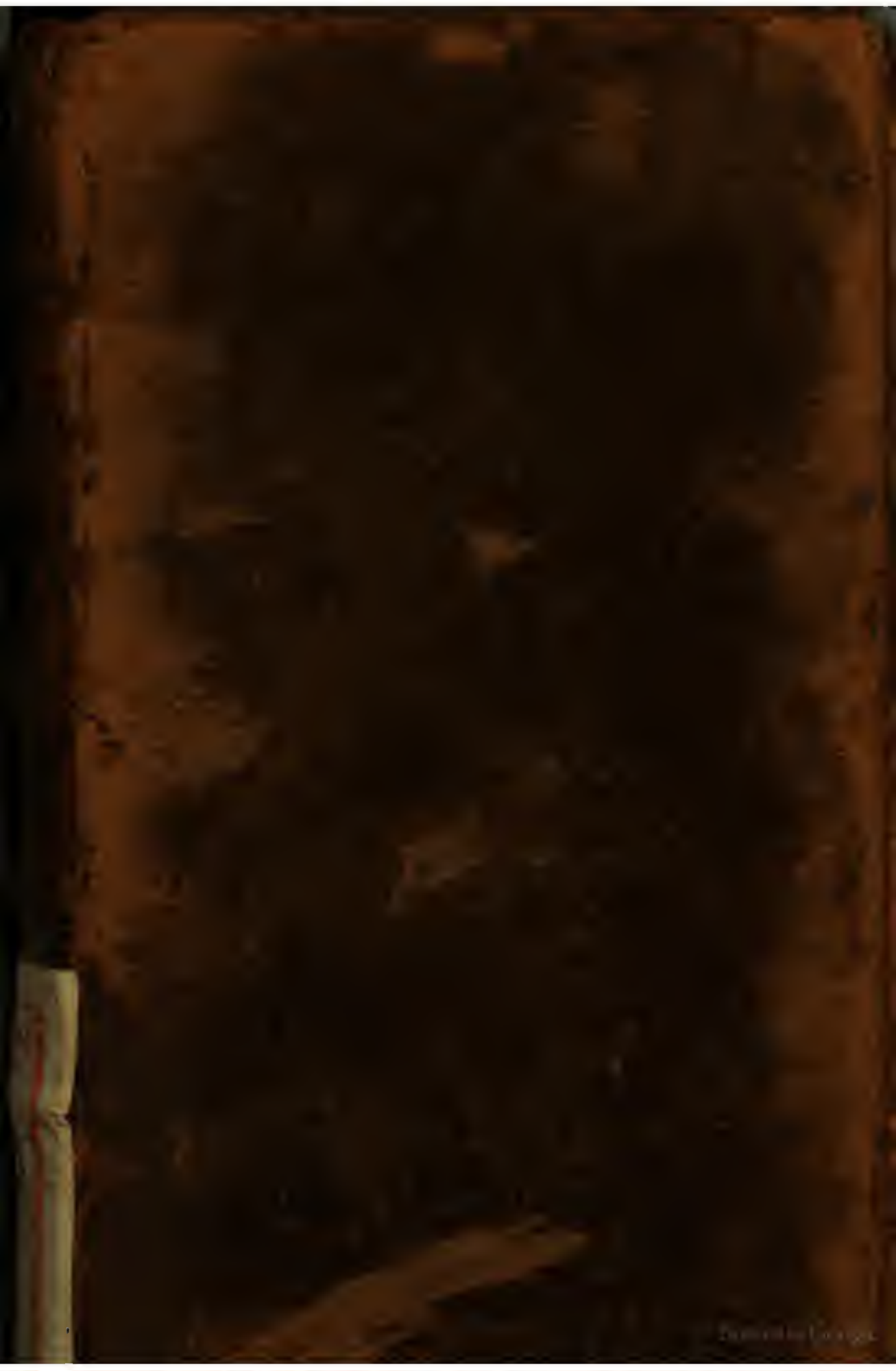

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLIX
B
41
NAPOLI

LIX
B
41

Digitized by Google

L'HISTOIRE
DES
RELIGIONS
DE TOUS
LES ROYAUMES
DU MONDE.

Revûë, corrigée, augmentée, & miſe dans un meilleur ordre.

Par le Sieur JOVET, *Chanoine de Laon, Prieur de Plainchatel.*

TOME QUATRIE'ME.

A PARIS,
Chez MONTALANT, Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont S. Michel.

M. DCC. XXIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

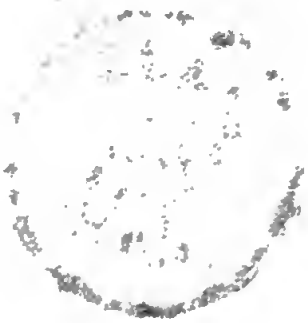

TABLE

Des Chapitres des Religions contenus dans ce quatriéme Volume.

DE la Religion de la Terre-Sainte de la Galilée, de l'Idumée, de la Samarie, de la Paleſtine & de toutes les autres Tribus, &c. page 1. & ſuiv.

De la Religion des Juifs. 93

Du Chriſtianiſme de la Terre-Sainte. 174

Des Chrétiens Schiſmatiques qui ſe trouvent dans la Terre-Sainte. 181

De la Religion de l'Arabie. 282

De la Religion des Chrétiens Sabis ou de S. Jean. 221

De la Religion de Meſopotamie. ibid.

De la Religion des Jacobites. 244

De la Religion de la Chaldée. 252

De la Religion des Neſtoriens. 254

De la Religion de l'Aſſyrie. 266

De la Religion de la Turcomanie ou Grande Armenie. 267

De la Religion des Armeniens. 268

De la Religion de la Georgie ou Gurgistan, &c. 362
De la Religion de l'Albanie, de l'Avogasie, & de la Circassie. 380
De la Religion du Curdistan. 382
De la Religion de la Perse. 383
De la Religion des Gavres. 433
De la Religion de l'Isle d'Ormuz. 491
De la Religion de l'Empire du Grand Mogol. 493
De la Religion des Royaumes de Guzarate, de Decan, de Cambaye & de Caximur. 492
De la Religion de l'Isle de Salsette. 552
De la Religion des Royaumes de Brampour, de Delly, de Decan & Cunkan. 554
De la Religion de l'Isle de Goa. 556
De la Religion des Isles de Choran & de Divar. 567
De la Religion de la Presqu'Isle de l'Inde au-deçà le Golfe de Bengala. 571
De la Religion du Royaume d'Orixa. ibid.
De la Religion du Royaume de Golconde. 572
De la Religion du Royaume de Narsinge. 575

De

De la Religion de la Côte de Coromandel. 582
De la Religion des Chrétiens de Saint Thomas. 585
De la Religion des Etats de Tanaïor, & de Madure. 618
De la Religion des Royaumes de Bisnagar, &c. 622

Fin de la Table du quatriéme Volume.

L'HISTOIRE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS DE TOUS LES ROYAUMES DU MONDE.

De la Religion de la Terre Sainte.

LA Paleſtine ou Terre Sainte, Province de Syrie, eſt comme dans le centre du Monde, entre l'Arabie & le Liban, qu'elle a au Levant, le Deſert de Pharan & l'Egypte au Midi, la Mediterranée au Couchant, & la Phenicie au Nord. Elle eſt dite Paleſtine des Paleſtins, que l'Ecriture appelle Philiſtins, qui l'ont

habitée. On l'appelloit auparavant Terre de Chanaan, de Cham, fils de Noé. Ayant été conquiſe par les Iſraëlites, ſous la conduite de Joſué, elle eut nom Iſraël, Terre de Promiſſion, Terre Sainte, parce qu'elle étoit la demeure du Peuple de Dieu, & que le Fils de Dieu l'a ſanctifiée par ſa naiſſance, par ſes miracles, par ſes prédications & par ſa mort. Sa longueur eſt d'environ 64. lieuës, depuis Dan, juſqu'à Berſabée, & ſa largeur de ſeize, depuis le Jourdain, juſqu'à la Mediterranée. On la diviſe en Judée, Idumée, Samarie & Galilée. Le Jourdain la partage en deux. Elle a été comblée de toute ſorte de benedictions.

La Galilée. Il y a deux Galilées, la Superieure ou Galilée des Gentils, qui eſt celle qui commence au pied du Mont Liban, & s'étend juſqu'au Saphet. Elle contient les Tribus d'Aſer & de Nephtali. Ses principales Villes ſont Cinach, Cades, Nephtali, Ceſarée, Philippine, Saphet, Capharnaum. La Galilée inferieure commence à Saphet, va juſqu'aux Montagnes de Gelboé, tenant toute la Mer Tiberiade, & finit aux Montagnes de Zabulon. Elle contient les Tribus de Zabulon & d'Iſſachar.

Ses principales Villes ſont Nazareth, Nain, Salem, Bethulie, Tiberiade, Cana, Sephoris, Bethſaida. Les Montagnes ſont Gelboé, Hermon, Thabor.

L'Idumée. La ſeconde Province de la Terre Sainte eſt l'Idumée. Ses Villes plus memorables ſont Biblis, Barut, Botrus ou Patrou. Ces trois ſont hors la Terre de Promiſſion. Les autres Villes ſont Sidon, Tyr, Ptolemaide, Caipha & Sarepta. Elle contient entierement la Tribu d'Aſer, & une partie de celle de Zabulon.

La Samarie. La troiſiéme Province eſt la Samarie. Elle contient une des Tribus de Manaſſé, & une partie de celle d'Ephraim.

La Paleſtine. La Paleſtine eſt la quatriéme partie de la Terre Sainte, & la plus ſpacieuſe Contrée, commençant aux Montagnes d'Ephraim. C'eſt cette Contrée qu'on appelle à preſent Judée, parce qu'elle contient la Tribu de Juda, qui eſt la plus grande de toutes les autres. Elle renferme encore les Tribus de Benjamin, de Dan & de Simeon.

La Paleſtine a trois Ports de Mer, Jaffa, Gaza & Aſcalon. Ses autres Villes plus memorables ſont Ramatha, Lidda, Bethléem, Emaüs, Ebron, Azotus, Jericho, leſquelles du tems

des Chrétiens étoient Evêchez, & la ſainte Cité de Jeruſalem, la Metropolitaine de toutes, & la demeure des Rois du Païs. Les divins myſteres qui ſe ſont operez en cette Contrée, lui donnent une réputation bien plus grande que celle des autres. Elle a été de tout tems celebre par les grands miracles devant & après nôtre Seigneur; comme ſa naiſſance, ſa vie & ſa mort, & autres merveilles qui y ſont arrivées; comme le paſſage à ſec du Fleuve du Jourdain par les Enfans d'Iſraël, lors du retour de leur captivité, & par Elie ſur ſon manteau; la Mer morte, où abîmerent les Villes de Sodore & Gomorre, pour punition de leurs crimes. Ebron, que les SS. Peres choiſirent pour leurs ſepultures, comme les Patriarches Abraham, Iſaac & Jacob; le Champ Damaſcene, où fut créé Adam; Bethulie, où Judith tua Holopherne; Nazareth, où l'Ange ſalua la Vierge, & annonça qu'elle concevroit du S. Eſprit, Jeſus; Bethléem où il eſt né; le Fleuve Jourdain où il a été baptiſé; le Mont Thabor, lieu de ſa Transfiguration; la Mer Tiberiade, où il commanda aux vents; Batſeda; où furent multipliez les cinq pains & deux poiſſons; Capharnaum, renommé pour

un nombre infini de miracles, qui y ont été faits; Bethanie, où fut reſſuſcité le Lazare; la Vallée de Joſaphat, pour y être le ſepulchre de la Sainte Vierge; le Château d'Emaus, où les Pelerins reconnurent nôtre Seigneur à la fraction du pain; Sichem, où eſt le puits de Jacob, en Samarie, ſur lequel nôtre Seigneur s'aſſit, en convertiſſant la Samaritaine; & en la même Samarie étoit autrefois le Siege des Rois d'Iſraël, établi par Jeroboam, & à preſent les ſepultures de S. Jean, d'Eliſée & d'Abdias, Prophetes; Jeruſalem la Sainte, où nôtre Seigneur a voulu ſouffrir & mourir pour ſauver les hommes; où ſe voit ſon ſepulchre: & mille autres lieux, qui ſont par tout ce Païs choiſi de Dieu, & à preſent preſque abandonné des Chrétiens par la fureur Mahometane.

Ce Païs de la Terre Sainte fut diviſé en douze parties ou Tribus des Enfans d'Iſraël, lorſqu'ils s'en rendirent les Maîtres.

Et pour commencer par celle d'Aſer, Seyde ou Seydon, Ville de la Phenicie, la plus belle après celle de Jeruſalem, il y a un Conſul pour le Roy de France, qui y adminiſtre la Juſtice aux

Tribu d'Aſer Seydon.

Marchands de la Chrétienté. Il s'y voit une Chapelle, qui ſert de Paroiſſe, où les Religieux Recollets de la Ville de Jeruſalem font toutes les fonctions Curiales, celebrent la Meſſe, font l'Office Divin, & prêchent l'Avent & le Carême publiquement, l'Egliſe ouverte comme en France, par la faveur du Roy Tres-Chrétien. Pendant que les Chrétiens poſſedoient la Terre Sainte, cette Ville étoit un Evéché Suffragant de l'Archevêché de Tyr, anciennement Ville Royale. C'eſt ordinairement un Maronite qui en eſt Evêque; auſſi les Maronites y ont-ils une Chapelle, les Grecs une Egliſe, les Juifs une Synagogue, & les Turcs quatorze Moſquées. Les Idolâtres y adoroient les Idoles de Baal, d'Aſtaroth & d'Aſtarten, auſquelles Salomon ſacrifia, pour plaire à ſes femmes. En 1250. S. Loüis prit cette Ville ſur les Sarazins, la rétablit, & demeura en la poſſeſſion des Chrétiens juſqu'en 1289. que les Sarazins la reprirent. En 1517. Soliman II. s'en empara; & en 1608. l'Emir Feccardin, Prince Druge, s'en rendit Maître, en payant quelque tribut au Grand Turc. En 1633. Amurath IV. la reprit ſur cet Emir avec tout ſon Païs.

Prés de Seydon, eſt un petit Oratoire des Turcs, uſurpé ſur les Chrétiens. C'eſt le lieu où étoit nôtre Sauveur, lorſque la Cananée le pria de guerir ſa fille.

Sarepta, à deux lieuës de Seydon, eſt auſſi de cette Tribu. Ce fut où Dieu envoya le Prophete Elie à la veuve, pour multiplier le peu de farine & d'huile qu'elle avoit; de quoi elle, ſon fils & le ſaint Prophete, furent ſuſtentez pendant trois ans & demi que la famine fut en cette Contrée. Pendant que les Chrétiens étoient en poſſeſſion de la Terre Sainte, Sarepta étoit un Evêché. Ce n'eſt plus à preſent qu'un Bourg habité de Mores. Sarepta.

La Ville Royale de Tyr, ſi recommandable dans l'Ecriture Sainte, eſt de cette Tribu. C'a été une des plus nobles & des plus fortes Villes de cette Contrée, où le Roy Hiram faiſoit ſa demeure, lorſque Salomon l'envoya prier de lui donner de ſes Sujets, pour aller avec les ſiens couper & abattre les cedres & les cyprez du Mont Liban, pour bâtir le Temple de Jeruſalem; en recompenſe de quoi, Salomon lui donna vingt Villes, & lui envoya des bleds, le terroir de Tyr n'étant pas Tyr.

abondant en froment. S. Paul y prêcha ſept jours, & la convertit à la Foy Chrétienne. Origene y eſt mort. Elle fut priſe ſur les Chrétiens par les Infideles en 1289. Lors que les Chrétiens la poſſedoient, c'étoit un Archevêché, qui avoit pour Suffragans les Evêchez de Barut, de Sidon, de Sarepta, de Ptolemaide ou Acre, de Caipha & de Porphire. Il n'y a preſentement ni Egliſes, ni Chrétiens, mais ſeulement une Moſquée de Turcs. Le Puits d'eau vive & admirable à boire, dont il eſt parlé aux Cantiques, eſt à une lieuë de Tyr. L'eau monte juſqu'en haut, & en ſort par la bouche avec grande abondance.

Conciles de Tyr. Les Ariens, qui n'oſoient combattre ouvertement la Foy du Concile de Nicée, s'efforcerent de la renverſer, par la perſecution qu'ils firent ſouffrir aux Prelats Orthodoxes, & principalement à S. Athanaſe. Ils l'accuſerent de tant de crimes, que pour juger cette affaire, l'Empereur Conſtantin le Grand fit aſſembler un Concile à Tyr en 335. Les Prélats dévoyez, s'y trouverent les plus puiſſans; & quoi que ce ſaint Athanaſe ſe fût aſſez juſtifié des crimes dont on l'accuſoit, il fut pourtant condamné, privé de ſon Evêché, & banni

d'Alexandrie. Ibas d'Edeſſe, accuſé par quatre de ſes Prêtres de ſoûtenir les erreurs de Neſtorius, fut abſous dans un Concile tenu à Tyr en 448. Quelques Prélats y tinrent un autre Synode en 518. dont nous avons les Actes dans une Epître qu'ils écrivirent.

Ptolemaide ou S. Jean d'Acre.

Ptolemaide ou S. Jean d'Acre, eſt à neuf lieuës de Tyr. Elle eſt la Phenicie oú Judée, une des plus fortes Places de la Terre Sainte. Ce fut où Jonathas, frere de Judas Machabée, fut trahi, & mis à mort par Thryphon. Pendant que les Chrétiens la poſſedoient, c'étoit un Evêché. Les Chevaliers de Malthe, qui s'y retirerent quand les Turcs prirent Jeruſalem, en ont été Maîtres long-tems, & l'avoient renduë imprenable. En 1281. ſous le Regne de Henry de Luſignan, Roy de Jeruſalem & de Chypre, un Roy des Sarazins l'ayant aſſiegée avec une Armée de deux cens vingt mille hommes, s'en rendit le Maître. Lors de la priſe de cette Ville, il y avoit dix-ſept Nations, qui avoient chacune un Chef, auquel elles obéïſſoient ; ſçavoir le Roy de Chypre, le Legat du Pape, les Chevaliers de Malthe, le Gouverneur pour le Roy de Naples, la Gendarmerie

Françoiſe & Angloiſe, celle du Prince d'Antioche, du Comte de Tripoli, des Genois, des Florentins, des Piſans, des Armeniens & des Tartares.

La diviſion qui ſe mit entre ces Nations, fut en partie cauſe de la perte de cette Ville, dont il ne reſte qu'une triſte & pitoyable maſure. Il y reſte neanmoins une Chapelle, où quelques Religieux François de la Famille de Jeruſalem font l'Office Divin, & y celebrent la Meſſe auſſi librement qu'en France.

Les Grecs ont fait bâtir une Egliſe & un Monaſtere hors la Ville, près du Port. Il eſt occupé par ſix Religieux Grecs de l'Ordre de S. Baſile. Il ſe voit auſſi une Moſquée aſſez près de là, deſſervie par trois Cheiques ou Prêtres Mahometans.

Toutes les autres Villes de cette Tribu ne ſont plus que Villages habitez de Mores.

Quand à la Ville d'Achſaph, qui étoit autrefois un Evêché, & celles de Gabala, Cades & Horma, ce ne ſont plus auſſi que Villages. Il y a quelques Juifs de Nation Eſpagnole, qui ſe ſont retirez d'Eſpagne en la Terre Sainte, pour vivre dans l'obſervance de la Loy.

Judaïque ; mais ils n'ont point là de Synagogue, & ils vont ſolemniſer le Sabat, & leurs autres Fêtes en la Ville de Saphet.

La Tribu d'Aſer eſt la plus habitée & la plus riche de toute la Terre Sainte.

Dans la Tribu de Zabulon, eſt la Ville de même nom, à deux lieuës de Ptolemaïde, qui eſt à preſent ruinée. A une lieuë & demie eſt Seſambre, d'où étoient les ſept Freres Machabées, qui furent martyriſez avec leur mere. Sainte Helene fit bâtir une Egliſe au lieu de leur maiſon, que les Mores ont réduite en Moſquée, quoi qu'ils ſoient en fort petit nombre en ce lieu ; car la plus grande partie des habitans ſont Grecs, qui y ont auſſi bâti une Egliſe. Tribu de Zabulon.

A trois lieuës de Zabulon, eſt la Ville de Saphoury, où S. Joachim naquit, & où Sainte Elene fit bâtir une Egliſe au lieu de ſa maiſon. Cette Ville étoit un Evêché au tems que les Chrétiens la poſſedoient. Il n'y a preſentement pas un Chrétien, & il ne reſte plus de cette Egliſe que le Maître-Autel. Saphoury.

La Ville de Cana en Galilée, eſt à

une lieuë de cette Ville. Ce fut où nôtre-Seigneur fit voir le premier effet de ſa Toute-puiſſance, en changeant l'eau en vin. L'Egliſe qui fut bâtie où ce miracle ſe fit, eſt ruinée, auſſi-bien que la Ville.

Nazareth. Entre tous les lieux de cette Tribu, qui excitent davantage la pieté, eſt la Ville de Nazareth. Son nom ne lui a point été changé, comme à la plus grande partie des lieux de la Terre Sainte. Les Juifs, les Arabes & tous les Chrétiens Orientaux l'appelleut Nazareth, c'eſt-à-dire Fleur, nom qui ne lui a pas été donné ſans une ſignification myſterieuſe, puiſque de cette Ville eſt ſortie la tres ſainte & tres glorieuſe Vierge, apellée Fleur, *Ego flos campi, &c.* Ce lieu eſt un Paradis terreſtre pour ſa beauté. Ce fut en cette même Ville, où la Sainte Vierge reçut l'Ambaſſade de l'Incarnation du Verbe-divin. La maiſon où l'Ange ſalua la Sainte Vierge, & où elle demeura avec nôtre Seigneur & S. Joſeph, eſt au milieu de la Ville. Elle conſiſte en une ſale baſſe, dont une partie eſt de fabrique, & l'autre eſt taillée dans la pierre de la montagne. Les Anges ont enlevé & porté à Lorette cette maiſon, qui eſt

faite de carreau en forme de briques. Les fondemens en étant reſtez à Nazareth, on a bâti ſur iceux une Chapelle, qui ſe trouve de la même conſiſtance que celle de Loretté ; ſçavoir 25. pieds de longueur ſur 11. de largeur, & 12. ou 13. de hauteur, avec une ſeule fenêtre, d'où elle tire le jour, & de la porte qui eſt du côté de Jeruſalem. L'autre partie de la maiſon joignant celle-ci, eſt le lieu où l'Ange Gabriel la trouva, & lui annonça le myſtere de l'Incarnation. Il n'y a point de ſeparation entre la maiſon & la grotte, le tout n'étant qu'une Chapelle, où il y a quatre Autels ; un de Sainte Anne, l'autre de S. Gabriel, qui ſont dans la maiſon ; & les deux autres, de la Vierge & de S. Joſeph, ſont dans la grotte, où repoſe le S. Sacrement. Lorſque Sainte Helene fit bâtir une Egliſe qui environnoit cette maiſon, elle fit poſer deux colomnes de porphire, qui ſe voyent encore à preſent ; l'une à la place où étoit la Sainte Vierge, quand elle conçut le Fils de Dieu ; l'autre, où étoit l'Archange. Cette derniere eſt entiere ; l'autre eſt rompuë par le bas, de la longueur de deux pieds. Le reſte, qui eſt d'environ

onze pieds, demeure ſuſpendu en l'air, ſans qu'aucune choſe la ſoûtienne. C'eſt aſſûrément un miracle continuel. Elle a été rompuë de la ſorte par les Arabes, qui penſoient qu'elle fût creuſe, & remplie d'or. Mais ſe voyant trompez, ils tomberent dans l'admiration de voir ainſi cette colomne en l'air; ne pouvant diſconvenir de ce miracle. Ce qui fait que ſans ceſſe les Mores & les Arabes, auſſi-bien que les Chrétiens du Païs, apportent leurs malades, pour les toucher à cette colomne, avec la plus grande devotion du monde, en donnant mille loüanges à la Sainte Vierge, lui adreſſant ces paroles en pleurant & ſoûpirant: *O Vierge des Vierges! O Vierge Marie, Mere du Meſſie, priez pour nous, & nous donnez la ſanté!* Ils y envoyent auſſi leur linge & leurs vêtemens, qu'ils font toucher à cette colomne. Ils diſent qu'ils en reçoivent beaucoup de ſoulagement dans leurs infirmitez. Lorſque Sultan Soliman ſe fut emparé de toute la Terre Sainte, Nazareth fut abandonné des Chrétiens, à cauſe de la tyrannie des Turcs, dont la malice fut ſi grande, qu'ils acheverent de ruiner ce ſaint lieu, comblant auſſi les

ruines d'immondices & de fumier, afin de faire perdre aux Chrétiens la memoire de ce lieu. Neanmoins la Providence ne voulant point que cette demeure sacrée restât plus long-tems dans la profanation, par l'impieté de ces Barbares, suscita les Religieux Recollets au rétablissement & à la décoration d'un lieu si auguste. En effet en ayant obtenu la permission de l'Emir Fecardin, assez affectionné pour les Chrétiens, lequel s'étoit emparé de cette Place & de toute la Galilée, ils y bâtirent en 1620. une Chapelle avec un Convent, sur les anciennes ruines de cette maison, afin d'entretenir la devotion des Pelerins, & la sainteté de ce lieu, où il y a toûjours dix ou douze Recollets, la plûpart François.

On voit aussi en cette Ville une Mosquée, qui sert aux Mores habitans, laquelle a été bâtie sur un fond qui appartenoit à S. Joseph : Ce qui a été reconnu par tradition. Il n'y a que 200. Feux à Nazareth, tant de Mores, que de Grecs. L'on voit près de Nazareth, le précipice dont il est parlé par les Evangelistes, dans lequel les Juifs voulurent jetter nôtre Seigneur, qui pour s'échapper d'eux, les ébloüit tellement,

qu'il paſſa au milieu d'eux. Sainte Helene a auſſi bâti une Chapelle à cet endroit, où les Recollets vont ſouvent dire la Meſſe.

Montagne de Thabor.

Le Mont de Thabor eſt auſſi dans la Tribu de Zabulon, à trois lieuës de Nazareth, dans le Champ d'Eſdrelon. C'eſt ce Mont, qui a autrefois ſervi de Trône de gloire au Fils de Dieu, lorſqu'il ſe transfigura. Les Chrétiens y ont fait depuis trois petites Chapelles ſur le haut de la Montagne, en memoire de ce que S. Pierre avoit demandé à nôtre Seigneur qu'on y bâtit trois Tabernacles. Sainte Helene y a fait auſſi bâtir une magnifique Egliſe, qui a été depuis érigée en Evêché. Il n'eſt permis à aucun Chrétien d'aller au Mont de Thabor, qu'il ne ſoit accompagné de quelque Religieux de Nazareth, & des Recollets de la Maiſon de Jeruſalem, auſquels ſeuls le privilege d'y dire la Meſſe eſt reſervé. Ce qu'ils font deux fois l'année; ſçavoir le ſecond Dimanche de Carême, lorſque l'Egliſe chante l'Evangile de la Transfiguration; & le ſix Août, jour de la Fête: auſquels jours, tous les Religieux de Nazareth avec leurs Truchemens & les Chrétiens du Païs, vont la veille ſur cette Montagne,

tagne, chanter Vêpres & Complies, & la Proceſſion qu'ils font enſuite toute la nuit, en chantant des Hymnes & des Cantiques ; & le matin, ils celebrent la Meſſe. Il y avoit ſur le ſommet de ce Mont de beaux édifices, qui ont été démolis par les Turcs; car depuis la Transfiguration de nôtre Seigneur, on y a bâti une belle Ville, mais qui eſt à preſent ruinée, & même inhabitée. Il y a un Village au pied de la Montagne, qui eſt habité par des Mores, à qui les Chrétiens payent une piece de 20. ſ. pour avoir la liberté de monter ſur le Thabor. Il n'y a point de Moſquée en ce lieu.

La Ville Epiſcopale de Tiberiade eſt de la Tribu de Zabulon, à ſept lieuës de Nazareth, ſciſe ſur le Lac de Geneſareth. Ses ruines & le grand nombre de colomnes, & les reſtes des marques de ſon antiquité, font connoître que c'étoit une Ville ſuperbement bâtie. Dans ſes ruines, ſont reſtez des Mores & des Juifs de Nation Portugaiſe, qui ſe ſont retirez en ce lieu, pour vivre dans la Loy Judaïque. Ils ont pour Synagogue un magazin ſur la rive de ce Lac, où le jour du Sabat ſe trouve un Rabin de Saphet, pour les inſtruire & Tiberiade.

faire les ceremonies accoûtumées. La Mer de Galilée, ou Mer Tiberiade, ou Lac de Geneſareth, ſont une même choſe. Elle eſt environnée de cinq Tribus, ſçavoir de celles de Manaſſé, de Gad, d'Iſſachar, de Zabulon & de Nephtali. Elle eſt pourtant de la Tribu de Zabulon. Son eau eſt extrémement douce & bonne, & ſon poiſſon different de tous ceux des autres Lacs. Elle avoit pluſieurs belles Villes en ſon rivage, ſçavoir Therachée, Tiberiade, Bethſaida, Capharnaum, Coroſain, Hippos & autres, qui rendoient cette Contrée la plus agreable du monde. Nôtre Seigneur étoit ſouvent autour de cette Mer, comme il paroît par les merveilles qu'il y a operées.

Bethſaida. Bethſaida eſt une des plus petites Villes de cette Tribu, honorée de la naiſſance de S. Pierre, de S. André, de S. Jacques & de S. Jean, qui s'y exerçoient à pêcher ſur la Mer de Galilée. Nôtre Seigneur y a fait pluſieurs miracles. Il ne reſte plus de cette Ville que des ruines, que quelques Mores ne laiſſent point d'habiter.

Château de la Magdelene. On voit auſſi entre cette Ville & Tiberiade, les reſtes du Château de la Magdelene.

Dothain eſt une Ville fort ancienne de cette Tribu, en laquelle nâquit le Prophete Eliſée, qui eſt à une lieuë de ce Château. Ce n'eſt plus qu'un Village habité de Mores. La Ciſterne de Joſeph en eſt à une lieuë, à quinze pas du chemin qui conduit de Damas à Gaza. Elle eſt comblée d'immondices. Dothain.

Bethulie eſt à une lieuë de cette Citerne. Ses grandes ruines font connoître qu'elle étoit belle. Des Juifs & des Mores y ont rebâti des maiſons. Bethulie.

La Tribu de Nephtali occupoit la plus grande partie de la Galilée des Gentils, environné des Tribus d'Aſer, de Zabulon & de Manaſſé. C'étoit une Contrée des plus peuplées de la Terre de Promiſſion, comme il paroît par le nombre des Villes qu'elle contenoit, dont la premiere étoit Capharnaum, qui étoit la Metropolitaine de toute la Galilée, où nôtre Sauveur commença à publier les veritez de ſa Doctrine, qu'il confirma par pluſieurs miracles. S. Mathieu y faiſoit l'office de Banquier, quand nôtre Seigneur l'appella à l'Apoſtolat. Capharnaum ſignifie Ville de conſolation : mais autant qu'elle a été autrefois conſolée par les bienfaits La Tribu de Nephtali. Capharnaum.

& les miracles que nôtre Seigneur y a faits, autant la peut-on dire à preſent deſolée par les ennemis des Chrétiens: Car le Sultan Soliman la réduiſit en cendres, n'y ayant plus que quelques familles de Mores qui en habitent les ruines.

Decapoleos. Depuis cette Ville juſqu'au Pont de Jacob, le long du Jourdain, eſt la Region des Decapoleos, c'eſt-à-dire la Contrée des dix Villes, parce qu'il y avoit autrefois dix Villes de la Tribu de Nephtali: mais il n'en reſte rien.

Saphet. Saphet, autre Ville de cette Tribu, a été pluſieurs fois priſe & ruinée, tant par les Chrétiens, que par les Mahometans. C'étoit autrefois le ſejour de la Reine Eſther. Ce n'eſt maintenant qu'un Bourg qui eſt ſous la Domination du Baſſa de Damas. Il y peut avoir cent ménages de Mores, & deux cens de Juifs, de toutes les Nations de la Terre, qui s'y retirent, a la perſuaſion de leur Rabin, qui leur fait croire que c'eſt maintenant le tems que le Meſſie qu'ils attendent, y doit naître. Et de fait, il s'y aſſembla en 1630. plus de deux mille Juifs à la Pentecôte.

Nephtali. Au deſſous de Saphet, étoit la Ville de Nephtali, qui étoit un Evêché du

tems des Chrétiens. Il y a peu d'habitans.

Les Villes de Jor & de Dan, de la Tribu de Nephtali, qui ne ſont à preſent que des Villages habitez par des Druges, ſituez au pied du Mont Liban, d'où ſortent des ſources, qui font le Fleuve du Jourdain, qui eſt le plus celebre de tous les Fleuves de la Terre, parce que ſon eau a été honorée par le Baptême du Fils de Dieu, auquel elle a ſervi. Il retrograda & remonta contre ſon cours naturel, afin de donner paſſage aux Iſraëlites en la Terre de Promiſſion. Elle guerit la lepre de Naaman Syrus; & pluſieurs autres merveilles qui s'y ſont operées, qui nous font voir que ce Fleuve eſt memorable. Jor & Dan.

La Ville de Ceſarée eſt auſſi de cette Tribu. Elle eſt ſurnommée Philippine, pour la diſtinguer de celle qui eſt de la Tribu de Manaſſé en Paleſtine. Ce n'eſt plus qu'un Village habité de Mores; & quoique du tems des Chrétiens, ce fût un Evêché, il n'y a preſentement ni Chrétiens, ni Egliſes. Les Mores n'y ont pas même de Moſquées. Ceſarée.

A deux lieuës de Ceſarée, eſt le Lac de Moron, qui provient des eaux du Lac de Moron.

Jourdain. Joſué donna prés de ce Lac cette ſanglante Bataille contre pluſieurs Rois des Cananéens, qui avoient plus de trois cens mille hommes, leſquels furent tous défaits par les Iſraëlites.

Pont de Jacob. Prés de ce même Lac, ſe voit un Pont qui traverſe le Jourdain, pour paſſer de la Tribu de Nephtali à celle de Manaſſé. Il eſt appellé de tous les Orientaux le Pont de Jacob, parce que Jacob luita à cet endroit avec l'Ange de Dieu, lorſqu'il venoit avec ſa famille de Meſopotamie, pour habiter la Terre de Promiſſion.

Montagne des Beatitudes. Dans cette Tribu, ſe voit auſſi une haute Montagne, où nôtre Seigneur ſe retiroit ordinairement, & où il enſeigna à ſes Apôtres la perfection de la Loy Evangelique, contenuë en huit Beatitudes; & c'eſt pour cela que cette Montagne a été nommée la Montagne des Beatitudes. Les Chrétiens de l'Orient croyent que ce fut à la deſcente de cette Montagne, que nôtre Seigneur fit ce fameux miracle des cinq pains d'orge & des deux poiſſons.

Lorſque l'Egliſe fait memoire de ces divins myſteres, les Recollets de Nazareth vont ſur cette Montagne chanter l'Evangile, qui nous a enſeigné

ces veritez. On y voit les ruines d'une Egliſe.

La Tribu d'Iſſachar contenoit vingt-huit Villes, qui ne ſont plus que de petits Villages, mais qui ſont tous habitez. Caipha qui en étoit une, à trois lieuës de Ptolomaïde, dans la Phenicie, ſciſe au pied du Mont Carmel, étoit un Evêché, lorſque les Chrétiens étoient en la Terre Sainte. Il s'y voit des Chrétiens, des Mores & des Juifs. Tous les Levantins appellent cette Ville Caipha, parce que Caiphe là fit rétablir & aggrandir. C'eſt un Port de Mer. Le Mont Carmel qui eſt auſſi dans cette Tribu, a environ trois lieuës de longueur ſur une de largeur. On y voit la grotte du Prophete Elie, où les cinquante Soldats du Roy Ochoſias furent brûlez par le feu du Ciel. On voit ſur cette Montagne les ruines d'une Egliſe que Sainte Helene avoit fait bâtir en l'honneur de la Sainte Vierge, qui eſt la premiere de l'Ordre des Peres Carmes, qui prennent leur nom de ce Mont Carmel. Le Mont Armont eſt encore de cette Tribu à deux lieuës de celui de Thabor. La Tradition porte que ce fut ſur cette Montagne que la Magicienne d'Endor fit paroître devant

Tribu d'Iſſachar.

Caipha.

Mont Carmel.

Mont Armont.

Saul l'Eſprit du Prophete Samuel. Il s'y voit une Moſquée, que les Mores y ont fait bâtir.

Naïm. Au pied de ce Mont eſt la Ville de Naïm, en ruines, dans leſquelles il y a environ cent familles de Mores fort ſauvages. Entre ce Mont & celui de Gelboë. Gelboë, où Saül fut défait, eſt l'endroit où Melchiſedech fit ſon Sacrifice. La pierre ſur laquelle il l'offrit, eſt dans la Chapelle des Abyſſins ſur le Mont de Calvaire.

Eſdrelon. Eſdrelon eſt une petite Ville de cette Tribu, bâtie au pied d'une montagne, dans le Champ Magnum, qui a pris le nom de cette Ville, qui n'eſt plus qu'un Village habité de Mores, qui y ont une petite Moſquée. Dans ce Champ, qui a plus de huit lieuës de longueur ſur quatre de largeur, les Juifs ont rendu pluſieurs combats contre pluſieurs ſortes de Nations. Ce fut où Judas Roy de Juda, fut tué d'un coup de fléche à la Bataille contre Nachar Roy d'Egypte, & où Joram Roy d'Iſraël, fut tué par Jehu. Le Torrent de Ciſſon paſſe au milieu de ce Champ. Il eſt de la Tribu de Zabulon, qu'il ſepare de celle d'Iſſachar. La Ville Royale d'Aphec, qui eſt auſſi dans

Torrent de Ciſſon.

Aphec.

cette

cette Tribu, n'eſt plus maintenant qu'un Hameau de vingt ou trente maiſons, auſſi-bien que la Ville de Gelboë, qui eſt au pied des Montagnes.

Tribu de Manaſſé.

Auparavant de parler de la Tribu de Manaſſé, il faut ſçavoir que Joſeph eut deux portions pour ſa Tribu; une au-delà du Fleuve du Jourdain, dans le Royaume de Bazan, & l'autre au deçà, entre la Tribu d'Ephraim, & celle d'Iſſachar. Et c'eſt dans celle-ci que la Ville de Ceſarée en Paleſtine, ſe rencontre, laquelle Herode Aſcalonite aggrandit & fortifia, par le commandement d'Auguſte. Cette Ville étoit autrefois ſi peuplée, que dix ans auparavant la venuë de nôtre Seigneur, s'y étant faite une ſédition, il y eut plus de vingt mille Juifs tuez. Saint Paul fut priſonnier deux ans en cette Ville, en prêchant l'Evangile. Elle a été détruite la derniere fois, il y a 400. ans.

Ceſarée en Paleſtine.

Quand les Chrétiens ſe furent rendus Maîtres de la Terre Sainte, ils firent bâtir en cette Ville une magnifique Egliſe, à la maiſon où demeuroit le Centenier Corneil, lorſque ſaint Pierre le baptiſa; laquelle, depuis la

ruine de Jeruſalem, fut la Metropolitaine de toute la Paleſtine. Pluſieurs Evêques y ont vêcu en ſainteté de vie, comme il paroît par le Martyrologe Romain, qui fait auſſi mémoire de pluſieurs Martyrs, qui y ont répandu leur ſang pour Jeſus-Chriſt. Les divers ſaccagemens qu'elle a ſoufferts, tant par les Mahometans, que par les Chrétiens, la font paroître dans un ſi pitoyable état, qu'il ne ſe découvre rien de ſon premier luſtre, n'y ayant ni Egliſe, ni Chrétiens, mais ſeulement quelques Mores & quelques Juifs, qui ſont logez dans des pauvres maiſons.

Antipatris. Entre Ceſarée & Jaffa, eſt la Ville d'Antipatris, bâtie par Herode Aſcalonite. Cette Ville fut priſe par Baudoüin, qui la fit fortifier, & l'érigea en Evêché; & depuis elle fut miſe en la puiſſance des Chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem: puis elle a été ruinée par les Sarazins. Ce n'eſt plus à preſent qu'un gros Village, habité par des Mores, des Juifs & des Grecs, qui y ſuivent leur Religion.

Jeſraël. A deux lieües de cette Ville, étoit la Ville Royale de Jeſraël, où il n'y a pas plus de deux cent maiſons, tant

de Mores, que de Juifs, qui y profeſſent leur Religion.

La Tribu d'Ephraim, ſecond fils de Joſeph, étoit entre celle de ſon frere Manaſſé & de Benjamin, occupant la plûpart de la Samarie, & un peu de la Paleſtine. Toute cette Contrée eſt ſous la Domination d'un Prince Arabe, qui paye tribut au Grand Seigneur. Tribu d'Ephraim.

La Ville de Samarie, de cette Tribu, ſi celebre dans l'Ecriture, a toûjours été le ſejour des Rois d'Iſraël. C'eſt de cette Ville que la Secte des Juifs, nommez Samaritains, a pris le nom, dautant que c'étoit là où ils faiſoient leurs Sacrifices & leurs Ceremonies, comme les Juifs en Jeruſalem. Elle eſt aſſiſe ſur le Mont Gariſim, éloignée de douze lieües de Jeruſalem. Ce fut en cette Ville que ſaint Jean-Baptiſte fut décapité par Herode. Une Egliſe magnifique y fut autrefois bâtie en l'honneur de ce ſaint Patriarche, au lieu où il fut décapité, laquelle a été détruite par les Mahometans; & des démolitions, les Mores ont bâti une Moſquée au même endroit de l'Egliſe. Et quoi que cette Ville ne ſoit plus que ruines, il s'y trouve des Samaritains, des Mores & des Grecs, qui y ſuivent leur Samarie.

Religion. Ils payent tribut à ce Prince Arabe, dont nous venons de parler.

Sichar. L'ancienne Ville de Sichar ou Sichem, eſt à deux lieües de Samarie. Ce fut là où Abraham vint habiter par l'ordre de Dieu, après qu'il l'eut tiré de l'Ur des Chaldéens. Le Patriarche Jacob y demeura auſſi après lui, avec toute ſa famille, lorſqu'il ſortit de Meſopotamie, de chez Laban, ſon beaupere. Du tems des Chrétiens c'étoit un Evêché. Preſentement il n'y a ni Egliſe, ni Catholiques : Auſſi n'eſt-ce plus qu'un Bourg, habité par des Mores, des Grecs & des Samaritains, qui profeſſent tous leur Religion en particulier, & ſont ſous la Domination de ce même Prince. Cette Ville de Sichem eſt comme le cœur de la Terre de Promiſſion, abondante en toute ſorte de biens.

Puits de Jacob. Hors les ruines de cette Ville, ſe voit le Puits de Jacob. Les Chrétiens l'appellent le Puits de la Samaritaine, où nôtre Seigneur allant de Galilée en Jeruſalem, s'arrêta, pour demander à boire à la Samaritaine. Proche de-là, eſt auſſi le Champ de Joſeph, qu'il acheta cent agneaux des enfans de

Hemor, pere de Sichem.

Au pied du Mont Gariſim, ſe voit une Santoüerie ou Oratoire d'un Hermite Turc, que la Tradition du Païs porte être le lieu, où Joſué dreſſa un Autel de pierre, pour offrir un Sacrifice, après qu'il eut pris la Ville de Haï, & pendu le Roy de cette Ville.

A trois lieües de-là, eſt le Mont Ephraim, qui a une lieüe de longueur, ſur lequel eſt la Ville de Thamathſara, où eſt le ſepulchre de Joſué dans une Moſquée. Il y a quelques Juifs & quelques Mores, qui ſuivent chacun leur Religion. Mont Ephraim.

La Ville de Ramatha ou Rama, qui eſt auſſi de cette Tribu, à dix lieües de Jeruſalem, eſt à preſent ſans portes, ni murailles, quoiqu'elle ſoit fort peuplée de Chrétiens Schiſmatiques, de Juifs, de Mores & de Turcs, qui profeſſent tous leur Religion particuliere. Il y a onze Moſquées de Turcs, dont les deux plus grandes étoient anciennement des Egliſes conſacrées à Dieu; l'une, ſous l'invocation de ſaint Jean-Baptiſte, paroiſſant comme une Egliſe Cathedrale; l'autre, ſous le titre des quarante Martyrs; toutes deux hors la Ville. Leurs tours, où étoient les clo- Rama.

ches, paroiſſent tres-belles. Il ſe voit encore une Moſquée hors la Ville, dans laquelle eſt le ſepulchre de Simeon le Juſte, qui circoncit nôtre Seigneur. Joſeph d'Arimathie, qui le deſcendit de la Croix, étoit de cette Ville, auſſi-bien que Nicodeme, qui étoient allez enſemble à Jeruſalem, pour celebrer la Fête de Pâques, lorſque nôtre Seigneur fut crucifié. La maiſon de ce dernier ſaint Perſonnage ſe voit dans cette Ville, que le dernier Philippe de Bourgogne, ſurnommé le Pieux, acheta. Il y fit bâtir une Chapelle, laquelle a été depuis donnée aux Religieux de ſaint François de la Maiſon de Jeruſalem, qui y ont bâti depuis quarante ans un Couvent, pour recevoir ſeulement les Pelerins, qui viennent de la Chrétienté en Jeruſalem; auſſi n'y a-t-il qu'un Pere Cordelier qui le gouverne, & un Frere: mais il y a pluſieurs Marchands François, qui y demeurent comme dans un lieu d'aſſûrance & de défenſe contre les Arabes, & autres ennemis. Cette Ville eſt aſſez peuplée, & ſous la puiſſance du Baſſa de Gaza. Il y a un Cady, qui releve de celui de Jeruſalem. C'eſt lui qui ordonne de toutes les choſes qui con-

cernent la Loy ; & lorſque les affaires ſont de conſequence, elles ſe terminent par le Cady de Jeruſalem.

A une lieüe de Rama, eſt la Ville de Lidda, qui eſt encore de la Tribu d'Ephraim. Elle étoit une des onze Toparchies ou Principaupez de la Terre de Promiſſion. Ce fut en cette Ville que ſaint Pierre guérit un Paralytique : à l'occaſion de quoi, du tems des Chrétiens, les Souverains Pontifes érigerent ce lieu en Evêché. Les Grecs poſſedent maintenant l'Egliſe dédiée à ſaint George, qu'ils prétendent être le lieu de ſon martyre ; auſſi y conſervent-ils ſon Chef, qui eſt leur plus précieuſe Relique. Ce lieu eſt la dévotion de tous les Chrétiens de la Terre Sainte. Il y a toûjours dix ou douze Caloyers ou Religieux Grecs, qui y officient. Cette Ville n'eſt plus qu'un Bourg. Lidda.

Quant à la Tribu de Benjamin, ce n'a pas été ſans un effet de la Divine Providence, que cette Contrée, qui eſt des plus petites de la Terre de Promiſſion, fut donnée à Benjamin, douziéme fils de Jacob, qui veut dire Enfant de douleur, qui eſt ſouvent comparé à nôtre Sauveur, qui entre tou- Tribu de Benjamin.

tes les poſſeſſions des Enfans d'Iſraël, a choiſi celle de Benjamin, pour le porter vif, mort & glorieux. Et comme Jeruſalem eſt la Ville, qui, ſur toutes les autres, a eu cet honneur d'être arroſée de ſon Sang précieux, & par conſequent la plus glorieuſe, non-ſeulement de cette Tribu, & de toute la Terre de Promiſſion, mais auſſi de tout le Monde; je commenceraï à traiter de cette Tribu par cette Sainte Cité, qui me ſervira de centre, pour traiter des autres lieux & des myſteres contenus dans l'étenduë de la Tribu de Benjamin.

De la Sainte Cité de Jeruſalem.

CEtte Cité a été appellée Sainte, en conſidération des divins myſteres qui s'y ſont operez. Les éloges que nous en voyons dans l'Ecriture, émanez du ſaint Eſprit, font voir quelle eſtime Dieu a voulu que nous en ayons, l'ayant choiſie pour être le ſéjour des Patriarches, la demeure des Prophetes, l'habitation des Anges, le Trône où la Divinité s'eſt repoſée, le Propitiatoire où le Fils de Dieu, après le Sacrifice non ſanglant de ſon précieux Corps & de ſon Sang, offert en

l'Inſtitution adorable de l'Euchariſtie, a été immolé par le Sacrifice ſanglant de la Croix, pour le rachat de tous les hommes : Auſſi cette ſainte Ville eſt-elle reverée de toutes les Nations. Elle eſt ſituée en un lieu haut & élevé ; de ſorte que de quelque côté qu'on y vienne, il faut toûjours monter. C'eſt auſſi le lieu le plus éminent de la Terre de Promiſſion ; & ce n'eſt pas ſans raiſon que les Evangeliſtes parlent ſi ſouvent de monter en Jeruſalem. Elle étoit bâtie ſur quatre Montagnes ; ſur le Mont de Sion, qui eſt au Midy, que David choiſit pour ſa demeure, & où Salomon fit bâtir ſon Palais ; la ſeconde eſt le Mont Aera ; la troiſiéme fut appellée Moria, à l'Orient, ſur laquelle ce Roy fit bâtir le Temple ; & la quatriéme, de Gion, à l'Occident : mais elles ſont ſi bien applanies, que l'on y va commodément, ſans s'appercevoir qu'on monte, ou qu'on deſcende. Quoiqu'elle ſoit de la Tribu de Benjamin, elle étoit neanmoins de la Tribu de Levi, & Metropolitaine de toutes les Villes Sacerdotales, ſi peuplée, que du tems de David, il y avoit trente-ſix mille Prêtres occupez au miniſtere du Temple ; &

l'on remarqua, lorſqu'elle fut aſſiegée & priſe par Tite, l'an 72. de Jeſus-Chriſt, qu'il y mourut pendant le Siege de quatre mois, onze cent mille perſonnes, & quatre-vingt-dix-ſept mille, qui furent priſes & menées captives : & puis elle fut brûlée & raſée, comme nôtre Seigneur l'avoit prédit. Et ce qui peut faire voir que cette Ville ſurpaſſoit en gloire toutes celles de la Terre, c'eſt que depuis qu'elle fut bâtie, juſqu'à ce qu'elle fut détruite par Tite, elle demeura en ſa perfection 2177. ans, & 300. ans dans ſa déſtruction : Après lequel tems, les Chrétiens la rétablirent de nouveau, & les Sarrazins l'occuperent : & enſuite Godefroy de Boüillon la prit, puis les Arabes ou Sarrazins ; & maintenant c'eſt le Grand Turc qui en eſt le poſſeſſeur. Elle eſt aujourd'hui d'un tiers plus petite qu'elle n'étoit du tems de nôtre Seigneur ; car le Mont Sion eſt hors de la Ville : De ſorte qu'elle occupe le bas du Mont de Sion, le Mont d'Aera, celui de Moria, & le Calvaire, qui fut mis dans la Ville, lorſque Sultan Soliman la fit fermer comme elle eſt à preſent. Elle a 4500. pas de circuit. Elle eſt la plus belle de toute la

Terre Sainte, & celle qui a plus d'apparence de Ville ; mais elle n'eſt pas fort peuplée, n'y ayant pas à preſent plus de quatorze ou quinze mille ames, en y comprenant les Turcs, Mores, Arabes, Chrétiens Latins, Grecs, Armeniens, Neſtoriens, Syriens, Abiſſins, Cophtes & Juifs, qui y ſuivent leur Religion particuliere. Il y a douze belles Moſquées, quoique la plus grande partie des Mahometans aillent faire leurs prieres & leurs ceremonies au Temple. Le Temple de Salomon eſt au plus bas de la Ville ſur le Mont de Moria, qui eſt celui ſur lequel Abraham avoit mené ſon fils pour l'immoler. Salomon employa pour la conſtruction de ce Temple, cent quatre-vingt-trois mille deux cent Ouvriers, l'eſpace de ſept ans ; ce qui fait croire que c'étoit la merveille des merveilles du Monde. Il fut détruit par Nabuchodonozor 441. ans après qu'il fut bâti : Puis Zorobabel le fit rébâtir ; & 586. ans après, il fut de rechef brûlé par Tite. Ce fut en celui-ci que nôtre Seigneur fut trouvé prêchant à l'âge de 12. ans, où il chaſſa les Vendeurs & les Banquiers, & où il écrivit du doigt en terre, pour délivrer la fem-

me adultére. Quant à celui qui ſe voit à preſent, il a été bâti par les Turcs ſur le lieu où étoit le *Sancta Sanctorum* de celui de Salomon, qui eſt ſur la partie Orientale du Mont de Moria. On entre par un Parvis, où il y a douze portes, chacune étant comme une voûte de dix ou douze pas, où ſont quatre ou cinq lampes; ce qui ſert d'Oratoire aux Mahometans, lorſque le Temple eſt fermé. La plus belle de toutes ces portes eſt celle, qui s'appelloit *Porta Speciosa*, où ſaint Pierre guérit un Paralytique. Celle qu'on appelle *Porta aurea*, eſt remarquable, en ce que les Turcs tiennent que Jeruſalem leur ſera ôtée par les Chrétiens, & que ce doit être par cette porte qu'ils doivent entrer. Ils l'ont fait boucher, tant pour cette raiſon, que parce que c'eſt la plus proche du Temple, & qu'ils craignent que quelque Chrétien n'entre par-là au Temple, ou au Parvis, qu'ils diſent avoir été ſanctifié de quarante mille Prophetes & de leur Mahomet; & que ſi un Chrétien y entroit, quelques prieres qu'il fît en ce lieu, Dieu ne manqueroit pas de l'exaucer, quand même ce ſeroit de mettre Jeruſalem entre les mains

des Chrétiens. C'eſt pourquoi, outre la défenſe qui eſt faite aux Chrétiens, non-ſeulement d'entrer dans le Temple, mais même dans le Parvis, ſur peine d'être brûlez vifs, ou de ſe faire Turcs, ils y font une garde exacte. Ce Temple eſt enrichi de toute ſorte de marbre dehors & dedans & de pluſieurs ſortes d'ouvrages. On y voit auſſi ſept mille lampes, qui brûlent depuis le Jeudi, Soleil couché, juſqu'au Vendredi midi; & tous les ans, un mois durant, dans le tems de leur Romadan, qui eſt leur Carême. Dans le milieu du Temple, eſt une petite tour de marbre où ſe met le Cady tous les Vendredis, depuis midi juſqu'à deux heures, que durent, tant leurs ceremonies & leurs prieres, que les expoſitions qu'il fait ſur les principaux points de l'Alcoran. Le plus bel édifice après le Temple, eſt celui de la Sainte Vierge, qui y demeura depuis l'âge de trois ans, qu'elle y fut préſentée par ſainte Anne & ſaint Joachim, juſqu'à ce qu'elle épouſa ſaint Joſeph. Anne la Propheteſſe y demeura auſſi. Ce lieu eſt en grande vénération parmi les Turcs, où leurs femmes vont faire leurs devotions.

Mont de Sion.

Près des ruines du Palais de David, ſur le Mont de Sion, eſt un tres-beau Couvent, où les Religieux de ſaint François ont demeuré plus de cent ans, mais il leur fut ôté par les Turcs en 1559. lorſque la Ville fut fermée, comme elle eſt preſentement, les Turcs n'ayant pas voulu faire la dépenſe d'enfermer ce Couvent dans la Ville, parce que c'étoit le ſeul édifice qui s'y rencontroit. Ils en chaſſerent depuis ces Religieux, jugeant que ce lieu étoit de défenſe, & que les Chrétiens s'y retirant, pourroient s'en ſervir contre la Ville. Ils furent obligez de ſe retirer dans la Cité, où ils ſont à preſent; & ce Couvent, au lieu duquel on a élevé une Moſquée, eſt occupé par des Prêtres Turcs avec leurs femmes & leurs enfans, qui en ont tout-à-fait banni ces Religieux de S. François. Neanmoins, à la priere d'un Ambaſſadeur du Roy de France, les Pelerins ont la liberté de viſiter les lieux Saints, qui s'y voyent moyennant dix ſols, que ces Santons exigent de chacune perſonne. En ce Couvent du Mont de Sion, qui eſt un des plus beaux lieux de Jeruſalem, ſont deux petites Egliſes; l'une bâtie ſur les fon-

demens de cette grande ſalle, où nôtre Seigneur fit la Cene avec ſes Apôtres, à qui il lava les pieds, où il inſtitua le ſaint Sacrement de l'Autel, & où, après ſa Reſurrection, il s'apparut, les portes étant fermées, & y envoya le ſaint Eſprit, qui deſcendit ſur la Vierge & ſur ces mêmes Apôtres. Ce ſacré Cenacle eſt à preſent une Moſquée de Turcs. Dans une ſalle baſſe joignant ce lieu, ſont les ſepulchres de David, de Salomon, de Joſaphat & de quelques autres.

A quelques jets de pierre de là, près le Torrent de Cedron, au pied du Mont Olivet, eſt une grotte, où nôtre Seigneur ſua ſang & eau, où il fit ſa priere, & où il fut livré par Judas. Tous les Mercredis Saints les Religieux de ſaint François de Jeruſalem ne manquent point d'aller dire la Meſſe en ces lieux, & d'y faire des actions pieuſes & de dévotion. Joignant ce lieu, eſt le ſepulchre de la ſainte Vierge, qui eſt une Egliſe ſous terre, aſſez proche de la Porte ſaint Eſtienne, & preſqu'à l'entrée de la Vallée de Joſaphat; & aſſez près de-là eſt une petite Chapelle, qui renferme les ſepultures de ſaint Joachim & de ſainte An-

ne, & à main gauche, celle de ſaint Joſeph & de ſaint Simeon. Dans la Chapelle du ſaint ſepulchre de la Vierge, il n'eſt permis qu'aux Religieux Latins d'y dire la Meſſe, qu'ils celebrent tous les Samedis. Derriere ce ſepulcre, eſt la Chapelle des Grecs; & à main droite, eſt une Moſquée, & à gauche, une Chapelle, qui eſt aux Jacobites. Les Armeniens & les Abyſſins en ont auſſi dans cette Egliſe de la ſainte Vierge.

Mont Oliver. Le Mont Olivet eſt un des plus hauts qui ſoit autour de Jeruſalem, ayant plus d'une lieiie & demie de circuit. Il a la Vallée de Joſaphat & le Jardin de Getſemani à ſon pied, à l'Occident, & à l'Orient, Bethphage. Il y avoit anciennement ſur ce Mont un Temple, où l'on adoroit l'Idole d'Aſtaroth; mais depuis, les ſacrez myſteres qui s'y ſont operez, l'ont rendu autant recommandable que vénérable. On y voit l'endroit d'où nôtre Seigneur monta glorieux dans le Ciel, au jour de ſon Aſcenſion, où il eſt reſté dans le roc le veſtige d'un de ſes pieds imprimé.

Sainte Helene y fit bâtir une magnifique Egliſe, qui a été détruite par les Mahometans.

Mahometans. Il n'en reſte que la clôture des murailles ; mais il y a toûjours une petite Chapelle, qui renferme ce ſacré veſtige, qu'on a ceint de trois pierres de marbre rondes. Un Santon eſt toûjours dans une niche, pour garder que qui que ce ſoit ne marche ſur ce ſacré veſtige, lorſque les Pelerins Turcs y vont faire leurs prieres. Les Religieux de ſaint François ont la liberté d'y aller tous les jours, & d'y accompagner les Pelerins. La veille de l'Aſcenſion, le Gardien de Jeruſalem, avec tous ſes Religieux & ceux de Bethléem, & tous les Chrétiens de la Contrée, y vont faire leurs dévotions, & y paſſent la nuit en prieres, & faiſant des Proceſſions ſur la Montagne. On y dit auſſi la Meſſe ſur un Autel portatif, qu'on poſe au-deſſus du ſacré veſtige. Les Turcs, qui y vont faire leurs prieres, croyent, auſſi-bien que nous, que ce veſtige eſt de Jeſus-Chriſt, qui l'imprima, diſent-ils, s'enfuyant dans le Ciel, lorſque les Juifs s'en voulurent ſaiſir, pour le faire mourir, conformément à la fauſſe Doctrine que leur Prophete leur a laiſſée. Ils ont proclamé ce lieu Moſquée, de peur que les libertins de leur

Secte ne le détruiſiſſent, pour la haine qu'ils portent aux Chrétiens. Près la clôture de ce lieu, eſt une Moſquée, accompagnée d'une belle maiſon, qui ſert de Couvent à quelques Dervis ou Santons, qui y vivent religieuſement ſelon leur Loy. Mahomet, Baſſa de Jeruſalem, avoit fait bâtir ce lieu, dans le deſſein de s'y retirer, pour y paſſer le reſte de ſes jours en Dervis; mais ſon deſſein fut prévenu de la mort, ayant eu la tête tranchée. Ce lieu ſert maintenant de Cimetiere aux Turcs de Jeruſalem, qui meurent en réputation de ſainteté. Un peu plus bas, eſt une grotte, où ſainte Pelagie fit penitence, & où elle fut inhumée. Les Turcs ont ce lieu en telle veneration, que ſi un Chrétien y entroit, il ſeroit contraint de ſe faire Turc, ou de ſouffrir la mort & le feu.

Le Mont des Olives.

Le Mont des Olives, qui eſt au deſſus de ce Mont Olivet, eſt un petit lieu fort étroit, où il y a quelques oliviers, fermez d'une méchante muraille. C'eſt le lieu où nôtre Sauveur fut pris & livré aux Juifs par Judas. On y voit trois groſſes roches, où s'étoient mis les Apôtres Pierre, Jean & Jacques, pour dormir pendant que nôtre Sei-

gneur étoit en prieres. Un peu plus avant, eſt le Jardin de Getſemani.

La maiſon d'Anne, Grand Prêtre, où nôtre Seigneur fut conduit, après qu'il fut apprehendé, eſt auſſi ſur le Mont de Sion. Il y a une Egliſe bâtie en cet endroit, ſur les fondemens de la ſalle où nôtre Seigneur fut interrogé. Les Armeniens en ſont en poſſeſſion, & d'un petit Monaſtere, où il y a quelques Religieuſes Hoſpitalieres, qui retirent les pauvres Pelerins, qui viennent d'Armenie. Cette Egliſe eſt ſous l'invocation des ſaints Anges. Le Palais de Caiphe, où nôtre Seigneur fut mené de celui d'Anne, eſt encore ſur ce Mont. C'étoit le lieu où s'aſſembloient les Princes des Prêtres & les Docteurs; pour juger de ce qui concernoit la Loy. De la ſalle où étoit l'Aſſemblée pour interroger nôtre Seigneur, & où il reçut tant de mépris & d'opprobres, Sainte Helene en fit faire une Egliſe, ſous l'invocation de Saint Sauveur, qui eſt encore entiere. Sous l'Autel, eſt la pierre dont l'entré du Sepulchre de nôtre Seigneur fut bouchée. Cette pierre fut priſe aux Religieux de ſaint François par les Armeniens, lorſque ces Religieux furent

La maiſon d'Anne le Grand Prêtre.

Le Palais de Caiphe.

tous menez priſonniers à Damas, il y a 80. ans.

Palais de Pilate. Le Palais de Pilate, ſitué au plus bas lieu de Jeruſalem, tenant au Parvis du Temple de Salomon, eſt le lieu où nôtre Seigneur a été conduit de la maiſon de Caiphe. Pour monter dans ce Palais, il faut monter onze marches de pavé, qui ſont à la place de l'eſcalier Saint, compoſé de vingt-huit marches, que j'ai vû à Rome à S. Jean de Latran.

Le Pretoire. Le Prétoire, où nôtre Seigneur fut jugé à mort par Pilate, étoit une ſalle de douze pas de longueur. Il ſert maintenant de cuiſine au Balla.

A trente pas de la porte de ce Palais, eſt une Arcade, qui ſoutient une galerie, où il y a deux grandes fenêtres, qui regardent ſur la ruë. Ce fut par-là que Pilate fit voir nôtre Seigneur aux Juifs, étant couronné d'épines, & vêtu de pourpre. Et ce fut là que le Peuple cria : *Tolle*, *Tolle*, *Crucifige*. En memoire de quoi, les Chrétiens ont gravé ſur deux grandes pierres, qui ſont au-deſſous de ces fenêtres, ces mêmes paroles : *Tolle*, *Tolle*, *Crucifige*, dont il ne ſe voit plus que *Tol*, *Tol*, le reſte ayant été rayé

par les ennemis des Chrétiens. Les Pelerins & les Religieux ont l'entrée libre de ce lieu, en donnant quelque chose à celui qui le garde.

Près la maison de Pilate, se voit l'endroit où nôtre Seigneur a été flagellé & couronné d'épines. On en avoit fait une Chapelle; mais depuis 1623. le Bassa de Jerusalem en a fait une écurie.

Le Mont de Calvaire. Le Mont de Calvaire, où nôtre Seigneur a porté sa Croix depuis la maison de Pilate, étoit à 150. pas hors de Jerusalem. Il n'a pas plus de vingt pieds de hauteur. Il fut enclos dans la Ville l'an 137. de Jesus-Christ, lorsqu'elle fut rétablie par l'Empereur Adrian; & depuis, Sainte Helene, après avoir trouvé le précieux trésor de la Croix, y fit faire une Eglise des plus magnifiques du monde, comme elle paroît encore, laquelle renferme le Mont de Calvaire, le saint Sepulchre & le lieu où se trouva la Croix du Sauveur. Tout le haut du Calvaire est divisé en deux Chapelles; sçavoir celle où nôtre Seigneur fut élevé, qui est aux Grecs; & celle du lieu où il fut attaché à la Croix, est possedée par les Religieux de saint François, qui y en-

300. ans après la mort de N. S.

tretiennent ordinairement ſoixante lampes ardentes, la plûpart d'argent. Ces Chapelles ſont enrichies de toute ſorte de marbre & de porphyre, & de Moſaique à fond d'or, qui repreſentent au naturel les portraits des Prophetes tenant chacun un Livre, où ſont écrites en Grec & en Latin les Propheties que nôtre Seigneur a accomplies ſur ce Mont pour nôtre ſalut. Ces Religieux y diſent tous les jours la Meſſe en leur Chapelle, & après les Complies, ils y font la Proceſſion. Tous les Vendredis, on y dit la Meſſe de la Paſſion, avec la Collecte pour le Roy de France, cette Meſſe lui étant appliquée, comme Fondateur en partie & Protecteur des lieux Saints. Cette Egliſe du ſaint Sepulchre eſt de 36. toiſes de longueur ſur 18. de largeur; ſa voûte de 8. toiſes, & les deux dômes 4. toiſes plus hauts que la voûte. Celui qui s'éleve au-deſſus de la Nef & du ſaint Sepulchre, a 4. toiſes de diametre, comme celui du Chœur. Elle repreſente la forme d'une Croix, dont la Nef eſt couverte d'un dôme, qui ne reçoit ſa lumiere, comme le Pantheon à Rome, que par le trou du deſſus. Il eſt ſoutenu de trois rangées de

colomnes les unes sur les autres, qui regnent tout à l'entour, en faisant dans le milieu une galerie, d'où l'on voit dans le fond de ce dôme de tres-belles peintures à la Mosaique, qui representent les Apôtres, Sainte Helene & l'Empereur Constantin. Ce Sepulchre est au milieu de la Nef. D'abord que l'on y entre, on voit la pierre de l'onction, sur laquelle nôtre Seigneur fut oingt par Joseph d'Arimathie, lorsqu'il fut descendu de la Croix. Cette pierre a été couverte d'une table de marbre, par l'ordre de Sainte Helene. Elle est un peu élevée de terre. Il y a huit lampes d'argent au dessus. Elle appartient aux Religieux de S. François, qui dressent un Autel dessus le jour du Saint Sacrement, & y celebrent la Messe solemnellement après la Procession, où tous les Schismatiques assistent, aussi-bien que plusieurs Turcs, qui en admirent les ceremonies.

On voit ensuite le saint Sepulchre, où nôtre Seigneur fut inhumé. C'est comme un petit cabinet, taillé à pointe de marteau dans le roc. Tout le dedans, & la table qui couvre ce Sepulchre, sont revêtus de marbre blanc; sur laquelle table, les seuls Religieux

Le saint Sepulchre.

Latins diſent la Meſſe, à la clarté de 45. groſſes lampes d'argent, qui y brûlent ſans ceſſe. Toutes les Nations Schiſmatiques ont la liberté d'y aller faire leurs prieres. Outre ces 45. lampes, il y en a encore pluſieurs autres, entre leſquelles, trois toûjours ardentes, ſe font remarquer à la porte du ſaint Sepulchre, qui ſont d'une groſſeur ſi prodigieuſe, que deux hommes n'en pourroient pas embraſſer une. Celle du milieu a été donnée par le Roy d'Eſpagne, & les deux autres, par l'Empereur & le Roy de France. L'on voit à ſix pas de là, à la porte du Chœur, un chandelier de cuivre d'une prodigieuſe grandeur, qui repréſente la forme d'une couronne, qui fut donné par un Duc de Moſcovie, & mis en ce lieu, ne pouvant entrer au ſaint Sepulchre; ſur lequel les Grecs, à qui il appartient, font brûler 64. cierges pendant leurs plus grandes ceremonies. Ce Chœur eſt aux Grecs. C'eſt pourquoi il n'y a point de ſieges; car ils ne s'en ſervent point dans leurs ceremonies. Il eſt environné de pluſieurs Chapelles, qui appartiennent à autant de differens Chrétiens, qui y ont auſſi un petit logement, où ils envoyent

voyent de leur Couvent, qu'ils ont en la Ville, quelques Religieux, pour y demeurer un mois ou deux, & y relever les autres, après y avoir fait le Service, & les ceremonies de leur Religion particuliere. C'eſt pourquoi on voit à la porte de cette grande Egliſe trois fenêtres, dont la plus grande ſert à paſſer les vivres qu'on apporte à ceux qui demeurent dans cette Egliſe, qui y ſont de neuf différentes Religions, quoique tous Chrétiens; ſçavoir, les Peres Cordeliers, Chrétiens Latins, qui ſont preſque tous Italiens, leur Gardien Eſpagnol; les Grecs, qui ont leur Patriarche; les Armeniens, leur Archevêque; les Georgiens, qui reconnoiſſent le Patriarche des Grecs; les Neſtoriens, qui officient en Langue Chaldaïque, un Archevêque; les Abyſſins Ethiopiens, un Archevêque, qui eſt auſſi celui des Cophtes, qui officient en même Langue; les Syriens ou Jacobites, un Evêque en Jeruſalem, & officient en Langue Grecque; les Cophtes, le Patriarche d'Alexandrie; & officient en leur Langue; les Maronites, qui ſont Catholiques, & ont leur Patriarche particulier: Tous leſquels ont leur Chapelle dans cette

Egliſe, ornée d'une ſi grande quantité de lampes, comme par toute l'Egliſe, qu'on en peut compter plus de deux mille, qu'ils allument pendant qu'ils y font le ſervice.

Les Chapelles qui ſont dans cette Egliſe, ſont celles de l'Apparition, où l'on voit d'abord deux pierres rondes, encloſes dans le pavé. L'une marque le lieu, où nôtre Seigneur apparut, après ſa Reſurrection, à la Magdelene, en forme de Jardinier, qui eſt ornée de trois groſſes lampes d'argent. Cette Chapelle de l'Apparition appartient aux Religieux Latins. C'eſt où nôtre Seigneur apparut à la Sainte Vierge, après ſa Reſurrection. Cette Chapelle eſt enrichie de quantité de preſens de Rois & de Princes Chrétiens. Il y a trois Autels. Celui du milieu eſt dédié à la Vierge; celui de la gauche, à la Sainte Croix, parce qu'en ce lieu, elle fut éprouvée en préſence de ſainte Helene, ſur un corps mort, qui reſſuſcita en même tems; mais auparavant, pour être reconnuë entre celles des deux Larrons, pour la veritable, on y appor a une femme moribonde, qui par l'a touchement de la Croix du Sauveur, fut au même

moment guérie ; ce qui n'étoit pas arrivé par l'application des deux autres. C'eſt ce que rapporte Nicephore. On conſerve dans cette Chapelle une partie de la colomne de la flagellation de nôtre Seigneur, qui eſt de la hauteur de deux pieds : Et le troiſiéme Autel, qui eſt à la droite, à la mémoire de la flagellation.

Les Religieux Latins ont leur logement dans cette Egliſe du ſaint Sepulchre, derriere la Chapelle de l'Apparition, où il y a une montée, pour aller à la gallerie du dôme de la Nef, dans laquelle les Pelerins & les Religieux ont leur demeure ; laquelle leur appartenoit toute entiere, avant que les Armeniens en euſſent acheté l'autre partie à force d'argent, comme ont fait tous les autres Chrétiens des Chapelles, & leur logement dans cette Egliſe, qui étoit auparavant cela occupée ſeulement par des Religieux Latins, c'eſt-à-dire, Catholiques, Apoſtoliques & Romains. De la Nef, on paſſe à la petite Chapelle de la Priſon, en laquelle nôtre Seigneur demeura, pendant qu'on faiſoit un trou ſur le Mont Calvaire, pour y planter ſa Croix. Ce lieu eſt aux Grecs, où ils

entretiennent des lampes allumées. On voit auſſi la Chapelle du Titre de la Sainte Croix, qui eſt aux Abyſſins, parce qu'il y a été long-tems conſervé ; & de là tranſporté à Rome, où il eſt à preſent. Puis la Chapelle de la Diviſion, qui eſt aux Armeniens, où les habits de nôtre Seigneur furent joüez & diviſez parmi les Soldats, qui le conduiſirent au ſupplice. L'on y voit encore l'Egliſe des Armeniens, où l'on monte par 37. degrez. Cette Egliſe eſt en partie pratiquée dans le mur de la grande Egliſe ; ce qui fait qu'elle eſt obſcure, ſi ce n'eſt lorſqu'on a allumé les 170. lampes, qui brûlent devant ces deux Chapelles & dans le Chœur, pendant qu'ils y celebrent le Service Divin. Un peu plus avant, eſt la Chapelle des Syriens ou Jacobites, dont l'entrée eſt derriere le ſaint Sepulchre, où, pendant qu'ils font le Service, ils allument 35. lampes, qui ſont de cuivre. L'on voit dans une grande Chapelle, au fond de la leur, les ſepulchres de Nicodeme & de Joſeph d'Arimathie, taillez dans le roc. Cette Chapelle eſt occupée par les Neſtoriens Syriens, & il n'y a ordinairement qu'un Neſtorien, qui eſt de la haute Sy-

rie, qui y entretient quelques lampes ardentes. Celle des Cophtes, qui a auſſi beaucoup de lampes, eſt enſuite aſſez proche du ſaint Sepulchre, qui tient le milieu de la Nef. A la main droite de la Chapelle du ſaint Sepulchre, l'on voit une fenêtre & une chaiſe, où ſainte Helene étoit aſſiſe, lorſqu'elle regardoit chercher la vraie Croix, qui fut trouvée avec les cloux, la couronne d'épines, le titre de la Croix & le fer de la lance. Dans un lieu plus bas, il y a deux Autels. Celui de la gauche appartient aux Latins. C'eſt l'endroit où la Croix de nôtre Seigneur fut trouvée. Ils y entretiennent 12. lampes d'argent, & les Grecs 13. devant l'Autel, où l'on voit la fente qui ſe fit au rocher, lorſque nôtre Seigneur rendit l'eſprit.

La Chapelle de l'Impropere.

Après avoir remonté quelques dégrez, on trouve une Chapelle, qu'on appelle de l'Impropere, qui eſt aux Abyſſins, éclairée de quelques lampes. On y voit une colomne de deux pieds, qui ſervit de ſiege à nôtre Seigneur, pendant que les ſoldats, qui le gardoient au Prétoire de Pilate, le couronnerent d'épines, & lui dirent par dériſion : *Ave Rex Judæorum.* L'on

voit auſſi près de là une autre Chapelle, appartenant aux Grecs, où eſt le trou de la Croix de nôtre Seigneur. Cette Chapelle eſt éclairée de 52. lampes. Et dans une autre attenant, eſt le lieu où nôtre Seigneur fut étendu & cloué ſur la Croix. On y a élevé deux Autels, éclairez de 18. lampes d'argent, entretenües par les Peres Cordeliers, qui y diſent ſouvent la Meſſe, comme les Grecs ſur l'autre. Puis on deſcend dans la Chapelle de Nôtre-Dame de Pitié, où la Sainte Vierge reçut ſon Fils, lorſqu'on l'eut deſcendu de la Croix. On y voit les ſepultures de Godefroi de Boüillon & de Baudoüin, ſon frere, Rois de Jeruſalem. Le Tombeau du Grand-Prêtre Melchiſedech eſt dans la même Chapelle, où les Georgiens entretiennent une lampe.

On dit qu'on a trouvé à ce Mont de Calvaire le crâne d'Adam, qui lui a fait donner le nom de Golgotha, qui ſignifie en Langue Hebraique, Mont de Crâne.

Golgotha.

Au reſte les richeſſes, qui ſe voyent dans cette Egliſe, ſont d'un prix ineſtimable. La plûpart ſont des magnificences des Rois Chrétiens. Lorſque les Pelerins, ou les Religieux veulent en-

trer dans cette Egliſe, le Superieur de leur Nation va avertir les Turcs, qui en gardent la clef, leſquels viennent ouvrir la porte à trois heures après midi; & alors tous les Chrétiens, tant Catholiques, que Schiſmatiques, de Jeruſalem & des lieux circonvoiſins, épient l'occaſion, pour y entrer. Ils payent ſeulement chacun un Medin, qui ſont ſix liards de France. Et ſi l'on ouvroit la porte cent fois l'an, ils y entreroient autant de fois, au moins un de chaque famille, pour paſſer cette nuit en prieres. Ceux qui y ont été, diſent qu'il eſt difficile d'exprimer les conſolations qu'on y reçoit, lorſqu'on y entre. Les Turcs tiennent la porte ouverte depuis trois ou quatre heures après midi, juſqu'à cinq, & la viennent ouvrir le lendemain matin, depuis huit heures, juſqu'à neuf; après quoi, ils font ſortir le monde avec emportement: De ſorte qu'un pauvre Pelerin, qui vient quelquefois de 1500. lieües, n'a que cette nuit pour ſatisfaire à ſa dévotion; ce qui lui laiſſe un deſir plus ardent d'y rentrer. Lorſque cette porte eſt ouverte, les Superieurs ont la liberté de changer les Religieux de leur Juriſdiction,

& d'en mettre d'autres en leur place. Pendant les deux ou trois mois qu'ils ſont enfermez dans ce lieu, ils ſont dans de continuels exercices de dévotion, & auſſi-bien la nuit que le jour.

Hors l'Egliſe du ſaint Sepulchre, ſur une partie du Mont de Calvaire, eſt une petite Chapelle, que les Religieux Abyſſins occupent, qui ſont de la Ville d'Amara, Capitale de l'Empire du Prêtre-Jean.

Sur le même Mont l'on conſerve dans une autre Chapelle la pierre ou l'Autel, ſur lequel Melchiſedech offrit un Sacrifice de pain & de vin à Dieu, en action de graces de la victoire d'Abraham ſur les quatre Rois.

Piſcine Probatique.

Hors la clôture du Parvis du Temple de Salomon, ſe voit la Piſcine Probatique. Elle eſt à preſent ſans eau, parce que l'eau du Parvis du Temple va ſe dégorger dans la Vallée de Joſaphat; ſi-bien que le réſervoir eſt rempli de ſaletez & de gravois.

Maiſon de S. Joachim & de Sainte Anne.

A cent pas de là eſt la maiſon de ſaint Joachim & de ſainte Anne; en laquelle fut conçûë la Sainte Vierge. La chambre ſe voit encore au deſſous du Chœur d'une Egliſe, que les Chré-

tiens y ont fait bâtir, avec un Monaſtere, où étoient des Religieuſes, lequel eſt encore en ſon entier. Il y a un petit Autel en cette chambre, ſur lequel les Religieux de ſaint François diſent la Meſſe, & font l'Office Divin. C'eſt en cette maiſon où nôtre Seigneur ſe retiroit avec la Sainte Vierge & ſaint Joſeph, lorſqu'ils venoient de Nazareth en Jeruſalem, pour ſanctifier les Fêtes commandées par la Loy. Toute l'Egliſe & le Monaſtere ſont préſentement occupez par les Turcs, où demeure un Chaiq, qui y entretient quelques lampes, & ſervent de Moſquée. Neanmoins, moyennant quelque liberalité que les Religieux font au Santon, ils ont la liberté de celebrer la Meſſe dans cette chambre, qui n'eſt pas à la verité de la Moſquée.

On fait voir la priſon de S. Pierre, qui eſt dans une Tour. Ce Saint, étant à Jeruſalem, ſe retiroit en la maiſon de Saint Marc, laquelle eſt encore à preſent une Egliſe, qui eſt occupée par les Neſtoriens Syriens. On voit auſſi une belle Egliſe, bâtie à la place de la maiſon de Zebedée, pere de ſaint Jean & de ſaint Jacques, dont les Georgiens ſont en poſſeſſion. L'E-

gliſe de ſaint Jacques le Mineur, où il ſouffrit le martyre, eſt poſſedée par les Armeniens, leſquels y ont joint un Couvent, où il y a douze Religieux. Le Vicaire Patriarchal, & un de leurs Evêques y font leur demeure. Les Religieux de ſaint François ne laiſſent pas de faire le Service le jour de la Fête de ce Saint chez eux, quoiqu'ils ſoient de différente créance, & que ces Schiſmatiques ayent de l'averſion pour eux. Mais malgré toute leur jalouſie ſecrete, ils ſont les plus conſidérez des Mahometans, & entre tous les Ordres de l'Egliſe de Jeruſalem, ils ſe peuvent glorifier d'avoir un dépôt & l'entrée dans la plus grande partie de ces ſaints lieux, pour y faire l'Office, & y entretenir la pieté des Pelerins. Ils ſont ordinairement quarante Religieux dans leur Couvent, où le ſervice ſe fait tres-bien, avec muſique & orgue; ce qui attire l'admiration de bien des gens, & même de pluſieurs Turcs, qui y vont ſouvent.

Près de ce Couvent, eſt un Monaſtere de douze ou quinze Religieuſes Grecques, qui ſont des femmes avancées en âge, leſquelles ont fait vœu de continence. Elles ſont ſous la Juriſdi-

ction du Patriarche des Grecs de Jeruſalem. Leur exercice eſt de prier Dieu & d'aſſiſter à la Meſſe ; mais elles n'ont point d'Office. Elles blanchiſſent le linge de toutes les Egliſes des Grecs, tant de celles de Jeruſalem, que de Bethléem, & de ſaint Sabas.

Pour ce qui eſt de l'Hôpital de ſaint Jean, qui étoit près du ſaint Sepulchre, qui étoit la demeure des Chevaliers de Malthe, Il eſt tellement en ruine, qu'on n'en remarque preſque plus rien. Hôpital de S. Jean.

Les lieux qui ſont hors de Jeruſalem, les plus remarquables, ſont la maiſon de la Sainte Vierge, où elle ſe retira après la mort de Jeſus-Chriſt, ſon Fils, qui eſt ſur le plus haut du Mont de Sion ; & c'eſt le lieu de ſon trépas. Il ne reſte plus de cette maiſon que des ruines, que les Pelerins vont viſiter avec dévotion. Maiſon de la ſainte Vierge.

Aſſez près de là, eſt le Cimetiere, où ſont enterrez les Recollets & les Chrétiens Catholiques, même les Grecs. Cimetiere des Catholiques & des Grecs.

On remarque enſuite la Vallée de Joſaphat, qui eſt entre Jeruſalem & le Mont des Olives, partagée par le Torrent de Cedron, contenant environ La Vallée de Joſaphat.

une lieüe de longueur ſur 4. à 500. pas de largeur. Les Juifs donnent tous les jours un Sequin au Grand Turc, pour avoir la permiſſion d'y être enterrez, outre ce qu'ils payent, pour y avoir un lieu, qu'ils choiſiſſent pour leur ſepulture. On y voit le ſepulchre de la Sainte Vierege, qui eſt au plus haut de la Vallée, taillé dans le roc, & au deſſus une table de marbre de la même longueur du ſepulchre, de deux pieds de largeur, qui ſert d'Autel, ſur lequel brûlent 24. lampes de toutes les Nations Chrétiennes de Jeruſalem; & il n'y a que les Religieux de ſaint François qui y puiſſent dire la Meſſe, & les Prêtres Catholiques. Sainte Helene a fait environner ce ſaint monument d'une belle Egliſe, dans laquelle ſont des Chapelles, où ont été inhumez ſaint Joachim, ſainte Anne & ſaint Joſeph, comme nous avons dit. L'on y dit tous les jours la Meſſe. Le jour de l'Aſſomption, il s'y fait de grandes ceremonies par les Religieux de ſaint François, qui y paſſent toute la nuit à chanter des Hymnes & des Cantiques. Les Turcs y vont faire leurs prieres, ayant une dévotion particuliere pour la Sainte Vierge. Ils y ont un

Le Sepulchre de la Sainte Vierge.

Santon, qui eſt comme le Curé d'une Paroiſſe, & qui en garde une clef, pour y introduire les Pelerins Turcs, lorſqu'ils vont viſiter ce ſacré monument, pour lequel ils ont une grande veneration. Ce Santon fait payer aux Pelerins, qui y vont faire leurs dévotions, un Medin; & outre cela, le Couvent de Jeruſalem lui paye encore la valeur de trente écus. Ce lieu n'eſt pas cenſé être une Moſquée.

Dans cette Vallée, eſt auſſi la ſepulture du Prophete Zacharie, fils de Barachie, que les Juifs viſitent avec grand concours de Peuple. Un peu à côté de ce tombeau, ſe voit la grotte, où ſaint Jacques le Mineur ſe cacha, lorſqu'on prit nôtre Seigneur, juſqu'au jour de ſa Reſurrection. On voit auſſi deux belles ſepultures, taillées dans le rocher; l'une de Joſaphat, & l'autre d'Abſalon, qui ſont remarquables par une haute pyramide au-deſſus.

Dans le plus bas de cette Vallée, eſt le Puits de Jeremie, où ce ſaint Prophete, par inſpiration divine cacha le feu du *Sancta Sanctorum*, lorſqu'on emmena le Peuple d'Iſraël captif en Babylone, qui y reſta 72. ans; après

leſquels, étant retournez à Jeruſalem, Nehemias, Grand Prêtre, alla chercher ce feu dans ce Puits, d'où il retira une eau bourbeuſe, qu'il porta ſur l'Autel, laquelle s'enflamma, & conſuma l'holocauſte qui y étoit. En certaines années, l'eau de ce Puits ſort un mois entier de ſon embouchure avec grande abondance; ce qui marque une bonne année dans la Terre de Promiſſion, & ce qui cauſe de grandes réjoüiſſances autour de ce Puits, pendant tout ce tems, entre les Turcs, qui y font des prieres. On voit encore dans cette Vallée le lieu, où le Prophete Iſaïe fut ſcié en deux, par le commandement de Manaſſés; la Fontaine Siloë, où nôtre Seigneur envoya laver l'Aveugle né. On y voit encore le lieu, où ſaint Eſtienne fut lapidé, à deux cent pas de Jeruſalem.

A mille pas de Jeruſalem, hors la porte d'Ephraim, dans un lieu ſouterrain, taillé dans le roc, ſont les Tombeaux des Rois de Juda, contenus en 48. cabinets, qui eſt un ouvrage des plus beaux qui ſe voyent.

Entre ces ſepulchres & Jeruſalem, vers la porte de Damas, ſe voit une grande grotte, où le Prophete Jere-

mie fit ſes Lamentations. Les Turcs ont ce lieu en particuliere veneration, & ils y ont fait une Moſquée, auprès de laquelle eſt un Hermitage, où ſont quelques Religieux Turcs, qui vivent dans l'étroite obſervance de la Loy de Mahomet. A un quart de lieüe de Jeruſalem, ſur le plus haut du Mont Gion, ſe voit le reſte d'un bel édifice, où Salomon fut ſacré Roy par Sadoc. Joignant ce lieu, eſt le Champ des Foulons, qui ſert de Cimetiere aux Turcs de Jeruſalem. Il y a quantité de ſepulchres. Les Jeudis matin les Mahometans y vont prier Dieu pour les morts; & les femmes l'après dîné.

A demie lieüe de là, eſt un petit boccage, auprès duquel eſt un Couvent de Religieux Georgiens, qui eſt à préſent ſous la poſſeſſion des Grecs, où il y a douze ou quinze de ces Religieux Schiſmatiques. Ce lieu eſt appellé Sainte Croix. Tous les Chrétiens Orientaux diſent que le bois de la Croix de nôtre Seigneur a été pris en ce lieu. Sous l'Autel de l'Egliſe, ſe voit le tronc, où le bois fut coupé. Ce lieu eſt en grande veneration parmi les Chrétiens.

Bethanie. Bethanie, petite Ville de la Tribu de Benjamin, diſtante d'une petite lieüe de Jeruſalem, appartenante à ſainte Marthe, ſœur de la Magdelene, n'eſt plus maintenant qu'un deſert, dans les ruines duquel demeurent quelques Mores. On y voit d'aſſez beaux reſtes d'une Egliſe, où étoit la maiſon de Simon le Lepreux, où nôtre Seigneur mangea, lorſque la Madelene vint laver ſes pieds de ſes larmes. Soixante pas au-deſſus de la maiſon du Lazare, eſt le lieu de ſon ſepulchre, où nôtre Seigneur le reſſuſcita. C'eſt un caveau, où l'on voit une pierre d'une palme d'épaiſſeur, qui fermoit ce ſepulchre. Les Religieux de ſaint François vont ſouvent dire la Meſſe ſur cette pierre, qui leur ſert d'Autel, laquelle eſt élevée. Les Pelerins Mahometans vont auſſi viſiter ce lieu; car ils croyent le miracle. Dans les maiſons de ſainte Marthe & de la Magdelene, on avoit bâti des Monaſteres; mais il n'en reſte que des ruines.

Bethphagé. Bethphagé, Bourgade de la Tribu de Benjamin, à côté du Mont Olivet, diſtante d'une lieüe de Jeruſalem, étoit autrefois conſidérable; mais il n'en paroît plus que du gravois. Ce fut de ce

ce lieu que le Fils de Dieu partit, pour aller faire ſon entrée en Jeruſalem. En memoire de quoi, il ſe fait tous les ans, le jour des Rameaux, une Proceſſion tres-celebre par les Religieux de ſaint François, qui ſont accompagnez d'une multitude d'hommes, de femmes & d'enfans, Religieux & Religieuſes de toutes Sectes des Chrétiens de la Terre, qui ſe rendent à Jeruſalem, pour y ſolemniſer la Pâque, leſquels quoique Schiſmatiques, aſſiſtent neanmoins à cette ceremonie avec une dévotion & un reſpect admirables, jettant à la foule leurs vêtemens & des fleurs à terre, ainſi que les Catholiques, afin que l'Aſne, que le Gardien monte, paſſe pardeſſus. Cette ceremonie ſe fait avec un grand épanchement de larmes, cauſé par un excès de joye de voir cette admirable entrée faite à même jour, au même lieu, & en la même ceremonie que le Fils de Dieu la fit. En ce tems-là, il y a des Pelerins d'Ethiopie, d'Egypte, de la Grece, d'Armenie, de la Chaldée, de l'Europe, & de tous les Cantons de la Terre; même tous les principaux Turcs de Jeruſalem, & toute la populace. Les Juifs en ſont auſſi ſpectateurs, &.

une multitude de Peuple ſi grande, principalement depuis le Torrent de Cedron, juſqu'à l'Egliſe, qu'il faut que le Baſſa envoye exprès des Janiſſaires, pour faire ranger le Peuple, afin que les Religieux puiſſent paſſer avec ordre, & de peur qu'il ne s'y commetre du déſordre. Chacun étant rentrée dans l'Egliſe, il ſe fait une Prédication en Arabe, afin que toutes ces Nations entendent le ſujet de cette ſolemnité, & en puiſſent connoître & loüer Dieu.

Jericho. Jericho étoit une Ville Royale de la Tribu de Benjamin, à ſix lieües de Jeruſalem. Les Chrétiens en firent un Evêché. Ce n'eſt plus qu'un Village, où il a environ cent ménages de Mores. L'Egliſe Cathedrale étoit bâtie où étoit la maiſon de Zachée, qui reçut nôtre Seigneur. A trois quarts de lieue de cette Ville, eſt un Village, nommé Galgal. Ce fut en ce lieu que les Enfans d'Iſraël commencerent à manger des fruits de la Terre Promiſe, & que la manne, qui les avoit nourris au deſert, ceſſa de tomber. En ce même lieu, Joſué fit circoncire tous les Juifs, qui étoient nez, pendant qu'ils étoient dans les deſerts; & ce fut l'endroit

où s'eſt fait la Circonciſion la premiere fois dans la Terre de Promiſſion.

A ſix lieües de Jeruſalem, eſt la Montagne où nôtre Seigneur ſe retira, pour y faire ſon jeûne de 40. jours & 40. nuits. Cette Montagne eſt nommée de la Quarantaine. Il y a pour une heure de chemin, aſſez difficile à monter. Il s'y trouve deux grottes naturelles dans le roc. On l'appelle auſſi le Mont du Diable, parce que ce fut ſur cette Montagne que le Diable tenta Jeſus-Chriſt, & lui montra tous les Royaumes de la Terre de Promiſſion, qui ſe voyent de ſon ſommet; ſçavoir, celui de Syrie, de Galilée, de Samarie, de Judée, d'Arabie, de la Terre de Hus, de Moab & d'autres Provinces. Il y avoit auſſi ſur cette Montagne une Egliſe batie par ſainte Helene, dont on ne voit que des reſtes. On y va dire la Meſſe le Mardi de Pâques ſeulement.

Le Mont de la Quarantaine.

A une lieüe de Jeruſalem, à l'Occident, eſt la Vallée de Therebinte, où David tua Goliath.

La Vallée de Therebinte.

On voit auſſi à deux lieües de là Anathot, Ville Sacerdotale de la Tribu de Levi. Elle eſt de la Tribu de Ben-

jamin. On y voit une Egliſe, où étoit la demeure du Prophete Jeremie, & où il nâquit. Ce n'eſt qu'un Village, habité de Mores.

A trois ou quatre lieuës de cette Ville, ſe voit le Puits de Jacob, où tout le beſtial de la Contrée vient boire. C'eſt là où commencent les Montagnes de Judée, du côté d'Occident, & contiennent une journée de chemin, allant juſqu'à Hebron. Voila tout ce qui ſe remarque de mémorable dans la Tribu de Benjamin.

La Tribu de Dan.

Jaffa ou Joppen.

Dans celle de Dan, ſe voit Jaffa ou Joppen, une des plus anciennes Villes du Monde, bâtie par Japhet, trioſiéme fils de Noë. Ce fut en ce lieu que le Patriarche Noë entra dans l'Arche avec ſa famille; & il y demeuroit auparavant le déluge. Il y fut même enſeveli. Ce fut auſſi où le Prophete Jonas s'embarqua, fuyant la face de Dieu, qui lui avoit commandé d'aller prêcher la penitence aux Ninivites; que les Juifs embarquerent dans une méchante barque ſans gouvernail, la Magdelene, Marthe, ſa ſœur, & le Lazare, leur frere; que ſaint Pierre, demeurant en la maiſon de Simon le Corroyeur, reſſuſcita Thabite. Ce fut

auſſi en ce même Port que Salomon fit décharger le bois de cedre du Mont Liban, qu'Hiram, Roy de Tyr, lui envoyoit, pour bâtir le Temple de Jeruſalem. Jaffa étoit une des onze Toparchies, où on adoroit anciennement l'Idole Aſtarten, ou Decreta, qui étoit mere de Semiramis. C'étoit un Evêché, dépendant de l'Archevêché de Ceſarée, lorſque les Chrétiens poſſedoient la Terre Sainte. Elle a été priſe & ſaccagée pluſieurs fois; brûlée par Judas Machabée, parce que les habitans avoient fait mourir deux cent Juifs; & priſe par ſaint Louis, quand il fut en Orient. Mais les Turcs l'ont repriſe depuis, & l'ont réduite en l'état qu'elle eſt aujourd'hui, ne renfermant plus que fort peu d'habitans, compoſez de Mores, de Juifs & de Grecs, qui profeſſent leur Religion particuliere.

A cinq ou ſix lieues de cette Ville, eſt celle de Geth, autrefois Ville Royale, & une des cinq Satrapies des Philiſtins, dont le Geant Goliath étoit originaire. Ce n'eſt plus qu'un Village, rempli de Mores, qui ſuivent leur Religion Mahometane. Il y a un Hermitage de Turcs, où un de leurs fa- Geth.

meux Dervis a été inhumé. C'eſt un Pelerinage fort fréquenté.

Accaron. La Ville d'Accaron, qui eſt encore de cette Tribu, & une des cinq Satrapies, étoit une des plus fortes de la Paleſtine. Les Philiſtins y garderent l'Arche d'Alliance quelque tems. Ce n'eſt plus qu'un Village preſentement.

Aſcalon. La Ville d'Aſcalon, qui eſt auſſi du nombre des cinq Satrapies des Philiſtins, & de cette Tribu, où l'Arche d'Alliance demeura auſſi quelque tems, eſt réduite à ſoixante familles de Mores, qui profeſſent le Mahometiſme.

Azotus. Azotus, à deux lieües d'Aſcalon, eſt pareillement du nombre des cinq Satrapies. Du tems des Chrétiens, c'étoit un Evêché. On y voit encore des démolitions de l'Egliſe Cathedrale.

La Tribu de Sion. Quoiqu'il ſe ſoit vû autrefois 47. Villes dans la Tribu de Simeon elle eſt pourtant aujourd'hui une des moins habitées, ne ſervant plus que de retraite aux Voleurs Arabes, à cauſe de la proximité des grands déſerts. On y

Gaza. voit Gaza, aſſez renommée, à cauſe de ſes Caravanes d'Egypte en Syrie.

Du tems des Philiſtins, c'étoit une des cinq Satrapies, & leur Metropolitaine, lorſque Samſon y fut mené captif, & qu'il détacha les portes de leur Ville, & qu'il ébranla tellement le Château, où étoient les Philiſtins, que les ruines en furent leur ſepulture. Il y avoit un Temple ſuperbe dans cette Ville, où l'on adoroit l'Idole de Dagon, qui étoit tenu pour un Dieu, qui rendoit des Oracles, les Démons faiſant par ſon organe des œuvres prodigieuſes. Cette Ville a été priſe, & poſſedée par diverſes Nations, qui l'ont ruinée de telle ſorte, qu'on n'y voit plus rien de ſon antiquité, non plus que de l'Egliſe Epiſcopale; car c'étoit un Evêché du tems des Chrétiens. Elle ne laiſſe pourtant pas d'être encore une des plus grandes & des plus peuplées de la Terre de Promiſſion; car outre que les Mahometans y ont ſept Moſquées, toutes revétuës de marbre, il y a auſſi deux Egliſes de Grecs & d'Armeniens, & une Synagogue de Juifs; tous leſquels y font librement l'exercice de leur Religion.

A cinq lieües de Gaza, il y a un Village habité de Mores. C'étoit la Ville de Siceleg, de cette Tribu. Achis,

Philiſtin, Roy des Geth, la donna à David, qui y ſéjourna trois ans. Elle a appartenu depuis aux Rois de Juda.

Berſabée. La Ville de Berſabée, de cette Tribu, eſt à quatre lieües de Siceleg. Elle commença à être bâtie du tems d'Abraham. Ce Patriarche y fit un Puits, que l'on voit encore à preſent, ſur lequel ce Patriarche & Abimelech, Roy des Philiſtins, jurerent alliance enſemble. On l'appelle encore à préſent le Puits de jurement. Ce n'eſt plus qu'un Village habité de Turcs.

Tribu de Juda La Tribu de Juda eſt recommandable entre toutes les autres, tant parce qu'elle eſt la plus vaſte & la plus peuplée, que pour les myſteres adorables qui s'y ſont accomplis; qu'elle a été la premiere habitée de toute la Terre, & que Dieu l'a choiſie pour être le lieu de la naiſſance de ſon Fils.

Champ d'Aceldama. Le Champ d'Aceldama eſt à cinq cent pas des murailles de Jeruſalem, qui fut acheté trente deniers, que Judas avoit reçus pour le payement du Sang précieux. Les Armeniens l'ont acheté depuis, pour y inhumer ceux de leur Secte, qui meurent à Jeruſalem. Quelques Juifs s'y ſont auſſi enterrer.

La

La Ville d'Emmaüs, de cette Tribu, à deux lieües & demie de Jeruſalem, avoit été érigée en Evêché du tems des Chrétiens; mais ce n'eſt plus qu'un Village habité de Mores, & où il n'y a aucun Chrétiens. On y voit les ruines d'un Château & d'une Chapelle au lieu où les deux Diſciples reconnurent nôtre Seigneur à la fraction du pain, où il diſparut auſſi-tôt. Les Religieux de ſaint François de Jeruſalem y vont le Lundi de Pâques y chanter l'Evangile; & lorſque le Prêtre prononce ces paroles: *Il prit le pain, & le benit*, il fait la benediction ſur le pain, qui ſe diſtribuë à tous les Aſſiſtans, qui le conſervent avec dévotion. Emmaüs.

A une lieüe de là, eſt une haute Montagne, où eſt la Ville de Silo, & où l'Arche d'Alliance a été gardée l'eſpace de 610. ans; & ce fut de ce lieu qu'elle fut enlevée par les Philiſtins. Ce fut en ce même lieu que les partages des douze Tribus d'Iſraël furent faits. Près de là, il y a une belle Moſquée, en laquelle ſont quelques Prêtres Turcs, qui ont la garde de ce lieu, & le ſoin d'entretenir des lampes, qui brûlent nuit & jour ſur le Tombeau du Prophete Samuel, qui eſt enfermé Silo.

dans cette Moſquée, pour lequel les Mahometans ont une dévotion particuliere.

Au bas de la Montagne, ſe voit l'endroit où Sennacherib perdit en une nuit cent quatre-vingt mille hommes par l'Ange exterminateur. Environ trois cent pas au delà, eſt le lieu de la naiſſance du Prophete Elie, où l'on a bâti un Couvent, que les Religieux Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile habitent ordinairement. Pas bien loin de là, eſt une tour & une voûte, que l'on ſçait par tradition être le reſte de la maiſon de Jacob, lorſque ſa femme Rachel mourut, en mettant Benjamin au monde, laquelle fut inhumée à ſept cent pas de cette maiſon, où commence le Champ, appellé Ephrata. On voit encore cette ſepulture élevée de terre, que Mahomet, Baſſa de Jeruſalem, a fait réparer il y a environ 45. ans. Des Turcs de Jeruſalem ont la dévotion de ſe faire inhumer en ce lieu, qui eſt déclaré Moſquée. Les Mahometans, qui vont viſiter Jeruſalem, Bethléem & Hebron, viſitent auſſi ce ſepulchre, & y font leurs prieres. Près de ce lieu, dans le chemin, eſt la Ciſterne de David, où trois ſol-

dats allerent querir de l'eau, lorſque les Philiſtins aſſiegoient Bethléem.

Dans cette Tribu, eſt la Ville de Bethléem. Elle eſt appellée Cité de David, parce qu'il y nâquit, & y fut élevé. L'Empereur Adrien, ennemi des Chrétiens, fit dreſſer une Idole d'Adonis au lieu où nôtre Seigneur avoit pris naiſſance, pour éteindre la dévotion que les Chrétiens avoient pour ce ſaint lieu. Cette Idole fut détruite par le commandement de ſainte Helene. Du tems de David, c'étoit une mediocre Ville, ſituée ſur une colline. Ce n'eſt plus qu'un Bourg à préſent d'environ 300. feux, où demeurent des Mores, & pluſieurs pauvres Chrétiens, qui gagnent leur vie à faire des Chapelets, des Croix, & autres ſignes de dévotion, & à les vendre aux Pelerins de Jeruſalem. Au pied de cette colline, il y a une grande Egliſe, avec ſon Monaſtere, qui paroît comme une Fortereſſe, à cauſe de ſa groſſe tour quarrée, & de quelques murailles d'épaiſſeur, où demeurent trois ſortes de Chrétiens, ſçavoir, des Cordeliers, des Grecs, & des Armeniens. Les premiers y ſont depuis long-tems, & ont donné de la place aux Arme- Bethléem.

niens ; car les Grecs n'y ſont que depuis trente ans. Le lieu de la naiſſance de nôtre Seigneur eſt une grotte de ſix toiſes de longueur ſur deux & demie de largeur, & quatre de hauteur. Du tems des Apôtres & des premiers Chrétiens, on avoit dreſſé comme une Egliſe ou Oratoire, qui étoit viſité par les Fideles avec grande dévotion ; mais ce que les premiers Diſciples avoient fait pour la décoration de cette Crêche, fut détruit l'an 137. par le commandement de l'Empereur Adrien, qui profana ce lieu, comme nous venons de dire, pour éteindre la dévotion des Chrétiens. Il fut pourtant rétabli 180. ans après par Sainte Helene, qui l'enrichit, & le décora de la maniere qu'il ſe voit à preſent, y faiſant bâtir une magnifique Egliſe, laquelle, par la Providence de Dieu, a été conſervée juſques aujourd'hui, & reverée de toutes les Nations de la Terre. Cette Egliſe, qui a été faite pour contenir la ſainte Crêche, a 70. pas de longueur, & 30. de largeur. Elle eſt au milieu de l'Egliſe, ornée & enrichie de beau marbre. On y deſcend quatorze degrez. On voit la place où la Sainte Vierge enfanta le Fils de Dieu,

Crêche de nôtre Seigneur.

où il y a un beau marbre, couronné d'un cercle d'argent, qui jette des rayons à la maniere d'un Soleil, & ces mots autour : *Hîc de Virgine Maria Jesus-Christus natus est* ; & un peu plus loin, l'effigie de la Vierge, tenant son petit Jesus, empreinte naturellement sur du marbre, & à côté, une Crêche de marbre, en la place de celle de bois, que j'ai vû à sainte Marie Majeure à Rome, où nôtre Seigneur fut mis après qu'il fut né. Les seuls Religieux de S. François y celebrent la Messe & y font tous les jours l'Office Divin. Ils y entretiennent trente-deux lampes d'argent, que les Princes Chrétiens y ont envoyées. La porte du portail de l'Eglise n'a que trois pieds de hauteur, pour empêcher que les Arabes, qui rodent toûjours ces quartiers à cheval, n'y entrent, pour être plus prompts à fuïr. Mais cela n'empêche pas que l'Eglise ne soit tres-belle, ayant sa Nef soutenuë de quatre rangs de onze colomnes de marbre, en faisant cinq parties de cette Nef, couvertes de plomb, & le dedans bien orné. Elle étoit toute pavée de marbre, que les Turcs ont arraché, pour en orner leur Mosquée. L'on voit dans

l'Egliſe, en l'une des Chapelles, la pierre, ſur laquelle nôtre Seigneur a été circoncis; & dans une autre, l'endroit où les trois Rois deſcendirent, pour faire leur adoration. Elle appartient aux Armeniens, & la tour aux Grecs, qui y font leur demeure, depuis, qu'au préjudice des Latins, qui poſſedoient cette Egliſe & le lieu de la Nativité, ils l'ont acheté des Turcs au plus offrant. Il y a ſous cette Egliſe une grande grotte, où ſont enſevelis pluſieurs des ſaints Innocens; & une autre, qui ſervoit de demeure à ſaint Jerôme, où il traduiſit la Bible: & à côté, eſt ſon Tombeau, proche ceux de ſainte Paule & de ſa fille, Nobles Romaines de la Maiſon des Grayes, Fondatrices de ce Couvent; & encore celui de ſaint Euſebe, Diſciple de ſaint Jerôme, qui a traduit la Bible d'Hebreu en Latin.

Il y a ordinairement neuf ou dix Religieux dans ce Couvent; mais depuis le Dimanche de l'Avent, juſqu'à l'Octave de l'Epiphanie, la plus grande partie de ceux de Jeruſalem s'y rendent, pour faire le Service plus ſolemnel. Ils ont été obligez de tout tems de nourrir & loger tous les Turcs, Mores

& Arabes, qui paſſent par Bethléem ; ce qui ſe fait des aumônes que les Chrétiens de l'Europe y envoyent. Il y a auſſi un Evêque Grec, & ſix Religieux de l'Ordre de ſaint Baſile, tous Schiſmatiques, qui logent, comme nous avons dit, dans la tour de l'Egliſe, où étoient les cloches. Les Armeniens ont fait bâtir un grand corps de logis, où ils ſont neanmoins peu de Religieux. Ils ont dans leur enclos le Cimetiere, où tous les Chrétiens, tant Religieux, que Seculiers, Catholiques & Schiſmatiques, ſont inhumez.

Grotte où la ſainte Vierge ſe retira, pour éviter la perſecution d'Herode.

Hors Bethléem, à deux cent pas, vers l'Orient, ſe voit une grotte ſous terre, où la Sainte Vierge s'alla cacher avec ſon Fils, pendant que ſaint Joſeph accommoda leur petit bagage, pour fuïr en Egypte, & éviter la tyrannie d'Herode. On avoit fait une Egliſe au deſſus, qui eſt détruite ; neanmoins il y a encore un Autel en cette grotte, où les Religieux de ſaint François vont quelquefois dire la Meſſe.

Paſtour.

A un quart de lieüe de Bethléem, eſt un endroit qu'on appelle Paſtour, où les Anges annoncerent aux Paſteurs

la naiſſance du Fils de Dieu. Il y avoit autrefois une Egliſe, dont il ne reſte plus qu'une voûte ſous-terre. On voit un Puits dans un Village pas bien loin de là, dont l'eau ſe hauſſe & ſe baiſſe de tems en tems. La Tradition du Païs porte, que la Sainte Vierge paſſant par-là, quelques habitans lui ayant refuſé de cette eau, elle s'éleva dans le puits, par un miracle, juſqu'au bord, où il lui fut facile d'en prendre.

On voit auſſi autour de cette Ville pluſieurs Fontaines, dont il eſt fait mention dans l'Ecriture, entre autres, celle de *Fons ſignatus*, qui ſort par trois endroits, dont les eaux ſont portées en Jeruſalem par un Acqueduc; les trois Piſcines de Salomon, en façon de grands réſervoirs, taillées dans le roc, qui communiquent leurs eaux l'une à l'autre, pour en être également pleines; & plus loin, dans un profond vallon, le Jardin du même Salomon, dit *Hortus concluſus*, à cauſe qu'il eſt entre deux Montagnes, qui lui ſervent comme de murailles.

Fons ſignatus.

Hortus concluſus.

Engaddi. On voit auſſi le Mont Engaddi, ſous lequel, dans une caverne, David coupa de la robe de Saül, ſans qu'il le vît.

A demie lieüe de là, eſt le Château de Bethulie, que les François ont tenu 40. ans, après avoir perdu Jeruſalem. Château de Bethulie.

Vers la Mer Morte, eſt le Monaſtere fondé par ſaint Sabas. Du tems de cet Abbé, il y avoit quatorze mille Moines, qui ſe retiroient dans des cavernes, qui ſe voyent autour de ce Monaſtere, à la pante d'une longue & roide Montagne, au pied de laquelle paſſe le Torrent de Cedron, qui vient de Jeruſalem. Ce Monaſtere eſt aujourd'hui habité par quelques Religieux Grecs de l'Ordre de Saint Baſile. Monaſtere de S. Sabas.

A quatre lieües de ce Monaſtere, on voit encore la Statuë de ſel de la femme de Loth, ſemblable à de l'alun. Quoiqu'on en rompe ſouvent, elle ne diminüe point; & la Divine Providence la conſerve, pour ſervir aux hommes à leur faire craindre ſa Juſtice Divine. Aſſez près de là, ſe voit auſſi la grotte, où Loth ſe retira avec ſes deux filles. Statuë de Sel.

Thecué, Ville bâtie par Roboam, en la Tribu de Judá, eſt à deux lieües de Bethléem. Le Prophete Amos y nâquit & y fut inhumé. On avoit Thecué.

bâti une Egliſe au lieu de ſa ſepulture, que les Turcs ont ruinée, & y ont bâti à la place une petite Moſquée, où ils font leurs ceremonies.

A trois lieües de là, eſt la Vallée de Sorec, qui eſt environnée des Montagnes de la Judée, dans leſquelles eſt la Fontaine où ſaint Philippe baptiſa l'Eunuque de Candace, Reine d'Ethiopie, qui jette un ruiſſeau, appellé dans l'Ecriture Sainte Botry; & à quelques lieües de là, & à trois de Jeruſalem, eſt le lieu, où ſaint Jean-Baptiſte ſe retira, pour faire penitence, à une lieüe de la maiſon de ſon pere. C'eſt une grotte dans le roc de huit pas de longueur ſur trois & demi de largueur, & de ſept à huit pieds de hauteur. Ce lieu eſt ſitué dans un déſert, ſur le penchant d'un précipice affreux des Montagnes de Judée. Ce grand Saint ſe nourriſſoit d'un certain fruit rouge; que produit un laurier ſauvage, & beuvoit de l'eau d'une ſource près de cette grotte. Il ſortit de ce lieu, pour aller prêcher la pénitence, & baptiſer au Jourdain, qui eſt à dix ou onze lieües de cette grotte. Les jours que l'Egliſe ſolemniſe les Fêtes de ſaint Jean, tous les Religieux de

Fontaine, où l'Eunuque fut baptiſé.

Botry.

Deſert de S. Jean.

ſaint François de Jeruſalem, & ceux de Bethléem, vont celebrer la Meſſe dans cette grotte, au haut de laquelle on avoit autrefois bâti un Monaſtere, que les Turcs ont démoli.

A une lieuë de ce deſert, & à deux de Jeruſalem, eſt la Ville, où demeuroient Zacharie & ſainte Eliſabeth, pere & mere de ſaint Jean. C'étoit une des ſix Villes Sacerdotales, qui ſont dans la Tribu de Juda, dautant que Zacharie étoit Prêtre, & ſainte Eliſabeth de la lignée d'Aaron. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un Village, au pied d'une montagne. Dans le milieu, étoit la maiſon où demeuroit Zacharie avec ſainte Eliſabeth, de laquelle on a fait une Egliſe, qui ſubſiſte encore preſqu'en ſon entier. Mais tous ces lieux ſont tellemement profanez, qu'ils ne ſervent que pour loger les beſtiaux. Neanmoins les Recollets de Jeruſalem, & ceux de Bethléem ne laiſſent pas d'y aller quelquefois dire la Meſſe, moyennant une écu qu'ils donnent au Chaique ou Maire du lieu. A deux cent pas de là, hors la Ville, étoit une maiſon, que Zacharie habitoit l'été, où la Sainte Vierge alla viſiter ſainte Eliſabeth, ſa couſine, &

Maiſon de Zacharie & de Sainte Elizabeth.

où elle compoſa le Cantique *Magnificat*. Les Chrétiens ont bâti depuis un Monaſtere en ce lieu, avec une maiſon, dont il reſte encore pluſieurs bâtimens, que les Chrétiens vont viſiter.

Modin. A une lieuë du déſert de S. Jean, eſt la Ville de Modin, où nâquit Mathatias, pere des Machabées. Les Turcs, qui ſont en aſſez grand nombre dans cette Ville, ont bâti une belle Moſquée au lieu de ſa ſepulture.

Nobé. A deux lieuës de là, eſt la Ville de Nobé, de la Tribu de Levi, où David demanda à Achimelech les pains de propoſition, pour lui & ſes ſoldats, allant combattre Saül. Ce lieu eſt habité de Mahometans.

Hebron. La Ville Royale d'Hebron eſt une des plus anciennes du Monde, ayant été bâtie peu après le deluge. Lorſqu'Abraham ſortit de Méſopotamie, il fut habiter ce lieu, qui étoit pour lors la Métropolitaine des Philiſtins, & s'appelloit Mambré. Adam, Abraham, Iſaac & Jacob y ont été inhumez. David ſe retira en cette Ville après la mort de Saül, & il y fut élû Roy des Hebreux, & y demeura ſept ans & demi. Elle eſt dans la Tribu de Juda, à ſept lieuës de Jeruſalem, & à

cinq de Bethléem. Du tems des Philistins, Hebron étoit une Ville Royale, & lorsque la Terre de Promission fut divisée en douze Tribus d'Israël, elle fut donnée à la Tribu de Levi, & fut élûë une des six Villes Sacerdotales, qui servoient de refuge aux homicides & aux bannis. Lorsque les Chrétiens possedoient la Terre Sainte, elle fut érigée en Evêché. Elle est fort recommandable dans l'Ecriture Sainte, & à present même toutes les Nations Chrétiennes, les Juifs & les Mahometans, la réverent, à cause des mysteres qui s'y sont operez. Les Turcs y ont édifié une magnifique Mosquée, sur le modele du Temple de Jerusalem, auprès duquel est la double caverne qu'Abraham acheta des enfans de Het, en laquelle sont inhumez Adam, Eve, Abraham, Sara, Isaac & Rebecca, Jacob & Lia, avec leurs enfans, à la réserve de Joseph. Mais les Chrétiens, ni les Juifs, n'oseroient entrer en ce lieu, parce que c'est une Mosquée des Turcs. Cette Ville est habitée de Turcs, de Mores & de Juifs. Plusieurs assûrent que dans les environs de cette Ville, Adam fut créé, & qu'il y passa ses jours, & que les premiers Patriarches y ont vêcu.

Tribu de Ruben. La Tribu de Ruben eſt fort nombreuſe. Il y avoit autrefois trente-cinq Villes, ſans les Villages, qui étoient ſous la Domination de trois Rois, deux deſquels, ſçavoir Sehon & Og, furent tuez par les Iſraëlites, lorſqu'ils ſe rendirent Maîtres de ce Païs-là, lequel eſt le premier de la Terre de Promiſſion, qu'ils ont poſſedé. Lorſque les Chrétiens ceſſerent d'en être Maîtres, il y avoit un Evêché dans la Tribu de Ruben, en la Ville de Petra, laquelle, du tems des Hebreux, étoit une Ville de refuge de la Tribu de Levi; mais à preſent il n'en reſte que les cendres, non plus que de toutes les autres.

Mont Abar. Le Mont Abar, ou Abarin, où Moïſe écrivit le Deuteronome, & où il mourut, eſt dans cette Tribu, à trois lieuës du Jourdain, vis-à-vis Jericho.

Tribu de Gad. On remarque fort peu de choſes dans l'Ecriture de la Tribu de Gad, qui eſt au delà du Fleuve du Jourdain, joignant la Tribu de Ruben, dans le Royaume des Amorréens. C'eſt maintenant la plus deſerte Contrée de la Terre de Promiſſion. De vingt-huit Villes qui y étoient, il ne s'y trouve plus que cinq ou ſix Villages, habitez

de Morès, où il n'y a pas seulement une Mosquée, ni aucun reste de son antiquité, à cause des Arabes, qui y ont toûjours campé.

Dans la Tribu de Manassé, qui est dans le Royaume de Bazan, il y avoit quarante-deux Villes, dont il ne reste plus que Damas, la plûpart des autres étant ensevelies sous leurs ruines. Corosain étoit une Ville de cette Tribu, à une lieuë de Capharnaüm, où nôtre Seigneur a fait plusieurs miracles, comme on le voit dans l'Ecriture, par les reproches qu'il lui fait. Il semble que cette Ville porte encore cette malediction; car il ne s'y remarque aucune apparence d'Eglise, ni d'antiquité. La Ville Royale de Damas, la Capitale de Syrie, bâtie par les enfans de Noë peu après le Deluge, à cinq journées de Jerusalem, est de cette Tribu. Nous ayons parlé ci-dessus de toutes les Sectes de Chrétiens qui s'y trouvent, & de la Religion des habitans. Nous finirons aussi par cette Tribu la description de la Terre de Promission, où le Créateur de toutes choses s'est fait connoître, d'où est sortie la vraie Foy, & où les mysteres, qui sont le fondement de nôtre esperance,

Tribu de Manassé.

Damas.

ſe ſont operez. Cette Province a été appellée Sainte, & deſtinée pour ſes favoris. Quoiqu'aujourd'hui elle ſoit auſſi déplorable en ſes ruines, qu'elle a été admirable en ſa ſplendeur, c'eſt par un effet adorable des Jugemens de Dieu, qui, pour les crimes qui ſe commettoient en la Sainte Cité, en prédit & en permit la déſolation, qui s'eſt étenduë dans toute la Contrée. Cette ruine lui eſt arrivée, pour avoir changé tant de fois de Religion, de Loix & de ceremonies.

Entre tous les habitans de la Terre Sainte, les Mores ſont en plus grand nombre que toutes les autres Nations enſemble; & on remarque qu'ils ſont beaucoup plus zelez dans l'obſervance de la Loy de Mahomet, que les Turcs, les Arabes & les Raphdis, dont nous parlerons ci-après: & quoiqu'ils n'ayent que les plus vils Offices, ce ſont d'eux de qui toutes les autres Nations épouſent les mœurs, reçoivent les Loix & empruntent les ceremonies, qu'ils obſervent en la naiſſance, aux mariages, aux Fêtes, aux funerailles, & en toutes autres choſes, quoiqüe leurs mœurs ſoient tres-corrompuës. De tous les Mahometans, il n'y en a point qui

qui ſoient ſi zelez & ſi ſuperſtitieux que les Arabes & les Mores, ne permettant pas même aux Chrétiens d'entrer dans leurs Moſquées, les haïſſant au dernier point. Ces Mores deſcendent de ceux que la ſainte Ecriture appelle Jebuzéens & Georgiens, qui furent chaſſez de la Terre de Promiſſion par Jeſus, fils de Navé, & ſe retirerent en la partie Occidentale de la Lybie. Ayant depuis embraſſé la Loy de Mahomet, & s'étant joints avec les Arabes, ils ſe ſont habituez dans les Villes & Villages de la Terre Sainte & de l'Egypte.

Une autre Nation, qui obſerve la Loy de Mahomet dans la Terre Sainte, ſont les Raphdis, leſquels ont à la verité quelques opinions & quelques ſuperſtitions particulieres; mais ils vont aux Moſquées avec les Mores, & ſuivent toutes leurs ceremonies. Ils habitent particulierement la haute Galilée, & la Phenicie, ne faiſant pas mille hommes en tout. Cette Secte Mahometane a les Chrétiens en telle horreur, que quand ils en rencontrent dans leur chemin, ils leur font ſigne de ſe retirer d'eux, les faiſant paſſer au deſſous du vent; & quand ils en uſent autrement. Raphdis.

ils les frappent ; car ils ont cette créance, que s'ils recevoient l'air qui auroit touché un Chrétien, ils ſeroient ſoüillez. Que s'il arrive que par charité ils donnent à boire ou à manger à un Chrétien, ils n'oſeroient toucher le vaiſſeau dans lequel ils lui en ont donné. Lorſqu'ils en rencontrent, ils diſent, levant les yeux au Ciel : *O Dieu! Je te rends grace de ce que tu ne m'as pas fait naître Chrétien, comme ce pourceau-là.* Ils ont parmi eux cette créance, que quiconque obſerve la Loy de Mahomet, & tuë un Chrétien pour le zele de la Loy, il ne peut pas aller en Enfer.

Outre ceux-ci, il y a encore des Juifs, qui habitent la Terre Sainte, qui ſont en petit nombre, auſſi-bien que des Chrétiens & des Mahometans, dont il s'en trouve de pluſieurs Sectes, y en ayant ſeulement dans la Ville de Gaza quatre Sectes, qui ont leur Moufty ou Pontife. Les premiers ſont les Hanefi, qui ſont de la créance du Grand Turc ; les ſeconds Cheaferi, qui ſont Mores ; les troiſiémes Malichi, qui ſont de la créance des Mores de Barbarie ; & les quatriémes Hambeli.

4 Sectes de Mahometans

Quant aux Juifs, après que l'Empereur Titus eut détruit Jeruſalem, qu'il eut fait eſclaves tous les Juifs qui s'y trouverent, & vendu les autres, trente pour un denier, la Terre Sainte demeura quelque tems ſans être habitée par eux; mais ceux qui étoient diſperſez en divers lieux d'Orient, alloient une fois l'an en Jeruſalem, pour y faire des lamentations, & pleurer ſur les ruines de cette ſainte Cité. Ils alloient de là à Hebron viſiter les ſepulchres, & honorer les cendres de nos premiers Peres; mais pour avoir cette permiſſion, & le paſſage libre, ils payoient de grands tributs aux Officiers de l'Empereur. Enfin peu à peu, il en demeura quelques-uns, ſous prétexte d'aſſiſter leurs Pelerins, qui alloient & venoient: Si-bien qu'ils ſe ſont tellement multipliez, qu'il s'y en trouve à preſent grand nombre, s'y en trouvant plus de dix mille en Jeruſalem, quoique par le Traité qu'ils ont fait avec le Grand Turc, il n'y en doive avoir que cinq cens. C'eſt pourquoi le Baſſa & le Cady exigent d'eux de grands tributs, leur faiſant croire qu'ils ſe multiplient, pour ſurprendre la Ville. Des autres Juifs ſe ſont habituez à Hebron, Juifs.

à Gaza, à Ramatha, à Napelouze, à Saphet, à Ptolomaïde, à Tiberiade, à Sydon, & autres lieux. Quoiqu'ils ſoient haïs des Mores & des Arabes plus que les Chrétiens, ils leur permettent neanmoins de vivre dans l'obſervance de la Loy Judaïque, & faire toutes leurs ceremonies & leurs Synagogues.

Il y en a de deux ſortes en la Terre Sainte. Les uns ſont naturels de l'Orient; & les autres originaires de l'Europe, comme d'Eſpagne, d'Allemagne & d'Italie, qui ſe retirent en la Terre Sainte, pour y vivre dans l'étroite obſervance de leur Loy, y mourir, & y être inhumez. Les Juifs qui ſont ſortis de familles qui ſe ſont conſervées de tout tems en différens lieux d'Orient, tiennent pour ſuſpects ceux qui ſont originaires de l'Europe, & rarement ils font alliance enſemble; ſpecialement avec ceux qui viennent d'Eſpagne, qu'ils eſtiment demi Chrétiens, parce, diſent-ils, qu'ils ont été baptiſez, & ont vêcu long-tems comme Chrétiens, bûvant & mangeant des choſes défenduës par la Loy de Moïſe: Car pendant qu'ils ſont en Eſpagne, ils feignent être bons Catholiques, ſe con-

feſſans & communians comme les autres, quoiqu'ils ſoient Juifs en leurs ames, commettant mille ſacrileges, dont ils font gloire, en les racontant, lorſqu'ils ſont en la Terre Sainte, laiſſant leurs enfans mariez en Eſpagne, qui en uſent auſſi de même. Generalement parlant, tous les Juifs, qui ſont en Orient, font les mêmes exercices qu'en Europe. Ils parlent entre eux la Langue Eſpagnole; mais avec le reſte du Peuple, ils parlent Arabe, qui eſt la Langue vulgaire; & en leurs Synagogues, ils ſe ſervent de la Langue Hebraïque: Car ſi-tôt que ceux d'Eſpagne ſont arrivez, en quelque âge avancé qu'ils ſoient, ils apprennent l'Hebreu, afin qu'ils puiſſent entendre la pſalmodie, & les ceremonies de la Synagogue, & qu'ils puiſſent prier en cette Langue, qu'ils appellent la Langue ſainte. Or voici en quoi conſiſte leur Religion.

De la Religion des Juifs.

CEtte Religion, de même que la Religion Catholique, ſe fonde ſur l'Ecriture Sainte, ſur la tradition de ſes Peres, ſur les coutumes & ſur les *Leon de Modene, Rabin de Venize.*

uſages reçûs, qu'on appelle dans l'Egliſe Catholique, *Diſcipline Eccleſiaſtique* : Et comme les Docteurs de cette Egliſe diſent ſouvent : Cela eſt de tradition Apoſtolique ; Les Rabins, de même, ont toûjours à la bouche : *Halaca le Moſce mi Sinai* : Cette explication a été donnée à Moïſe ſur la Montagne de Sinaï. Il eſt bien vrai que ſous le mot de tradition, ils debitent bien ſouvent des chimeres ; mais ce n'eſt pas un défaut de la tradition, c'eſt une erreur de ceux qui en ſont les dépoſitaires. La Doctrine eſt preſque la même.

Pour ce qui eſt des mœurs, le Décalogue eſt commun entre eux ; même ils admettent le Purgatoire, que les Proteſtans ne veulent point reconnoître, auſſi-bien que la créance du Paradis, de l'Enfer, de la Reſurrection & du jour du Jugement, ne ſont pas différens. Leurs prieres ſont fort pieuſes, & ſont preſque toutes faites ſur un même modele, quoiqu'elles ayent été compoſées en divers tems, & en différens lieux ; car ce n'eſt preſque qu'un tiſſu de paſſages de l'Ecriture, qui renferment les loüanges de Dieu. Si on en examine bien l'ordre & les ru-

briques, on trouvera qu'elles ſont peu différentes de celles des Catholiques. Ils ont la priere du matin, celle d'après dîné, & celle du ſoir. S'ils ne ſe ſervent point des termes d'Office double, ſemidouble & ſimple, ils ne laiſſent pas d'avoir de différens Offices. Ils ont le Commun & le Propre, comme en l'Egliſe Catholique. Ils ont auſſi leurs Commémorations; & comme les Catholiques ont l'Uſage Romain, celui de l'Egliſe Gallicane, & autres; ils ont auſſi l'Uſage des Synagogues Eſpagnoles, Allemandes, Italiennes, & autres. Leur modeſtie & leur recüeillement intérieur, quand ils vont le matin à la priere, eſt de grande édification; car il ne leur eſt pas permis de traiter d'aucune affaire, ni même de ſaluer qui que ce ſoit, qu'ils ne ſe ſoient acquitez de ce devoir envers Dieu. Cet uſage eſt tres-ancien parmi les Juifs, & ils doivent ſe laver les mains avant d'entrer dans la Synagogue.

Dans le Formulaire de leurs Prieres, ils en ont une particuliere pour leurs Princes, dont ils ſont ſujets. Elle contient pluſieurs Articles, & à la fin de chacun, le Peuple dit: *Amen.* Pour témoigner en cela leur zele, ils la re-

citent, en embraſſant le livre de la Loy.

Leur Diſcipline eſt fort réguliere; & ils ne tâchent pas ſeulement de ſatisfaire à Dieu par une contrition & une pénitence intérieure, mais encore par une extérieure; & ils ont pour cela leurs Livres pénitenciaux, comme il y en avoit autrefois dans l'Egliſe, & peut-être à leur imitation. Ils impoſent de rudes châtimens à ceux qui ſont tombez dans de grandes fautes; mais cela s'exécute en ſecret, parce que les Princes, dont ils dépendent, ne leur permettent pas d'en uſer autrement. Il eſt vrai qu'en toute autre choſe les Juifs donnent fort à l'extérieur; parce, diſent-ils, que toutes les actions extérieures ne ſont que pour diriger l'intérieur. Ainſi en ſe lavant les mains, ils penſent à purifier leur conſcience; en s'abſtenant d'animaux impurs; ils ſongent à s'empêcher de commettre des crimes, en conſidérant le précepte de l'extérieur comme une application pour l'intérieur: mais il ne laiſſe pas d'y avoir beaucoup d'affectations vicieuſes dans leurs actions, & des ſcrupules ridicules. Ils font des confeſſions generales & particulieres; ils pardonnent & demandent pardon, ſe reconcilians

concilians les uns avec les autres, comme il eſt preſcrit aux Chrétiens dans l'Evangile : même dans la crainte d'avoir manqué à quelque choſe pendant toute l'année, ils ont un jour conſacré pour réparer ce manquement. Ils examinent avec grand ſoin leur conſcience dans leurs maladies, & changent de nom, dans la crainte qu'ils ont de mourir. Leur charité eſt remarquable, & il ſemble qu'on voit éclater dans la compaſſion qu'ils ont pour les pauvres, l'image de la charité des premiers Chrétiens pour leurs freres, qui imitoient alors en cela ce qui ſe pratiquoit dans les Synagogues, & dont les Juifs ont retenu la pratique & l'uſage. Nous allons parler de toutes ces choſes plus amplement, & de quantité d'autres coutumes & ceremonies qu'ils pratiquent.

Origine des ceremonies & des coutumes des Juifs, comment elles ſont diviſées, & comme elles different.

Toutes les choſes qui ſont aujourd'hui en uſage parmi eux, ne ſont pas d'une égale autorité, ni obſervées de tous d'une même maniere. Ils les diviſent en trois ordres. Le premier comprend tous les Préceptes de la Loy écrite, qui ſont renfermez dans les cinq Livres de Moïſe. Ces Préceptes conſiſtent en deux cent cinquante-huit

Affirmatifs, & trois cent ſoixante-cinq Négatifs, qui ſont les Commandemens de la Loy. Le ſecond regarde la Loy orale, ou de bouche, qui ſont des expoſitions faites ſur le Pentateuque, par leurs Rabins & Docteurs, & pluſieurs Conſtitutions & Regles, qu'ils appellent Commandemens des Sages, leſquels ont été recuëillis en un grand Volume, appellé *Talmud*, où ils ſont expliquez. Le troiſiéme comprend les choſes que l'uſage a autoriſé en divers tems & en différens lieux. Ils les appellent Coutumes. Or la Loy écrite par Moiſe, & la Loy de bouche des Sages, ſont generalement reçûës de tous les Juifs, quoique diſperſez dans toutes les parties du monde, ſans qu'il y ait entre eux à cet égard aucune différence conſidérable : mais pour ce qui regarde ſimplement les coutumes, ils different extrêmement les unes des autres ; parce que les Juifs, qui ſont répandus en divers lieux, en ont pris le nom & les façons de faire. Mais la plus grande diverſité qui ſe rencontre preſentement, eſt entre les Levantins, les Allemans & les Italiens. Par les Levantins, j'entens ceux de la Morée, de la Grece & de l'Aſie, ceux de la

Ils tiennent pour eſſentiels les Préceptes de ces deux Loix.

En ceci ils ne tiennent pas qu'il y ait Précepte.

Barbarie, & les Eſpagnols. Sous les Allemans, ſe comprend ceux de Boheme, de Moravie, les Coſaques, les Moſcovites, & autres.

Or le fondement de tous les Préceptes, Ceremonies & Coutumes des Juifs, vient du Talmud, dont elles tirent toutes leurs autoritez. Et pour en faire voir l'origine, il faut répeter que les Juifs ont reçû la Loy écrite de Moiſe, & la Loy orale des Rabins. qui eſt l'expoſition de la premiere, avec les ramas de toutes leurs autres Conſtitutions. Tant que le Temple a ſubſiſté, les Juifs ne pouvoient rien mettre par écrit de cette ſeconde Loy, qu'on appelloit à cauſe de cela la Loy orale, ou de bouche; parce qu'elle enſeignoit ſeulement de vive voix, par tradition: mais environ ſix-vingts ans après la deſtruction du Temple, le Rabin Juda, qui vivoit alors, fort eſtimé pour ſa ſainteté, & ſon grand credit auprès de l'Empereur Pieux Antonin, voyant que la diſperſion des Juifs faiſoit oublier cette Loy de bouche, redigea par écrit toutes les Conſtitutions & les Traditions des Rabins, juſqu'à ſon tems, en un Livre, qu'il appella *Miſna*, qui veut dire, Répe-

tition de la Loy, lequel il diviſa en ſix parties, dont la premiere traite de l'Agriculture & des Semences; la ſeconde, des jours de Fêtes; la troiſiéme, des Mariages, & de ce qui concerne les femmes; la quatriéme, des Procès & différends, qui naiſſent des dommages & interêts, & de toutes ſortes d'affaires civiles; la cinquiéme, des Sacrifices; & la ſixiéme, des puretez & impuretez. Mais comme ce Livre étoit fort ſuccinct, & peu intelligible, cela donna lieu à beaucoup de diſputes, qui venans à s'augmenter, firent naître l'envie à deux Rabins de Babylone, de recuëillir toutes les Expoſitions, Diſputes & Additions, qui avoient été faites pendant trois cent cinquante ans ſur la Miſna. A quoi ils ajouterent pluſieurs choſes, qui étoient venuës à leur connoiſſance, mettant la Miſna comme le texte; & le reſte en forme d'explication, dont ils formerent le Livre, qu'on appelle *Talmud de Babylone*, diviſé en ſoixante parties; duquel on a tiré pluſieurs Extraits, & principalement des Traitez des jours de Fêtes, des Mariages, & des Procès & différends ſeulement; car les autres ne ſont plus à preſent en uſage. Depuis

il y a eu des Papes, qui ont défendu le Talmud, & d'autres qui l'ont fouffert ; mais preſentement il eſt interdit, particulierement en Italie, où il n'eſt ni lû, ni vû.

De leur langage.

Il y a fort peu de Juifs qui ſçachent faire un Diſcours entier en Hebreu, ou dans la Langue Sainte ou Chaldaïque : Cependant ils parloient ces Langues, quand ils compoſoient une forme d'Etat. Ils ne ſont donc inſtruits que dans la Langue du Païs, où ils ſont nez. Les Doctes qui poſſedent un peu l'Ecriture, ſont rares, & il n'y a quaſi que les Rabins qui ſçachent bien faire un diſcours en Langue Hebraïque.

Leurs Prédications.

Leurs Prédications ſe font en langage du Païs, afin d'être entenduës de tout le monde ; toutefois les paſſages de l'Ecriture ſainte, auſſi-bien que les citations des Rabins, ſont tous rapportez en Hebreu, que les Prédicateurs expliquent enſuite en Langue vulgaire. Leurs Prédicateurs n'affectent pas tant d'être éloquens, que bien inſtruits dans l'Ecriture & dans les déciſions des Rabins. Ils s'appliquent particulierement à l'étude de certains Livres, qui reſſemblent fort aux Caſuiſtes. Comme il eſt permis à chacun de prêcher, ou

comprend aiſément pourquoi nôtre Seigneur & les Apôtres prêchoient en entrant dans les Synagogues, & comme il faut entendre que nôtre Seigneur fut trouvé aſſis dans le Temple au milieu des Docteurs, les écoutant & les interrogeant; non pas qu'il fût là pour regenter des Docteurs, mais s'étant mis au rang des Ecoliers, pour s'inſtruire, comme les Juifs le pratiquent encore aujourd'hui, donnant, à cauſe de cela, le nom d'Ecole à leur Synagogue. Celui qui veut prêcher, prend ſon tems que toute l'Aſſemblée eſt aſſiſe dans la Synagogue, & ſe couvrant de ſon Taled, qui eſt un voile de laine quarré, ayant des houppes aux coins, & même ſans être couvert, s'appuyant contre le pupitre, il commence par le verſet de la lecture, où l'on en eſt demeuré, qu'il accompagne d'une Sentence des Sages; puis il prononce ſon Exorde, tiré de quelque matiere qui a rapport à cette lecture: Enſuite il l'explique, citant des paſſages de l'Ecriture, & des autoritez des Rabins, chacun ſelon ſon ſtyle; ce qui eſt fort différent d'une Nation à l'autre. La Prédication ne ſe fait que le jour du Sabat, & dans les grandes Fêtes.

Leur plus ſainte occupation eſt d'étudier la ſainte Ecriture, & ſes interprétations ; de s'attacher à la Theologie ſecrette de l'Ecriture, à la Philoſophie, & aux autres Sciences naturelles & morales ; le tout afin de ſe faciliter l'intelligence de l'Ecriture. Mais leur étude plus ordinaire eſt le Talmud, dans les lieux où il eſt permis ; & où il eſt défendu, on étudie les compoſitions des Sages, les Paraphraſes, ou l'Abregé du Talmud. Ils ont même des Academies, où il s'en fait des leçons & des diſputes. De leurs études, & de leurs Academies.

Les Rabins ne recherchent point le Doctorat, & tiennent pour une vanité honteuſe de témoigner en avoir envie ; auſſi ne les examine-t-on pas ; mais quand on voit quelque ſçavant, propre à être Rabin, c'eſt-à-dire, qui a étudié la Loy de bouche, plus que toute autre Science, alors la voix commune l'eſtime Docteur, & l'appelle Sage. Ces Sages prononcent ſur toute ſorte de différends, décident des choſes défenduës ou permiſes, & jugent de toute matiere de Religion, ſe mêlant même du civil. Ils celebrent les Mariages, & déclarent les divorces. Ils prêchent & ſont Chefs des Acade- De la création des Rabins.

mies. Ils occupent les premieres places dans les Aſſemblées. Ils châtient les déſobéïſſans, & peuvent les excommunier. Quand ils excommunient quelqu'un, ils le maudiſſent publiquement; après quoi, pas un Juif ne peut parler à l'excommunié, ni approcher de lui plus près que d'une toiſe. L'entrée de la Synagogue lui eſt défenduë, & il eſt obligé de ſe ſeoir pieds nuds à terre, juſqu'à ce qu'il ſoit abſous par un ou pluſieurs Rabins, & beni de nouveau.

Leur autorité.

Leurs excommunications

Les Juifs donnent des benedictions & des loüanges particulieres à Dieu, non-ſeulement dans leurs prieres, mais même dans toutes les actions qu'ils font, ſoit au commencement, ſoit à la fin. Ils ont des benedictions différentes pour toutes choſes, & comme le nombre en eſt tres-grand, on ne peut pas les rapporter toutes ici en particulier. Ils ſont obligez de dire cent benedictions par jour, & comme la plûpart les recitent le matin dans la Synagogue, avec leurs prieres, ils appellent ces prieres cent benedictions.

Leurs benedictions.

Ils font leurs Synagogues, qu'ils appellent Ecoles, petites ou grandes, ou

Leurs Synagogues.

en bas ou en haut, dans une maiſon ou dans un lieu ſeparé, comme ils peuvent, n'ayant pas le moyen de faire des édifices ſomptueux. Les murailles en ſont blanches au dedans, & couvertes par bas de lambris & de tapiſſeries au deſſus, de Paſſages & de Sentences, qui font ſouvenir d'être attentifs à la priere. Il y a tout autour des bancs pour ſe ſeoir; & en quelques-unes, il y a des armoires, où on reſſerre les Livres, les robes & autres choſes. Des chandeliers & des lampes pendent au milieu, pour éclairer le lieu. On voit des troncs aux portes, deſtinez pour aſſiſter les pauvres. Ils ont dans chaque Synagogue, du côté d'Orient, une Arche ou Armoire, qu'ils appellent Aron, en memoire de l'Arche d'Alliance, qui étoit dans le Temple. Ils enferment dedans les cinq Livres de Moïſe, écrits à la main ſur du velin avec grande exactitude, & tirez de l'Original écrit de la main d'Eſdras. Ce Pantateuque n'eſt point dans la forme des Livres dont on ſe ſert préſentement, mais en forme de volume ou rouleau, comme on faiſoit anciennement, c'eſt-à dire, ſur des peaux de velin, non couſuës avec du

fil, mais avec les nerfs d'un animal monde ; ce qui eſt roulé ſur deux bâtons de bois. Il y a quelquefois dans ces Armoires plus de vingt de ces Livres, qu'on appelle Livres de la Loy. On lit dedans aux Fêtes & aux heures ordinaires. Au milieu ou à l'entrée de la Synagogue, il y a comme un long Autel de bois, un peu élevé, ſur lequel on déroule le Livre, quand on y lit, & on s'appuye ſur cette eſpece de table ou de pupitre, lorſqu'on prêche. Il y a un lieu à côté de la Synagogue, fermé de jalouſies de bois, où les femmes ſe mettent pour prier. Elles voyent tout ce qui s'y fait ; mais elles ne peuvent être vûës. Il y a un homme deſtiné pour entonner les prieres, & un autre, qui a les clefs de la Synagogue, & qui a la charge de la tenir nette & en bon ordre, d'allumer les lampes & de rendre tous les ſervices qui ſont neceſſaires dans le tems des prieres. Ils ſont l'un & l'autre gagez du Public. De ces Synagogues, il y en a plus ou moins dans chaque Ville, ſelon la quantité & la diverſité des Juifs qui s'y rencontrent : Car comme les Levantins, les Allemans les Italiens ne different en rien tant les uns des autres,

que dans leurs prieres, chacun eſt bien aiſe d'avoir un lieu particulier pour ceux de ſa Nation.

Les Juifs vont trois fois le jour faire leurs prieres dans la Synagogue. On deſtine à celle du matin les quatre premieres heures, qui ſuivent le lever du Soleil. La ſeconde fois eſt après midi ; & la troiſiéme à l'entrée de la nuit. Y étant entrez le matin, ils ſe couvrent du Taled, & recitent une benediction. Il y en a qui mettent le voile ſur la tête pardeſſus leur chapeau, pour être attentifs à la priere, ne regardans en aucun endroit. Enſuite on met les Fronteaux, appellez Teffilin, qui ſont quatre morceaux de parchemin, ſur leſquels ſont écrits ces mots : *Ecoute Iſraël, &c. & ſera ſi obéïſſant, tu obéis, ſanctifie-moi tout premier né, &c. & ſera quand le Seigneur te fera entrer, &c.* Ils portent au bras deux parchemins qui ſont roulez. Les autres, qui ſont ſur un morceau de peau de veau dur quarré, ſe mettent ſur le front. Ces Fronteaux ne ſe mettent qu'à la priere du matin. Leurs prieres.

Quand on eſt aſſemblé au nombre de dix, qui doivent avoir au moins treize ans & un jour, le Chantre va

au pupitre, & commence à entonner les prieres, que les autres reprennent. Entre les Nations Juives, la forme des prieres eſt fort différente; car, comme j'ai dit, il n'y a rien en quoi ils different tant qu'en cela. Les Allemans chantent plus haut que les autres: les Levantins & les Eſpagnols preſque à la maniere des Turcs; les Italiens plus à trait. Ces prieres contiennent plus ou moins de paroles, ſelon les Fêtes ou les jours ordinaires; en quoi ils different encore entr'eux. Voici en gros les principales, dont ils conviennent tous. Ils diſent au matin des Pſeaumes, & particulierement depuis le cent quarante-cinquiéme entier, *Je t'exalterai, mon Dieu, &c.* & tous ceux qui ſuivent, commencent par *Alleluia*. Outre cela, ils recitent un recuëil des benedictions & des loüanges de Dieu, qui ſe répete ſouvent en toutes les prieres & en tous les tems; où, en le loüant, on lui demande les choſes les plus neceſſaires, comme le pain, la ſanté, le bon ſens, la liberté, le pardon des pechez, & autres choſes; puis on finit par une lecture & une action de grace à Dieu. Voila quelle eſt la priere du matin. Le Lundi & le Jeudi, on ajoute dans les prieres,

après les dix huit benedictions, quelque espece de confession & de prieres de pénitence ; & si quelqu'un veut faire quelque jeûne ou abstinence, il choisit ordinairement ces deux jours de la semaine, qu'ils appellent jours de justice. Les prieres d'après midi commencent par le Pseaume cent quarante-cinquiéme, les dix-huit benedictions, à voix basse ; puis à voix haute continüent : ce qui finit ainsi. Le soir on récite une loüange à Dieu, qui amene la nuit, qui aime Israël & lui a donné ses Préceptes ; les trois lectures d'*Ecoute Israël*, *&c.* une commemoration de la délivrance miraculeuse d'Egyte ; une priere pour obtenir de Dieu qu'il les conserve en paix durant la nuit. On y ajoute dix-huit versets des Prophetes, les dix-huit benedictions, une action de graces & une loüange à Dieu. Ainsi finit cette priere.

Ils font toutes ces prieres, parce qu'ils ne peuvent pas sacrifier, comme étant bannis de Jerusalem, qui est la place ordonnée pour sacrifier ; au lieu de quoi, ils lisent la Loy, qui fait mention des Sacrifices ; & quelque déclaration tirée du Talmud, qu'ils n'en-

tendent pas. Ils prient en particulier pour la réédification de Jeruſalem, & leur retour en ce Païs-là, qu'ils attendent tous les jours ; de quoi ils témoignent beaucoup de joye.

Le Pentateuque. Ils ont diviſé tout le Pentateuque en quarante-huit ou cinquante-deux lectures, appellées diviſions ; & on en lit dans les Synagogues une par ſemaine : en ſorte qu'en un an, on le lit tout entier. Le Lundi & le Jeudi, après qu'on a fait les prieres de la pénitence, on tire de l'armoire le Livre de la Loy ; & en récitant le verſet du Pſeaume trente-quatre : *Magnifiez le Seigneur avec moi, &c.* & quelques autres, on le met ſur le petit Autel ou pupitre, où étant dévelopé & déroulé, on prie trois perſonnes de lire le commencement de la diviſion du Pentateuque, où l'on en eſt demeuré. Chacun en dit quelques mots, qui ſont précedez & ſuivis d'une benediction ; puis le Chante les benit : & chacun promet de donner quelque choſe, ſoit pour les pauvres, ou pour le beſoin de la Synagogue. Enſuite on éleve le Livre de la Loy tout ouvert, en diſant ; *Voilà la Loy que Moiſe a apporté.* Puis on le roule, on l'envelo-

pe, & on le remet dans l'armoire.

En ſe couchant pour dormir, ils prient Dieu de les préſerver des dangers de la nuit, de les faire joüir d'un doux ſommeil, & qu'ils ſe puiſſent lever le matin en ſanté; auſquelles prieres ils ajoutent les 4. 5. 6. 7. 8. & 9. verſets du 6. Chap. du Deuteron. & le Pſ. 91. & le 121. & le 5. verſet du Pſ. 31.

Jour du Sabat.

De toutes leurs Fêtes, il n'y en a pas une qu'ils ayent en ſi grande veneration que le jour du Sabat; parce qu'il fut ordonné immédiatement après la Création du Monde, & qu'il eſt nommé en différens lieux & diverſes fois dans l'Ecriture, & ſur tout dans le Décalogue, où il eſt défendu de rien faire ce jour-là, & commandé de ſe repoſer. Les Rabins ont réduit tout ce qu'il eſt défendu de faire le jour du Sabat, à trente-neuf Chefs, qui ont chacun leurs circonſtances & dépendances; ſçavoir, de labourer, ſemer, moiſſonner, boteler & lier des gerbes, battre le grain, vanner, cribler, moudre, bluter, paîtrir, cuire, tondre, blanchir, peigner ou carder, filer, retordre, ourdir, taquer, teindre, lier, délier, coudre, déchirer ou mettre en

pieces, bâtir, détruire, frapper avec le marteau, chaſſer ou pêcher, égorger, écorcher, préparer & racler la peau, la couper pour en travailler; écrire, raturer, regler pour écrire, allumer, éteindre, porter quelque choſe d'un lieu particulier en public. Voilà quels ſont les chefs ou genres des choſes défendües, qui renferment diverſes eſpeces, qui ſont tous expliquez par les Rabins. Ils ne peuvent ce jour-là allumer, ni éteindre le feu, ni l'attiſer, ni le détiſer, ni allumer, ni éteindre une lampe; même dans les Païs froids, quand ils n'ont point de poëles échauffez. Ils peuvent ſe ſervir de quelqu'un qui n'eſt pas Juif, pour leur allumer du feu, ou ils ſont obligez de demeurer ſans feu; ce qui fait que ce jour-là ils ne préparent & ne font cuire aucune choſe, & ne peuvent manger de rien qui ait été cuit, ni qui ſoit né ou cultivé ce même jour. Il leur eſt défendu de porter ce jour-là aucun fardeau: ainſi ils ne mettent ſur eux que ce qu'il faut neceſſairement pour ſe vêtir, & qui ſoit attaché, parce que le ſurplus ſeroit une charge ou un fardeau. Cette exactitude s'étend juſqu'à prendre garde aux vêtemens des femmes,

conformément à ce qui eſt dit dans le Ch. 35. de l'Exode.

mes, des enfans, des domeſtiques & des animaux, comme il eſt porté au Décalogue. Il ne leur eſt pas permis ce jour-là de parler d'affaires, du prix de quoique ce ſoit, de vente, d'achat, ni de donner, ni de recevoir, ni manier rien qui ſoit peſant, ni aucuns outils d'Artiſans. Ils ne peuvent cheminer plus d'un mille hors la Ville, ne peuvent aller à cheval, ni en bateau, ni joüer d'inſtrument, ni ſe baigner. *Ex. d* 20. *Deut.* 5.

Dans les maladies qui ont beſoin de Chirurgien, les Rabins ſont fort rigides; mais à l'égard des Medecins, pour peu que le Medecin croye qu'il y ait du peril, ou lorſqu'une femme vient d'accoucher, ils permettent toutes choſes. *Exod.* 16.

On ſonge donc le Vendredi à tout ce qu'il faut pour le Sabat, conformément à ce que Moïſe dit de la manne; & on n'entreprend point d'ouvrage ce jour, qu'on ne puiſſe achever aiſément avant le ſoir. Environ une heure avant le coucher du Soleil, tout ouvrage s'acheve; & dans quelques Villes, il y a un homme prépoſé, qui crie ou fait ſigne une demie heure avant que le Sabat commence, afin que chacun ſe

trouve libre quand il commence. Environ donc une demie heure avant le coucher du Soleil, on ſuppoſe que le Sabat commence; par conſequent toutes les défenſes s'obſervent. Alors les femmes allument une lampe dans la chambre, qui doit durer une grande partie de la nuit. Elles dreſſent auſſi une table, couverte d'une nappe blanche, & leur manger deſſus, qu'elles couvrent d'un autre linge long & étroit: Ce qu'ils font, diſent-ils, en memoire de la manne, qui tomboit de la ſorte, ayant de la roſée deſſus & deſſous; & le jour du Sabat, il ne pleuvoit point.

Il y en a qui pour bien commencer le Sabat, prènnent du linge blanc, ſe lavent les mains & le viſage, & vont à la Synagogue, où ils diſent le Pſaume 92. & les prieres accoutumées, y ajoutant la commemoration du Sabat, avec ces paroles de la Geneſe: *Et les Cieux furent achevez, &c. Et le Seigneur benit le ſeptiéme jour, &c.* Au ſortir, en ſe ſaluant, ils ne diſent ni bon jour, ni bon ſoir, mais bon Sabat. De plus les peres beniſſent leurs enfans, les Maîtres leurs Diſciples: à quoi d'autres ajoutent de certains paſſages

à l'honneur du Sabat ; les uns avant le repas, & les autres après, ſuivant l'uſage des lieux où l'on eſt. Chacun étant aſſis à table, le Maître de la maiſon dit ces paroles de la Geneſe, en tenant une taſſe de vin : *Les Cieux furent achevez, &c.* Enſuite de quoi il remercie Dieu d'avoir ordonné le Sabat, & benit le vin qu'il tient ; puis il en boit, & en donne à tous ceux qui ſont à table. Puis il dit le Pſeaume 23. *Mon Dieu eſt mon Paſteur.* Cela étant achevé, il benit le pain, & en donne à tout le monde. Et chacun fait la meilleure chere qu'il peut ce ſoir-là & le lendemain. Le repas fini, on ſe lave les mains. Quelques-uns après avoir mangé, diſent le Pſeaume 104. *Que mon ame beniſſe le Seigneur.*

Le lendemain ils ſe levent plus tard que de coutume, pour mieux obſerver le repos ; & étant arrivez à la Synagogue, ils diſent pluſieurs Pſeaumes & prieres propres à la loüange du Sabat. On tire auſſi le Pentateuque, & ſept perſonnes liſent toute la ſection où l'on en eſt ; puis on lit un endroit des Prophetes, qui a rapport avec ce qu'on a lû de la Loy. Cette derniere lecture s'appelle *Aftara*, qu'un enfant

C'eſt-à-dire le ſcongé, parce qu'après cette lecture on ſe retire.

à accoutumé de faire pour l'exercer. Enſuite on donne la benediction à tous les Aſſiſtans avec ce Livre, & une autre ſolemnelle pour le Prince, ſous la domination duquel on eſt aſſemblé, priant Dieu qu'il le conſerve en paix, que ſes deſſeins réuſſiſſent, que ſes Etats augmentent, & qu'il aime leur Nation, comme il eſt dit en Jeremie Ch. 19. v. 7. Ils font enſuite une autre priere, appellé *Muſſaf*, qui ſignifie ajoutée, qui renferme les paroles du Sacrifice qui ſe faiſoit au Temple le jour du Sabat; & on finit par-là. On fait indifféremment des Sermons le matin ou l'après dîné, dont le ſujet eſt pris de ce qu'on a lû ce jour-là dans le Pentateuque. Dans ces Sermons, on enſeigne les bonnes mœurs, & on réprend les vices, accompagnant cela de Sentences de Rabins. Quand le ſoir eſt venu, ils retournent à la Synagogue, où on ajoute aux prieres ordinaires la commemoration du Sabat; & on lit a trois perſonnes dans le Pentateuque le commencement de la ſection de la ſemaine où l'on entre. Ils mangent ordinairement trois fois pendant les vingt-quatre heures du Sabat: la premiere, le Vendredi, après la priere du ſoir;

les deux autres, le lendemain, pour honorer la Fête. La nappe, pendant ce tems-là, demeure toûjours ſur la table. Quand la nuit eſt venüe, & qu'on peut découvrir quelques Etoiles, alors le Sabat eſt fini, & on peut retourner au travail; parce que la priere du ſoir eſt alors commencée, qu'ils retardent plûtôt qu'ils ne l'avancent. Ils joignent à la priere ordinaire du ſoir une commemoration de ce que le Sabat eſt diſtingué des autres jours de la ſemaine, avec le Pſeaume 91. accompagnant cela de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, de benedictions & de ſouhaits favorables. Comme ils croyent encore que les ames des damnez & de ceux qui ſont en Purgatoire, ne ſouffrent point pendant tout le tems du Sabat, auſſi en prolongent-ils la durée par leurs chants & par la priere. Quand chacun eſt de retour à la maiſon, on allume un flambeau ou une lampe, le Maître du logis prend du vin & des épiceries de bonne odeur, il les benit, les ſent, pour commencer la ſemaine avec plaiſir, & ſouhaite que tout proſpere dans la ſemaine où l'on entre. Puis il benit la clarté du feu, dont on ne s'eſt point encore ſervi, &.

il ſonge à commencer à travailler. Voila comme ils finiſſent ce jour ; & toute cette ceremonie s'appelle *Habdala*, ou diſtinction, pour donner des marques que le jour du Sabat eſt fini, & qu'il eſt alors ſeparé du jour du travail qui le ſuit. En ſe ſaluant ce ſoir-là, ils ne diſent pas bon ſoir, mais Dieu vous donne bonne ſemaine. Outre le Sabat, ils ont pluſieurs Fêtes, comme celle de Pâque, celle des Semaines ou de la Pentecôte, celle du Chef de l'an, du jour du Pardon, des Tabernacles, des Lumieres, & de celle de Purim.

La Fête de Pâque. Le premier jour de la Fête de Pâque échoit ordinairement le quinziéme du mois de Niſan, qui répond ſouvent à Avril. C'eſt la commemoration de la ſortie d'Egypte. Cette Fête dure une ſemaine ; mais ceux qui ſont hors de Jeruſalem & de ſon territoire, la font durer huit jours, ſuivant l'ancienne coutume, lorſque par l'ordre du Sanedrim on déclaroit la nouvelle Lune ſans ſupputation. Cette Fête eſt commandée au Chap. 12. de l'Exode, & en pluſieurs autres endroits de l'Ecriture, où elle eſt fort expreſſe. Les deux premiers jours & les deux derniers de

la Pâque ſont fort ſolemnels ; pendant leſquels on ne peut ni travailler, ni traiter d'affaires : ce qui s'obſerve preſque comme le Sabat ; mais il eſt permis de toucher au feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a beſoin d'un lieu à un autre. Durant les quatre autres jours, on ne travaille qu'à de certaines choſes ſingulieres. Mais pendant les huit jours, il eſt défendu de manger, ou d'avoir chez eux du pain levé & aucun levain ; ſi bien qu'ils ne mangent durant ces huit jours, que du pain ſans levain, appellé Azyme. De là vient que dès le ſoir, devant la veille de la Fête, le Maître du logis cherche par toute la maiſon s'il ne trouvera point du pain levé. Sur les onze heures du jour ſuivant, on brûle du pain, pour marquer que la défenſe du pain levé eſt commencée. Incontinent après, ils font des gâteaux azymes ſuffiſamment pour les huit jours de la Fête, & les mettent au four auſſi-tôt qu'ils ſont faits, afin qu'ils ne levent point. La veille de la Pâque, les premiers nez des familles ont accoutumé de jeûner, en memoire de ce que la nuit ſuivante Dieu frappa tous les premiers nez d'Egypte. Le

ſoir, ils vont à la priere ; d'où étant de retour, ils ſe mettent à table, ſur laquelle il y a quelque morceau d'Agneau tout préparé avec des azymes, des herbes ameres, comme du celery, de la chicorée, ou des laictuës, & tenant des taſſes de vin, ils récitent la *Hagada*, qui contient les miſeres que leurs Peres ſouffrirent en Egypte, & les merveilles que Dieu fit pour les en délivrer. Enſuite ils rendent graces à Dieu de toutes ces faveurs, diſent le Pſeaume 113. & les ſuivans, commençant par *Alleluya* : puis ils ſoupent. Après ſouper, ils chantent le reſte de ces Pſeaumes, & autres loüanges propres au jour. Le ſoir ſuivant, on fait la même choſe. Les prieres du matin ſont les mêmes qui ſe diſent aux autres Fêtes, excepté qu'ils y ajoutent ce qui eſt particulier à celle-ci, avec les Pſeaumes précédens, depuis le 113. juſqu'au 119. On lit à cinq le Chapitre 12. de l'Exode, & l'inſtitution des Sacrifices de la Pâque : puis on lit des Prophetes, & l'*Aftara*, ou la priere finale, comme au jour du Sabat, & la priere *Muſſaf* ; & l'après dîné, on fait la commemoration de la Fête, & enſuite la benediction

diction ſuſdite du Prince. On finit cette Fête avec la ceremonie d'*Abdala*, comme à un jour de Sabat, en paroles ſeulement ; & au ſortir de là, on va manger du pain levé. Le Sabat qui vient immédiatement avant la Pâque, eſt tres-ſaint entre eux. Ils font de longues Prédications ce jour-là touchant la Pâque. Ils l'appellent le grand Sabat. Depuis le lendemain de Pâque, juſqu'au trente-troiſiéme jour ſuivant, ils paſſent ce tems en triſteſſe ; mais on celebre ce trente-troiſiéme jour en joye, & comme une Fête.

Du ſecond ſoir de la Pâque, ils comptent quarante-neuf jours, juſqu'à la Fête des Semaines, qui eſt le ſixiéme du mois de Sivan. On celebre cette Fête deux jours entiers, qui ſont gardez comme les Fêtes de Pâque & du Sabat, & excepté qu'on peut toucher au feu, apprêter à manger, & tranſporter ce dont on a beſoin d'un lieu à un autre. Ils diſent que la Loy fut donnée ce jour-là ſur le Mont de Sinaï. Les prieres ſont proportionnées à la Fête, & on lit dans le Pentateuque le Sacrifice qui ſe faiſoit ce jour-là, avec la lecture finale dans les Prophetes, & la benediction pour le Prin-

La Fête des Semaines, ou de la Pentecôte.

Aftara.

ce ; & l'après dîné, on fait une Prédication à la loüange de la Loy. Le ſecond jour de la Fête étant fini, on fait le ſoir la ceremonie de l'Abdala, pour dire qu'elle eſt finie.

Le premier jour de l'an.

Ils commencent leur année par Tiſri ou Septembre ; d'où vient leur Fête du Chef de l'an, qui ſe celebre pendant les deux premiers jours de ce mois, pendant quoi, le travail & les affaires ſont ſuſpenduës, comme dans les deux dernieres Fêtes. Ils tiennent par tradition que Dieu juge ce jour-là particulierement des actions de l'année derniere, & diſpoſe des évenemens de celle dans laquelle on va entrer ; parce que ce jour étant comme le point de la naiſſance du monde, ils prétendent que Dieu repaſſe exactement ſur tout ce qui eſt arrivé l'année derniere. Cela fait qu'ils commencent dès le premier du mois d'Elul, qui précede celui-ci, à celebrer la pénitence, à faire des prieres & des confeſſions, à réciter les Pſeaumes Penitentiaux, à ſe lever avant le jour, à jeûner & à faire des aumônes ſans diſcontinuer, juſqu'au jour du pardon ; même à ſe diſcipliner & à ſe mortifier.

Le premier ſoir de l'année, en ſortant de la Synagogue, ils ſe diſent les uns aux autres : Sois en bonne année. On fait plus de prieres cette Fête qu'en aucune autre, au ſujet de la bonne année qu'on ſouhaite, & du pardon des pechez. On lit dans le Pentateuque le Sacrifice qui ſe faiſoit ce jour-là. On fait la lecture des Prophetes, & la benediction pour le Prince. Enſuite on donne trente coups de cor, pour faire, diſent-ils, ſonger au Jugement de Dieu, pour intimider les pecheurs & les porter à ſe repentir. A leur retour, ils mangent, & le reſte du jour ils s'appliquent à la dévotion. Le ſoir on fait l'Abdala.

Après ces deux jours de Fête, on continuë de ſe lever avant le jour, d'aſſiſter aux prieres & de faire penitence, juſqu'au dixiéme du même mois de Tiſri, qui eſt le jeûne des pardons, ordonné dans le Levitique, Ch. 23. Durant ce jour, toute œuvre ceſſe, comme au Sabat, & on jeûne, ſans boire, ni manger aucunement. On fait quantité de bonnes œuvres ce jour-là, & tout ce qui doit accompagner une exacte penitence. Deux ou trois heures avant le coucher du Soleil, on

Le jour du Pardon.

va à la priere d'après midi, puis on revient ſouper; & ce repas finit avant le coucher du Soleil. Alors pluſieurs s'habillent de blanc & d'habits mortuaires, & étant ſans ſouliers & ſans bas; ils vont à la Synagogue, qui eſt éclairée ce ſoir-là de lampes & de bougies. Là chaque Nation, ſelon ſa coutume, fait pluſieurs prieres & confeſſions, pour marquer ſa penitence: ce qui dure environ trois heures: enſuite de quoi, chacun ſe retire. Quelques-uns paſſent la nuit en prieres dans la Synagogue, ne dormant que tres-peu. Le lendemain, dès le point du jour, ils retournent tous à la Synagogue, vêtus comme le jour précédent, & y demeurent en prieres juſqu'à la nuit, demandant à Dieu qu'il leur pardonne leurs pechez. La nuit venuë, en ſorte qu'on voye les Etoiles, on ſonne du même cor, dont on a ſonné au commencement de l'année, pour marquer que le jeûne eſt fini; puis ils ſortent de la Synagogue, & ſe ſaluant, ils ſe ſouhaitent les uns aux autres une longue vie, ils beniſſent la nouvelle Lune, & étant de retour chez eux, & l'*Abdala* étant dite, ils rompent le jeûne, & mangent.

Pour marquer leur penitence & leur mortification.

Le quinziéme de ce mois de Tiſri, eſt la Fête des Tabernacles ou des Cabanes; en memoire de ce qu'ils campoient ainſi dans le deſert, à la ſortie d'Egypte. Chacun fait chez ſoi, en un lieu découvert, une Cabane, couverte de feüillages, tapiſſée à l'entour; & ornée autant qu'on le peut. Ils y boivent & mangent pendant les neuf jours de la Fête. Quelques-uns y couchent. Les deux premiers jours & les deux derniers de cette Fête ſont ſolemnels, comme la Pâque; mais les autres ne le ſont pas tant. Il n'y a rien d'extraordinaire aux prieres de ce jour-là, que ce qu'on y ajoute au ſujet de la Fête. On dit des Pſeaumes, depuis le 113. juſqu'au 119. on lit dans le Pentateuque, on dit l'*Aftara*, & on donne la benediction au Prince. Enſuite ſe fait la priere *Muſſaf*, & on récite le Sacrifice qui ſe faiſoit ce jour-là. Puis ils portent des branches de myrrhe, de ſaule, de palmier & de citronier, avec leur fruit, & chantant quelques Cantiques, ils font une fois le tour de ce petit Autel ou Pupitre, qui eſt dans la Synagogue; & le ſeptiéme jour, ils en font ſept, chantant le Pſeaume 29. ſeulement, avec des bran-

La Fête des Tabernacles.

Levit. Ch. 23. v. 33.

Nombr. 29. Chap. 29.

ches de ſaule. Le neuf & dernier jour, eſt appellé joye pour la Loy, parce qu'on acheve de lire tout le Pentateuque, conformément à la diviſion qui en a été faite pour chaque ſemaine: & comme c'eſt alors la fin de l'année, on choiſit 2. hommes dans la Synagogue, qu'on appelle Epoux de la Loy, dont l'un lit la fin, & l'autre la recommence auſſitôt; ce qu'ils accompagnent de quelques ſignes d'allegreſſe. La même choſe ſe fait en toutes les Synagogues, & on paſſe le reſte de ce jour en joye.

Ce neuviéme jour eſt de l'Inſtitution des Rabins.

Le 17. de Tamuz, qui répond à nôtre mois de Juillet, les Juifs celebrent un jeûne, en memoire de quelques malheurs qui arriverent autrefois à pareil jour dans Jeruſalem, & à cauſe que ce même jour, Moïſe rompit les premieres Tables de la Loy, au ſujet du Veau d'or. Tous les jeûnes commandez & ordinaires commencent le ſoir, & on demeure ſans boire, ni manger aucune choſe, juſqu'au ſoir du lendemain, qu'on apperçoit les Etoiles. Le matin des jours de jeûne, on ajoute aux prieres des confeſſions, & le récit des choſes triſtes qui ſont arrivées à pareil jour; on tire le Pen-

De leurs jeûnes.

tateuque, & on lit dans le 32. Chap. de l'Exode, v. 11. *Et Moïſe pria, &c.* Et l'après dîné, on lit de la même maniere dans la priere de Mincha, & pour Aftara ce qu'Iſaïe dit : *Cherchez le Seigneur quand il ſe trouve.* Ch. 55.

Le 9. d'Au ou Août, eſt le jeûne Tisha beau, qui eſt plus grand que les autres. Il commence la veille, une heure auparavant le coucher du Soleil, que l'on ceſſe de manger & de boire, juſqu'à ce que le lendemain au ſoir les Etoiles paroiſſent ; & ils demeurent tout ce tems-là pieds nuds ou ſans ſouliers, & ſans ſe pouvoir laver. Ce fut ce jour-là que Nabuchodonoſor brûla le Temple, & qu'il fut encore brûlé ce même jour par l'Empereur Titus.

Le ſoir, après que la priere ordinaire eſt finie dans la Synagogue, ils ſe ſeoient à terre, liſans les Lamentations de Jeremie : ce qu'ils font encore le lendemain, demeurans triſtes tout le jour, & ne leur étant pas permis d'étudier dans la Loy, mais ſeulement de lire Job, Jeremie, & autres Livres de cette ſorte. Le Sabat qui ſuit ce jeûne, eſt appellé Conſolation, ſe conſolans

de l'eſperance du rétabliſſement de Jeruſalem & du Temple.

Jeûne de Gadalia.

Le troiſiéme de Tiſri, le premier jour après la Fête du nouvel an, ils ont encore un jeûne; auquel jour on fait la commemoration de Gadalia, fils d'Achicam, parce qu'à pareil jour fut tué Gadalia, qui étoit de grande probité, & qui étoit demeuré ſeul pour maintenir le reſte d'Iſraël. On jeûne auſſi le dixiéme de Teved ou de Decembre, parce que ce jour Nabuchodonoſor prit Jeruſalem. Ce jeûne eſt ordinaire.

Jeûne de Purim.

Ils jeûnent encore le treiziéme d'Adar ou de Mars, en memoire d'Eſter, qui jeûna dans ſes diſgraces. Voila quels ſont les jeûnes commandez. S'il y en a encore d'autres, ils ſont particuliers à quelque Nation; comme aux Allemans, qui après les Fêtes de Pâque & des Tabernacles, ont accoutumé de jeûner trois jours, ſçavoir, les deux Lundis ſuivans, & le Jeudi, qui eſt entre deux; & cela fondé ſur ce que les Fêtes précédentes ayant duré huit jours, ils peuvent avoir offenſé Dieu pendant ce tems-là. La même raiſon fait qu'ils jeûnent le dernier jour de l'an, & quelques-uns la veille

du premier jour de chaque mois. Si par penitence ou par quelque dévotion particuliere, il y en a qui veulent jeûner, outre ces jeûnes ordinaires, ils disent avant le coucher du Soleil : J'entreprends de jeûner demain, & demeurent sans manger ni boire, depuis ce soir-là, jusqu'au lendemain à pareille heure, & prient Dieu que ce jeûne leur tienne lieu de Sacrifice.

La Fête des Lumieres ou de la Dédicace, dure huit jours ; laquelle commence le 25. de Chisleu ou Decembre, en memoire de la victoire que les Machabées remporterent sur les Grecs. On allume une lampe le premier jour, deux le second ; & ainsi en continuant, jusqu'au dernier, qu'on en allume huit. On celebre aussi dans cette Fête l'entrepriſe du Judith sur Holoferne. Pendant ces huit jours, on peut travailler ; car tout ce qu'il y a d'extraordinaire consiſte en l'ordre d'allumer ces lampes, & en ce que l'on ajoute aux prieres une loüange pour ces victoires, & tous les matins le Pseaume 113. & les suivans, avec le 30. *Je t'exalterai, Seigneur, &c.* On observe aussi quelque difference au manger. On appelle cette Fête *Hanu-* La Fête des Lumieres.

ca, qui ſignifie exercice ou renouvellement, parce qu'on renouvelle l'exercice du Temple, qui avoit été profané.

La Fête de Purim.

La Fête de Purim écheoit le 14. d'Adar où de Mars, qu'on celebre en memoire d'Eſter, qui empêcha ce jour-là que le Peuple d'Iſraël ne fût exterminé par la conjuration d'Aman. Le nom de Purim a été donné à cette Fête; parce qu'on lit dans le dernier Chap. d'Eſter: *Pour cela ils ſeront appellez les jours, &c.* Cette Fête dure deux jours; mais il n'y a que le premier qui ſoit ſolemnel. On jeûne la veille, comme j'ai dit. Le premier ſoir, on va à la Synagogue, où, après les prieres ordinaires, on fait la commemoration de cette délivrance du Peuple, & on lit tout le Livre d'Eſter. On lit auſſi dans le Pentateuque le 17. Chapitre de l'Exode. Il ſe fait ce jour-là de grandes aumônes en public, & des preſens comme au jour de l'an, & tout le jour ſe paſſe en joye & en feſtin.

Conformément au dernier Ch. d'Eſter.

Fête de la nouvelle Lune.

La nouvelle Lune eſt encore un jour de Fête, comme il eſt marqué au Livre des Nombres, & parce qu'on faiſoit un nouveau Sacrifice ce jour-là.

Cette Fête répond quelquefois à deux jours, ſçavoir à la fin de l'un, & au commencement de l'autre. Il n'eſt point défendu de travailler, ni de faire des affaires ce jour-là. Les femmes ſeulement ont coutume de s'abſtenir de leur travail, en memoire de ce qu'elles ne voulurent donner leurs pendants d'oreilles & leurs joyaux, pour faire le Veau d'or, mais pour bâtir le Temple. On en fait mention dans les prieres du premier mois, & ce jour-là, on dit depuis le Pſeaume 113. juſqu'au 118. & on lit à quatre perſonnes dans le Pentateuque; à quoi on ajoute la priere *Muſſaf.* On lit auſſi le Sacrifice qui ſe faiſoit autrefois ce jour-là. Le ſoir du Sabat, qui ſuit le renouvellement de la Lune, ou un autre ſoir ſuivant, lorſqu'on apperçoit le Croiſſant, tous les Juifs s'aſſemblent, & font une priere à Dieu, l'appellant le Créateur des Planettes, & le Reſtaurateur de la nouvelle Lune: Puis élevant les yeux au Ciel, ils demandent à Dieu d'être préſervez de tous malheurs, & après avoir fait quelque commemoration de David, ils ſe ſalüent & ſe ſeparent.

Nombr. 10. *v.* 10. *&* 28. *v.* 11.

Leurs mois. Les noms de leurs mois ſont Tiſri, Haſſuan, Chiſleu, Teved, Scevat, Adar, Niſſan, Jiar, Sivan, Tamus, Au, Elul. Tiſri, par lequel ils commencent, eſt Septembre. Pour égaler les années ſolaires avec celles de la Lune, ils font chaque cycle ou révolution de dix-neuf ans; & de ces dix-neuf années, il y en a ſept de treize mois chacune: ſi bien que de deux ou trois ans, l'un eſt de treize mois. Quand cela arrive, on compte deux fois le mois Adar, & on le place entre Février & Mars. On l'appelle Veadar.

Leur créance. Voyons préſentement quels ſont les fondemens de leur Créance. Ils conſiſtent en treize Articles de Foy, qui ſont reçus de tous les Juifs ſans aucune contradiction.

Premierement, qu'il y a un Dieu, Créateur de toutes choſes, premier Principe de tous les Eſtres, qui peut ſubſiſter ſans aucune partie de l'Univers; mais que rien au monde ne peut ſubſiſter ſans lui.

Secondement, que Dieu eſt un & indiviſible, mais d'une unité differente de toutes autres unitez.

III. Que Dieu eſt incorporel, &

qu'il n'a aucune qualité corporelle poſſible, qui ſe puiſſe imaginer.

IV. Que Dieu eſt de toute éternité, & que tout ce qui eſt, hormis lui, a eu commencement avec le tems.

V. Qu'on ne doit adorer & ſervir que Dieu ſeul, & qu'on ne doit adorer ni ſervir pas un autre, ſoit comme Mediateur, ou comme Interceſſeur.

VI. Qu'il y a eu, & qu'il y peut avoir encore des Prophetes, diſpoſez à recevoir les divines inſpirations de Dieu.

VII. Que Moïſe a été plus grand Prophete que tout autre, & que le dégré de Prophetie dont Dieu l'a honoré, étoit ſingulier, & élevé au deſſus de celui qu'il a donné aux Prophetes.

VIII. Que la Loy que Moïſe leur a laiſſée, a été toute dictée de Dieu, & qu'elle ne renferme pas une ſyllabe qui ſoit de Moïſe; & par conſequent, que l'explication de ces Préceptes, qu'ils ont par tradition, eſt entierement de la bouche de Dieu, qui l'a donnée à Moïſe.

IX. Que cette Loy eſt immuable, & qu'on n'y peut rien ajouter, ni retrancher.

X. Que Dieu connoît & diſpoſe de toutes actions humaines.

XI. Que Dieu récompenſe ceux qui obſervent la Loy, & châtie ceux qui la violent ; que la meilleure récompeſe eſt l'autre vie, & le plus grand châtiment eſt la damnation de l'ame.

XII. Qu'il viendra un Meſſie, qui ſera d'un plus grand merite que tous les Rois qui auront été dans le monde auparavant lui : Que quoiqu'il tarde à venir, il ne faut point douter de ſa venuë, ni ſe preſcrire un tems dans lequel il doive ſe manifeſter ; & encore moins le tirer de l'Ecriture, attendu qu'il n'y doit jamais avoir de Roy en Iſraël, qui ne ſoit de la race de David & de Salomon.

XIII. Que Dieu reſſuſcitera les morts, à la fin des tems, & qu'enſuite il fera un Jugement univerſel de tous les hommes en corps & en ame, comme il eſt écrit en Daniel. Outre cela ils croyent qu'il y a un Paradis, où les Bienheureux joüiſſent de la gloire dans la ſeule viſion de Dieu. Pour l'Enfer, ils croyent que les ames des méchans ſont tourmentées par le feu & par d'autres ſupplices : qu'il y en a de con-

Ch. 12. v. 2.

damnez pour toûjours à ſouffrir ces peines, ſans eſperance d'en jamais ſortir; d'autres qui n'y ſont ſeulement que pour un certain tems, ce qu'on appelle le Purgatoire, qui n'eſt pas diſtingué de l'Enfer par le lieu, mais par le tems. Ils tiennent que tout Juif, qui n'eſt point infecté d'hereſie, & qui n'a point contrevenu à quelques autres points marquez par les Rabins, n'eſt pas plus d'un an en Purgatoire; & que ceux-là ſont le plus grand nombre: car ils croyent qu'il y en a peu, qui pour leurs pechez demeurent pour toûjours en Enfer. Il y a des Juifs, qui croyent comme Pytagore, que les ames paſſent d'un corps à un autre: mais cette opinion n'eſt pas univerſelle; & ſoit que l'on ſoit de ce ſentiment on non, on ne paſſe pas pour cela pour Heretique. Ils honorent & reſpectent fort les Anges, & leur invocation ſe trouve dans leurs Livres, en ces termes: *Soyez honorez, venerables & ſaints Miniſtres de Dieu, Conſervez-moi, aſſiſtez-moi.* Cette créance des Anges Gardiens étoit établie dans la Synagogue du tems de nôtre Seigneur, comme elle l'eſt aujourd'hui dans l'Egliſe.

Preceptes des Femmes.

Tout ce qui eſt défendu aux hommes dans les Preceptes negatifs, l'eſt auſſi aux femmes. Mais à l'égard des Préceptes affirmatifs, les Rabins ont décidé que les femmes ne ſont point obligées de faire ceux qui demandent un terme préfix pour les exécuter, fondez ſur la foibleſſe & la délicateſſe du ſexe, ſur l'obéiſſance qu'elles doivent à leurs maris, & ſur les ſervices qu'elles ſont obligées de leur rendre. Il n'y a que ces trois Preceptes-ci qui leur ſoient particulierement recommandez. Le premier, de s'éloigner abſolument de leurs maris, dans le tems de leurs mois, & de n'en point approcher, qu'elles ne ſe ſoient baignées. Le ſecond, en achevant de paîtrir le pain, de faire un gâteau, qui étoit autrefois offert au Prêtre, & qu'on brûle aujourd'hui. Et le dernier, d'allumer la lampe le Vendredi au ſoir, pour la nuit du Sabat, comme il a été dit.

Commerce défendu avec les femmes.

De tous les pechez qui ſe peuvent commettre avec les femmes, les Juifs n'en connoiſſent point de plus grand, que de coucher avec une femme mariée, même quand elle ne ſeroit que fiancée. Le plus grand enſuite eſt d'avoir affaire à ſes parentes, qui ſont

Levitiq. Ch. 20.

au

au dégré défendu. Le troiſiéme, d'avoir commerce avec une femme qui ne ſoit pas Juive, ou avec une femme proſtituée, quoique Juive : auſſi la Loy défend d'en ſouffrir aucune publique. Il leur eſt auſſi défendu d'avoir commerce avec une femme qui a ſes infirmitez ordinaires, & moins encore avec ſa femme qu'avec une autre ; laquelle, auſſi-tôt qu'elle s'apperçoit qu'elle les a, eſt obligée d'avertir ſon mari, qui s'en éloigne, & ne la touche plus, ne peut lui rien donner, ni rien recevoir de ſa main, ni même ſe ſeoir auprès d'elle, ni boire, ni manger avec elle. Quand ce mal eſt arrêté, elle doit changer de linge, mettre des draps blancs au lit, & ſept jours après, doit aller au bain ſe laver d'eau courante, ou faite exprès : Enſuite elle peut demeurer avec ſon mari, tant qu'elle n'aura point ſes mois. Elle demeure auſſi ſequeſtrée de ſon mari, lorſqu'elle eſt en couche. Si c'eſt d'un garçon, cela dure ſept ſemaines, & trois mois d'une fille. Il y a des lieux où ce terme eſt moins long. Sept jours avant que ce terme ſoit accompli, elle en uſe comme je viens de dire.

Suivant la défenſe d'Eſdras. *Deuter. ch. 23. v. 17. Leviti. 8.*

Des Femmes dan le tems de leurs mois & de leurs couches.

Ils ne peuvent manger la chair d'au-

Des viandes défenduës parmi eux.

cune bête à quatre pieds, qui n'ait l'ongle fendu en deux, & qui ne rumine comme une vache & la brebis : Si-bien qu'ils ne mangent point de lapin, de liévre, ni de pourceau. Ils ne mangent point auſſi de poiſſons ſans écaille, ou ſans aîlerons, ni aucun oiſeau de proye, ni reptile. C'eſt pour cela qu'ils ne mangent rien de cuit par d'autres que par des Juifs, & ne préparent point à manger avec des uſtencilles de cuiſine, appartenantes à des perſonnes qui ne ſoient point de leur Nation, de peur qu'elles ne ſoient imbües des viandes qui leur ſont interdites. Ils ne mangent point de graiſſe de bœuf, ni d'agneau, ni de chévre, ni du nerf de la cuiſſe : Cependant ils font uſer de beaucoup d'exactitude pour ôter ces choſes de la bête, & principalement pour le ſang ; pourquoi ils ont une adreſſe merveilleuſe, afin qu'il n'en reſte point. Ils ne peuvent égorger en un même jour la vache & le veau, ni une brebis, ni une chévre, & leurs petits en même tems. On ne peut pas manger en un même repas de la viande & du fromage, ou du lait : D'où vient que les uſtencilles qui ſervent à la viande, ne ſervent point à

Levitiq. Ch. 11.

Levitiq. Ch. 3. *Geneſ. Ch.* 32.

Iud. 13. vi 19.

ce qui eſt fait de lait, chacune ayant ſa marque pour la connoître; & ils ont même des coûteaux différens. Ils ne mangent point auſſi de fromage, dont ils n'ayent vû faire le caillé, de peur qu'on n'y ait mêlé du lait de quelque animal défendu, ou qu'il n'y ait quelque partie de la peau mêlée avec le caillé, qui puiſſe paſſer pour de la chair & du fromage.

De leur Mariage.

Les Juifs font un commandement exprès de ſe marier, ſans en excepter perſonne: & on a déterminé que ce devoit être à dix-huit ans; que celui qui en paſſe vingt ſans prendre femme, eſt cenſé vivre en peché: & cela fondé ſur le Chapitre de la Geneſe: *Croiſſez & multipliez.* Il leur eſt permis d'avoir pluſieurs femmes, ſuivant pluſieurs endroits de l'Ecriture: ce qui eſt pratiqué par les Levantins, mais non pas par les Allemans, ni par les Italiens. Ils peuvent épouſer les filles de leurs freres, & par conſequent les enfans des freres & des ſœurs; c'eſt-à-dire, les couſins, germains & couſines germaines ſe peuvent épouſer; mais le neveu ne peut épouſer la tante. A l'égard des autres dégrez, ils ſuivent le dixiéme Chapitre du Levitique. La

veuve ou la femme qui a été répudiée, ne peut ſe remarier que quatre-vingt-dix jours après la mort de ſon mari ; & cela afin qu'on ſçache certainement ſi l'enfant eſt du premier mari, ou non.

De leurs Nôces.

Quand on eſt convenu des conditions d'un mariage, il ſe fait un écrit entre l'époux & les parens de l'épouſe ; enſuite de quoi l'accordé va voir l'accordée, & lui touche dans la main. Lorſqu'on a arrêté un jour pour les nôces, qui ſe prend ordinairement dans la nouvelle Lune, & un Mercredi ou Vendredi, ſi c'eſt une fille ; & un Jeudi, ſi c'eſt une veuve. Le premier ſoir, ſi l'accordée eſt quitte de ſes infirmitez ordinaires, elle va ſe laver au bain, comme nous avons dit : Si elle n'en eſt pas quitte, elle ne peut coucher avec ſon époux. On ne laiſſe pas neanmoins de faire la ceremonie des nôces. Pour celebrer cette action, les fiancez ſe rendent au lieu & à l'heure marquez, où ſe chante la muſique par des enfans, tenans des flambeaux ; & tous ceux de la Synagogue y étant accourus, on met ſur la tête des mariez, un Taled, dont j'ai décrit la forme : Enſuite de quoi les Rabins du

lieu, ou le Chantre de la Synagogue, ou un proche parent, prend une taſſe de vin; & après avoir beni Dieu d'avoir créé l'homme & la femme, & ordonné le mariage, & autres choſes, il préſente le vin à l'époux & à l'épouſe. L'époux après cela, met un anneau au doigt de l'épouſe en préſence de deux témoins, qui ſont Rabins ordinairement, lui diſant: *Voici, tu es mon épouſe, ſelon le Rite de Moïſe & d'Iſraël.* Puis on lit l'écrit, par lequel l'époux s'oblige à la dot, confeſſe l'avoir reçûë, s'oblige à nourrir ſa femme, & à bien vivre avec elle, & en donne acte par écrit aux parens de l'épouſe. Enſuite, après avoir donné une ſeconde fois à boire aux deux époux, on jette le vin à terre, en ſigne de joye. Le vaſe étant vuide, on le donne à l'époux, qui le jettant à terre de toute ſa force, le met en pieces; afin de mêler dans la réjoüiſſance une idée de la mort, qui nous briſant comme un verre, nous apprend à ne nous point enorgueïllir. Cependant tout le peuple qui eſt préſent, crie: *A la bonne heure*; puis on ſe retire. On fait un feſtin le ſoir aux parens & aux amis. On chante enſuite ſept bene-

dictions, qu'on a auſſi chantées aux épouſailles, après la benediction du feſtin, & on leve les tables. Le matin du premier Sabat qui ſuit ces nôces, l'époux & l'épouſe vont à la Synagogue. L'épouſe eſt accompagnée des femmes de la nôce; & comme on fait la lecture du Pentateuque, on prie l'époux de lire, qui promet en récompenſe, de faire de grandes aumônes.

Les Juifs marient ordinairement leurs enfans fort jeunes, quoique le mariage ne ſe conſomme que lorſqu'ils ont l'âge requis pour cela : Auſſi ſi une jeune fille eſt mariée au deſſous de dix ans, elle peut ſe démarier, juſqu'à ce qu'elle ait atteint celui de douze & un jour, qui eſt le tems qu'on peut avoir la qualité de femme, & peut ſe remarier aprés.

Deut. 21. Celui qui a abuſé d'une fille, peut être contraint de la prendre pour ſa femme, ſans la pouvoir jamais répudier, ou on lui fait réparer avec de l'argent l'honneur & l'injure.

Deut. 24. Quand un homme a ſujet de ſe plaindre de la conduite de ſa femme, il peut la répudier pour toûjours, & elle peut ſe remarier à qui il lui plaît, horſmis à celui qui a donné lieu à la répudiation.

Mais pour empêcher qu'on n'abuſe de ce privilege, les Rabins ont preſcrit pluſieurs formalitez & pluſieurs circonſtances, qui rendent cette action plus difficile, & qui conſomment bien du tems. De telle ſorte qu'il arrive ſouvent qu'auparavant qu'on puiſſe écrire le libelle du divorce, on vient à ſe repentir, ou ſe reconcilier. Quand la répudiation eſt faite, le Rabin avertit la femme de ne ſe point marier de trois mois, de peur qu'elle ne ſoit groſſe; mais après ce tems, ils le peuvent faire l'un & l'autre.

Un homme qui meurt ſans laiſſer d'enfans, s'il laiſſe un frere, ſa veuve eſt au pouvoir de ce frere, & il peut l'épouſer, ou lui donner la liberté de ſe marier avec un autre. S'il l'épouſe, tous les biens du défunt lui appartiennent. S'il n'en veut point, il lui donne la liberté, & on pratique ce qui eſt porté au chap. 25. du Deuteronome.

Quand il eſt né un fils à quelqu'un, ſes amis, pour ſe réjouir avec lui, diſent: *A la bonne heure.* Le pere eſt obligé de faire circoncire ſon fils au huitiéme jour. On ne le peut faire avant ce tems; mais on peut différer, ſi l'enfant eſt foible ou infirme, juſqu'à

Leur Circoncision. *Geneſ.* 17.

ce qu'il ſe porte bien. La nuit qui précéde la Circonciſion, eſt appellée veille ; car toute la maiſon ne dort point, pour garder l'enfant, & les amis viſitent au ſoir le pere, & les femmes la mere. On prend ordinairement pour Parain & Maraine des parens, gens mariez. Le Parain tient l'enfant, pendant qu'on le circoncit, & la Maraine le porte de la maiſon à la Synagogue, & le rapporte. A à l'égard de celui qui circoncit, on choiſit indifféremment qui on veut ; car pourvû qu'on ſoit capable de cette fonction, on en eſt digne, & on la peut exercer. C'eſt un titre fort conſidérable chez les Juifs, que celui de Circonciſeur ; & ſi le pere de l'enfant eſt de ce nombre, il peut circoncire ſon propre fils. On prépare dès le matin dans la Synagogue, ou dans la maiſon, ſi l'on y veut faire la ceremonie, deux ſieges, avec des quarreaux. L'un des ſieges eſt pour le Parain qui tient l'enfant, & l'autre, à ce qu'ils diſent, pour le Prophete Elie, qu'ils croyent aſſiſter inviſiblement à toutes les Circonciſions, tant il a aimé à faire obſerver la Loy. Beaucoup de gens s'aſſemblent là, & celui qui circoncit vient avec un

un plat, où ſont les inſtrumens & les choſes neceſſaires, comme le raſoir, les poudres aſtringentes, du linge, du charpy & de l'huile roſat. On chante quelque Cantique, en attendant la Maraine, qui apporte l'enfant accompagnée d'une troupe de femmes; mais pas une ne paſſe la porte de la Synagogue. Là elle donne l'enfant au Parain, & en même-tems les aſſiſtans crient: *Le bien venu.* Le Parain étant aſſis, accommode l'enfant ſur ſes genoux; puis celui qui circoncit, dévoloppe les langes. Il y en a qui ſe ſervent d'une pincette d'argent, pour prendre du prépuce ce qu'ils en veulent couper. Celui qui circoncit dit en prenant le raſoir: *Beni ſois-tu, Seigneur, qui nous as commandé la Circonciſion*; & en même tems il coupe la groſſe peau du prépuce: puis avec les ongles des pouces il déchire une autre peau plus délicate, qui reſte. Cependant le pere rend graces à Dieu de ce commandement, & les aſſiſtans ſouhaitent qu'il puiſſe élever ſon enfant en l'âge de le marier. Celui qui circoncit, continuant ſon action, ſucce deux ou trois fois le ſang qui abonde, & le rend dans une taſſe de vin. Puis il met ſur la

playe du ſang de dragon, de la poudre de corail, & autre choſe, pour étancher le ſang; puis des compreſſes d'huile roſat. Il prend enſuite une taſſe de vin, & après l'avoir beni, il dit une autre benediction à l'enfant, en lui impoſant le nom que le pere ſouhaite, en diſant les paroles d'Ezechiel: *Et j'ai dit: Vis en ton ſang, &c.* Et en même tems il lui moüille les lévres de ce vin, où il a rendu le ſang ſuccé. Enſuite de quoi on dit le Pſeaume 128. & le Parain rend l'enfant à la Maraine, pour le porter au logis, tous ceux qui aſſiſtent à la ceremonie, diſans au pere, en retournant: *Puiſſiez-vous ainſi aſſiſter à ſes nôces.* A la fin du repas, que le pere fait à toute la compagnie, on fait la benediction des prieres pour l'enfant, pour obtenir du Seigneur qu'il puiſſe être grand, heureux & craignant Dieu. L'enfant eſt ordinairement gueri en vingt-quatre heures.

On ne fait point de ceremonie pour les filles, ſi non qu'au commencement du mois, après que la mere eſt relevée de ſes couches, elle va à la Synagogue, où le Chantre dit une benediction à la petite fille, & lui donne le nom

que le pere ſouhaite. Si un enfant meurt ſans être circoncis auparavant les huit jours, il y en a qui le circonciſent avec un roſeau, auparavant que de l'enterrer.

Si le premier enfant, dont une femme accouche, eſt un garçon, il appartient au Prêtre, quoique le pere en ait, ou en ait eu d'une autre femme. Voici ce qu'ils pratiquent pour cela. Lorſque l'enfant a trente jours accomplis, on preſente en pleine Aſſemblée, à un deſcendant d'Aaron, de l'or & de l'argent dans un baſſin, pour racheter cet enfant, lequel on met entre les bras du Prêtre, qui ayant demandé à la mere ſi elle n'a jamais eu d'autre enfant, ſoit mâle, ou femelle, ou même d'avorton, ou de fauſſe couche, & répondu que non: le Prêtre ayant dit que ce premier né lui appartient, ſuivant la Loy de Moïſe, prend en échange environ deux écus d'or dans le baſſin, & rend l'enfant au pere. Si le pere ou la mere ſont de la race des Prêtres ou des Levites, ils ne rachetent point leur fils.

Rachat des premiers nez. *Exod.* 13.

Nombr. 18. *v.* 17.

Auſſi-tôt qu'un enfant ſçait parler, on lui apprend à lire, & enſuite à interpréter la Bible en Langue du Païs

où il eſt, ſans lui donner les commencemens & la connoiſſance de la Grammaire : mais la plûpart liſent, écrivent & compoſent par routine. Quant il a atteint l'âge de treize ans & un jour, il eſt réputé homme, & eſt dès ce tems tenu d'obſerver les Préceptes de la Loy ; & à ce même âge, il eſt déclaré majeur, & peut contracter tout ſeul. Pour les filles, on leur donne la qualité de femme à douze ans & demi.

Leurs Proſelytes. Quand quelqu'un ſe veut faire Juif, trois Rabins ou hommes d'autorité, l'examinent, & les motifs qui le portent à prendre cette réſolution, & ſi ce n'eſt point par quelque conſidération humaine : car lorſque cela ſe rencontre, ils le renvoyent, lui repréſentans que la Loy de Moïſe eſt fort ſevere, & que ſes Sectateurs ſont à préſent fort mépriſez. S'il perſiſte malgré cette remontrance, on le circoncit ; & quand il eſt guéri, on le baigne tout entier dans de l'eau, en preſence des trois Rabins qui l'ont examiné : Enſuite de quoi il eſt cenſé Juif comme les autres.

De leurs maladies, & de leur mort. Quand quelqu'un croit mourir, il fait venir quelques perſonnes, entre leſquelles ſe trouve un Rabin, & en

leur preſence il recite la Confeſſion generale, dont je parlerai-ci après. Puis il fait une priere, par laquelle il demande à Dieu la ſanté; ou ſi c'eſt ſa volonté qu'il finiſſe ſa vie, il lui recommande ſon ame, & que ſa mort ſoit l'expiation de ſes pechez. S'il a quelque ſcrupule dans l'eſprit, ou quelque ſecret à dire, il le confie au Rabin. Enſuite il demande pardon à Dieu, & à tous ceux qu'il croit avoir offenſé, & pardonne de même à tous ceux qui l'ont offenſé, & à ſes ennemis. S'il a des enfans & des domeſtiques, il leur donne ſa benediction; & s'il a pere ou mere, il la reçoit d'eux. S'il veut faire ſon teſtament, & diſpoſer de ſon bien, il le fait, comme il le juge à propos. Il y en a qui font faire pour eux une priere publique dans la Synagogue, & ſe font changer de nom, pour marque de changement de vie. Ils promettent & donnent alors des aumônes aux Synagogues & aux pauvres. Le malade étant près de mourir, ou en danger, on le garde nuit & jour; car ils croyent que c'eſt une bonne œuvre d'aſſiſter à la ſéparation de l'ame d'avec le corps, ſur tout quand c'eſt un homme ſçavant & de

Fondez ſur le Pſ. 49. v. 10.

bien. Celui qui ſe trouve preſent, quand le malade expire, déchire ſon habit par quelque endroit, ſuivant l'ancienne coutume.

De leur ſepulture.

Le mort eſt étendu par terre dans un drap, le viſage couvert, avec une bougie allumée du côté de la tête ; & après avoir été lavé avec de l'eau chaude, dans laquelle on a mis de la camomille & des roſes ſeches, on lui met une chemiſe & des caleçons, ſon Taled & un bonnet blanc ſur ſa tête ; & en cet état, il eſt mis dans un cercuëil fait exprès, avec un linge au fond, & un autre pardeſſus. On couvre le cercuëil de noir, & on le porte hors du logis. Alors tout le monde s'aſſemble autour, & le porte tous ſur leurs épaules tour à tour. En quelques endroits, il y en a qui portent à la ſuite du corps des flambeaux allumez, & chantent des complaintes. Et d'autres endroits, cela ne ſe pratique point. Les parens, qui ſont en deüil, ſuivent de près, en pleurant. De cette maniere, le corps eſt conduit au Cimetiere, qui eſt ordinairement un champ deſtiné à cet uſage, qu'ils appellent *Maiſon des vivans*, tenans les morts pour vivans, à cauſe de leurs ames.

Alors ils font une priere, tirée du Deuteronome. Puis on lui met un petit sac de terre sous la tête, & on cloüe le cercuëil, que l'on met en terre, & que l'on couvre aussi-tôt, chacun en jettant, jusqu'à ce que la fosse soit remplie. Le plus proche parent du mort déchire son habit en quelque petit endroit, dans cette occasion. En sortant de ce lieu, chacun arrache deux ou trois fois de l'herbe, & dit, en la jettant derriere soi, ces paroles du Pseaume 17. *Ils fleuriront de la Ville, comme l'herbe de la terre*; & cela, pour signe de la Resurrection: Puis se lavent les mains, se leoient & se levent neuf fois, en disant le Pseaume 91. Et ensuite ils retournent au logis, où les plus proches parens du mort s'étant rendus, ils se mettent à terre, & ayant ôté leurs souliers, ils boivent & mangent en cette posture; ce qu'ils font sept jours de suite, horsmis le jour du Sabat, qu'ils vont aux prieres, étant accompagnez, visitez & consolez de leurs amis ce jour-là plusque les autres. Pendant ces sept jours, ils ne peuvent faire aucun travail, ni affaires; le mari & la femme ne peuvent pas coucher ensemble, &

Chap. 32. v. 4.

En signe de la Resurrection.

il ſe trouve le plus ſouvent dix perſonnes, qui viennent ſoir & matin faire les prieres ordinaires auprès de ces mêmes parens, priant auſſi pour l'ame du mort. Ils s'habillent de deüil, à la mode du Païs où ils demeurent. Les ſept jours expirez, ils vont à la Synagogue, où pluſieurs font allumer des lampes, font faire des prieres, & promettent des aumônes pour l'ame du défunt; ce qu'ils recommencent à la fin du mois & de l'année. Si c'eſt un Rabin, ou quelque perſonne conſidérable, on fait ces jours-là ſon Oraiſon funebre. Le fils a coutume de dire tous les jours, ſoir & matin, dans la Synagogue, la priere ſainte, pour l'ame de ſon pere ou de ſa mere; & ce, onze mois de ſuite: & quelques-uns jeûnent tous les ans le jour que l'un ou l'autre eſt mort. Voila la coutume la plus generale des Juifs ſur ce ſujet, dont ils ne different les uns des autres qu'en fort peu de choſes.

Iſaï. 6. 3.

Leur charité pour les pauvres.

Au reſte, les Juifs ſont fort charitables, & ont tres-grande compaſſion des pauvres. Dans les grandes Villes, les pauvres vont la veille du Sabat & des autres Fêtes conſidérables, chez

les riches, qui leur donnent à proportion de leurs facultez. Outre cela, ceux qui ſont prépoſez pour avoir ſoin de ce qui regarde la police, leur envoyent toutes les ſemaines quelque argent. De l'argent des troncs, & de celui qu'on tire du miniſtere qui ſe fait dans les ceremonies, on en fait un fonds, dont on aſſiſte les pauvres. Il y a auſſi diverſes Compagnies dans les grandes Villes, qui font de grandes charitez, dont les uns ont ſoin des malades; les uns vont enſevelir les morts: d'autres qui rachetent les captifs; & d'autres qui marient des filles. De tous les endrois du monde, où ſe trouvent des Juifs, ils envoyent tout les ans des aumônes en Jeruſalem, pour l'entretien des pauvres qui y demeurent, & qui prient pour le ſalut du commun. Ils envoyent auſſi quelque choſe en d'autres endroits de la Judée, comme à Jaffe, à Taberia & en Hebron, où eſt le ſepulchre des Patriarches Abraham, Iſaac, Jacob, & de leurs femmes. Ils font auſſi des aumônes à d'autres qu'à des Juifs, & ce par une charité humaine, qui ſe doit répandre indifféremment ſur tout le monde. Par un même effet de compaſ-

ſion, ils ne maltraitent point les animaux, & ils ſe gardent bien d'en faire mourir pas un cruellement ; car ils les conſiderent comme des créatures de Dieu, ſuivant les paroles du Prophete : *Et ſes miſericordes s'étendent ſur toutes ſes œuvres.*

De leur Confeſſion & Penitence.

Quant à leur Confeſſion, ils n'en ont point d'autre que celle qu'ils adreſſent à Dieu dans leurs prieres. Ils en ont ordinairement une, compoſée ſuivant l'ordre de l'Alphabet. Chaque lettre renferme un peché capital, & & qui ſe commet le plus frequemment : mais quand ils ſont habiles, ils font le détail de leurs pechez, dont ils marquent leurs eſpeces & leurs circonſtances. Ils font cette Confeſſion le Lundi & le Jeudi, tous les jours de jeunes. Ils la font auſſi pluſieurs fois en particulier au jeûne des Pardons, & encore lorſqu'ils ſont malades & en quelque peril évident, même le ſoir avant de ſe coucher, & le matin en ſe levant. Quoiqu'ils ayent des jours deſtinez à la penitence, ils ne laiſſent pas de la faire en tout tems, lorſqu'ils ſentent leur conſcience chargée ; & pour faire cette penitence conformément à leurs pechez, ils conſultent

leurs Rabins, ou ils ont recours aux Livres qui en traitent, comme de l'abſtinence, du jeûne, de la diſcipline, de l'aumône, des prieres & des œuvres pies, pour ſatisfaire, autant qu'il eſt poſſible, au peché commis.

Il ne faut pas oublier une choſe aſſez remarquable chez eux, qui eſt qu'aux portes des maiſons, des chambres & de tous les lieux qui ſont fréquentez, ils attachent dans la muraille, au battant de la porte, du côté droit, en entrant, un roſeau, ou quelqu'autre tuyau, qui renferme un parchemin, ſur lequel ſont écrites ces paroles : *Ecoute, Iſrael, le Seigneur nôtre Dieu eſt un* ; & ce qui ſuit, finiſſant par ces autres paroles : *Et tu les écriras ſur les poteaux de la maiſon, & ſur tes portes* ; & encore quelques autres paroles. Ce parchemin eſt roulé & renfermé dans le roſeau, & on écrit ſur le bout un des noms de Dieu ; & toutes les fois que les Juifs entrent ou ſortent, ils touchent par devotion à cet endroit, & baiſent le doigt qui l'a touché. Ils n'ont aucune figure, ni ſtatuë, ni image dans leurs maiſons, & encore moins dans leurs Synagoges, & autres lieux conſacrez à leur devo-

Deut. 6. v. 4. 5. 6. 7. 8. 9.

Deut. 11. v. 13. & ſeq.

Exod. Ch. 20.

tion. Il y en a pourtant beaucoup en Italie, qui ont chez eux des portraits & des tableaux; mais ils n'en ont point en relief, & de ceux dont les corps ſont entiers.

Leurs Prêtres & leurs Levites.

Pour dire un mot de leurs Prêtres & des Levites, il n'y avoit autrefois dans le Temple, pour Prêtres & Sacrificateurs, que les deſcendans d'Aaron, qui offroient les Sacrifices, faiſoient les oblations, brûloient l'encens, & tout ce qui étoit neceſſaire: Auſſi n'avoient-ils pas ſeulement pour eux les portions des Sacrifices qui ſe faiſoient; mais auſſi de tous les animaux qu'on égorgeoit, on leur donnoit l'épaule, la poitrine & les machoires. Ils avoient encore les premiers nez des troupeaux, & ce qu'on donnoit en échange du premier né de la femme, les premieres toiſons des brebis, autres dépoüilles d'animaux, le cinquantiéme de la moiſſon & des fruits, un morceau de pâte de chaque maſſe de pain; & ainſi de tout ce qui eſt énoncé dans l'Ecriture.

L'office des Levites étoit de chanter à de certains tems dans le Temple. Ils avoient la dixme des moiſſons, & l'alloient ramaſſer à la Campagne: Mais on n'eſt plus preſentement obligé à ces

redevances, ſi ce ne ſont les Juifs qui ſont dans le territoire de Jeruſalem & de l'ancienne Judée ; car il y a peu de Juifs aujourd'hui qui ayent des terres en propre, ni des troupeaux : Et quoiqu'il s'en trouve qui prétendent être deſcendus des Sacrificateurs & des Levites, & avoir une tradition certaine de la verité de leur genealogie, nonobſtant toutes les tranſmigrations, ils n'ont cependant aucunes prééminences, ſi ce n'eſt qu'ils reçoivent quelque choſe des premiers nez, qu'ils ſont les premiers à lire le Pentateuque dans les Synagogues, de tous ceux qui y ſont invitez, & qu'aux Fêtes ſolemnelles, ils donnent la benediction au Peuple, ſe ſervans des paroles des Nombres : *Le Seigneur te beniſſe, & te garde, &c.* Ils ne peuvent épouſer aucune femme qui ait été repudiée par un autre mari, ni la belle-ſœur, dont j'ai parlé. Ils ne peuvent auſſi toucher à un corps mort, ni ſe trouver à l'endroit où il y en ait un. L'on rachete d'eux les premiers nez, comme j'ai dit. *Chap. 6.*

Les Juifs ont encore beaucoup d'autres ceremoies & coutumes ; mais il ſeroit trop long de les rapporter ici : c'eſt pourquoi je renvoye le Lecteur à

Buxtorf, Leon de Modene, & quelques autres,

Sectes des Juifs. De toutes les hereſies qui étoient autrefois parmi les Juifs, qui étoient les Samaritains, les Eſſéens, les Saducéens, les Phariſéens & autres, il ne s'en rencontre que deux qui ayent paſſé juſqu'à nous, & qui ſont inconnus en Europe. Les premiers s'appellent Caraïtes, à qui les Juifs Rabaniſtes, par malice, ou par ignorance, impoſent beaucoup de choſes. Ceux qui la ſuivent, quoiqu'obſervateurs de la Loy de Moïſe, ſont tenus par les Juifs pour Heretiques. On rapporte l'origine de cette Secte au huitiéme ſiecle, incontinent après la publication du Talmud; & ce grand Ouvrage a été publié bien plus tard que les Juifs ne s'imaginent: En effet, la naiſſance du Caraïſme vient de la publication du Talmud; car on ne voit point que le nom de Caraïte ait été odieux parmi les Juifs avant ce tems-là, comme il l'a été depuis: au contraire, par le mot de *Caraï*, on entendoit alors un homme conſommé dans l'étude de l'Ecriture Sainte. L'origine donc de cette Secte vient de ce que les Juifs les plus éclairez de ce ſiecle-là s'oppoſerent à

Caraïtes.

une infinité de rêveries, qu'on débitoit ſous le nom ſpecieux de traditions de Moïſe, quoique la plûpart n'euſſent pour fondement que l'ambition de quelques Docteurs, qui vouloient faire paſſer leurs déciſions particulieres pour des oracles prononcez ſur la Montagne de Sinaï. Or comme les Juifs, qui ne vouloient point rececevoir ces vaines traditions, ſe ſervoient, pour les détruire, de l'Ecriture ſainte, qu'ils appellent *Micra*, ils en furent ſurnommez Caraïm, comme on a vû de nos jours des Proteſtans ſe nommer Evangeliques, à cauſe qu'ils prétendoient qu'on ne ſe doit appuyer que ſur l'Evangile, en rejettant les traditions. Les Juifs qui s'attachoient au Talmud, traiterent ceux-ci de Samaritains & de Saducéens, non pas qu'ils le fuſſent en effet, mais parce qu'ils les imitoient ſur le fait de la tradition, dont ils ne vouloient point convenir. Cependant dans la ſuite du tems, il y a eu des Juifs, qui ont crû qu'un Caraïte étoit un veritable Samaritain, & Saducéen. Mais voyons ce que c'eſt préciſément que le Caraïſme, & en quoi les Caraïtes different des Juifs Rabaniſtes ou Docteurs. Il faut commencer

par la créance qu'ils ont du texte de la Bible, parce qu'il y en a beaucoup qui les confondent en cela avec les Samaritains, qui ne reçoivent que le Pentateuque, & qui croyent que les Caraïtes different beaucoup des autres Juifs touchant le texte de la Bible.

L'Auteur du Commentaire Caraïte, appellé Aaron, fils de Joſeph, qui vivoit à la fin du treiziéme ſiecle, un des plus ſçavans & des plus renommez de ſa Secte, dont l'Ouvrage ſe conſerve manuſcrit dans les Peres de l'Oratoire de Paris, apporté de Conſtantinople, avec grand nombre d'autres Livres Juifs, approuve tous les Livres de la Bible, qui ſont dans le Canon Juif, & leur donne le nom de vingt-quatre, comme font les autres Juifs. Pour les diſtinguer des traditions humaines, il les appelle quelquefois Propheties, ne voulant mettre en même paralelle la parole de Dieu & celle des hommes. En quoi il blâme les Rabaniſtes, qui font aller les fables du Talmud & les rêveries de leurs Ancêtres, avec les Livres ſacrez de l'Ecriture. Pour faire voir qu'ils reçoivent les traditions raiſonnables & bien fondées, il diſtingue les traditions certaines & conſtantes

tes de celles qui ſont fauſſes & douteuſes : En quoi ils ſont bien différens des Proteſtans. Il défere à la Doctrine des Anciens, quand elle n'a point varié, & qu'elle ſe trouve conforme à de bons Ecrits, qui n'ont point ſuivi le caprice des hommes, & que tous les Juifs approuvent. C'eſt ſuivant ce principe qu'ils reçoivent tous les Livres de la Bible comme les Rabaniſtes, & même ponctuez comme ils le ſont aujourd'hui ; car ils n'ont point d'autre Exemplaire que celui de la Maſſore. Pour leur Theologie, elle ne differe point de celle des autres Juifs, ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus pure & plus éloigné de la ſuperſtition. Du reſte, leur créance touchant la nature de l'ame & de l'autre vie, eſt toute conforme à celle des Juifs. Pour ce qui regarde leurs ceremonies, ils rejettent toutes les Conſtitutions de la Miſna & du Talmud, ſi elles ne ſont conformes à l'Ecriture, traitans les Juifs de ridicules avec leur Thephilins & leur Phila[illegible]. Ils ne conſultent point le texte de la Bible dans la vûë des Rabins, [illegible] la moindre occaſion, prennent [illegible] d'inventer de nouvelles déci[illegible] avec la raiſon, & expliqu[illegible]

par elle-même, ce qui ſuit, par ce qui précede : En un mot, ils rejettent tout ce que l'Ecriture, la raiſon & une tradition conſtante ne leur enſeignent pas. Toutefois comme ils ſont prudens & politiques, ils s'accordent aiſément ſur de certains points de diſcipline & d'uſage qui ſont obſervez par les Rabaniſtes, quoiqu'ils voyent que l'Ecriture en ordonne autrement. Par exemple, ils ſuivent leur Calendrier & les ſupputations de leurs Rabins, parce qu'étant contraints de s'accommoder à quelque uſage, ils ont préferé celui-ci aux autres ; comme une partie des Proteſtans ſe ſert du Calendrier reformé, quoiqu'ils ne l'approuvent pas en toutes choſes. Ils ſuivent auſſi leur manière de circoncire leurs enfans, & ſe ſervent de leur Taled. Il y a de ces Caraïtes à Conſtantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant, même en Moſcovie, où ils vivent à leur maniere, ayant leurs Synagogues & leurs ceremonies, ſe diſant Juifs, & prétendant être les ſeuls vrais obſervateurs de la Loy de Moïſe. Ils appellent les Juifs, qui ne ſont pas de leur opinion, Rabbanim, ou Sectateurs des Rabins. Ceux-ci haïſſent les

Caraïtes mortellement, & ne veulent point s'allier, ni même converſer avec eux, les traitant de bâtards ; à cauſe, diſent-ils, qu'ils n'obſervent aucune des Conſtitutions des Rabins dans les mariages, les répudiations & les purifications des femmes.

A l'égard des Samaritains, qui font une Secte ſeparée de long-tems des Juifs, & dont le Schiſme ſubſiſte encore preſentement, je n'en rapporterai point ici l'origine, étant aſſez marquée dans la Bible ; & on ne doute point que ceux qui portent encore ce nom en diverſes Contrées du Monde, ne ſoient de la même Secte : Si bien que je ne prétens parler que de ces derniers, dont la memoire s'eſt renouvellée de nôtre tems, à cauſe de leur Pentateuque, qu'on a imprimé dans la fameuſe Bible de Monſieur le Jay, & dans la Bible Polygotte d'Angleterre. Les Samaritains d'apreſent ſont à Gaza, à Sichem, à Damas, au Caire, & autres lieux du Levant, où ils ont des Pontifes, qu'ils prétendent être deſcendus d'Aaron. Leur Temple eſt ſur la Montagne de Garizim, où ils font leurs Sacrifices. Ils obſervent le Sabat dans toute la rigueur portée dans l'Exode ; car per- Samaritains.

ſonne d'entre eux ne ſort du lieu où ce jour-là le trouve, que pour aller à la Synagogue, où ils liſent dans la Loy, & chantent les loüanges de Dieu. Ils ne couchent point cette nuit avec leurs femmes, & ne font point allumer du feu, au lieu que les Juifs violent le Sabat en tous ces points. Ils tiennent la Pâque pour la premiere de toutes leurs Fêtes, qu'ils celebrent tous les ans le 14. du premier mois ſur cette Montagne, où ils ont un Autel fait de pierres, que les Iſraëlites éleverent après avoir paſſé le Jourdain. Ils la commencent au Soleil couchant par le Sacrifice qui eſt ordonné pour cela dans l'Exode; mais ils ne ſacrifient point ailleurs que ſur la Montagne de Garizim, où ils liſent la Loy, & font des prieres à Dieu: enſuite de quoi le Grand Prêtre donne la benediction à toute l'Aſſemblée. Ils celebrent auſſi pendant ſept jours la Fête de la Moiſſon ou Pentecôte; mais ils ne s'accordent pas avec les Juifs pour le jour qu'elle doit commencer: car ceux-ci comptent du lendemain de Pâques, & les Samaritains comptent cinquante jours, à commencer le lendemain du Sabat qui ſe rencontre dans la ſemaine des

Azymes ; & le lendemain du ſeptiéme Sabat enſuivant, commence la Fête de la Moiſſon. Ils font la Fête de l'Expiation le 10. du ſeptiéme mois. Ils paſſent les vingt-quatre heures du jour à prier Dieu & à chanter, ſans rien manger ; car, excepté les enfans qui ſont à la mammelle, tout le reſte jeûne ; au lieu que les Juifs en exceptent ceux qui ſont au-deſſous de ſept ans. Le 15. du même mois, ils celebrent la Fête des Tabernacles ſur la même Montagne de Garizim. Ils ne different jamais la Circonciſion au delà de huit jours, comme il eſt ordonné dans la Geneſe ; au lieu que les Juifs reculent quelquefois. Ils ſont obligez de ſe laver, lorſqu'ils ont couché avec leurs femmes, ou qu'ils ſont tombez la nuit dans quelque impureté, & ils croyent que tous les vaiſſeaux qui peuvent être ſoüillez ; le deviennent par leur attouchement, avant que de s'être lavez. Ils ôtent la graiſſe des Sacrifices, & donnent au Prêtre l'épaule, les machoires & le ventre. Ils n'épouſent point leurs nieces, comme font les Juifs, & ils n'ont qu'une femme, au lieu que ceux-là en peuvent avoir pluſieurs. Ils croyent au Seigneur, à Moïſe

& à la Montagne de Garizim : & au lieu, diſent-ils, que les Juifs mettent leur confiance en d'autres, nous ne faiſons rien que ce qui eſt expreſſément commandé dans la Loy par le Seigneur, qui s'eſt ſervi du miniſtere de Moïſe. Les Juifs quittent ce que le Seigneur a commandé dans la Loy, pour faire ce que leurs Peres & leurs Docteurs ont inventé. Voila en ſubſtance ce que contenoit un avis donné en 1590. par un Prêtre de cette Secte, nommé Eleazar, fils de Phinées, fils de Aaron, qui vivoit alors, & qui demeuroit à Sichem ou Napelouſe, par lequel il paroiſſoit auſſi qu'il avoit un fils, nommé Phinées, qui faiſoit la même fonction en préſence de ſon pere; qu'ils demeuroient toûjours dans ce ſaint lieu en la préſence du Seigneur; que tous ceux qui avoient des affaires, venoient à eux de toutes parts. Ils regloient toutes choſes ſelon les regles de la juſtice & de la verité. Depuis Aaron, juſqu'à eux, ils comptoient cent vingt-deux Grands Pontifes, dont ils gardent le Catalogue, ſoutenant que les Juifs n'ont point de Prêtres de la race de Phinées. Ils ſe diſent ſortis de la Tribu de Joſeph le juſte par Ephraïm;

d'avoir le ſepulchre de Joſeph, fils de Jacob, de leurs Prophetes, d'Eleazar, d'Ithamar, fils d'Aaron, & de Phinées ſon petit-fils, & de Joſué, de Caleb, & de beaucoup d'autres : Que leurs caracteres Samaritains ſont ceux dont Dieu ſe ſervit pour écrire la Loy, & qu'il les donna à Moïſe. A quoi la Synagogue d'Egypte ajoute que les caracteres dont les Juifs ſe ſervent pour écrire la Loi, ſont une écriture d'Eſdras, maudite à perpétuité. Ils ne ſont point infectez des erreurs des Saducéens, comme les Juifs leur impoſent ; & on ne peut pas mieux apprendre la pureté de la Loy des Juifs, que de ces Samaritains de Sichem, qui ſacrifient encore, ſelon l'ancienne inſtitution, ſur la Montagne de Garizim, où eſt leur Temple. Ce ſeroit une choſe curieuſe de voir ce Temple, & d'en obſerver la forme, la ſtructure & ſes proportions, les dimenſions & les meſures, tant de l'Autel, que des vaiſſeaux dont ils ſe ſervent pour les Sacrifices ; de voir leur Grand Prêtre revêtu de tous les habits Sacerdotaux, & principalement le jour de Pâques, étant aſſiſté de tous les Miniſtres. Ils ont des Prêtres de la race d'Aaron, qu'ils appellent Aaroniſtes, qui ne ſe marient

jamais qu'avec des femmes de leur famille, pour ne point confondre la race Sacerdotale. Ils ne tiennent pour authentiques de tous les Livres de la Bible, que le Pentateuque de Moïſe. Ils ont bien les Hiſtoires du vieux Teſtament ; mais fort différentes des nôtres : auſſi n'y ajoûtent-ils pas foy comme à des Livres divins. Car le Canon Juif, qui a fixé le nombre des Livres de la Bible, eſt bien poſtérieur à leur Schiſme, auſſi-bien que la plûpart de ces mêmes Livres, qu'ils croyent avoir été faits pour maintenir la poſterité de David, & l'affermir ſur le Trône : De-là vient qu'ils parlent d'Eſdras, comme d'un impoſteur, qui a quitté les vrais caracteres Hebreux, pour en prendre d'autres, & dont les Juifs ſe ſervent encore pour écrire le texte de la Bible. Le Pentateuque Samaritain ne differe du Juif qu'en caracteres, comme dit S. Jerôme, c'eſt-à-dire, comme deux Copies tirées d'un même Original, que chacun a écrit en caracteres qui lui étoient propres : mais il eſt bien difficile que dans la ſuite du tems, il ne ſe ſoit formé quelque diverſité. Les Samaritains n'ont pas ſeulement le Pentateuque Hebreu écrit en caracteres Samaritains,

ritains, ils en ont encore deux Verſions, dont l'une eſt écrite en Arabe, & l'autre en Syriaque ou Chaldéen, qui eſt ce qu'on appelle la Verſion Samaritaine, comme ſi c'étoit une Langue particuliere, quoique ce ne ſoit qu'une eſpece de Syriaque ou de Chaldéen, qui differe pourtant du Syriaque commun. Ces deux Verſions ſont auſſi écrites en lettres Samaritaines, & ils les couchent avec le texte ſur trois colomnes. Et ce Pentateuque Hebreu Samaritain, imprimé de nos jours, eſt le même qui ſe lit dans toutes les Synagogues des Samaritains.

Comme il y a de bons & de méchans Chrétiens, il y a auſſi des Juifs qui obſervent ponctuellement la Loy; d'autres qui ne la gardent que lorſqu'il n'y va point de leur interêt. Les Rabins mêmes leur enſeignent une tres-pernicieuſe maxime, qui eſt de ſe faire Chrétiens, Mahometans, ou de quelque autre Religion que ce ſoit, pour la neceſſité de leurs affaires, pourvû que leur intention ſoit de mourir Juifs; ce qui ſuffit, diſent-ils, pour leur ſalut. C'eſt pourquoi ſelon les affaires qu'ils ont, & les lieux où ils ſe trouvent, ils font profeſſion de la Religion qu'ils y

Inconſtance des Juifs dans leur Religion.

trouvent. En effet, on en voit en Orient qui ont leurs peres & leurs meres, d'autres leurs enfans, en diverſes Provinces de l'Europe ; même à Nantes, à Roüen, à Marſeille, qui ſous le nom de Portugais, vivent dans la Religion Chrétienne, quoiqu'ils ſoient Juifs.

Lorſqu'ils ſont ſortis d'Eſpagne ou de quelque autre Royaume, pour aller en Orient, ils ſe diſent Juifs. Que s'ils ont des affaires d'importance dans la Turquie, où il n'y a point de Juifs, ils renoncent au Judaïſme, & font profeſſion de la Loy de Mahomet, juſqu'à ce qu'ils ayent fait leurs affaires : Puis changeant de Contrée, ils ſe retirent en la Terre Sainte, pour y finir leurs jours. Et bien que les Turcs reconnoiſſent par expérience qu'un Juif n'eſt jamais bon Mahometan, ils ne laiſſent pourtant pas de les admettre dans leur Religion ; parce que c'eſt autant d'honneur, diſent-ils, pour leur Prophete.

Juif qui ſe veut faire Mahometan

Lorſqu'un Juif ſe veut faire Turc, il va trouver le Cady, devant lequel il faut qu'il abjure le Judaïſme, qu'il confeſſe le Chriſtianiſme, & faſſe profeſſion de la Loy de Mahomet, en cette ſorte. Le Cady l'interroge premiere-

Tavernier, prem. part.

ment s'il eſt Juif, & s'il veut faire profeſſion de la Loy de Mahomet. Ayant répondu qu'oüi, il lui dit : Ne crois tu pas que la Loy de Moïſe n'a dû être obſervée que juſqu'à la venuë du Meſſie, à la réſerve de la Circonciſion & de l'uſage des viandes immondes ? Le Juif lui répond que cela eſt vrai. Le Cady lui dit : Renonces-tu pas à cette Loy, n'étant plus bonne ? Le Juif lui dit qu'il y renonce. Puis le Cady lui dit : Ne crois-tu pas que le vrai Meſſie eſt celui qui eſt appellé Jeſus de Nazareth, fils de Marie ? Le Juif lui dit qu'il le croit. Le Cady fait apporter un morceau de lard à demi cuit, & un verre de vin. Il lui met ce lard à la bouche, & lui dit : Mâche. Le Juif l'ayant avalé, & ayant bû le vin, qui lui a été auſſi préſenté par le Cady, lui diſant : Boi ; le Cady ajoûte : Te voila baptiſé, & maintenant tu es Chrétien : Va-t-en, & lorſque ta digeſtion ſera faite, viens me trouver, & te ferai Mſelem, c'eſt-à-dire, Fidele. Il retourne le lendemain. Le Cady l'envoye au bain pour le purifier ; puis il le conduit à la Moſquée, où il le fait renoncer à ce Chriſtianiſme, en lui demandant, s'il ne

croit pas que la Loy du Meſſie n'a été bonne que juſqu'à la venuë de Mahomet ? Le Juif confeſſe que c'eſt la verité : que le Meſſie n'eſt point mort : mais loſqu'on a voulu le prendre pour le faire mourir, il s'enfuit ſur le Mont Olivet, & de-là au Ciel, & que ce fut un de ſes Diſciples qui fut crucifié. Alors le Cady l'interroge derechef s'il ne croit pas que Mahomet ſoit Prophete de Dieu, & Chef de tous les Prophetes ; & que ſa Loy & ſa Religion eſt la veritable, en laquelle ſeule on ſe peut ſauver ? Ayant dit que cela eſt vrai, & qu'il le croit, le Cady lui fait lever le doigt index vers le Ciel ; & le viſage tourné vers le midi, lui fait prononcer ces paroles en leur Langue : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet ſon Prophete.* Auſſitôt le Cady l'embraſſe, & lui donne le baiſer de paix, lui diſant : *Vaſi.* Tous les Aſſiſtans en font de même. L'on lui met enſuite un Turban blanc ſur la tête ; & étant monté ſur un cheval, les Santons, avec grand cortege de Turcs, le conduiſent par la Ville avec des tambours & des hautbois, les petits enfans chantant les éloges de Mahomet, en action de grace de la converſion de ce Juif.

Toutes leurs Synogogues ; à la réſerve de celle de Jeruſalem, qui eſt paſſablement honnête, ne ſont que quelques magazins ou grandes ſalles, ſans aucune décoration ; car il ne leur eſt pas permis de bâtir aucun Temple en la Terre Sainte. Il n'y a autre choſe dans leurs Synagogues qu'une maniere de petit Autel, & au deſſus une armoire, dans laquelle ils enferment les Tables de la Loy. Devant cet Autel, ſont pluſieurs lampes, allumées toute la nuit le jour du Sabat.

Les Juifs ſont diſperſez par toute la Terre, à la réſerve de quelques Païs, d'où ils ont été contraints de ſe retirer ; comme de France, ſous Philippe Auguſte, en 1190. ſous Philippe le Bel, en 1295. & en 1395. Il s'en étoit converti plus de cinq cens, en 563. par les Prédications d'un Evêque de Clermont. Ils furent contraints de ſe convertir ſous le Roy Ferdinand V. en 1472. ou de ſortir du Royaume. Ils furent entierement chaſſez de Portugal, ſous Emmanuel, en 1500, & du Royaume de Naples, en 1539. par Charles V. Ce Païs & le Milanois en ſont exemts ; mais ils ſont en grand nombre par tout le reſte de l'Italie. Il

Avis.

y en a à Rome, à Ferrare, à Mantoüe, à Venize, par toutes les Villes du Comté d'Avignon ; dans l'Allemagne, & ſur tout à Wormes & à Francfort, où il y en a beaucoup ; en Pologne & en Ruſſie, où ils ont de grands privileges. Il s'en trouve dans tous les Etats du Turc, en Aſie, en Afrique, & dans l'Europe, principalement à Conſtantinople & à Theſſalonique en Macedoine. Il s'en trouve auſſi en pluſieurs endroits de l'Afrique, dans l'Empire du Prête-Jean. Il y en a auſſi beaucoup à Bagdad en Babylone, en Perſe, au Païs de Zachatay, à Sammarcande, & au-delà des Montagnes de Niſb, qui eſt une Contrée de la longueur de vingt journées, occupée par les Tribus de Dan, Zabulon, Aſer & Nephtali, qui y ont pluſieurs Villes, & ne ſont ſujettes qu'à eux, qui ſont de Tartarie, d'où ils ſe ſont rendus en Moſcovie, en Ruſſie, en Pologne, & autres Païs voiſin, où ils ſe ſont multipliez en tres-grand nombre.

Du Chriſtianiſme de la Terre Sainte.

Davity, de l'Aſie, derniere Edition.

DEpuis que nôtre Sauveur a ſanctifié par ſa divine préſence cette

Terre de Promiſſion, il y a toûjours eu des Fideles Chrétiens, bien que cette Province ait été en divers tems ſous la Domination des Romains Idolâtres, & enſuite des Mahometans, ſous la tyrannie deſquels les Chrétiens Catholiques n'oſoient faire publiquement l'exercice de nôtre Religion. A raiſon de quoy, nos Rois Tres-Chrétiens ont porté leurs armes en Orient contre les Sarrazins & les Turcs, en témoignage de leur zele & de leur pieté pour les ſaints Lieux.

Dans la premiere race, Clovis fut le premier qui s'y ſignala : Dans la ſeconde, Charlemagne, Loüis VII. & Philippe Auguſte ; & ſaint Loüis en la troiſiéme. Ainſi nôtre France ayant toûjours eu la ſainteté de ces lieux en grande veneration, a employé de tems en tems ſes forces pour y rétablir la Religion Catholique. Ce même zele a fait traiter nos Rois avec les Sultans, afin que les ſaints Lieux fuſſent entre les mains des Religieux Catholiques, & que les Chrétiens euſſent pleine liberté d'y aller rendre leurs vœux. Nous liſons dans l'Hiſtoire, qu'Aaron, Roy des Sarrazins, accorda à Charlemagne que les ſaints Lieux demeuraſ-

ſent dorénavant ſous ſa puiſſance : Ce qui a été depuis exécuté. Ainſi les Rois de France ont été les premiers de tous les Rois d'Occident Seigneurs legitimes du ſaint Sepulchre. Philippe Auguſte traita depuis avec Saladin pour ce ſujet, & ſaint Loüis avec Melec Sala, Sultan d'Egypte & de Surie. Ce qui a été renouvellé par Henry IV, & Loüis XIII. qui créa un Conſeil en 1621. pour exercer cet Office pour ſa Majeſté en Jeruſalem ; afin qu'en vertu de ſon autorité Royale, les tyrannies que les Turcs faiſoient ſouffrir en ce tems-là, tant aux Religieux, qu'aux Catholiques de la Terre Sainte, fuſſent reprimées. C'eſt donc par la faveur des tres-Chrétiens Rois de France, que nôtre Chriſtianiſme eſt maintenu, & qu'il ſe trouve encore aujourd'hui en la Terre Sainte trois ſortes de perſonnes Catholiques, qui y font publiquement exercice de nôtre Religion avec toute liberté. Les premiers, ſont environ cent Religieux Recollets, qui demeurent à Jeruſalem au Couvent de ſaint Sauveur & au ſaint Sepulchre, à Nazareth, à Bethléem, à Ramatha, à Acre & à Sydon. Les ſeconds, ſont les Marchands, tant François, que Venitiens, qui demeu-

rent ordinairement à Sydon, à Acre & à Ramatha. Les troiſiémes étoient Schiſmatiques, leſquels, par la Providence Divine, & par le travail de ces Religieux, ont été convertis à la Foy Orthodoxe; dont il ſe trouve vingt-cinq ou trente familles à Bethléem, pareil nombre à Jeruſalem, & ſept ou huit à Nazareth. Le Gardien des Religieux de l'Ordre de ſaint François, qui ſont en Jeruſalem, eſt Vicaire du Pape dans toute la Paleſtine, & ſon Commiſſaire General, pour faire les Chevaliers du ſaint Sepulchre. Il a auſſi la Dignité d'Evêque, & porte les habits Pontificaux aux ceremonies.

En toutes les Villes, où il y a un Conſul ou un Vice-Conſul, qui ſont dans la Terre Sainte, ſçavoir au Seyd ou Sydon, qui a ſous ſa Juriſdiction la Ville de Damas, où il tient un Vice-Conſul, la Ville de Tyr, & celle de Barut; le ſecond, à Saint Jean d'Acre, lequel tient un Vice-Conſul à Ramatha pour Jaffa & Gaza; & le troiſiéme, à Jeruſalem, pour la défenſe des Catholiques en ces ſaints Lieux; il eſt permis d'y avoir une Chapelle, où il tient ordinairement deux ou trois Religieux de la Famille de Jeruſalem, qui diſent

tous les jours la Meſſe pour le Roy Tres-Chrétien, à laquelle aſſiſte le Conſul avec les Marchands, tant ceux qui réſident dans les Villes, que ceux qui ſont dans les Ports. Les Fêtes & les Dimanches, on chante la Meſſe & les Vêpres, & la Prédication ſe fait, où chacun aſſiſte librement; même les Eſclaves, tant ceux de terre, que des Galeres, y font leurs devotions.

En pluſieurs de ces Chapelles, ces Eſclaves ont des Confrairies de ſaint Roch, avec un Autel, qu'ils entretiennent honorablement; le tout, ſous la faveur de nos Rois, qui ont toûjours eu une pieté ſinguliere pour les ſaints Lieux; & principalement celle de nôtre illuſtre Monarque, le faiſant ſans ceſſe ſouvenir du glorieux Titre qu'il a de Fils Aîné de l'Egliſe, lequel fait ſa plus importante occupation de tout ce qui peut contribuer à entretenir le culte de Dieu, & à ſoûtenir ſa gloire.

Depuis quelques années, les Vaiſſeaux Marchands, deſtinez pour la Syrie, étant ſur le point de faire voile, ce grand Prince n'a pas laiſſé perdre cette occaſion de donner des mar-

ques du zele ardent, qui le fait s'intereſſer dans toutes les choſes qui regardent la Religion, ſur tout en des lieux ſanctifiez par les ſouffrances du Sauveur du Monde. Quatre Cordeliers & Recollets ſe ſont embarquez ſur un de ces Vaiſſeaux, qui partirent de Marſeille au nombre de cinq. Ces Peres porterent la ſomme de vingt mille livres, que ſa Majeſté envoya à Jeruſalem, pour l'entretien des Religieux commis à la garde des ſaints Lieux, & la ſubſiſtance des pauvres Catholiques de la Paleſtine. Beaucoup de Particuliers y ont envoyé divers ornemens par la même voye. Quand des Lieux ſi ſaints n'en manqueroient pas, on ne peut trop faire pour leur donner de l'éclat ; & c'eſt pour des dons de cette nature, qu'on ſeroit loüable d'être liberal juſqu'à la profuſion. Le 12. Octobre 1654.

Diſons encore, pour rendre juſtice à cet auguſte & pieux Monarque, que pour peu de reflexion que l'on faſſe ſur toutes les choſes qu'il a fait demander au Grand Seigneur dans la derniere Audience que feu M. Guilleragues, Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, en a eu, on demeure d'accord que jamais Prince Chrétien

n'a rien fait de plus important, ni de plus utile pour l'Egliſe. Ces différentes demandes ne tendoient qu'à la tranquillité, le bien & l'avancement de la Religion dans les Etats du Grand Turc, & il y a obtenu plus de quatre-vingt Commandemens & Barats, ou Lettres de la Porte, pour des Marchands François, negocians au Levant, pour les Miſſionnaires établis en divers lieux, pour les Egliſes, que les Catholiques ont dans les Païs de la Domination Ottomane, pour celles de Galata, & pour les Religieux qui ſont au ſaint Sepulchre & à Bethléem. Ces choſes ſont ſi éclatantes, ſi dignes d'un Roy Tres-Chrétien, & meritent tellement d'être admirées, que l'envie la plus obſtinée & la plus noire, ne les ſçauroit obſcurcir. Il a employé tout ce que le bruit de ſes Conquêtes & l'éclat de ſa grandeur, ſoutenus du plus haut merite, lui ont acquis de réputation dans l'Empire Ottoman, pour y faire maintenir la Religion Chrétienne, avec un entier repos des Catholiques. Il en eſt le Protecteur auprès des Peuples qui en ſont les plus mortels ennemis. Il la met chez eux à couvert de leurs inſultes, & il en fait

permettre l'exercice dans leur Païs avec autant d'éclat & de ſûreté qu'en France.

Il y a peu de Renegats en la Terre Sainte, ſur tout de Catholiques Romains ; mais de Grecs, il s'en trouve grand nombre, qui n'ont aucun ſentiment du Chriſtianiſme, mais vivent dans un grand libertinage, & commettent toute ſorte d'abominations.

Pendant le Regne de Godefroy de Bouillon, le Chriſtianiſme étoit floriſſant par toute la Terre Sainte, & il y avoit trente-cinq Evêchez & Archevêchez, ſçavoir, Petra, Aſcalon, Gaza, Bethléem, Emmaüs, Hebron, Azotus, Jamnia, Joppé, Ceſarée, Phillippine, Nephtali, Arcër, Rabba, Ptolemaïde, Sarepta, Tyr, Sydon, Caïpha, Nazareth, Legio, Saphoris, Thabor, Tiberias, Antipatris, Paleſtine, Dor, Adrach, Boſera, Damaſchus, Lidda, Sichem, Jeruſalem, & Jericho.

Des Chrétiens Schiſmatiques qui ſe trouvent dans la Terre Sainte.

L'Egliſe Grecque eſt gouvernée par les quatre Patriarches de Conſtan-

tinople, d'Antioche, d'Alexandrie, d'Egypte & de Jeruſalem, chacun deſquels eſt Chef abſolu de ſon Egliſe. Mais parce que j'ai déja parlé de ces Patriarches, & que je ne prétens traiter ici que de ce qui regarde la Terre Sainte, je ne m'arrêterai qu'au Patriarche de Jeruſalem, & des Grecs qui en ſont ſujets. Il eſt élû, tant par les Evêques Grecs, que les Religieux de S. Baſile. Après ſon élection, il ſe tranſporte à Conſtantinople, pour en avoir la confirmation du Grand Seigneur : ce qu'il obtient facilement, moyennant quarante ou cinquante mille livres qu'il diſtribuë aux Officiers de la Porte, qui lui donnent ſes expéditions. Puis étant de retour à Jeruſalem, il ſe fait reconoître par ceux de ſa Nation le Chef Souverain de tous les Chrétiens de la Terre Sainte. Voici les titres & les qualitez qu'il ſe donne, & qui ſe trouverent en 1634. affichez à l'Egliſe du ſaint Sepulchre : *Theophanus, Dei gratiâ Beatiſſimus & Sanctiſſimus Pater & Patriarcha, Paſtor Paſtorum, Summus Pontifex univerſalis in Sancta Civitate Jeruſalem, & tota Paleſtina, Syria, Arabia trans Jordanem, Cana Galilea & Sancta Syon.*

Il y a cinq ou six Evêques dans l'étenduë de sa Domination, qui lui rendent obéïssance, aussi-bien que tous les Grecs de la Terre Sainte : Mais pour les autres Chrétiens, comme Armeniens, Syriens, Nestoriens, Abyssins, Georgiens & Cophtes, qui sont dans la Terre Sainte & dans les Provinces inserées dans ses Titres, ils ne le reconnoissent pas, chacune de ces Nations ayant son Patriarche en son Païs, qu'elle reconnoît pour son Souverain Pasteur : Ce qui fait que tous les ans, le Samedi Saint, le Patriarche des Grecs les excommunie tous, & les Latins ; ce qu'il fait, étant revêtu de ses habits Pontificaux, hors la porte de l'Eglise du saint Sepulchre, où après plusieurs ceremonies, il fiche de grands clouds de fer dans le pavé, en signe de malediction, & défend à qui que ce soit d'ôter pas un de ces clouds, sous de grandes peines : En quoi il est autorisé du Cady & du Bassa de Jerusalem, ausquels il fait de riches presens, pour avoir ce privilege.

Nous avons ci-devant traité de la créance des Grecs amplement.

Les Armeniens sont en grand nom- Armeniens.

Autels, les eſtimant pardeſſus tous les autres Chrétiens. Nous avons traité de leur Doctrine & de leurs erreurs. Il y a auſſi en Jeruſalem des Religieuſes Armeniennes, qui n'ont point de clôture, & ne font point d'Office Divin. Elles vivent de leur petit travail, & des aumônes des Pelerins.

Il ne ſe trouve point de Neſtoriens dans la Terre Sainte, qu'à Jeruſalem, où ils ſont cinquante ou ſoixante familles, qui ont pour leur Paroiſſe une petite Egliſe, en la Maiſon de S. Marc l'Evangeliſte, qui eſt le lieu où Saint Pierre ſe retira, quand l'Ange l'eut délivré des priſons d'Herode. Il y a deux Prêtres, qui y diſent la Meſſe; mais dans l'enclos du ſaint Sepulchre, ils n'ont qu'un Religieux Prêtre, qui récite ſon Office, y couche, boit & mange. Neſtoriens.

Dans la Chapelle où ſont les Sepulchres de ſaint Joſeph d'Arimathie & de Nicodeme, où le même Religieux entretient quelques lampes, & trois autres autour du ſaint Sepulchre, à l'imitation des Armeniens, il ne manque jamais, lorſque les Religieux de ſaint François chantent Complies, & la nuit, à Matines, de venir en leur

Chœur, revêtu d'un pluvial, avec un encenſoir à la main, offrir de l'encens à leur Autel, où repoſe le Saint Sacrement, & enſuite à tous les Religieux.

Quoique de tous les Schiſmatiques, ces Neſtoriens ſoient les moins zelez en apparence, neanmoins toutes les fois que les Turcs ouvrent la porte de l'Egliſe du ſaint Sepulchre, toute cette Nation y entre, pour celebrer la Meſſe, faire l'Office en Langue Syriaque, qui eſt leur Langue vulgaire, & la même qui ſe parloit à Jeruſalem & en toute la Terre Sainte, du tems de nôtre Seigneur, ſoutenant auſſi qu'elle étoit celle que parloit Abraham, & qu'elle eſt premiere que l'Hebraïque.

Les vêtemens de leurs Evêques & de leurs Religieux approchent fort de ceux des Maronites; mais à la Meſſe, ils ſe ſervent du pluvial, au lieu de chaſuble. Quoiqu'ils ſoient toûjours obſtinez dans leurs erreurs & dans leur Schiſme, on remarque pourtant une grande diſpoſition à les unir à l'Egliſe Romaine. Depuis 1629. que les Religieux de ſaint François ſont en la Terre Sainte, il y a quelques famil-

les converties à la Foy Catholique. J'ai fait auſſi mention ci-devant des erreurs & de la Doctrine de ces Schiſmatiques.

Il ſe trouve encore des Georgiens en la Terre Sainte, ainſi nommez, parce qu'ils ſe ſont multipliez en la Province de Georgie, qui eſt de la Domination des Turcs. Quoiqu'ils ayent plus d'erreurs que les Grecs, le Patriarche des Grecs de Conſtantinople, dont ils dépendent, les tolere, parce qu'ils ſont à l'extérieur aſſez conformes à eux, tant en leurs ceremonies, qu'aux vêtemens des Prélats & des Religieux. Ils récitent même l'Office en Langue Grecque. Quant à ceux qui ſont en la Terre Sainte, ils ſont unis & obéiſſent au Patriarche des Grecs de Jeruſalem; vont à la Meſſe à leurs Egliſes, & aſſiſtent à toutes leurs ceremonies. Ils n'y ſont que Pelerins; car ils ont été contraints d'abandonner les ſaints lieux qu'ils poſſedoient, ſçavoir une des Chapelles, bâtie ſur le Mont de Calvaire, en laquelle fut plantée la Croix de nôtre Seigneur; laquelle ils avoient obtenuë, lorſque le Sultan Soliman entra dans Jeruſalem. Elle appartenoit auparavant aux Religieux de S. Fran- Georgiens.

çois. Ils ont auſſi quitté le Monaſtere de Sainte Croix, qui eſt à une demie lieuë de Jeruſalem, dont l'Egliſe eſt bâtie à l'endroit où fut pris le bois de la Croix, dont le tronc eſt encore conſervé en ſon lieu, qui eſt deſſous la table du Maître-Autel. Ils ont laiſſé cela en gage aux Grecs pour une grande ſomme d'argent que le Patriarche des Grecs avoit payée pour eux aux Turcs & aux Juifs. Cette Secte des Georgiens s'anéantit fort, & ils ne ſont preſque plus qu'un avec les Grecs. Voyez ce que nous avons dit de ces Peuples au Titre du Gurgiſtan.

Abyſſins. Nous avons auſſi fait voir que les Abyſſins avoient une Chapelle dans l'Egliſe de Jeruſalem: Et voila les differentes Religions de la Paleſtine, dont nous avons expliqué les Créances en leurs lieux.

Egliſe de Jeruſalem. L'Egliſe de Jeruſalem, établie par les Apôtres, a toûjours été eſtimée comme la premiere du monde en ancienneté, mais non en dignité. Elle fut ſanctifiée par la mort du Sauveur, par la deſcente du Saint Eſprit, par la prédication des Apôtres & par le martyre de ſaint Jacques le Mineur, ſon premier Evêque. Cependant elle fut

ſoumiſe à celle de Ceſarée, & le VII. Canon de Nicée fit cette Ordonnance; *Mos antiquus obtinuit, ut Ælia I. Jeroſolimæ Epiſcopus honoraretur, ſalvâ Metropolis propriâ Dignitate.* C'eſt à raiſon de ſa fondation, qu'on la nomma la Mere des Egliſes, & que ſes Prélats ſe ſont ſouvent efforcez de ſe rendre Primats de la Paleſtine. L'on apprend par une Epître de ſaint Leon à Maxime d'Antioche, que les PP. du Concile d'Epheſe s'étant laiſſé emporter aux ſollicitations de Juvenal, Evêque de Jeruſalem, contre l'Evêque de Ceſarée, pour la Primatie de la Paleſtine, Saint Cyrille & les autres Légats Apoſtoliques s'y oppoſerent, pour conſerver l'ordre établi dans le Concile de Nicée, pour ces deux Sieges.

Nous voyons dans la même Epître de ce Pape, que Juvenal vint à bout de ſes deſſeins dans le Concile de Chalcédoine: Qu'il fut ordonné à la VIII. Seſſion, qu'à l'avenir Antioche auroit ſous ſoi les deux Phenicies & l'Arabie, & que Jeruſalem auroit les trois Paleſtines. Ce qui fut approuvé par les Légats du Pape & les Commiſſaires. Mais les Evêques de cette ancienne Egliſe ne joüirent paiſiblement de cet avantage

que dans le V. Concile General, qui eſt le III. de Conſtantinople ; aſſemblé en 553. Guillaume de Tyr nous apprend qu'après la condamnation des trois Chapitres, les Prélats ſoumirent à l'Egliſe de Jeruſalem les Metropoles de Ceſarée en Paleſtine, & de Scythopolis, qui dépendoient auparavant du Patriarche d'Antioche, & celles de Beryte & de Rubenſe de Syrie, qui étoient ſous le Siege d'Alexandrie. Dans le Concile de Nicée, on lui avoit bien accordé le titre & le rang de Patriarche pour la ſéance ; mais on avoit conſervé la Juriſdiction au Metropolitain de Ceſarée : De ſorte qu'il étoit Patriarche, ſans Suffragans. Les Prélats du V. Concile General jugeant que cela étoit contre la bienſéance, & voulant honorer la premiere Egliſe du Monde, lui ſoumirent les Sieges, dont je viens de parler. L'Empereur, pour conſoler Ceſarée de la perte qu'elle faiſoit, lui rendit la Dignité de Ville Proconſulaire, dont elle avoit joui auparavant. Cette Egliſe a eu des Prélats de grande réputation, & a ſouffert diverſes perſecutions ſous les Idolâtres, les Heretiques, les Sarrazins & ſous les Turcs.

L'Egliſe de Jeruſalem n'a pas ſeulement l'avantage d'être la plus ancienne ; mais elle a encore celui d'avoir eu les Apôtres & les Fideles aſſemblez en Concile. La premiere de ces Aſſemblées Eccleſiaſtiques, marquée dans le premier Chapitre des Actes des Apôtres, ſe fit pour l'élection de Mathias à la place de Judas. Saint Pierre ſe levant au milieu des Diſciples, qui étoient environ 120. leur propoſa la neceſſité de nommer quelqu'un, pour tenir la place de Judas. Joſeph, appellé Barſabas, ſurnommé le Juſte, fut préſenté avec Mathias, & le ſort tomba ſur ce dernier. La ſeconde Aſſemblée ſe fit pour l'élection des Diacres : Ce qui eſt exprimé dans le ſixiéme Chapitre des Actes. Les Grecs en furent la cauſe. Ils murmuroient contre les Hebreux, de ce que leurs veuves étoient mépriſées dans la diſpenſation des aumônes. Pour cela, les Apôtres aſſemblerent l'an 34. les Diſciples, & leur firent trouver bon de choiſir ſept hommes d'une probité reconnuë, pour leur commettre ce miniſtere. Ce qui fut exécuté, & les Apôtres leur impoſerent les mains. La troiſiéme Aſſemblée Eccleſiaſtique, qu'on nomme Concile de Jeruſalem.

proprement le Concile de Jeruſalem des Apôtres, a été plus importante. Elle fut tenuë l'an 49. ou 50. de Grace, au ſujet des obſervations legales, auſquelles on vouloit obliger les Gentils. Ce qui eſt exprimé dans les
ch. 15. Actes des Apôtres, où il eſt marqué que quelques-uns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enſeignoient que ceux qui n'étoient pas circoncis ſelon la Loy de Moïſe, ne pouvoient pas être ſauvez. Saint Paul & Saint Barnabé s'éleverent contre ceux qui publioient une ſemblable Doctrine, & vinrent à Jeruſalem propoſer cette queſtion aux Apôtres, qui s'aſſemblerent en Concile. Saint Pierre y parla le premier, & ils conclurent dans la Lettre écrite à ceux d'Antioche, par ces termes : *Il a ſemblé bon au ſaint Eſprit, & à Nous, de ne vous point impoſer d'autres charges que celles qui ſont neceſſaires, &c.*

Quelques Auteurs mettent entre les Conciles tenus par les Apôtres, cette Conférence, dont il eſt parlé dans le vingt-uniéme Chapitre des Actes, où nous voyons que quelques Chrétiens, qui judaïſoient, ayant fait courir le bruit que ſaint Paul étoit ennemi mortel.

tel de la Loy de Moïſe, Saint Jacques lui conſeilla de témoigner publiquement le reſpect qu'il portoit à la Religion de ſes Peres. Il le fit, en ſe purifiant comme les Nazaréens, avec quatre hommes qui ſe purifioient; & il contribua même à la dépenſe pour eux. Saint Narciſſe, Evêque de Jeruſalem, s'aſſembla en Concile avec quatorze autres Evêques, environ l'an 197. Ce fut ſous le Pontificat du Pape Victor I. pour la celebration de la Fête de Pâques. Environ l'an 335. Conſtantin le Grand fit ſçavoir aux Prélats d'Orient, aſſemblez à Tyr, de ſe tranſporter à Jeruſalem, pour la Dédicace d'un magnifique Temple, qu'il avoit fait bâtir près du Tombeau du Fils de Dieu. Euſebe nous apprend que la conſecration s'en fit avec toutes les ceremonies Eccleſiaſtiques, & que durant les jours, qui furent fêtez pour ce ſujet, des Prélats aſſemblez, les uns prêchoient, les autres faiſoient les Conferences & expliquoient les Ecritures. Ceux qui n'avoient pas ces dons, vacquoient à des conſecrations myſtiques. Quand les Evêques Orthodoxes ſe furent retirez de Jeruſalem, des Partiſans d'Arius, qu'on nomma Euſebiens, ſe voyant les

Maîtres, s'aſſemblerent en Concile, & reçurent à la Communion Eccleſiaſtique le même Arius. D'autres eſtiment que cette Aſſemblée eſt ou la même, ou la ſuite de celle de Tyr, que Saint Athanaſe appelle *Exordium Synodorum Arianarum*. En 350. Maxime de Jeruſalem aſſembla un Synode, où ceux qui avoient ſouſcrit à Tyr à la dépoſition de S. Athanaſe, firent des déclarations publiques, pour déſavoüer tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre ſon honneur, l'attribuant à la violence des Ariens & des Euſebiens. C'eſt ce que Saint Athanaſe aſſûre dans l'Epître qu'il écrit aux Solitaires, qui doit convaincre d'impoſture Socrate, qui dit le contraire. Juvenal, Prélat de cette Ville, celebra en 454. un Concile Provincial, pour y établir la Foy Catholique, & faire recevoir le Concile de Chalcedoine. Les Evêques écrivirent une Lettre Synodale aux Prêtres & aux Moines de la Paleſtine, pour les avertir de ce qui avoit été ordonné, pour les exhorter à demeurer fermes dans la Doctrine Catholique. Nous avons une Epître Synodale d'un Concile aſſemblé à Jeruſalem en 518. au commencement de l'Empire de Ju-

ſtin. En 526. Pierre, Evêque de Jeruſalem, après avoir reçû des Lettres de Mennas, Patriarche de Conſtantinople, qui lui apprenoient que Severe d'Antioche, Pierre d'Apamée & Zoara, avoient été condamnez avec les autres Acephales dans un Synode tenu dans ſa Ville, en aſſembla un, où tout ce qui avoit été fait dans celui de Conſtantinople, avoit été reçû & confirmé. En 453. on celebra à Jeruſalem un Synode, où le V. Concile General fut approuvé. Auſſi dans cette derniere Aſſemblée, on avoit fixé aux Prélats de Jeruſalem la Dignité de Patriarche, comme je l'ai dit.

Sophrone, élû Patriarche en 633. après Modeſte, tint un Synode contre les Monothelites, & envoya les Actes au Pape Honorius, & à Serge de Conſtantinople. Nous trouvons dans les Recüeils des Conciles un Synode tenu à Jeruſalem environ l'an 726. contre les Heretiques, nommez Agonyclites, qui prioient toûjours debout. Guillaume de Tyr fait mention de celui qui fut tenu après la priſe de Jeruſalem par les Croiſez ſous Godefroy de Boüillon, en 1099. où Daibert fut fait Patriarche. Le même parle d'un autre celebré pour

un même ſujet en 1107. D'un aſſemblé contre l'Empereur Henry IV. qui uſurpoit les biens Eccleſiaſtiques, en 1111. D'un fait contre Arnoul, intrus ſur le Siege Patriarchal, en 1115. & d'un autre aſſemblé en 1136. ou 1142. par Alberic, Légat du Saint Siege, pour la Dédicace d'une Egliſe. L'on y diſputa contre Maxime, Evêque Armenien.

Ceux qui voudront ſçavoir plus à fond tout ce qui regarde la Ville de Jeruſalem, le Temple de Salomon, ſon Egliſe & les Conciles qui y ont été tenus, conſulteront les Livres de l'Ecriture Sainte, & ſur tout ceux des Rois, Joſeph des Antiq. Jud. Baron. &c. V. Moreri.

Il ne faut pas neanmoins oublier une circonſtance qui regarde la Religion, touchant l'Egliſe du ſaint Sepulchre. Il eſt arrivé depuis quelques années un grand changement dans cette Egliſe du ſaint Sepulchre. Comme rien n'échappe à M. l'Ambaſſadeur à la Porte de tout ce qui regarde la gloire du Roy & l'interêt de la Religion, il a obtenu un Commandement du Grand Seigneur en faveur des Religieux de ſaint François. L'uſurpation du ſaint

M. de Châteauneuf.

lieu de Jeruſalem, autrement appellé la Terre Sainte, que le Patriarche Grec avoit faite depuis Sultan Amurat ſur ces Religieux, qui en étoient en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiecles, a toûjours paru d'une ſi grande importance pour la Religion Catholique, que la pieté du Roy ſe trouvoit bleſſée de laiſſer le ſoin de ces lieux ſacrez à d'autres qu'à ces Peres, dont il eſt le Protecteur, auſſi-bien que de toutes les Egliſes du Levant. C'eſt ce qui a ſouvent obligé ce Monarque de faire faire de grandes inſtances par ſes Ambaſſadeurs à la Porte, pour en avoir la reſtitution. Mais cette Cour ayant toûjours differé à l'accorder, cette irréſolution a donné lieu à pluſieurs conteſtations de part & d'autre. Les Grecs diſoient que comme Sujets du Grand Seigneur, ils devoient être préferez à des Etrangers, qui attireroient un jour la guerre dans le Païs, pour en faire la conquête. Cette raiſon étoit ſoutenuë par de groſſes ſommes qu'ils diſtribuoient chaque année aux Grands de la Porte. Ce qui les avoit maintenus juſqu'alors dans cette uſurpation. Mais M. l'Ambaſſadeur a ſi bien profité de la conjoncture, & a conduit cette affaire avec tant de pru-

Relation portée au mois d'Août 1690. du Merc. Gal.

dence, que le Grand Seigneur n'a pû enfin refuſer au Roy la reſtitution de tous les Lieux ſaints. Ainſi il a fait en un mois ce que l'on n'avoit pû faire en cinquante ans.

Ils en ont été 400. ans en poſſeſſion.

Ces Religieux étoient ainſi heureuſement rentrez depuis pluſieurs années, dans la poſſeſſion de l'Egliſe du ſaint Sepulchre & d'autres Sanctuaires, que les Chrétiens Schiſmatiques avoient uſurpez ſur eux, & en avoient joüi aſſez long-tems dans une paix entiere.

Mais il eſt arrivée depuis quelques années, que ces Schiſmatiques ſe flattant toûjours de pouvoir faire une nouvelle uſurpation de ces Lieux ſaints, ſe ſont remuez, au ſujet d'une réparation importante & indiſpenſable, qui eſt actuellement à faire dans l'Egliſe de la Reſurrection ou du Sepulchre de Jeruſalem, que les Religieux Latins ſe mettoient en devoir de faire.

Cette Egliſe, quoique réparée par deux fois depuis près de quatorze cent ans qu'elle eſt conſtruite, ne laiſſe pas d'être encore aujourd'hui le plus magnifique monument de la pieté de l'Empereur Conſtantin, qui la fit bâtir &

orner avec des frais immenſes, vers l'année 326. Le plus beau de l'ouvrage eſt un ſuperbe dôme, dont la muraille s'éleve ſur pluſieurs arcades, & les arcades ſont ſoûtenuës par une vingtaine de groſſes colomnes de marbre de différente qualité. Un double rang de galeries regne tout autour de l'édifice, à l'imitation de celui de Sainte Sophie de Conſtantinople; & le dôme ſe termine enfin par une maniere de couronne, que forme une admirable charpente, toute de bois de cedre, & compoſée de plus de cent trente pieces principales, dont les dimenſions ſont tout-à-fait extraordinaires.

Au deſſous, & dans le juſte milieu de tout ce grand ouvrage, ſe trouve le ſaint Sepulchre de nôtre Seigneur. C'eſt ce couronnement du dôme, qui ſe trouvant plus expoſé, & d'une matiere moins ſolide que le reſte, eſt enfin tombé dans un état de déperiſſement & de ruine, qui feroit craindre de plus fâcheuſes ſuites, ſi on n'y remedioit ſans perdre de tems.

Les Religieux de ſaint François ont fait pour cela toutes les diligences neceſſaires; mais il leur falloit la per-

miſſion de la Cour du grand Seigneur, qui a été traverſée par des obſtacles preſque invincibles de la part des Schiſmatiques.

Ces ennemis de la veritable Egliſe prétendoient être endroit de faire eux-mêmes cette grande réparation, & d'acquerir par-là un titre, pour l'uſurpation qu'ils méditent. Il étoit donc également important & difficile de rendre leur prétention nulle.

C'eſt le deſſein, que les Religieux de la Terre Sainte, qui ſeuls y repréſentent l'Egliſe Latine, ont reconnu une neceſſité de faire une Députation à Conſtantinople, où ils ont obtenu l'effet de leur demande, par l'entremiſe de M. de Caſtagneres de Châteauneuf, alors Ambaſſadeur de Sa Majeſté Tres-Chrêtienne à la Porte.

La charité de cet Ambaſſadeur alla plus loin, puiſqu'il procura un Capigi Bachi, Officier de la Maiſon du Grand Seigneur, au Député, pour aller avec lui à Jeruſalem, & y demeurer juſqu'au parfait rétabliſſement du dôme, afin d'y faire executer les ordres du Grand Seigneur, d'y empêcher, en cas de beſoin, les inſultes du Peuple, & de réprimer l'inſolence des Schiſ-

matiques, qui s'étudient d'insinuer aux esprits grossiers que ce nouveau bâtiment du saint Sepulchre sera une Forteresse, pour tenir les habitans dans l'esclavage. Outre plusieurs autres obstacles qu'ils y ont apportez depuis, comme il a paru dans une persecution qu'ils ont encore excitée contre eux, dans laquelle on a découvert une conjuration, où ils avoient employé quatre scelerats, qui ont été punis par des supplices rigoureux ; & ceux-ci ayant avoüé à la mort leur crime, & accusé les Grecs Schismatiques auteurs de leur malheur.

Relat. du mois de Decembre 1698.

L'un pendu à la porte de Bethléem, & les trois autres empalez à la porte de Damas.

Mais toutes ces contradictions n'empêchent pas que tous les desseins pris pour cette grande entreprise, ne se mettent à execution : En quoi les Religieux de saint François sont toûjours bien secondé par toutes les personnes de pieté des Païs étrangers. Au reste, toute la dépense de cet ouvrage excedera un million de livres, chose surprenante aux gens qui ignorent ce qu'il faut payer aux Officiers du Grand Seigneur qui sont à Jerusalem ; mais facile à comprendre à ceux qui peuvent entrer dans le détail de cette affaire.

Enfin c'eſt ainſi que malgré l'oppoſition des Schiſmatiques, l'avarice des Infideles & le malheur des tems, on eſt à la veille d'empêcher la ruine du plus ſaint de tous les Temples, auquel on peut dire que la Providence Divine a voulu donner pour Fondateur, en la perſonne du Grand Conſtantin, & pour Reſtaurateur le plus puiſſant & le plus religieux Prince de la Terre, en la perſonne de Loüis le Grand.

De la Religion de l'Arabie.

L'Arabie eſt un grand Païs d'Aſie, dont la longueur ſe prend depuis ſa partie la plus Occidentale du côté de l'Egypte, juſqu'au Cap Corodamum, entre la Mer d'Arabie & le Golfe d'Ormus, durant plus de 600. lieües. Sa largeur du Septentrion au Midi, eſt de plus de 500. lieües.

Elle comprend la Nation des Ammonites, des Moabites, & pluſieurs Peuples dont parle l'Ecriture. Ils ſe diſent de la lignée d'Iſmaël.

Davity, der. Edit.

Les Sarrazins, qui ſont répandus par tout le Monde, ſont venus de l'Arabie, & l'on appelle proprement Arabes ceux de ce Païs-là qui vivent ſous des tentes & des pavillons à la

campagne, que les Grecs nommoient pour cette raiſon Scônites & Nomades. Ces vagabonds n'ont ni Villes, ni Villages; mais ils habitent les campagnes où il y a des pâturages. Ils courent l'Armenie, la Meſopotamie, la Chaldée, le long de l'Euphrate & du Tigre, aux Equinoxes. Ils habitent la Terre Sainte, l'Arabie deſerte & la Syrie, qui ſont des regions temperées.

Les Arabes étoient anciennement Idolâtres, adorant le Soleil, la Lune, les Aſtres, même des arbres & des ſerpens. Ils rendoient auſſi un culte particulier à la Cour d'Alcara ou Aquebila, qu'ils diſoient avoir été bâtie par Iſmaël, pour lequel ils avoient un tres-grand reſpect, auſſi-bien que pour ſa mere Agar; & à leur conſidération, ils étoient bien aiſes d'être nommez Agareniens & Iſmaëlites. On croit que les trois Mages, qui vinrent adorer le fils de Dieu, furent les premiers Apôtres de l'Arabie, où ſaint Jude prêcha depuis l'Evangile. Il y étoit déja établi dans le troiſiéme ſiecle, quand on y celebra un Concile contre l'Evêque Berylle, & un autre contre les Heretiques, dits Arabiques, comme je le dirai à la ſuite. Les Arabes paroiſ-

ſoient même aſſez zelez pour la Foy, & leurs Evêques ſe trouvoient aſſiduëment dans les Conciles, où l'on voit encore leurs noms dans les ſouſcriptions. Mahomet, qui étoit lui-même Arabe, pervertit ces Peuples ſimples & credules, & les charma ſi fort par les douceurs de ſes rêveries, qu'ils le ſuivirent avec un attachement déplorable. Après la mort de cet impoſteur, les Arabes devinrent les propagateurs de ſa Secte. Dans les diverſes explications que chacun ſe mêloit de donner à l'Alcoran, ils s'attacherent à celle de Melich, quoiqu'il s'en trouve parmi eux qui ſuivent celle d'Odman ou de Lethari.

Dans l'Afrique, les Arabes ont formé plus de ſoixante Sectes differentes en créances & en coutumes. Ils s'accordent pourtant tous en ce qui regarde Mahomet, qu'ils reconnoiſſent pour le plus grand de tous les Prophetes, & ils ſe glorifient de ce qu'il eſt ſorti d'eux. Parmi les Arabes d'Aſie, il y a des Chrétiens Grecs vers les Monts de Sinaï & d'Oreb, vers la Mer Rouge, & dans les deſerts de l'Arabie Petrée & de la Deſerte. L'Arabie Heureuſe eſt celle qui en a le moins, & l'on

n'en trouve presq e qu'à Masçate, Galajate, & en quelques autres Places, dont les Portugais sont les Maîtres.

Les Arabes haïssent les Turcs, & disent qu'ils sont Chrétiens, parce qu'ils les fréquentent : Qu'ils ont des Mosquées, qui étoient autrefois des Eglises; & que la plus grande partie boit du vin. Ces Arabes n'ont point de Mosquées, pour faire leurs prieres & leurs ceremonies; neanmoins ils ne laissent pas de se laver, & de faire leurs oraisons aux tems prescrits par l'Alcoran, selon la Loy. Pour cet effet, un de leurs Santons ou Prêtres, qui est prépose pour appeller le Peuple à l'oraison, se met à crier, invitant à venir loüer & prier Dieu. Ils s'assemblent ordinairement devant un arbre, qui est un aubespin, s'il s'en trouve autour du lieu où ils sont campez, où ils font leurs ceremonies : Et lorsqu'ils décampent de cet endroit, chacun d'eux coupe un morceau de sa chemise ou de son habit, qu'il attache aux épines de cet arbre. De telle sorte que les aubespins sont tellement chargez de lambeaux de toute sorte de couleurs, qu'il n'y a épine qui n'ait sa livrée; & lui

Comment ils font leurs prieres.

rendent cet honneur, parce que Mahomet dit des merveilles de cet arbre en ſon Alcoran, y en ayant même en ſon Paradis, à ce qu'ils diſent. Que s'il ne ſe trouve point d'aubeſpin, leurs Santons plantent leur hallebarde ou demie pique, au bout de laquelle eſt un croiſſant de cuivre ou de fer; & étant ainſi aſſemblez devant cette hallebarde, qui leur ſert de bâton paſtoral, ils font leurs prieres & leurs ceremonies, étant tournez du côté du Midy.

Tous les Arabes réconnoiſſent le Turc pour Souverain, quoiqu'il ſe trouve dans l'Arabie, auſſi-bien que dans la Syrie, des Emirs ou Princes, qui vivent comme Souverains, en déferant neanmoins aux ordres de ſa Hauteſſe.

Trois ſortes d'Arabies.

Toute l'Arabie eſt diviſée en trois partie. La premiere, & la plus Occidentale, eſt nommée Petrée, la ſeconde Deſerte, & la troiſiéme Heureuſe.

L'Arabie Petrée, appellée autrefois Nabathée, & dans l'Ecriture Sainte Syrie Sobath, contenant les Païs de Cedar, des Amalecites & des Madianites, où les Iſraëlites demeurerent

près de quarante ans, eſt habitée de Mahometans Arabes; du moins la Ville principale, qui eſt Arach ou Petra. Il s'y trouve auſſi dans cette Ville quelques reſtes de Chrétiens de la Ceinture, qu'on ne diſtingue des Mahometans que par la ceinture qu'ils portent.

Il y a au Mont de Sinaï des Caloyers Grecs & Arabes. Ce Mont eſt au Païs de Madian, où eſt le grand Monaſtere de ſainte Catherine, où les Pelerins ſont reçûs. Il eſt au pied du Mont Oreb, ceint de murailles fort hautes, à cauſe des voleurs. On y voit auſſi une Moſquée pour les Arabes & les Turcs, & un logis ou Kan deſtiné pour eux. Il y a dans ce Monaſtere cent Moines vivans à la Grecque. Le Mont Sinaï, dont nous venons de parler, étoit anciennement chargé de pluſieurs Chapelles, qui étoient déſervies par plus de quatorze mille Hermites. Les Grecs y ont entretenu pluſieurs Religieux, qui y faiſoient l'Office Divin. Preſentement il n'y en a plus, parce que les Arabes les perſecutoient extraordinairement. Parmi les Chapelles qui y reſtent, ſont celles de la Sainte Vierge, d'Elie, de ſainte Anne, de ſaint Jean,

Mont Sinaï.

Voyage du Levant de Thevenot.

de ſaint Pantaleon, de David, du Baptême de nôtre Seigneur, de ſaint Antoine Hermite, & trois autres, où deux fils d'un Roy d'Ethiopie ont fait leur retraite pendant quarante ans. Ces Chapelles ſont diſperſées en differens endroits de la Montagne. Le Couvent eſt au bas du Mont, où l'on montoit autrefois, depuis le pied juſqu'au ſommet, 1400. degrez, qu'on tient avoir été faits par l'ordre de ſainte Helene, & dont on voit encore les veſtiges. Sur le ſommet de la Montagne, & ſous une grotte creuſée & ouverte vers l'Occident, eſt le lieu où Moïſe demeura pendant les quarante journées du ſéjour qu'il fit ſur la Montagne. Au-delà de cette roche, il y a une Egliſe des Grecs, de laquelle on paſſe à celle des Francs, qui eſt dédiée à l'Aſcenſion de nôtre Seigneur. On voit une autre grotte, où Moïſe reçut les Tables de la Loy, & où il demanda à Dieu de le voir en face. Les Arabes ont bâti au-deſſus une Moſquée. Le pied de cette Montagne eſt ſéparé de celui de ſainte Catherine par un grand Vallon, où l'on trouve le Monaſtere des quarante Martyrs, où il y a une belle Egliſe.

La

La Montagne de ſainte Catherine eſt plus haute d'un tiers que celle de Sinaï. On y voit une Chapelle, où les Anges avoient porté le Corps de cette Sainte d'Alexandrie d'Egypte, après qu'elle y eut ſouffert le martyre. L'on voit dans la deſcente la roche d'où Moïſe fit ſortir de l'eau en abondance par une infinité de fentes, qui font l'admiration de ceux qui les regardent. Mont de ſainte Catherine.

Le Mont Oreb, qui eſt derriere le Couvent de ſainte Catherine, eſt beaucoup plus petit que ceux dont nous venons de parler. Il eſt fort conſidérable, ayant été le lieu où Moïſe, en gardant les troupeaux, vit Dieu dans un buiſſon ardent. Mont Oreb.

Le Monaſtere de ſainte Catherine eſt au pied du Mont de Sinaï. Ce fut un Empereur Grec qui le fit bâtir pour des Caloyers ou Religieux Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile. On dit même que Mahomet, pour l'amitié qu'il portoit à un Religieux de ce Monaſtere, fit de grands preſens à ce Couvent, & lui accorda de tres-beaux privileges, entre autre, une exemption de toute ſorte d'impôts, leur aſſujettiſſant même tous les Arabes qui ſe trouveroient à Monaſtere de ſainte Catherine.

leur ſervice, à la charge neanmoins de recevoir les Arabes qui paſſeroient par ce Couvent : Ce qu'il leur octroya même par une Patente ſignée de ſa main, qu'il marqua à ſa maniere, en la trempant dans de l'ancre, & l'impoſant enſuite ſur la Patente ; car il ne ſignoit point autrement, ne ſçachant écrire. Selim, Empereur des Turcs, leur enleva cette Patente, pour être gardée dans ſon tréſor, après leur en avoir laiſſé une copie, avec la confirmation & une amplification de leurs privileges.

Ce Couvent eſt un grand bâtiment, dont les murailles ont cinquante pieds de hauteur ; ce qui les met hors d'eſcalade. Elles n'ont qu'une porte, qui eſt bouchée d'une muraille, pour en défendre l'entrée aux Arabes. Il y a une fenêtre, par où ceux de dedans tirent les Pelerins avec une corbeille, qu'ils deſcendent au bout d'une corde paſſée dans une poulie ; & par cette fenêtre & cette même corde, ils envoyent à manger aux Arabes.

L'Egliſe, qui eſt bâtie au bout de cette clôture, eſt un bâtiment ancien, couvert de plomb. Derriere le Maître Autel, eſt une Chapelle, qui couvre

la place où étoit le buiſſon ardent, où Dieu apparut à Moïſe, & l'on n'y entre que les pieds nuds. A côté du grand Autel, eſt une châſſe de marbre blanc, qui renferme les Reliques de ſainte Catherine, qui conſiſtent en un crâne ſec, décharné, une main gauche fort deſſechée, & rongée de petits vers en pluſieurs endroits. Les ongles y ſont tous entiers; mais la peau ſéche aux endroits que ces vers n'ont pas gâtez. Les chaires des Religieux ſont poſées le long de la Nef. Celle de l'Archevêque eſt relevée comme un thrône. Ce Prélat Grec, qui prend la qualité d'Archevêque du Mont Sinaï, ne releve d'aucun Patriarche. Aux jours de ceremonies, il ſe ſert de deux Thiares; l'une d'orphévrie, toute dorée, enrichie de pierreries; l'autre eſt preſque de la maniere de la Thiare du Pape, ayant une Croix au ſommet; mais elle n'a qu'une ſeule couronne, fleuronnée au milieu. Le reſte de cette riche mytre eſt orné de pierres précieuſes. La tunique de ce Prélat eſt faite comme celles des Diacres, traînante à terre. Il porte au col deux belles Croix de pierreries, & un petit quarré d'or garni de perles, de turquoiſes & d'autres

pierres, à la façon de l'Ephod du Grand Prêtre des Hebreux. Sur l'épaule gauche, il porte une étole, qui eſt auſſi fort riche. Sa croſſe eſt d'argent doré, du haut de laquelle pend une maniere de mouchoir de toile d'or.

Deſert de Pharan. Le Deſert, que les Anciens ont appellé Pharan, s'étend depuis la partie Meridionale de la Terre Sainte, juſqu'au Mont Sinaï, d'onze journées de chemin. Ce Deſert eſt dépourvû d'eau & de toutes choſes, neanmoins ce fut en ce Deſert que les Iſraëlites demeurerent trente-huit ans, ſans manquer ni d'eau, ni de manne, & ſans que leurs habits s'uſaſſent.

Tor. Il y a à Tor, qui eſt un Bourg ſitué ſur la Mer Rouge, des Chrétiens Grecs, Arabes & Armeniens. Il s'y voit auſſi une Egliſe de Caloyers, qui font leur Office partie en Arabe, partie en Grec & en Armenien. Ils chantent aſſis & appuyez ſur un bâton, pour ſe ſoulager; parce qu'ils ſont long-tems à l'Egliſe. Il y a auſſi des Juifs & pluſieurs Chrétiens, qui demeurent ſur le Mont Sadmor, qui n'oſent deſcendre de la Montagne, parce que les Arabes ſont leurs ennemis. Ce fut là que les Iſraëlites traverſerent la Mer à pied ſec,

lorſqu'ils abandonnerent l'Egypte, & qu'ils furent pourſuivis par Pharaon.

L'Arabie Deſerte, appellée par les Hebreux Cedar, ne laiſſe pas d'être habitée, quoiqu'appellée Deſerte. Les habitans de Mexat Ocem, Ville principale de ce Païs, ſont Mahometans, de même que tous ceux du Païs; mais ils ſont Raphazis ou Xiaphis, c'eſt-à-dire, qu'ils ſuivent la Secte d'Haly, de même que ceux de Mexat Haly, qui eſt une autre Ville. Et c'eſt pourquoi ils ont une averſion pour toute Secte, tant des Mores, que des Juifs ou des Chrétiens, & principalement pour ces derniers. Il y a dans Ocem une Meſquite, dédiée à Ocem, fils d'Haly, qui y eſt enterré, qu'ils diſent être mort de ſoif en ce même lieu, qui étoit deſert auparavant : Au ſujet de quoi, tous les Arabes, & particulierement ceux de cette Secte, font paſſer pour une œuvre extrêmement méritoire, de donner de l'eau pour l'amour de Dieu à ceux qui en demandent. Le Temple eſt bâti à la Moſaïque, dans lequel eſt l'Alcoran, qu'ils appellent le lieu deſtiné pour le prêcher; auquel montent les Mulars trois.

Arabie Deſerte.

fois le jour, & deux fois la nuit ; d'où ils crient que Dieu eſt grand, ſans égal & ſeul, & que Mahomet eſt ſon Meſſager ; & autres choſes, pour exciter le monde à prier & loüer Dieu. Ils eſtiment que c'eſt peché, que de communiquer avec d'autres que de leur Secte, & font mille ceremonies, lorſqu'ils ont touché quelque choſe. Dans la Meſquite d'Haly, il y a pluſieurs pieces d'un prix infini, entre autres, trois grandes lampes d'or, enrichies de quantité de pierres fines, preſentées par divers Princes. C'eſt une des plus celebres Meſquites de toute l'Aſie, où les Perſes vont à grandes Caravanes en pelerinage, rendant ce lieu ſi riche, qu'il y a dans le lieu d'Haly plus de deux mille lampes d'or & d'argent, & dans le Temple plus de quatre cent Zeytes, que les Turcs appellent Alphaquis, qui ſont parmi nous comme
Ana. les Prêtres. Ana, qui eſt une des plus belles Villes de l'Arabie deſerte, eſt peuplée de Juifs & de Mores ou Mahometans, qui ſuivent leur Religion particuliere. Les Mores ſont diviſez en deux factions. Les uns ſont iſſus des anciens habitans du lieu, & ſont Mahometans de nom, & en apparence, mais ils ne

croyent en Mahomet que par force. Leurs Ancêtres adoroient le Soleil, & dans la verité, ils obſervent cette ſuperſtition, & quelques autres. Les autres Mores ſont venus d'ailleurs, & y ont établi leur demeure.

L'Arabie Heureuſe, appellée Saba, contient pluſieurs Royaumes, dont les principaux ſont d'Aden, de Fartach, de Zibit, & partie de celui d'Ormuz. Ce Païs eſt Tributaire du Turc. Ses habitans ſont Mahometans, diviſez en Sectes, comme on voit à l'égard des Peuples qui habitent la Montagne au Nord de la Ville d'Ajaz, qui croyent à Mahomet, Homart & ſes Sectateurs: mais ceux de l'autre Montagne ſuivent la Doctrine d'Haly & des Perſans, qui diſent que les autres ſont Heretiques, en venant ſouvent aux mains pour ce ſujet. Et le Baſſa de la Ville d'Aden, qui profeſſe la Religion Turque, n'oſeroit punir ceux de ſes Sujets qui ſuivent la Secte d'Haly, dont le Sophieſt le Protecteur. L'Arabie Heureuſe.

La Ville de Medina Talnabi, qui eſt dans cette Contrée, à ſoixante lieuës de la Meque, contenant environ douze cent Feux, entre deux Montagnes, paſſe parmi les Mahometans pour une Medina Talnabi. *Davity, de l'Aſie, der. Edit.*

Ville tres-conſidérable, tant ils ont de veneration pour le corps de Mahomet, qui eſt dans cette Ville. Quelques-uns tiennent que ce corps n'y a été transferé que dans le tems qu'Albukerque, General des Portugais, le voulut enlever de la Meque, où étoit alors ſon Tombeau ; & que ce General, pour faciliter ſon entrepriſe, eſſaya de ſurprendre la Ville de Gide, pour favoriſer ſa retraite. Mais la plus ſaine opinion veut que Mahomet même ait choiſi Medine pour ſa ſepulture, pouſſé de reſſentiment contre la Meque, lieu de ſa naiſſance, & d'où ſes Compatriotes l'avoient chaſſé par mépris, quand ils virent qu'il ſe vouloit ériger en Prophete & en Legiſlateur.

Maffée, l. 5.

Entre les Moſquées conſidérables qui ſont dans la Ville, on diſtingue particulierement la principale, qu'ils appellent Mos-Akibu, ou la Tres-Sainte. Elle eſt ſoûtenuë par quatre cent colonnes, chargées de plus de trois mille lampes d'argent. On y voit une petite tour, parée de lames d'argent, & tapiſſée d'un drap d'or. C'eſt-là qu'eſt le Tombeau de Mahomet, ſous un dais de toile d'argent en broderie d'or, que le Baſſa d'Egypte y envoye tous

tous les ans avec grande magnificence par l'ordre du Grand Seigneur. Il n'eſt pas vrai que ſon cercüeil ſoit de fer, & que des pierres d'ayman le tiennent ſuſpendu en l'air, comme quelques-uns l'ont ſuppoſé, car encore qu'il y ait peine de mort contre les Chrétiens qui en approcheront de plus de quinze lieuës, on a ſçû par des Pelerins Turcs, qui ſe ſont faits Chrétiens, qu'il eſt ſoutenu par des colonnes de marbre noir, qui ſont tres déliées, & qu'il eſt environné d'une baluſtrade d'argent, chargée de quantité de lampes, qui brûlent nuit & jour, dont la fumée rend le lieu fort ſombre & obſcur.

Un Pere Recollet dit avoir appris d'un Gentilhomme Venitien, qui s'étoit fait Turc, & qui depuis étoit retourné au giron de l'Egliſe, qu'ayant été envoyé par le Baſſa du Grand Caire à la Meque, pour y être Sacriſtain, il eut un jour la curioſité de lever ſecretement un marbre, qui eſt au-deſſus du trou du Tombeau; & qu'étant deſcendu dans ce trou avec une bougie, il n'y auroit vû qu'un crâne, auquel il ne reſtoit que quatre dents, les os d'une cuiſſe & d'une jambe, & quelques ver- LeP. Eugene.

tebres à demi cariez, ſeparez les uns des autres, qui eſt le reſte, à ce que dit l'Hiſtoire, que les chiens laiſſerent, après s'être ſoulez de ce corps maudit, qui leur fut laiſſé incontinent après que ſon ame en fut ſeparée. Ce que ſes Sectateurs ont toûjours caché. Il y a au-deſſus de la baluſtrade, une pierre d'ayman, de trois doigts d'épaiſſeur, & de deux pieds & demi en quarré, qui tient avec quatre crampons d'argent, & au-deſſous un croiſſant d'argent, au milieu duquel eſt une boucle de fer groſſe comme le doigt, laquelle attirée par la force de l'ayman, fait que le croiſſant demeure ſuſpendu entre l'ayman & le Tombeau. Et voila ce grand miracle, qui atire tant de milliers de perſonnes de toutes les Provinces de l'Empire du Turc, & qui donne lieu de parler à tant de monde.

Les Turcs ſont étroitement obligez, par un principe de Religion, d'aller une fois en leur vie reverer ce Tombeau : mais il n'y va preſque plus que du petit Peuple : & preſentement le Grand Muphti, c'eſt-à-dire, le Chef de la Religion Mahometane, diſpenſe les perſonnes de qualité de ce pelerinage, à condition d'y envoyer quelqu'un

par commiſſion, & de faire des aumônes aux pauvres.

La Meque eſt auſſi dans cette region de l'Arabie Heureuſe. Cette Ville, qui eſt le lieu natal de Mahomet, eſt dans un Païs tellement ſterile, qu'il y faut apporter de toutes choſes pour l'uſage des habitans. Mais ces incommoditez ſont ſurmontées par le zele de la Religion Mahometane, qui y attire des Pelerins de tous côtez, & des vivres en abondance. On y compte environ ſix mille Feux. Elle eſt de la grandeur de Marſeille, environnée de grandes & hautes Montagnes, & toute bâtie de pierre & de mortier. La Meque. *Allain Manneſſ. Deſcript. du Monde.*

La plus celebre de toutes les Moſquées Mahometanes, & la plus frequentée de l'Univers, eſt au milieu de la Ville. Elle paroît de loin par ſon toict, qui eſt élevé en dôme, avec deux minarets ou eſpeces de tours, qui ſont d'une hauteur extraordinaire, & d'une ſtructure fort propre. On y entre par plus de cent portes, qui ont chacune une fenêtre au-deſſus. On y deſcend par dix ou douze degrez. Ils croyent que ſon terrain eſt ſacré, pour deux raiſons : Car ils diſent qu'Abraham y bâtit ſa premiere maiſon, & que Ma-

homet y a pris ſa naiſſance. La richeſſe des tapiſſeries & des dorures éclate par tout, & particulierement dans un eſpace, qui n'a point de toict, & qui, ſelon leur tradition, marque l'enceinte de la maiſon d'Abraham. On y entre par une porte d'argent, qui eſt de la largeur d'un homme. A côté, on voit un Turbé, qui eſt une Chapelle, qui enferme un puits tres-profond, & dont l'eau eſt ſalée; mais ſi ſalutaire, ſelon leur opinion, qu'elle ſert à l'expiation de leurs pechez, quand on en prend pour ſe laver. Auſſi il y a un jour de l'année, qui répond au vingt-troiſiéme jour de nôtre mois de May, deſtiné à une Fête ſolemnelle, & ſanctifié à leur maniere, par l'épanchement de l'eau de ce puits, qu'on jette ſur les Mahometans. Et cela ſe pratique dans le tems que les Caravanes & les groſſes troupes des Pelerins abondent à la Meque.

Baſſora. Baſſora, Ville de l'Arabie Deſerte, ſur l'embouchure de l'Euphrate & du Tygre, faiſoit autrefois partie de l'Empire Ottoman. C'eſt aujourd'hui une Principauté, appartenante à Haly Pacha, dont les Ancêtres ont ſecoüé le joug du Grand Turc. L'éloignement

Davity, de l'Aſie, dern. Edit.

qu'il y a de cette Ville à Conſtantinople, conſerve les Etats à ce Prince. Ses habitans ne ſont pas tous Muſulmans. La plûpart ſont Sabis, dont je traiterai amplement ci-après. Il y a auſſi pluſieurs Indous, des Neſtoriens & des Jacobites.

Il y a en cette Ville un Couvent de Carmes Deſchaux, qui ſont les ſeuls Miſſionaires qui travaillent à la converſion de ces Schiſmatiques. Ils y furent établis il y a plus de cinquante ans, par les Portugais ; & bien qu'ils ne ſoient que deux, ils ont peu d'occupation auprès des Catholiques, dont le nombre eſt à peine de cinquante, durant le cours de l'année, excepté le tems de la moiſſon, que pluſieurs Vaiſſeaux de toutes Nations y abordent de toutes parts. Ils ont une Egliſe, où ils font publiquement les fonctions de leur miniſtere. Ils ont la même liberté de diſputer de la Religion, qu'en Perſe & aux Indes Orientales. *Relation des Miſſ. Franc.*

Outre les vrais Chrétiens, il y en a de certains, qu'on appelle Sabis, ou Chrétiens de S. Jean, ainſi nommez, parce qu'on croit qu'ils tirent leur origine de ceux qui ont été baptiſez *Chrétiens Sabis ou de S. Jean.*

par ce glorieux Précurſeur. Quoiqu'ils n'ayent qu'une conoiſſance fort confuſe de lui, ils avoüent qu'il étoit moins grand que Jeſus-Chriſt ; mais ils en font pluſieurs contes fabuleux, & preſque toute leur Religion conſiſte à ſe laver ſouvent dans le Fleuve. Il s'en convertit quelquefois, tant à Baſſora, que dans les Villages qui en ſont éloignez de quelques lieuës, où ils ont leur Chef, qui eſt une eſpece de Patriarche. Quelques Peres Carmes ont envoyé des Memoires de l'origine, des coutumes & des erreurs de ces Chrétiens à Rome, dont voici les Extraits.

Voyages de Tavernier, 1. part.

Leur origine.

Les Chrétiens de Saint Jean habitoient anciennement le long du Jourdain, où S. Jean baptiſoit, & d'où ils ont pris leur nom. Du tems que les Mahometans conquirent la Paleſtine, quoique Mahomet eût donné auparavant à ces Chrétiens des Lettres favorables, par leſquelles il ordonnoit qu'on ne les maltraitât point, ſans quoi à peine en fût-il reſté un ſeul : neanmoins après la mort de ce faux Prophete, ceux qui lui ſuccederent, réſolurent d'abolir cette Nation, & pour cet effet, ils ruinerent leurs

Egliſes, brûlerent leurs Livres, & exercerent ſur eux les dernieres cruautez. C'eſt ce qui les obligea de ſe retirer dans la Meſopotamie & dans la Chaldée : & ils furent quelque tems ſoumis au Patriarche de Babylone, duquel ils ſe ſeparerent il y a cent ſoixante-dix ans ou environ. Ils vinrent s'habituer en Perſe & en Arabie ; dans les Villes qui ſont aux environs de Baſſora. Ils ne demeurent dans pas un lieu, qu'il n'y ait une Riviere. Ils ont bien vingt-cinq mille maiſons en ces quartiers-là. Il y a parmi eux quelques Marchands, mais la plûpart ſont gens de métier, comme Orfévres, Menuiſiers & Serruriers.

Quant à leur créance, elle eſt remplie de quantité de fables & d'erreurs groſſieres. Les Perſans & les Arabes les nomment Sabbi, c'eſt-à-dire, gens qui ont quitté leur Religion, pour en prendre une nouvelle. En leur Langue, ils s'appellent Mendai Jahia, c'eſt-à-dire, Diſciples de Saint Jean, duquel ils aſſûrent qu'ils ont reçû la Foy, leurs Livres & leurs coutumes. Ils célebrent tous les ans une Fête, cinq jours entiers, pendant leſquels ils ſe rendent tous chez leurs Evêques, Leur créance.

qui les baptiſent du Baptême de Saint Jean.

Leur Baptême. Ils ne baptiſent jamais que dans les Rivieres, & que le Dimanche. Auparavant d'aller au Fleuve, ils portent l'enfant à l'Egliſe, où ſe trouve un Evêque, qui lit quelques prieres ſur la tête de l'enfant; & de-là ils le portent à la Riviere, accompagné d'hommes & de femmes, qui entrent dans l'eau avec l'Evêque juſqu'aux genoux. Alors l'Evêque lit derechef quelques prieres dans un Livre; enſuite de quoi, il arroſe l'enfant trois fois d'eau, répétant chaque fois ces paroles en leur Langue : *Au nom du Seigneur, premier & dernier du Monde & du Paradis, le plus haut Créateur de toutes choſes.* Enſuite l'Evêque recommence à lire quelque choſe dans ſon Livre, pendant que le Parain plonge l'enfant dans l'eau, & le retire auſſi-tôt. Et enfin ils s'en vont tous enſemble dans la maiſon du pere de l'enfant, où le feſtin eſt ordinairement préparé. Quand on leur dit que la forme de leur Baptême n'eſt pas ſuffiſante, parce que les trois Perſonnes Divines n'y ſont pas nommées, ils ſe défendent fort mal, & n'apportent aucune bonne raiſon :

ıſſi n'ont-ils point de connoiſſance du yſtere de la Trinité;& ils tiennent ſeunent avec les Mahometans, que Jeſus-ıriſt eſt l'Eſprit & la Parole du Pere ernel. Leur aveuglement va au point croire que l'Ange Gabriel eſt le Fils Dieu, engendré de lumiere, ſans uloir admettre la generation éterlle de Jeſus-Chriſt, en tant que eu. Ils avoüent bien qu'il s'eſt fait mme, pour nous délivrer de la coulencouruë par le peché : Qu'il a été nçû dans le ventre de la ſainte Vier, ſans opération d'homme ; mais que fut par le moyen de l'eau d'une cerine fontaine, dont elle bût. Ils oyent qu'il fut crucifié par les Juifs, qu'il reſſuſcita le troiſiéme jour, & ıe ſon Ame montant au Ciel, ſon orps, qui étoit en terre, reſta ici s. Mais ils corrompent toute cette éance, comme les Mahometans, diſent que Jeſus-Chriſt diſparut, ıand les Juifs le voulurent prendre ur le crucifier, & qu'il mit ſon ome en ſa place, ſur laquelle ils crûrent ercer leur cruauté.

Quand ils celebrent la Meſſe, ils ſe rvent pour le Sacrement de l'Eucha-tie, de pain fait de farine, qu'ils pé-

Sacrement de l'Euchariſtie.

triſſent avec du vin & de l'huile ; parce, diſent-ils, que le Corps de Jeſus-Chriſt étant compoſé de deux principales parties, de chair & de ſang, la farine & le vin les repréſentent parfaitement ; ce que ne peut faire l'eau, qui n'a aucune convenance avec le ſang : Joint que Jeſus-Chriſt faiſant la Cene avec ſes Apôtres, n'uſa, diſent-ils, que de vin, & non pas d'eau. Ils y ajoutent de l'huile, pour repréſenter la grace qui ſe donne en la reception du Sacrement, & pour ſe ſouvenir de la charité qu'on doit avoir envers Dieu & le prochain. Pour faire leur vin, ils prennent des raiſins cuits au Soleil, qu'ils appellent en leur Langue, Zebibes, & mettent de l'eau deſſus, qu'ils y laiſſent pendant quelque tems. C'eſt de cette ſorte de vin dont ils ſe ſervent pour la conſecration du Calice. Ils ſe ſervent de ces raiſins ſecs, parce qu'il leur eſt plus facile d'en avoir, que non pas du vin, les Perſans, & principalement les Arabes, ſous la Domination deſquels ils vivent en ces quartiers-là, ne leur permettant pas d'en avoir, & y prenant garde de bien près. De tous les Peuples qui ſuivent la Loy de Mahomet, il

n'y en a point de ſi contraires aux autres Religions, que ces Perſans & Arabes du voiſinage de Baſſora. Les paroles de leur conſecration ne ſont autres que de certaines longues prieres, qu'ils font pour loüer & remercier Dieu, beniſſant en même tems le pain & le vin, en memoire de Jeſus-Chriſt, ſans faire aucune mention de ſon Corps & de ſon Sang, cela n'étant pas neceſſaire, diſent-ils, parce que Dieu ſçait leur intention. Après toutes ces ceremonies, le Prêtre prend une partie de ce pain, qu'il conſomme, & il diſtribuë le reſte aux Aſſiſtans.

Quand il meurt de leurs Evêques & de leurs Prêtres, ſi l'un d'eux a un fils, ils l'éliſent en ſa place; & s'il n'en a point, ils prennent un de ſes plus proches parens, qui leur paroît le plus capable & le mieux inſtruit de leur Religion. Ceux qui font cette élection, diſent quantité de prieres ſur celui qui eſt nommé Evêque ou Prêtre. Si c'eſt un Evêque, après qu'il eſt reçû, & s'il veut ordonner d'autres Prêtres, il jeûne ſix jours entiers, pendant leſquels il recite inceſſamment des prieres ſur celui qui eſt fait Prêtre, lequel de ſon côté jeûne & prie pendant ce tems-là.

En diſant qu'un fils ſuccede à ſon pere dans la Dignité de Prêtre & d'Evêque, c'eſt aſſez dire, que parmi ces Chrétiens-là, les Evêques & les Prêtres ſe marient, comme le reſte du Peuple, & qu'en cela ils ne different en rien du commun, ſinon que leur premiere femme étant morte, ils ne peuvent ſe remarier qu'à une vierge. Il faut que ceux qui ſont reçûs aux Charges Eccleſiaſtiques, ſoient de race d'Evêques ou de Prêtres, & que leurs meres ayent été vierges, lorſqu'elles ſe ſont mariées. Tous leurs Evêques & leurs Prêtres portent les cheveux longs, & une petite croix à l'aiguille.

Leurs Mariages. Voici ce qui s'obſerve dans leur Mariage. Tous les parens & les conviez s'aſſemblent en la maiſon de la fille, avec ſon futur époux. L'Evêque s'y rend en même tems, lequel s'approchant de la fille, qui eſt aſſiſe ſous un pavillon, lui demande ſi elle eſt vierge. Si elle répond qu'elle l'eſt, il le lui fait confirmer par ſerment. Enſuite de quoi, il retourne vers les Aſſiſtans, & envoye ſa femme, accompagnée de quelques autres, qui ont la connoiſſance de ces ſortes de choſes, pour viſiter l'épouſe. Si elles trouvent qu'elle

eſt vierge, la femme de l'Evêque revient, & en fait ſerment; & alors tous ceux qui ſont preſens, vont vers le Fleuve, où l'Evêque les rebaptiſe l'un & l'autre, ſelon les ceremonies accoutumées. Cela fait, ils reviennent à la maiſon, & s'arrêtent, lorſqu'ils en ſont proches. Alors l'époux prend l'épouſe par la main, & marche ſept fois conſecutives avec elle du lieu où la Compagnie s'eſt arrêtée, juſqu'à la porte de la maiſon, l'Evêque les ſuivant toûjours, & liſant quelque choſe dans un Livre. Ils entrent enfin dans la maiſon, & l'époux & l'épouſe vont ſe ranger ſous un pavillon, où ils ſe mettent les épaules l'un contre l'autre, & l'Evêque lit quelque choſe, leur faiſant toucher la tête trois fois. Enſuite il ouvre un Livre, qui traite des moyens de deviner, dans lequel il cherche le jour qui ſera le plus heureux pour la conſommation du mariage, dont il avertit les mariez. Mais ſi après que la femme de l'Evêque a viſité la fille, il arrive qu'elle ne fut pas vierge, l'Evêque ne peut en aucune façon aſſiſter au mariage; & ſi le jeune homme veut paſſer outre, il faut qu'il ait recours à un ſimple Prêtre, qui acheve

la ceremonie. Le Peuple tient à grand déshonneur d'être marié par d'autres que par l'Evêque ; & quand un Prêtre marie, c'eſt une marque infaillible que la fille n'eſt pas vierge. Auſſi, comme ils croyent que c'eſt un grand peché à une fille de ſe marier, n'étant pas vierge, les Prêtres ne font ces mariages que par contrainte, & que pour éviter les inconveniens qui en pourroient arriver : Car ſi on ne les marioit pas, ils ſe feroient Mahometans par dépit. La raiſon pour laquelle ils veulent que la fille ſoit viſitée, & afin de maintenir le droit de l'époux, qui ſeroit trompé, en croyant prendre une vierge, qui ne le ſeroit pas. C'eſt auſſi pour tenir les filles dans leur devoir. Quelques-uns de ces Chrétiens ont deux femmes, par la corruption du Païs.

Leur penſée touchant la Création du Monde.

Voici leur penſée ridicule de la Création du Monde. Ils diſent que l'Ange Gabriel voulant créer le Monde, ſuivant le commandement que Dieu en fit, ſe ſervit de trois cent trente-ſix mille Démons, & rendit la terre ſi fertile, que ſemant le froment au matin, on le recuëilloit le ſoir : Que le même Ange enſeigna à Adam la maniere de ſemer & de planter les arbres, & tout

ce qui eſt neceſſaire à l'homme : Que cet Ange fabriqua ſept Spheres ici bas, dont la plus petite va juſqu'au centre du Monde, de même que les Cieux, & fabriquées de la même maniere l'une dans l'autre : Que la matiere de ces Spheres eſt de divers métaux, & qu'à les prendre de bas en haut, la premiere, qui eſt près du centre, eſt de fer, la ſeconde de plomb, la troiſiéme, d'airain, la quatriéme, de leton, la cinquiéme, d'argent, la ſixiéme, d'or, & la ſeptiéme eſt la Terre : Que c'eſt elle qui contient toutes les autres, & tient le principal lieu, comme la plus feconde & la plus utile aux hommes, & la plus propre à la conſervation du genre humain ; au lieu que les autres ſemblent n'être que pour ſa deſtruction. Ils croyent qu'audeſſus de chaque Ciel, il y a de l'eau ; d'où ils concluent que le Soleil nage ſur cette eau dans un navire, & que le mât du navire eſt une croix : Qu'il y a quantité d'enfans & de ſerviteurs près des navires du Soleil & de la Lune, pour les conduire. Ils dépeignent une barque, qu'ils diſent être d'un Ange, qui s'appelle Bacan, que Dieu envoye pour viſiter le Soleil & la Lune, & voir s'ils

marchent droit, & s'ils s'acquittent de leur devoir.

Leur ſentiment touchant l'autre Monde.

Ils croyent qu'il y a un autre Monde que celui où ſont les Anges & les Diables, & les ames des bons & des méchans : Qu'il y a des Villes, des maiſons & des Egliſes, & que les Eſprits immondes ont même des Egliſes, où ils font leurs prieres en chantant, en joüant des inſtrumens, & en mangeant comme nous faiſons en ce Monde : Que lorſque quelqu'un eſt à l'agonie, il vient un nombre infini de Démons : Qu'il y en a trois cent ſoixante principaux, qui aſſiſtent à la mort, & qu'auſſi-tôt que l'ame eſt ſeparée du corps, elle eſt conduite en un certain lieu, où il y a quantité de ſerpens, de chiens, de lions, de tygres & de Diables : Que ſi cette ame eſt d'un méchant homme, mort en peché, elle eſt tourmentée par ces animaux : Que ſi elle eſt d'un homme juſte, mort dans la grace, elle paſſe ſur le ventre de ces animaux, juſqu'à ce qu'elle paroiſſe devant Dieu, qui eſt aſſis dans ſon ſiege de Majeſté, avec ſes Miniſtres, pour juger le Monde : Qu'il y a auſſi des Anges, qui peſent les actions de chaque ame dans

dans une balance, & cette ame étant jugée digne de la gloire, elle y eſt introduite auſſi-tôt : Que parmi les Anges & les Diables, il y a des mâles & & des femelles, comme parmi les hommes, & qu'ils engendrent des enfans : Que l'Ange Gabriel eſt Fils de Dieu, engendré de ſa lumiere ; & qu'il a une fille, nommée Souret, qui a deux fils : Que cet Ange Gabriel eſt Chef de pluſieurs Legions du Démon, qui ſont comme ſes Satellites, dont il ſe ſert pour punir les pecheurs. Enfin, que ces Satellites ſont errans de toutes parts pour chercher les gens oiſifs & ceux qui font mal, afin de les châtier ſeverement.

Quant à leur créance touchant les Saints, ils avoüent que Jeſus-Chriſt laiſſa douze Apôtres en ſa place, pour aller prêcher ſes Peuples : Que la Sainte Vierge n'eſt pas morte, mais qu'elle vit encore, allant par le Monde : Que ſaint Jean, après elle, eſt le plus grand Saint qui ſoit au Ciel ; puis Zacharie & Elizabeth, dont ils racontent pluſieurs miracles, & des choſes apocryphes : Car ils croyent qu'ils engendrerent ſaint Jean par leurs ſeuls embraſſemens : Qu'étant devenu grand, ils

le marierent : Qu'il eut quatre enfans, qu'il engendra des eaux du Jourdain : Que quand il vouloit un enfant, il le demandoit à Dieu, qui le tiroit de ces mêmes eaux, & que ſaint Jean le mettoit entre les mains de ſa femme, qui ne lui ſervoit à autre choſe, que pour en avoir ſoin : Qu'il mourut de ſa mort naturelle ; mais qu'il commanda à ſes Diſciples, qu'ils le crucifiaſſent après ſa mort, pour être ſemblable à Jeſus-Chriſt, dont il étoit parent : Qu'il mourut dans la Ville de Fuſter, & fut inhumé dans un tombeau de cryſtal, apporté miraculeuſement en ce lieu-là ; & que ce Sepulchre étoit dans une certaine maiſon, près de jardin.

Leur veneration pour la Croix.

Ils ont une grande veneration pour la Croix, & en font ſouvent le ſigne : mais ils ſe donnent de garde que les Turcs ne le voyent ; & même pendant leurs ceremonies, ils mettent des gardes aux portes de leurs Egliſes, de peur que les Turcs n'y entrent, & ne prennent occaſion de leur faire quelque avanie, ce qu'on appelle une injuſte amende. Quand ils ont adoré la Croix, ils la ſeparent en deux morceaux, & ne les remettent enſemble, que lorſ-

que le Service doit recommencer. Ce qui fait qu'ils ont tant de veneration pour la Croix, eſt un Livre qu'ils ont, intitulé : *Le Divan.* Entre les choſes qui ſont contenuës dans ce Livre, il eſt porté que tous les jours, de grand matin, les Anges prennent la Croix, & la mettent dans le milieu du Soleil, qui reçoit d'elle la lumiere, auſſi-bien que la Lune. Ils ajoûtent une autre fable ſemblable, que dans ce Livre ſont dépeints deux navires, dont l'un eſt appellé le Soleil, & l'autre la Lune ; & que dans chacun de ces navires, il y a une Croix pleine de ſonnettes : Que ſi dans ces deux navires il n'y avoit point de Croix, le Soleil & la Lune ſeroient privez de lumiere, & les navires feroient naufrage.

Ils ont trois principales Fêtes, dont l'une, qui vient en hyver, dure trois jours, en memoire de nôtre premier pere & de la création du Monde. L'autre, au mois d'Août, qui dure auſſi trois jours, & qu'ils appellent la Fête de ſaint Jean. La troiſiéme, au mois de Juin, qui dure cinq jours, pendant leſquels, ils ſe font tous rebaptiſer, avec la même ceremonie que j'ai expliquée ci-deſſus. Ils obſervent le Leurs Fêtes.

Dimanche, & ne font aucun travail ce jour-là. Ils ne jeûnent point, & ne font aucune pénitence. Ils n'ont aucuns Livres Canoniques, mais quantité d'autres, qui traitent de ſortileleges, avec leſquels ils aſſûrent que leurs Prêtres font tout ce qu'ils veulent, & que les Diables leur obéïſſent. Ils diſent que toutes les femmes ſont immondes, & qu'il ne leur eſt pas permis d'entrer dans l'Egliſe.

Ceremonie de la Poule.

Ils ont une ceremonie, qu'ils appellent de la Poule, dont ils font grand état, & qui n'eſt permiſe qu'aux ſeuls Prêtres nez d'une vierge lors de ſon mariage. Quand il eſt queſtion de tuer une poule, le Prêtre, qui doit faire l'action, quitte ſes habits ordinaires, & en prend d'autres, deſtinez pour cela. Il ſe couvre d'un linge, & ſe ceint d'un autre, & en met un troiſiéme ſur ſes épaules en façon d'étole. Puis il prend la poule, qu'il a lavée auparavant; enſuite de quoi, il ſe tourne du côté d'Orient, pour lui couper la tête, ne la quittant point, que le ſang n'en ſoit tout-à-fait ſorti. Pendant que le ſang en ſort, le Prêtre a toûjours les yeux vers le Ciel, comme s'il étoit extaſié, repetant pluſieurs fois.

ces paroles : *O mon Dieu, que cette chair ſoit profitable à tous ceux qui en mangeront.* Ils obſervent la même ceremonie, quand ils tüent des moutons. Ils nettoyent premierement avec grand ſoin le lieu où elle doit être faite, l'arroſant d'eau, & le couvrant enſuite de rameaux ; & une grande quantité de gens aſſiſtent à cette ceremonie, comme ſi c'étoit à un Sacrifice ſolemnel. Quand on leur demande pourquoi les Seculiers n'ont pas la permiſſion de tuer des poules, ils diſent qu'il ne leur doit pas être plus permis, que de conſacrer, & ne ſçavent apporter d'autre raiſon. Au reſte, ils ne mangent d'aucune choſe apprêtée par les Tures, ſi ce n'eſt par une grande contrainte, ni même des animaux qu'ils auroient tuez. Ils ont une telle averſion d'eux, qu'ils ne voudroient pas même boire dans un vaſe où auroit bû un Turc ; & ſi un Turc leur demande à boire, dès qu'il a bû, ils caſſent le verre, de peur qu'aucun des leurs ne vienne à y boire, ſans y penſer, & ne ſoit immonde. Enfin, leurs Prêtres, pour leur donner plus d'horreur des Turcs, leur dépeignent Mahomet ſous la forme d'un grand

Geant, enfermé dans une priſon de l'Enfer, avec quatre autres de ſes parens; & leur diſent que tous les Turcs ſont conduits en ce lieu, rempli de bêtes immondes, pour les devorer.

Créance qu'ils ont de leur ſalut.

Ils prétendent être tous ſauvez; & voici ſur quoi ils ſe fondent. Après que l'Ange Gabriël eut fait le Monde, par l'ordre de Dieu, il lui dit: Seigneur Dieu, voila le Monde que vous m'aviez ordonné de faire; à quoi j'ai eu beaucoup de peine, auſſi-bien que ceux qui m'ont aidé pour élever de ſi hautes Montagnes, & y donner la derniere perfection, par l'aide de vôtre bras tout-puiſſant. Cependant, pour la ſatisfaction que je devrois avoir, pour avoir fait un ſi bel ouvrage, je n'en ai que du mécontentement; parce que je prévois qu'il viendra un nombre prodigieux de Juifs, de Turcs, d'Idolâtres, & autres Infideles, ennemis de vôtre nom, indignes de manger & de joüir du fruit de nos labeurs. A quoi Dieu lui auroit répondu qu'il viendroit des Chrétiens de ſaint Jean, qui ſeroient tous ſauvez. A quoi l'Ange lui ayant repliqué: Quoi! Seigneur, n'y auroit-il pas entre ces Chrétiens-là quelques Turcs, & par conſéquent

os ennemis ? Dieu lui dit pour conclusion, qu'au jour du Jugement, les bons feroient priere pour les méchans, & que par ce moyen, ils auroient tous rémission de leurs pechez, & obtiendroient le salut. Ce qui les retient dans leur Secte : & ils supposent par-là qu'ils ne peuvent être damnez dans leur créance.

Ils croyent que les ames de ceux qui les ont persecutez, ne boivent point d'eau de fontaine en l'autre Monde. Entre leurs persecuteurs, ils comptent Mahomet, dont ils obtinrent grace à la fin : mais ses Sectateurs & ses Partisans ne gardent point sa promesse, entre autres Omar & Tamerlan, qui ont presque détruit leur Religion, brûlé leurs Livres, & abatu leurs Temples. Et depuis la persecution de Tamerlan, ils ont fait un cas de conscience de parler en aucune façon des mysteres de leur Loy, de crainte qu'on n'achevât de la renverser.

La derniere de leurs persecutions, & qui a pensé faire un bon effet, & les remettre dans le bon chemin, en détruisant leurs erreurs, leur a été faite par les Portugais, qui étoient puissans

dans les commencemens, & avoient pouſſé leurs conquêtes juſqu'à Ormuz. Ils avoient obtenu du Bacha de Baſſora, que les Sabis iroient à leur Egliſe, établie à Baſſora, & qu'ils ne pourroient plus travailler le Dimanche. Mais les Portugais ayant perdu Ormuz, on ne put plus avoir le moyen d'inſtruire les Sabis : De telle ſorte qu'ils retournerent tous à leur premiere Religion. Quelques-uns ſe firent Muſulmans. La plûpart ont pourtant retenu le Dimanche, auquel ils ne travaillent point; ils ne ſont en aucune façon Chrétiens, quoique les Portugais les appellent Chrétiens de Saint Jean.

Idolâtres à Baſſora.

Le Grand Seigneur, qui ne ſouffre point d'Idolâtrie dans ſes Etats, tolere neanmoins à Baſſora, par des raiſons particulieres de politique, des Banjans, Peuples Infideles des Indes, auſquels il permet d'y avoir des Temples; parce qu'il tire un grand revenu & une grande commodité des marchandiſes qu'ils y apportent, que d'autres Marchands font tranſporter dans tout ſon Empire, juſqu'en Europe.

Relation des Miſſ. Franç.

Banjans.

Ces Banjans adorent la Vache, dont ils ne mangent jamais; & dont ils ont toûjours

toûjours dans leurs Temples une ſtatuë, que leurs Prêtres honorent de tems en tems par des Sacrifices. Ils préparent de leurs propres mains tout ce qu'ils boivent & mangent, parce qu'ils tiennent pour impur & ſoüillé tout ce que d'autres mains touchent. Ils mépriſent ſi fort tous ceux qui ne ſont pas de leur Secte, qu'ils ne daignent pas même les y faire entrer, quand ils demandent d'y être reçus: En quoi ils ſont bien differens des autres Payens, qui ne demandent pas mieux que de multiplier les adorateurs de leurs Idoles: Gens au reſte, qui tout extravagans qu'ils paroiſſent dans leurs ſuperſtitions, ſont les plus intelligens des Indes pour les affaires du monde: Auſſi ſont-ils les maîtres de tout le commerce, dans lequel ils ſe font aimer de toutes ſortes de Nations; parce qu'ils ſont obligeans & raiſonnables en tout, ſi ce n'eſt dans le fait de la Religion: Car ſi on leur touche quelque mot contre leur créance, ils en rient, ſans répondre, & ſe mettent ainſi hors d'état de pouvoir être détrompez; auſſi n'en convertit-on preſque aucun.

Les Chrétiens ne ſont pas ſi bien

traitez par les Turcs que ces Idolâtres. Ils ſont preſque toûjours dans la crainte. On leur fait cent avanies. On les charge ſouvent de coups de bâton. Si un Muſulman les bat, il faut qu'ils le ſouffrent; parce qu'il leur eſt défendu de frapper, ſous peine d'avoir la main coupée. Enfin ils ne peuvent être témoins en Juſtice, ni avoir aucune Charge en public; ce qui les oblige à s'attacher uniquement aux Arts mécaniques ou au négoce. Et pour ce qui regarde la Religion, on dit qu'ils n'ont pas aſſez de ſoin de s'en faire inſtruire: mais leur ſcience conſiſte preſque toute à ſçavoir par cœur la plûpart des Pſeaumes de David.

Les Turcs de ce Païs traitent les Européans, qu'ils appellent Francs, avec le dernier mépris. Ils les regardent comme nous regarderions des excommuniez, comme des impurs, des maudits de Dieu, & des gens qui ne ſont pas dignes d'approcher d'eux: Auſſi les font-ils retirer quelquefois, où ils s'en écartent eux-mêmes, de peur de les toucher en paſſant. Les noms qu'ils donnent aux Chrétiens, ſont Diagour & Cafer, qui veut dire Infideles & réprouvez: De ſorte que

s'ils nous ſouffrent, c'eſt par le profit que nôtre commerce leur rapporte.

Dans le commencement de ce Titre, il a été parlé d'un Concile celebre dans l'Arabie. Celui-ci a été ſuivi d'un autre ; mais on ne ſçait point en quelles Villes ils ont été aſſemblez. Il y a pourtant apparence que le premier a été tenu à Boſtre, au ſujet de Berylle, Evêque de cette Ville. Ce Prélat avoit beaucoup de ſageſſe ; mais il eut enfin le malheur de tomber dans l'hereſie, ſoutenant que nôtre Seigneur n'avoit pas une eſſence diſtincte avant ſon Incarnation, ni une Divinité qui lui fût propre, mais ſeulement celle du Pere. Origene, qu'on avoit engagé de faire un voyage en ce Païs, le convainquit par des raiſons ſi preſſantes, qu'il reprit les ſentimens orthodoxes. On avoit aſſemblé les autres Evêques, pour juger de cette affaire, qui fut heureuſement terminée. Depuis on en conſerva long-tems les Actes, & S. Jerôme même témoigne que de ſon tems on voyoit le Dialogue d'Origene & de Berylle. Ce Concile fut tenu vers l'an 229. ou 230. Vers l'an 246. ou 247. quelques Docteurs avoient publié que

Conciles tenus en Arabie.

Euſebe, Hiſt. l. 6. ch. 36.

Heretiques Arabiques.

les ames des hommes mouroient, & ſe corrompoient avec leurs corps ; & qu'elles revivroient avec ces mêmes corps au tems de la Reſurrection. Divers Evêques s'aſſemblerent en Concile, pour étouffer ce nouveau Dogme. Origene, qui avoit ſi bien réuſſi dans la derniere Aſſemblée, fut prié de s'y trouver avec les Prélats. Il y parla en préſence de tout le monde ſur la queſtion dont il s'agiſſoit, & ſoutint ſi bien la Doctrine de l'Egliſe, qu'il convainquit & fit rentrer dans la Foy ceux qui s'étoient abandonnez à cette erreur.

S Jerôme, de Script. Eccl.

De la Religion de la Meſopotamie.

Davity, de l'Aſie, der. Edit.

CEtte Province, appellée en Hebreu Aram, eſt entre l'Euphrate & le Tygre. Ses habitans étoient autrefois Idolâtres, comme il paroît dans l'Ecriture, lorſque Rachel emporta les Idoles de ſon pere, s'en allant avec Jacob ; & ils furent convertis par ſaint Thadée, Apôtre, qui prêcha l'Evangile dans la Meſopotamie. Elle eſt à préſent peuplée de Mahometans, de Juifs, qui y ſont en grand nombre, & de Chrétiens Armeniens, Jacobites

& Neſtoriens. Nous parlerons des Armeniens, en traitant de l'Armenie, & des Neſtoriens, en parlant de la Religion de la Chaldée.

A l'égard des Jacobites, il faut remarquer que Dioſcore & Eutyches ne voulant point conſentir au Concile de Chalcedoine, eurent des Sectateurs, qui ſe diviſerent en douze Sectes, entre leſquelles fut celle des Jacobites, ainſi appellée d'un certain Jacob, Syrien, qui vivoit du tems de Pelage II. & de l'Empereur Maurice, ou comme d'autres diſent, d'un Jacob, Moine, ſurnommé Zanzale, qui floriſſoit en 550. Ceux qui s'appellent proprement Jacobites, ſont en tres-petit nombre, & ils habitent principalement la Syrie & la Meſopotamie. Ils ne ſont tout au plus que quarante ou quarante-cinq mille familles. Il y a de la diviſion parmi eux touchant la Doctrine; car les uns ſont latiniſez, & les autres demeurent toûjours ſéparez de l'Egliſe Romaine. Il ſe trouve même préſentement de la diviſion parmi ces derniers, qui ont deux Patriarches oppoſez l'un à l'autre, dont l'un réſide à Caramit, & l'autre à Derzapharan. Outre cela, il y a un autre Patriarche

Jacobites.

latiniſé, nommé André, qui réſide à Alep, & il eſt entierement ſoumis au S. Siege.

Leur creance. Quant à leur créance, tous les Monophyſites, c'eſt-à-dire ceux à qui l'on attribuë l'hereſie de ne reconnoître qu'une nature en Jeſus-Chriſt; ces Monophyſites, dis-je, ſoit Jacobites, ſoit Armeniens ou Cophtes, & Abyſſins, ſont du ſentiment de Dioſcore touchant l'unité de nature & de perſonne en Jeſus-Chriſt; & pour cela on les traite d'Heretiques, quoique pluſieurs diſent qu'ils ne différent des Théologiens Latins, qu'en la maniere de s'expliquer: ce que les plus ſçavans d'entre eux reconnoiſſent aujourd'hui, ainſi qu'il paroît de la Conférence, que le Pere Chriſtophe Roderic, Envoyé du Pape en Egypte, eut avec les Cophtes touchant la réunion des deux Egliſes: Car ils avoüerent qu'ils ne s'expliquoient de cette façon, que pour s'éloigner des Neſtoriens; mais qu'en effet ils ne différoient point de l'Egliſe Romaine, qui établit deux natures en Jeſus-Chriſt. Ils prétendent même expliquer mieux le myſtere de l'Incarnation, en diſant qu'il n'y a qu'une nature, parce qu'il n'y

a qu'un Jeſus-Chriſt Dieu & homme, que ne font les Latins, qui parlent, diſent-ils, de ces deux natures, comme ſi elles étoient ſéparées, & qu'elles ne fiſſent pas un veritable tout. Ce qui ſemble orthodoxe, en ce qu'ils ne refuſent d'admettre deux natures en Jeſus-Chriſt, que de peur d'établir deux Jeſus-Chriſts.

Pour ce qui regarde les autres points, tant de la créance, que des ceremonies des Jacobites, ce que Brerewode en rapporte, ne ſe trouve pas toûjours vrai. Par exemple, ils ne nient pas le Purgatoire, ni la priere pour les Morts, comme il l'affirme; mais ils ont la même opinion ſur cela que les Grecs & les Orientaux. Il n'eſt pas auſſi vrai qu'ils conſacrent en pain ſans levain, à moins qu'on ne l'entende des Armeniens, & ſelon Alvarez, des Ethyopiens: car les veritables Jacobites, dont nous parlons ici, conſacrent en pain levé; & il ne faut pas douter que Gregoire XIII. qui avoit deſſein d'établir à Rome un College de Jacobites, comme il y en a un de Maronites, ne leur eût permis de conſacrer en pain levé, de la maniere qu'on l'a permis aux Grecs. A l'égard de la Con-

Brerewod des Lang. & Relig.

feſſion, il n'eſt pas vrai auſſi qu'elle ne ſoit point en uſage parmi eux : mais comme ils ne la croyent pas de Droit Divin, non plus que la plûpart des autres Orientaux, cela fait qu'ils la negligent. Pour ce qui eſt de la Circonciſion, cela ne peut être vrai que de quelques Cophtes & Abyſſins ; encore ceux-là la regardent-ils plûtôt comme une ancienne coutume, que comme une ceremonie de Religion.

L'on doit donc mettre grande différence entre les Jacobites, quand l'on comprend ſous ce nom les Cophtes, les Abyſſins & les Armeniens, & entre ceux qu'on nomme proprement Jacobites ; car, quoiqu'ils ſuivent tous le ſentiment de ce Jacques, dont ils ont pris le nom, ils ne laiſſent pas pour cela de differer en quelques ceremonies. Abraham Ecchellenſis prétend que les Jacobites croyent auſſi-bien que les Latins, que le ſaint Eſprit procede du Pere & du Fils, mais il ſe trompe ſur ce ſujet, auſſi-bien qu'en pluſieurs autres choſes, qui regardent la créance & les uſages des Chrétiens du Levant.

Les Jacobites font le Service en Chaldéen, & parlent Arabe, Turc &

Armenien. Leurs Prêtres disent la Messe en Langue Hebraïque. Ils y communient le Peuple & les petits enfans sous les deux especes. Ils tiennent la même Doctrine que nous sur la présence réelle & la transsubstantiation du pain au Corps de Jesus-Christ. Ils honorent le saint Sacrement, quand les Prêtres Catholiques le portent aux malades ; & il n'y a que les seuls Syriens, Grecs de Religion, qui refusent de rendre cet honneur à l'Eucharistie consacrée par les Prêtres Catholiques, par une erreur particuliere qu'ils ont avec plusieurs autres Grecs, que le Saint Sacrement ne se peut consacrer avec du pain sans levain : Et de-là il s'ensuit que les autres Sectes ne commettent pas la même irréverence envers nôtre Sacrement, & qu'elles ne croyent pas, comme ces Syriens, qu'il ne soit pas le Corps de Jesus-Christ, quand il est consacré avec du pain sans levain, comme le rapporte Jacques de Vitry.

Perpet. de la Fo., t. m. 1.

Le Pape envoya aux Jacobites une Confession de Foy, en les exhortant de se réunir à l'Eglise Romaine ; mais cela n'a point eu de suite. On travaille neanmoins tous les jours à cette réunion,

Nicolas IV. 1289.

parce qu'on y voit de grandes diſpoſitions.

Les Villes les plus conſidérables de la Meſopotamie, ſont Diarbeker, Mouſſol & Mardin.

Relation des Miſſionaires François. Diarbeker. Diarbeker eſt la Ville Capitale. Les Capucins ſont les ſeuls Miſſionaires qui y ayent une réſidence. Les Turcs ont beaucoup d'eſtime pour eux, & ils les croyent fort habiles Medecins; car ils penſent que tous les Francs le ſont. Le Bacha même ſe ſert de ces Peres en cette qualité, qui étant jointe avec l'étude effectif de la Medecine, leur donne entrée dans toutes les maiſons, non-ſeulement des Chrétiens, mais encore des Sectateurs de Mahomet. Mais à l'égard de ceux-ci, comme il eſt défendu aux Miſſionaires de travailler à la converſion des adultes, ils ſe contentent de baptiſer les petits enfans moribonds, dont ils tâchent de peupler le Ciel. Et pour les Chrétiens, ils leur donnent ſouvent la ſanté de l'ame, lorſqu'ils viennent leur demander celle du corps.

Ils étoient il y a quelques années, trois Peres & un Frere, qui s'acquittoient dignement de leurs emplois; & il y avoit dans cette Ville environ

dix mille Chrétiens de différentes Sectes, Armeniens, Grecs, Syriens & Neſtoriens. Les Armeniens ſont en plus grand nombre que les autres. Leur Archevêque aime fort les Catholiques; mais il n'oſe ſe déclarer, de crainte de choquer ceux de ſa Nation, qui ne ſe convertiſſent pas aiſément, non plus que les Juifs, qui ſont en aſſez grand nombre dans cette Ville. On trouve beaucoup plus de facilité auprès des Neſtoriens. Pluſieurs de leurs Prêtres ſe ſont réunis ouvertement au S. Siege, abjurant leurs erreurs; & leur Evêque, qui ſe nomme Joſeph, après avoir ſouffert une longue perſecution de la part de ſon Patriarche, s'eſt retiré à Rome, pour mettre ſa vie à couvert, qu'il a été pluſieurs fois en danger de perdre, par la violence de ceux qui ne lui vouloient pas de bien.

La plûpart des habitans de Monſ- Mouſſol.
ſol, qui eſt une Ville à 60. lieuës de Diarberker, ſont Chrétiens de diverſes Sectes; entre leſquels ceux qui font profeſſion du Neſtorianiſme, ſont les plus nombreux & les plus puiſſans. Les Capucins y ont une réſidence, où ils ont peu de Catholiques à gouverner, & où on ne les ſouffre que com-

me des gens qui exercent la Medecine, comme nous avons deja dit.

Il y a pluſieurs Bourgades dans le Païs des Medes, à trois ou quatre journées de Mouſſol, toutes remplies de Neſtoriens, dont le Patriarche demeure près d'eux. Il eſt fort attaché au rang de ſa Dignité, où il eſt parvenu comme par droit d'heritage; puiſqu'il y a long-tems qu'elle paſſe d'oncles à neveux, ſans ſortir de la famille. C'eſt le perſecuteur de l'Evêque Joſeph, dont je viens de parler.

De la Religion de la Chaldée.

LA Chaldée, qui eſt une Province d'Orient, entre l'Arabie, la Meſopotamie & la Suſiane ou l'Aſſyrie, eſt à préſent ſous la Domination du Turc. Babylone ou Bagdat, autrefois la plus grande Ville du Monde, en eſt la Capitale. Les Arabes, les Turcs & les Perſans ſont les principaux habitans de cette Ville, qui ſont tous Mahometans, mais de Secte différente, comme nous l'expliquerons. Il y a auſſi pluſieurs Juifs, qui y vivent dans un quartier ſeparé, & qui y ont des Synagogues. On y voit pareillement

Babylone.

des Armeniens, des Jacobites & des Neſtoriens, qui y ont libre exercice de leur Religion. Les Turcs prirent cette Ville ſur les Perſans en 1640. Et comme c'eſt leur politique de laiſſer les choſes au même état qu'ils les trouvent dans les Places de conquête, ils y ont laiſſé aux Peres Capucins la même liberté qu'ils avoient pour la Religion avant la priſe de cette Ville : De telle ſorte qu'ils font l'Office Divin dans leur Egliſe, portes ouvertes, y faiſant auſſi toute ſorte de fonctions paſtorales à l'égard de leur petit troupeau. *Rélation des Miſſ. Franç.*

Les ſeuls Miſſionaires de Babylone, ſont ces Peres Capucins François, qui ſont ordinairement trois ou quatre. Ils y font grand fruit, & travaillent à la converſion des Armeniens, des Jacobites & des Neſtoriens, qui ſont dans cette Ville & aux environs. Le fruit qu'ils remportent de leurs travaux, eſt aſſez conſidérable, ſi on a égard à la réſiſtance & à la perverſe diſpoſition de la plûpart des Chrétiens de ces Païs-là. Ils ont gagné quelques Prêtres d'entre eux, & environ deux ou trois cent perſonnes, qui ſont maintenant fort inſtruites des myſteres de nôtre Foy.

Voila un des fruits de ces Religieux. L'autre eſt de s'occuper à baptiſer les petits enfans des Turcs, qu'ils voyent en état de mourir. Ces bons Religieux ont un beau moyen pour cela ; parce que l'un d'eux paſſe dans la Ville pour le plus habile Medecin, comme ſans doute il eſt plus charitable : ce qui fait qu'auſſi-tôt qu'il y a quelques enfans malades, on l'envoye querir, ou bien on les lui mene ; & il leur donne le Baptême, lorſqu'il les juge en peril évident de mort : en quoi il a tant de benediction, qu'il eſt rare d'en voir un qui ſurvive, après avoir reçû cette grace. Ces Peres Capucins ſont ſous la protection du Baſſa de Babylone.

Il y a pluſieurs Sectes de Chrétiens dans le Levant, qui portent le nom de Chaldéens ou Syriens ; mais les plus conſidérables de ces Chaldéens ſont ceux que nous appellons Neſtoriens, qui honorent effectivement Neſtorius comme leur Patriarche, & qui l'invoquent dans leurs prieres. Cette Nation, auſſi bien que les autres Orientales, a recherché pluſieurs fois de ſe réunir avec l'Egliſe Romaine. Ce qui arriva ſous le Pontificat de Jules III. auquel les Neſtoriens écrivirent, pour

Neſtoriens.

lui demander la confirmation de l'élection qu'ils venoient de faire d'un Patriarche ; & ils le pierent en même-tems de les appuyer contre une famille, qui conservoit depuis long-tems le Patriarchat. Ce que l'on doit remarquer, parce que les Orientaux n'ont d'ordinaire recours au Pape, que pour quelque interêt particulier. C'est aussi ce qui fait que ces sortes de réunions ne durent pas long-tems.

La réunion des mêmes Chaldéens Nestoriens avec l'Eglise Romaine, sous le Pontificat de Paul V. est encore plus considerable que la premiere : & comme les Actes de cette réunion ont été imprimez à Rome, nous en rapporterons ici tout ce qui peut servir à faire connoître la créance de ces Peuples, en y ajoutant quelques réflexions.

Stroza, qui a fait imprimer ces Actes, affirme que la Secte des Nestoriens est si grande, que leur Patriarche commande à plus de trois cent mille familles, dont la plûpart se sont soumises au Pape par le moyen des Peres Jesuites. Le Pape Clement VIII. leur donna même un Jesuite pour les gouverner en qualité de Metropolitain. Jusqu'au tems de Jules III. les Nesto-

riens n'avoient reconnu qu'un Patriarche, qui prenoit la qualité de Patriarche de Babylone : mais étant arrivé de la diviſion entre eux, parce qu'ils ne pûrent ſouffrir que le Patriarchat demeurât toûjours dans une même famille, comme il s'y étoit conſervé depuis plus de cent ans, ainſi qu'il paroît par les Lettres qu'ils écrivirent à Jules III. pour appuyer leur nouvelle élection ; le Patriarchat fut auſſi diviſé ; car ce Pape leur donna pour Patriarche Simon Julacha, Religieux de l'Ordre de S. Pachome, qui fit ſa réſidence à Caremit en Meſopotamie, où il ordonna en cette qualité pluſieurs Evêques & Archevêques, qui le reconnurent pour Patriarche. Il fit une Confeſſion de Foy à Rome, qui fut traduite en Latin par Maſius, dans laquelle il marque clairement, quoi qu'en peu de mots, & en paſſant ſeulement, la Foy des Orientaux. Nous croyons, dit-il, au ſaint Baptême & au Sacrifice, qui eſt le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, au Sacerdoce, à l'huille ſanctifiante, au Mariage. Les Turcs ayant fait mourir ce Simon Julacha, à la ſollicitation des Schiſmatiques, Abdejeſu, Religieux du même

même Ordre, fut mis Patriarche en sa place, lequel fut autrefois un des plus emportez Nestoriens, & avoit composé plusieurs Livres, pendant qu'il étoit lui-même dans l'erreur; mais étant venu à Rome sous Jules III. il fit abjuration du Nestorianisme. C'est lui dont il est parlé dans la vie de Pie IV. sous lequel il fit un second voyage à Rome, pour obtenir la confirmation de son Patriarchat; & il assista au Concile de Trente. Comme il étoit habile homme, il convertit à la vraie Foy, pendant sont Pontificat, plusieurs Nestoriens, & se soutint assez bien contre les Schismatiques. Mais ceux qui lui succederent, ne pûrent pas les conserver, ni se maintenir contre leur puissance, n'ayant ni son adresse, ni sa capacité.

Ahatalla, qui étoit aussi Moine de saint Pachome, succeda à Hebdejesu; & ayant vêcu fort peu, il eut pour successeur Denha Simon, qui étoit auparavant Archevêque de Gelu, mais celui-ci fut contraint d'abandonner Coramit, & de se retirer en la Province de Zeinalbech, à l'extrémité de la Perse, ayant été obligé de ceder à la puissance du Patriarche de Babylone. Son

Succeſſeur, qui ſe nommoit auſſi Simon, réſida au même lieu. Ce qui diminua beaucoup l'autorité de ce ſecond Patriache. Voila l'état des affaires des Neſtoriens depuis Jules III. juſqu'à Paul V. ſous le Pontificat duquel Elie, Patriarche de Babylone, fit une réunion ſolemnelle avec l'Egliſe Romaine.

Cet Elie ayant reçû des préſens de Paul V. & en même-tems une Formule de Foy, lui envoya quelques perſonnes de ſa part, pour remercier Sa Sainteté, & pour ſe ſoumettre entierement à Elle, reconnoiſſant l'Egliſe Romaine comme la Maîtreſſe de toutes les autres. C'eſt la Profeſſion de Foy qu'il fait dans ſa Lettre qu'il adreſſe au Pape, où il anathematiſe même ceux qui ne croyent pas que l'Egliſe Romaine eſt la Mere des Egliſes. Puis il ajoute que ſon Egliſe de Babylone eſt differente des autres Egliſes des Heretiques, qui ont multiplié les Patriarchats, ſans en avoir aucun titre, & ſans la participation de l'Egliſe Romaine; au lieu que le Patriarchat de Babylone a été établi par l'autorité du Siege de Rome, ainſi qu'il ſe trouve dans leurs Annales, où il eſt écrit que les Peres

de l'Egliſe Orientale étoient ordonnez à Rome, où ils envoyerent enſuite des perſonnes de leur part, pour obtenir la confirmation de leur élection. Mais comme il arrivoit ſouvent que ceux qu'on envoyoit, étoient tuez en chemin, il fut enfin arrêté, après un long-tems, par le Pape, en ſon Conſeil, qu'il leur ordonneroit un Patriarche, & qu'il leur donneroit la permiſſion de l'élire à l'avenir. Voila, dit le Patriarche Elie, l'origine du Siege Patriarchal de Babylone, que nous n'avons point uſurpé, ayant reçû cette Dignité de l'Egliſe Romaine.

Ce même Patrirache Elie joignit à ſa Lettre la Profeſſion de Foy de ſon Egliſe, où il eſt marqué entre autres Articles, que le ſaint Eſprit procede du Pere; que le Fils a pris un Corps de la Sainte Vierge; qu'il eſt parfait, tant en l'ame, qu'en l'entendement, & en tout ce qui appartient à l'homme; que le Verbe étant deſcendu en une Vierge, s'eſt uni avec l'homme, & qu'il eſt devenu une même choſe avec cet homme, de la même maniere que le feu & le fer ſont unis enſemble; que cette unité eſt ſans mélange, ni confuſion, & que c'eſt pour cela que les

proprietez de chaque nature ne peuvent être détruites après l'union ; qu'ils croyent que Jeſus-Chriſt, qui eſt engendré de toute éternité du Pere, quant à la Divinité, eſt né d'une Vierge dans les derniers tems, & s'eſt uni avec la nature de ſon Humanité.

Pour ce qui eſt du reproche qu'on leur fait, qu'ils n'appellent point la Vierge Mere de Dieu, mais Mere de Jeſus-Chriſt, il répond qu'ils parlent de cette maniere, pour condamner les Apollinariſtes, qui prétendant, que la Divinité eſt ſans l'Humanité, & pour confondre Themiſtius, qui aſſûroit que Chriſt n'étoit que l'Humanité ſans la Divinité. Il ajoute de plus que cette créance eſt celle de l'Egliſe Romaine, & qu'il reçoit tout ce que cette Egliſe enſeigne, qu'il reconnoît le Pape pour le Chef de toutes les Egliſes, & que hors de la même Egliſe Romaine, il n'y a point de ſalut.

Comme Elie, Patriarche de Babylone, autrement des Neſtoriens, ne pût venir lui-même à Rome, il dépêcha vers le Pape quelques perſonnes des plus habiles & des plus prudentes, pour faire la réunion des deux Egliſes. Ils compoſerent enſemble une explica-

tion des Articles de leur Religion, où ils expoſerent au long la maniere de concilier leur créance avec celle de Rome. L'Abbé Adam, Archidiacre de la Chambre Patriarchale, & Superieur des Religieux de la Chaldée, qui étoit un des Députez, fut chargé de ce commentaire ou explication; & le Patriarche l'accompagna d'une Lettre au Pape, où il traite de cette conciliation de créance, & il y fait voir que les deux Egliſes ne différent que de ceremonies; mais que pour ce qui regarde la Doctrine de la Foy, toutes leurs diſputes avec l'Egliſe Romaine ne ſont que de nom. Il réduit ces points de créance, dans leſquels il prétend ne différer que de nom d'avec Rome, à cinq Chefs, ſçavoir, en ce que les Neſtoriens n'appellent point la Vierge Mere de Dieu, mais Mere de Chriſt; en ce qu'ils ne mettent en Jeſus-Chriſt qu'une puiſſance & une volonté; en ce qu'ils ne reconnoiſſent en Jeſus Chriſt qu'une perſonne; en ce qu'ils diſent ſimplement que le S. Eſprit procede du Pere; & enfin en ce qu'ils croyent que la lumiere qu'on fait le jour du Samedi Saint au Sepulchre de nôtre Seigneur, eſt une lumiere veritablement miraculeuſe.

Le Patriarche Elie prétend, après avoir pris l'avis des plus éclairez, qu'en tous ces points-là, ils ne s'entendent point les uns les autres. En effet, l'Abbé Adam tâche de ſe juſtifier par un long Diſcours, que nous ne rapporterons pas ici, pour de bonnes raiſons; & même nous ne parlerons point des deux derniers Articles, qui ſont communs à tous les Orientaux. Il n'y a que les trois premiers, qui regardent particulierement les Neſtoriens. Et cet Abbé veut faire voir qu'il eſt facile de concilier l'Egliſe Romaine avec la Neſtorienne, & prétend montrer que le Neſtorianiſme d'aujourd'hui n'eſt qu'une hereſie imaginaire, & de nom ſeulement; que toute cette diverſité de ſentimens, qui ſe rencontre, ne conſiſte qu'en des équivoques, d'autant que les Neſtoriens prennent le nom de perſonne d'une autre façon que ne font les Latins; & qu'on ne les a condamnez, que parce qu'on ne les entendoit pas. A quoi il a été répondu, que quoiqu'on ne doive pas confondre les diſputes de mots avec les diſputes de choſes & de Dogmes, il eſt juſte neanmoins que tous les Fideles expriment leur Foy par les mêmes ter-

Perpet. de la Foy. tom. 1.

mes, la diverſité du langage produiſant d'ordinaire une diverſité de créance : & ainſi il étoit bon de réduire ces Chaldéens aux expreſſions de l'Egliſe Romaine, autoriſées par les Conciles, qui les ont condamnez. C'eſt le parti que Stroza a pris dans le Recuëil de ces Actes ; car il y ramaſſe tout ce qui a été dit par les Peres du ſeptiéme Concile General d'Epheſe *, & par les autres Conciles, contre l'opinion de Neſtorius. Ainſi le Pape obligea le Patriarche, par la Lettre qu'il lui écrivit, de condamner toutes les expreſſions qui pourroient couvrir l'erreur. Il lui envoya pluſieurs Extraits des Conciles contre Neſtorius & Theodore de Mopſueſte, ſur les deux operations de Jeſus-Chriſt, & ſur la Proceſſion du S. Eſprit.

* où l'hereſie de Neſtoriens a été condamnée.

Paſſons maintenant aux autres Articles de la créance des Neſtoriens. Comme leur Secte a été détachée de l'Egliſe Grecque, auſſi a-t-elle les mêmes opinions, à la réſerve de ce qui lui eſt ſingulier, & qui a été la cauſe de la ſeparation. Il ſe peut faire neamoins que les Neſtoriens ſe ſoient plus relâchez dans de certains points de Morale & de Diſcipline, que les Grecs. Et

c'eſt ſans doute en ce ſens qu'on doit entendre ce que Brerewod rapporte touchant la Confeſſion, dont il nie que l'uſage ſoit parmi eux. Il eſt vrai qu'ils la negligent beaucoup ; & l'Archevêque Joſeph Neſtorien qui s'eſt reconcilié depuis quelque années avec l'Egliſe Romaine, a eu bien de la peine à la rétablir dans Diarbeker ; parce que les Neſtoriens, bien qu'ils fuſſent la plûpart Latiniſez, ne vouloient point s'y ſoûmettre. Il faut donc expliquer tous les autres points qui regardent la Religion des Neſtoriens, aux ſentimens de l'Egliſe Grecque, qui eſt l'origine de tout le Chriſtianiſme dans le Levant.

On ne peut nier que les Neſtoriens ne conſacrent en pain levé ; ils mettent de plus dans leur pain du ſel & de l'huile ; ainſi qu'on peut voir dans les Remarques ſur les Ouvrages de Gabriel de Philadelphie, où eſt rapportée la maniere de faire ce pain & de le préparer, pour le rendre propre à être conſacré. Ils ont pour cela un grand nombre de Prieres qu'ils récitent. Ils obſervent pourtant moins de ceremonies que les Grecs, qui en ont ajoûté une infinité de nouvelles aux anciennes.

Je

Je pourrois rapporter leur Doctrine touchant la préſence réelle du Corps & du Sang au S. Sacrement, & la Tranſſubſtantion du pain & du vin au Corps & au Sang ; mais parce qu'elle eſt conforme à celle des autres Chrétiens du Levant, & que je l'ai déja rapporté en pluſieurs endroits, j'y renvoye le Lecteur. Je dirai ſeulement ſur cette matiere, ce que l'Abbé Adam, Envoyé du Patriarche Elie au S. Siege, nous a laiſſé dans un Ecrit intitulé, Diſcours contre les Hereſies contraires à la verité de l'Egliſe Catholique de Rome. Neſtorius, dit-il, « enſeigne touchant les Sacremens vivifians, que nous ſommes nourris du « corps & du ſang d'un pur homme, « qui n'eſt point Dieu. Mais à Dieu ne « plaiſe que nous ayons ce ſentiment ; « car nous mangeons le vrai Corps de « Dieu, mais de Dieu incarné : Nous « buvons veritablement le Sang d'un « Homme, mais d'un Homme-Dieu : « Nous ſommes nourris veritablement « du Corps & du Sang d'un Homme ; « mais de cet Homme qui fut vivant par « ſon ame, & vivifiant par l'eſprit ; de « cet homme que Daniel a appellé la Vie « de Dieu. Et un peu plus bas : Il eſt « *Perpet. de la Foy, tom. 1.*

» écrit de la Sageſſe, qu'elle a édifié une
» Maiſon, c'eſt-à-dire l'Egliſe : Qu'elle
» y a mis ſept Colomnes, c'eſt-à-dire
» les ſept Sacremens du Seigneur, qui
» ſont reçûs par l'Egliſe Romaine, vrai
» fondement de la Foy, & la Mere des
» Egliſes ; qu'elle a immolé ſon Sacrifi-
» ce, & qu'elle a préparé ſon vin, c'eſt-
» à-dire le Corps & le Sang du Seigneur.
Il eſt donc certain que nous ſommes nourris du corps & du Sang de la Sageſſe du Pere.

Nous dirons encore un mot de ces Neſtoriens dans la Religion des Etats de Perſe & de Tartarie, où il y en a pluſieurs qui y ſont établis.

De la Religion de l'Aſſyrie.

LEs Juifs appellent cet Empire Aſſur. Il ſubſiſta près de treize cens ans, juſqu'à Sardanapal. La plus belle de ſes Villes eſt l'ancienne Ninive. Lorſqu'elle étoit dans ſa ſplendeur, ſon circuit étoit de quatre cent quatre-vingt ſtades, ou de trente de nos lieuës, & ſes murailles de cent pieds de hauteur, & l'épaiſſeur de trois charettes ; Tellement que l'Ecriture marque qu'il falloit trois jours pour en faire le tour.

Elle a été détruite par différentes Nations, auſquelles elle a été ſoumiſe. Tantôt elle eſt ſous la Domination du Turc, & tantôt ſous celle du Perſan. On prétend que le ſepulchre de Jonas eſt dans les ruines de cette Ville, honoré des Chrétiens, des Juifs & des Turcs, qui ont fait bâtir une Moſquée exprès, pour l'enfermer. Le Païs eſt habité par les Arabes Mahometans, & les Curdes qui habitent les Montagnes, ſont en partie Mahometans, Neſtoriens & Jacobites. Les dernieres Relations portent que les Capucins, qui ſont établis en ce Païs, ont converti pluſieurs de ces Chrétiens Schiſmatiques, & en font tous les jours rentrer dans le giron de l'Egliſe.

De la Religion de la Turcomanie ou *grande Armenie.*

LA grande Armenie ſe diviſe en trois parties, dont la plus petite s'appelle Georgie, celle du milieu Turcomanie, & la troiſiéme retient le nom d'Armenie. L'Apôtre ſaint Barthelemy & ſaint Thadée ont établi la Religion Catholique dans cette derniere partie, où le Chriſtianiſme s'eſt conſervé,

mais avec beaucoup d'altération.

Les originaires de ce Païs ſont religieux obſervateurs de la Loy de Mahomet, de même que les Turcs qui y ſont ; mais la plûpart ſont Perſans, qui ſuivent la Secte d'Haly.

Armeniens. Les Armeniens, qui ſont une Secte des Grecs, ſont ainſi appellez, parce qu'ils occupent preſque toute l'Armenie. Ils ſont en grand nombre, répandus par tout l'Orient, & habitent les Villes de Syrie, des deux Armenies, de Meſopotamie, de Perſe, de Caramanie, & autres lieux, comme de Conſtantinople. Il y en a même en Pologne & en Ruſſie, & en pluſieurs autres endroits. Ils ont été autrefois Catholiques, dont ils ont retenus beaucoup de choſes. Ils ſont preſentement Grecs Schiſmatiques. Ils dépendoient autrefois du Patriarche de Conſtantinople, mais à preſent ils en ſont déchûs en la plûpart des points. Ils ont deux Patriarches univerſels, dont l'un eſt établi ſur cette grande Province, & fait ſa réſidence ordinairement en Perſe, dans le Monaſtere d'Egmiathin, ou de trois Egliſes, près la Ville d'Ervan, ayant plus de deux cent cinquante mille Armeniens, ſans les Prêtres &

les Religieux ; & l'autre tient ſon Siege à Cis, Ville de Caramanie, qui eſt ſous la Domination du Grand Turc, & ſon autorité s'étend ſur la petite Armenie & les Provinces voiſines, ayant ſous ſa Juriſdiction cinquante-quatre Archevêchez & Evêchez, & quantité de Monaſteres de ſaint Baſile & de ſaint Antoine. Nous verrons ci-après l'état des Egliſes de la grande Armenie.

Il n'y a perſonne qui ait traité plus au long de la créance & de la Diſcipline Eccleſiaſtique de l'Egliſe Armenienne, que Galanus, dans le Livre qu'il a fait imprimer à Rome, touchant la réunion de cette Egliſe avec la Romaine. Cet Ouvrage eſt diviſé en deux parties, dont la premiere n'eſt qu'un Extrait des Hiſtoires des Armeniens : mais comme les Armeniens ont été partagez entre eux depuis pluſieurs ſiecles, & qu'ils ont eu recours à Rome dans leurs beſoins, auſſi-bien que les autres Orientaux, il ſe pourroit faire que ces Hiſtoires ne ſeroient pas tout-à-fait ſinceres & fort exactes.

Ce Livre neanmoins contient pluſieurs choſes aſſez curieuſes, touchant l'Etat & la Religion des Armeniens.

L'on remarquera donc premierement que les Hiſtoires Armeniennes, traduites par Galanus, produiſent un certain Acte de réunion entre l'Egliſe Romaine & l'Armenienne, ſous l'Empereur Conſtantin & Tiridate, Roy des Armeniens, Saint Sylveſtre occupant alors le Siege de Rome, & Gregoire, qui eſt le Grand Patriarche des Armeniens, occupant celui d'Armenie. Mais outre qu'il y a pluſieurs choſes dans cet Acte qui ne paroiſſent pas tout-à-fait veritables, il ſe pourroit faire que cette piece pourroit être fabriquée, pour la plus grande partie, dans les ſiecles ſuivans, principalement au tems du Pape Innocent III. lorſque l'Egliſe Armenienne a voulu ſe réunir avec l'Egliſe Romaine; car l'on y trouve des manieres de parler touchant la Souveraineté des Papes, qui n'étoient pas en uſage dans ce tems-là.

Les Armeniens cependant, comme remarque Galanus, ſe ſervent de cet Acte, pour montrer l'antiquité de leur Patriarche, qui fut établi, ſelon eux, par le Pape Sylveſtre; & ils l'ont même produit dans leurs diſputes contre les Grecs. Mais ce fondement paroîtra foible à ceux qui ſçavent l'Hiſtoire Ec-

cleſiaſtique, & qui conſidéreront la grande étenduë de Juriſdiction que le Pape Sylveſtre prend dans cet Acte.

2°. Tout le monde ſçait que les Armeniens ſont de la Secte des Monophyſites, qui ne reconnoiſſent qu'une nature en Jeſus-Chriſt. Mais comme nous avons déja parlé de cette hereſie, en traitant de la Religion des Jacobites, le Lecteur y aura recours. C'eſt neanmoins ce qui fait de grandes diſputes aujourd'hui parmi les Armeniens; & quoiqu'ils ſoient la plûpart ignorans en matiere de Theologie, ils ne laiſſent pas de parler raiſonnablement du myſtere de l'Incarnation, & du Concile de Chalcedoine, qu'ils rejettent. L'on remarquera pourtant qu'un bon nombre des Armeniens eſt préſentement réuni avec l'Egliſe Romaine, dont ils ſuivent les ſentimens; & que Galanus a eu grande part à la nouvelle réunion ſous le Pape Urbain VIII.

3°. Il n'eſt pas vrai que les Armeniens nient la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans le Sacrement de l'Euchariſtie, ainſi que le rapporte Brerewod, au contraire, ils la croyent poſitive-

ment ; & il ne faut que lire pour cela la Perpetuité de la Foy de M. Arnaud, où toutes les preuves négatives & affirmatives de ce myſtere ſont clairement expliquées. Je ne les rapporte point ici, parce qu'elles ſont trop longues. Je dirai ſeulement, après un Auteur moderne, que les Armeniens & les Orientaux n'ont point tant diſputé touchant ce Sacrement, que les Latins ont fait, principalement depuis le tems de Berenger ; & d'autant que les Armeniens n'ont jamais examiné cette difficulté, ils ſont demeurez dans les termes generaux du changement des ſymboles au Corps & au Sang de nôtre Seigneur. Galanus, qui rapporte quelques-uns de leurs Synodes, & les diſputés qu'ils ont eu avec les Grecs, ne fait aucune mention de cela, mais ſeulement de ce qu'ils ne mettent point d'eau avec le vin, en celebrant la Liturgie, & de ce qu'ils conſacrent en pain ſans levain, à la maniere des Latins. Ce que le même Brerewod rapporte touchant le Purgatoire, doit être expliqué ſelon ce que nous avons dit ci-deſſus des Grecs & des autres Orientaux ; & il y a bien de l'apparence que ce qui eſt dit au même lieu,

Liv. 3. ch. 6. 7. 8. & 9. tom. 2.

qu'ils nient que les Sacremens ont la vertu de conférer la grace, eſt une chimere de quelque Scholaſtique, qui s'eſt imaginé que les Orientaux étoient inſtruits de toutes les ſubtilitez des Latins. De plus, il n'eſt pas croyable que les Armeniens refuſent de manger toute ſorte d'animaux, eſtimez immondes dans la Loy, comme Brerewod l'attribuë auſſi aux Abyſſins : mais ce qui a donné occaſion à cette créance, c'eſt que les Armeniens & les Abyſſins, avec les autres Chrétiens du Levant, s'abſtiennent de manger du ſang & des viandes étouffées, ſans qu'il y ait en cela de ſuperſtition.

Il ſeroit inutile de traiter plus au long de la créance des Armeniens, qui ne ſont point latiniſez ; car l'on en a aſſez parlé, en expliquant la créance des Jacobites, dont ils ne différent qu'en ce qui regarde quelques ceremonies & la Diſcipline Eccleſiaſtique. Neanmoins il eſt à propos de produire un Catalogue des principales erreurs, qu'un certain Armenien latiniſé leur attribuë ; & cela ſervira de confirmation à ce que nous avons déja avancé, & nous donnera en même tems lieu d'éclaircir quelques autres points. Cet

Joan. Hernac apud Galan.

Auteur reproche à ceux de ſa Nation, qui ne ſont point réunis avec le Pape, de ſuivre les erreurs d'Eutyches & de Dioſcore, touchant l'unité de nature en Jeſus-Chriſt : De croire que le Saint Eſprit ne procede que du Pere : Que les ames des Saints n'entrent point en Paradis, ni celles des damnez en Enfer, avant le jour du Jugement dernier : Qu'il n'y a point de lieu, appellé Purgatoire & Enfer : Que l'Egliſe de Rome n'a point de Primauté ſur les autres Egliſes. Il ajoute de plus que les Armeniens déteſtent la memoire du Pape Leon & du Concile de Chalcedoine : Qu'ils n'obſervent point les Fêtes de nôtre Seigneur, à la maniere de l'Egliſe Romaine : Qu'ils ne gardent point les jeûnes ſelon les Canons de l'Egliſe : Qu'ils ne reconnoiſſent point ſept Sacremens, d'autant qu'ils n'ont point l'uſage de la Confirmation, ni de l'Extrême-Onction, & de plus, qu'ils ignorent la veritable eſſence des autres Sacremens : Qu'en la Meſſe, ils ne mettent point d'eau dans le calice : Qu'ils prétendent qu'on ne doit point donner l'Euchariſtie au Peuple, que ſous les deux eſpeces. Il leur reproche auſſi la coûtume qu'ils ont de

conſacrer dans des calices de bois & de terre: Que tous les Prêtres donnent indifféremment l'abſolution de toute ſorte de pechez, ſans qu'il y ait parmi eux de cas réſervez : Qu'ils ſont ſoumis à deux Patriarches, dont chacun s'attribuë le Patriarchat de toute l'Armenie : Que les Curez & les Evêques ſuccedent les uns aux autres, comme ſi leurs Dignitez étoient des heritages : Qu'on vend & achete parmi eux les Sacremens : Que les divorces ſe font pour de l'argent, ſans aucune raiſon : Qu'ils ne font point d'huile du crême & des malades ; Qu'ils donnent enfin la Communion aux enfans, avant qu'ils ayent l'uſage de la raiſon.

Mais la plûpart de ces opinions ſont communes à tous les Chrétiens du Levant, de la maniere que nous les avons expliquées, en parlant des Grecs. Ce qu'on pourroit plus reprendre dans les Armeniens, eſt l'attache trop ſcrupuleuſe à de certains jeûnes, qui ſont en grande quantité parmi eux ; & qu'ils ne ſe font pas inſtruire aſſez exactement des myſteres de la Religion. Il n'y en a point dans l'Egliſe Orientale, qui faſſent plus d'eſtime des jeûnes, que les Armeniens ; & l'on diroit, à

les entendre parler, que toute la Religion conſiſteroit à jeûner, y étant tellement attachez, qu'ils taxent ceux qui manquent à les obſerver de n'être pas Chrétiens. Quand un Armenien ſe confeſſe d'avoir volé, tué, ou d'autres ſemblables crimes, le Confeſſeur lui dit que Dieu eſt miſericordieux : mais s'il s'accuſe d'avoir mangé du beurre le Mercredi ou le Vendredi, ou un jour de jeûne, ô ! c'eſt pour lui un crime execrable ; & le Confeſſeur lui ordonnera de grandes pénitences pour ce peché, comme de jeûner pluſieurs mois, de s'abſtenir durant ſix mois de ſa femme, ou autres auſtéritez.

Or ces jeûnes conſiſtent à faire un Carême comme le nôtre, ne mangeant pendant ces quarante jours ni chair, ni poiſſon, ni lait, ni œufs, ni fromage, ni beurre, mais ſeulement des legumes & de l'huile. Ils ne voyent pas même leus femmes pendant ce tems-là. Ils jeûnent auſſi douze jours avant les trois grandes Fêtes, & les Mercredis & les Vendredis, à la réſerve de ceux qui ſont depuis Pâques, juſqu'à l'Aſcenſion. Ils s'abſtiennent auſſi durant cinq Dimanches de l'année, de chair, de poiſſon, de fromage

& de beurre, en memoire du tems auquel leurs prédeceſſeurs Idolâtres ſacrifioient leus enfans aux Idoles.

Les ſuperſtitions qu'ils ont beaucoup en certaines choſes, approchent de l'Idolâtrie, particulierement en leurs obſeques & leurs funerailles, où ils ont cette ceremonie, qu'ils beniſſent un agneau, lui donnant à manger du ſel beni, & mettant deſſus lui la robe du Prêtre ployée; & après la Meſſe, le menent autour de l'Egliſe: puis ils le ſacrifient, & en donnent un morceau à chacun de la Compagnie, comme pour les convier à l'amour & à la charité mutuelle. On peut dire qu'ils ont emprunté cette coutume des Hebreux, qui partageoient un veau, pour établir leur alliance, comme il ſe voit dans la Geneſe, Chap. 15. & en Jeremie, Chap. 34. Quelques-uns les nomment Sabbattins & Julianiſtes, comme adonnez aux ceremonies des Juifs, & à l'hereſie de Julien l'Apoſtat.

Une autre ſuperſtition qu'ils ont, eſt la benediction d'une Riviere, qu'ils font annuellement le ſixiéme Janvier: Et comme ce jour eſt celebre, par la rencontre de l'Epiphanie, l'Evêque la

commence par chanter la Meſſe plus matin que de coutume : Puis il fait un Sermon, pris ſur un texte de l'Evangile de ce jour, à la fin duquel, il annonce la benediction de la Riviere. Cette ceremonie s'appelle *Chatsche Schuran.* Pendant le Sermon de l'Evêque, tous les Armeniens du Païs ſe rendent autour du lieu où ſe doit celebrer la Fête, avec la Croix & la banniere, & l'Evêque s'y étant enſuite rendu, & ayant commencé la ceremonie, des Armeniens tout nuds ſautent ſur la glace, & la caſſent en pluſieurs endroits, pendant que l'Evêque s'amuſe à lire, & le Peuple à chanter des Hymnes, des Pſeaumes & des Cantiques. Lorſque la glace eſt rompuë, le Peuple garde le ſilence, & l'on entend le ſon des cloches, des tymbales & des trompettes. Et l'Evêque s'étant avancé vers l'endroit où l'eau paroît, après y avoir répandu de l'huile benîte, il fait la benediction de cette eau, y plongeant trois fois la Croix, de même que ſa croſſe, & fait enſuite quelques prieres, qui ne ſont pas plûtôt finies, que tout le Peuple accourt en foule ; les uns, pour boire de cette eau ; les autres, pour s'en laver les

pieds, les mains & le visage : Et comme il y en a par tout d'une devotion singuliere, plusieurs se dépoüillent, & sautent tout nuds dans l'eau, le zele & la ferveur les empêchant de sentir le froid, qui est quelquefois extrêmement grand, pendant que des jeunes filles chantent des hymnes à la loüange de l'Evêque, quelques-unes dansant, d'autres se réjoüissant, & bûvant avec excès.

Ils ont toûjours celebré la Fête de la Nativité de nôtre Seigneur & son Epiphanie, en un même jour, prétendant que c'est un ancien usage dans l'Église, & que l'Epiphanie ou l'Apparition de nôtre Seigneur, n'est proprement que sa Naissance, auquel jour ils disent qu'il renâquit spirituellement. Ils ont cette coutume contraire aux autres Chrétiens du Levant.

Le jour du Vendredi Saint, ils représentent la mort & l'enterrement de nôtre Seigneur. Pendant cette représentation, ils pleurent & soupirent continuellement. Ils celebrent aussi le jour de Pâques avec de grandes ceremonies, en représentant un ressuscité ; & le matin, en se rencontrant, ils ne se servent point d'autre salut, que de ces *Olearius Mandesle.*

mots : *Il eſt effectivement reſſuſcité.* Ce qu'ils appellent l'avis de l'Ange. Ils paſſent le reſte de la journée avec de grands ſentimens de joye, & font de grandes ſolemnitez. Mais les Juifs & les Mahometans n'oſeroient s'y mêler, parce que le Roy & celui qui domine ſur eux, a un ſoin fort exact de la conſervation de leurs privileges.

Leurs Egliſes ne ſont que mediocrement belles. Ils y entrent avec une grande modeſtie, y marchant pieds nuds, comme les Ethyopiens ou Abyſſins. Ils n'oſeroient même y cracher, ni faire aucune poſture indécente. Ils n'y ont point d'Images ; neanmoins ils y ont des Croix d'airain & de fer, & diverſes Reliques en des Châſſes d'argent. Ils reverent la Croix ; mais ils ne lui rendent point de culte. Ils ont un extrême reſpect pour les Livres de l'Evangile, auſſi-bien que les Grecs, & ils ne manquent jamais de le baiſer, ſoit en le recevant, ſoit en le quittant. Ils l'élevent à la Meſſe peu à peu, & avec de grands ſentimens de reſpect. Ils entendent la Meſſe fort dévotement, & à genoux ; & lorſque le Celebrant leur fait l'oſtenſion du Corps de nôtre Seigneur, le Peuple frappe ſa poitri-

ne

ne, fait le ſigne de la Croix, & baiſe trois fois la terre, qui eſt une action d'humilité, dont le Patriarche même ne s'exempte point. Ils ſe donnent auſſi le baiſer de paix, & chantent divers Cantiques. Ils y prononcent tout d'un ton fort haut, mais en Langue qui n'eſt pas également intelligible à tous les Armeniens. C'eſt un Armenien Grammatical, aſſez rude & peu connu, qui eſt ancien & fort différent du nouveau, que le commun n'entend pas. Neanmoins l'Oraiſon Dominicale, le Symbole, le Décalogue, les paroles du Baptême & de la Conſecration ſont entendus de tout le monde. Ils ont auſſi toute la Bible traduite en leur Langue, & leur traduction a été priſe du Grec des Septante. Cette verſion de Bible fut faite vers le tems de ſaint Jean Chryſoſtome, par quelques-uns de leurs Docteurs, qui avoient appris la Langue Grecque, & entre autres, par un certain Moïſe, nommé le Grammairien, & par un certain David, ſurnommé le Philoſophe. L'Office Divin ne ſe fait pourtant pas en leur Langue par tout; car ils ſe ſervent de la Langue Syriaque dans la Syrie, & même de la Latine, en certains en-

droits, & de beaucoup d'autres Langues; & ils uſent tellement de la Turque à Conſtantinople, qu'ils ne ſçavent preſque point leur *Pater* en Armenien. Leurs Mariages ſe font comme ceux des Grecs, & ils ſe marient fort jeunes. Leurs Prêtres portent des couronnes longues & larges, & ne ſe font point couper leurs cheveux, ni raſer leur barbe. Ils ſont plus modeſtes & plus dévots que tous ceux des autres Nations. C'eſt pourquoi ils ſont fort honorez du Peuple.

La qualité de Maître ou Docteur eſt ſi grande parmi les Armeniens, qu'ils la donnent avec les mêmes ceremonies que l'on conſére les Ordres : & ils diſent que cette Dignité imite celle de nôtre Seigneur, qui s'appelloit Rabbi ou Maître. Ce ſont ces Docteurs que l'on conſulte dans les points de la Religion, & qui en décident, conſidérant les Evêques plûtôt comme des perſonnes propres à adminiſtrer les Ordres, que comme des Docteurs. Ce ſont ces mêmes Docteurs qui prêchent dans les Egliſes, & qui ſont les Juges des differens qui ſurviennent entre les Particuliers. En un mot, ils tiennent le même rang parmi eux, que les Rabbins parmi les Juifs.

L'Ordre Monaſtique eſt auſſi en grande réputation parmi les Armeniens, depuis qu'un de leurs Patriarches, nommé Nierſes, introduiſit celui de ſaint Baſile. Mais depuis qu'ils ſe ſont réunis avec l'Egliſe Romaine, ils ont entierement changé leur Regle, pour s'accommoder à celle des Latins. Celui qui donna occaſion à cette réformation, tant de la Religion, que du Monachiſme, fut un Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, nommé Barthelemy, natif de Boulogne, qui fit de grands progrès dans l'Armenie pour la Religion Catholique, ſous le Pape Jean XXII. ayant attiré à lui par ſes Prédications pluſieurs Moines, dont il ſe ſervit pour réunir enſemble les deux Egliſes. Ce fut en ce tems-là que l'Ordre de ſaint Dominique fut établi dans l'Armenie; & l'on appelle ces Religieux Freres Unis, à cauſe de la nouvelle réunion. Cet Ordre s'acquit en peu de tems beaucoup de réputation: De telle ſorte qu'ils bâtirent des Monaſteres non-ſeulement dans l'Armenie & dans la Georgie, mais même au-de là du Pont-Enxin, principalement à Caffa, qui étoit alors de la dépendance des Genois. Mais depuis que

Moines d'Armenie.

les Turcs & les Perſans ſe ſont rendus les Maîtres de ce Païs-là, le nombre de ces Religieux Unis eſt beaucoup déchû, & il en reſte aujourd'hui aſſez peu, qui ſe ſont retirez dans la Province de Naſcivan, en la grande Armenie; étant enfin réduit à la derniere extrémité, ils ſe ſont unis avec les Religieux Dominicains de l'Europe. Ils ſont maintenant ſoumis au General de cet Ordre, qui y envoye un Superieur Provincial. Ils ont la conduite de quelques milliers d'Armeniens, qu'on appelle Franks, qui ſont joints de Communion avec l'Egliſe Latine, & ſont diſperſez dans les Villes de Naſcivan, d'Abbaran, Abbragon, Calva, Saltach, Haſchaſſent, Meaſcen, Carſan, Xhabunis, Giahug, Caragus, Chenſug, & Artach, dans leſquelles il y a auſſi pluſieurs Monaſteres de ſaint Dominique, qui ſont gouvernez par ce Provincial, dont je viens de parler, qui eſt leur Primat, portant titre d'Archevêque. Il faiſoit ſa réſidence à Naſcivan; mais l'Egliſe Métropolitaine de ſaint Thomas ayant été convertie en Moſquée par les Mahometans, il s'eſt retiré au Monaſtere d'Abbaran, éloigné d'une journée de Naſcivan. Ils ſont

leur Office de la même maniere que les Catholiques Romains ; mais en Langue Armenienne.

Au reſte, quoique les Armeniens ſoient les plus zelez des Catholiques de toutes les Nations Schiſmatiques, & qu'ils ſe ſouviennent de leur premiere union avec l'Egliſe Romaine, du tems du Pape Sylveſtre & de l'Empereur Conſtantin, & qu'ils croyent même y être conformes, étant ſeuls des Sectaires Orientaux, avec les Maronites, qui celebrent avec du pain ſans levain ; neanmoins les Miſſionaires, qui travaillent tous les jours à leur converſion, n'ont jamais pû les aſſujettir au Siege de Rome, s'étant toûjours fortifiez de leur ancienneté, & de leur ſucceſſion de plus de deux cent Evêques, grands Perſonnages, entre leſquels ils diſent que pluſieurs ont ſcellé par leur ſang la verité de la Doctrine qui leur a été enſeignée juſqu'à préſent, depuis leur converſion. Le Patriarche tiroit autrefois une certaine ſomme de chacune Maiſon ; mais le Turc lui a ôté ce droit : De ſorte qu'il vit à preſent d'offrandes & d'aumônes ; & pour ſubſiſter plus aiſément, il viſite la Province, & entretient ſa

famille des amendes qu'il impoſe à ceux qui ſont en délit. Sur le rapport qu'un mal intentionné fit à Scach Abas, Roy de Perſe, qu'ils étoient ſoumis au Siege de Rome, ce Tyran ſe mit en colere, & ne put être appaiſé que par la mort de plus d'un millier des leurs, à qui il fit couper la tête. Ce qui jetta les autres dans un deſeſpoir, qui les fit avoir recours au Turc, & ce qui fut cauſe des guerres, qui troublent encore preſentement le repos de toute la Perſe.

On peut dire auſſi que les victoires que ce Roy de Perſe a remportées ces dernieres années ſur les Armeniens, lorſqu'il entra dans l'Armenie, ont preſque ruiné cette Egliſe, qui retient encore neanmoins le nom de quelques Archevêchez, Evêchez & Monaſteres; mais qui ſont la plûpart dans un grand déſordre. L'Etat préſent des Egliſes qui dépendent du Patriarche d'Armenie, réſidant à Ichmiadzin, qui a été recouvré par le moyen d'un Evêque d'Armenie, qui étoit Procureur General du Patriarche, & qui étoit à Paris il y a environ trente ans, conſiſte à environ 26. Archevêchez, 71. Evêchez, & pluſieurs Abbayes & Monaſteres.

d'Uſcavanok

Nous commencerons par Ichmiadzin, qui eſt le Siege du Patriarche de la grande Armenie, qui a ſous ſa Juriſdiction Algnſgvanch, qui eſt un petit Evêché, de même qu'Aring, qui eſt près de la Ville d'Ervan, laquelle eſt un Archevêché, où il y a auſſi un Couvent : D'où vient qu'il eſt auſſi appellé Arinshuſvanch. Il y a auſſi dans la Province de Varaſpuracan l'Evêché de Betlis, qui eſt ſous la Domination des Turcs. On y voit trois Couvens de Religieux de ſaint Baſile. Elevard étoit autrefois un Evêché ; mais depuis trente ans, il a été aboli. Il ne laiſſe point d'y avoir trois Prêtres ſeculiers, qui deſſervent l'Egliſe. Cet Evêché eſt dans la Province d'Ararath. Geſargel eſt un grand Evêché, dans la même Province, près d'Egmiathin, de même que Goſcavanch. Hoi ou Coy eſt encore un Evêché, près de Salmaſt & du grand Lac. Johanavanch, c'eſt-à-dire, ſaint Jean, eſt un grand Evêché, dans la Province d'Ararath, à quatre lieuës d'Egmiathin. Karenus eſt un autre Evêché, où il y a un Monaſtere, à ſix lieuës d Egmiathin. Kiekart, c'eſt-à-dire Lance de Chriſt, parce que la Lance de nôtre Seigneur

étoit dans cette Egliſe, étoit autrefois un Evêché. Mueni eſt encore un Evêché, à quatre lieuës d'Egmiathin. Macaravanch, qui eſt dans la Province d'Altſteu, étoit auſſi un Evêché. Salmaſavanch, à cinq lieuës d'Egmiathin, eſt encore un Evêché, près de Mueni. Il y avoit autrefois une continuelle pſalmodie en cette Egliſe; auſſi Salmes, en Langue Armenienne, veut dire Pſeaume : d'où vient le nom de Salmaſavanch. Tieceravanch, autre Evêché, à trois lieuës d'Egmiathin. Tiplis ou Teflis, eſt encore un Evêché, ſous la Domination du Prince de Georgie; ſur lequel les Turcs & les Perſes ont des prétentions. Varthehair, de la Province de Caſvan, qui appartient aux Turcs, eſt encore un Evêché. Virap eſt un autre Evêché, mais qui a le titre d'Archevêché, parce qu'il a ſous ſoi trois Couvens, ſçavoir, Vanſtan, Urzavanch & Muſahbiuruvanch. Il eſt à douze lieuës d'Egmiathin, pas loin du Mont Ararath. Uſchovanch eſt un autre Evêché. Tous leſquels dix-ſept ou dix-huit Evêchez ſont Suffragans du Patriarche d'Egmiathin. Outre leſquels, il y a deux Abbayes ou Monaſteres de l'Ordre de ſaint Baſile,

Baſile, ſçavoir, Surb-Aſtuaſaſin, c'eſt-à-dire, Sainte Mere de Dieu, dans la Province d'Ararath, autrement Niggara; & celui de Surb-Aſtuaſincal, qui eſt à deux lieuës de Niggara. Il y a auſſi trois Couvens de Religieuſes du même Ordre.

Armenaperkhich a le titre d'Archevêché, parce qu'il a ſous ſoi pluſieurs Monaſteres; mais ce n'eſt à la verité qu'un Evêché, ſous le Patriarchat d'Egmiathin. Ces Monaſteres ſont Hogevanch, Maſctoe, Vardapier, & pluſieurs autres, qui ſont détruits.

L'Archevêché d'Agulis, dans la Province de Golthan, à quinze lieuës de Naxuvan, n'a aucun Suffragans, ayant tous été détruits; mais il a cinq Couvens de Saint Baſile, ſçavoir, Hamaſravanch, c'eſt l'Egliſe de Surb-Meſrop; Beſtuvanch, c'eſt l'Egliſe de Surb-Uſchan; le troiſiéme eſt Pharracuvanch; le quatriéme Tſenuvanch, & le cinquiéme eſt Surb-Joan.

L'Archevêché d'Acthamar ou Altamar, dans l'Iſle du grand Lac de Varaſpuracan, eſt réputé Schiſmatique par le Patriarche d'Egmiathin, & par l'Egliſe d'Armenie; parce que, depuis plus de cinq cent ans, il ſe dit

Patriarche, contre le Decret de l'Egliſe d'Armenie. Il a ſous ſa Juriſdiction huit ou neuf Evêchez, ſçavoir, Jaſan, Gaſci, Baſti, & autres. Il a auſſi quelques Couvens. Il faut remarquer que les Egliſes qui y ſont un peu ruinées, ne ſe rétabliſſent jamais.

L'Archevêché d'Armenaphreic, c'eſt-à-dire, Sauveur de tout le monde, eſt un Monaſtere, ou eſt le Siege de l'Archevêché, dans la Province d'Ararath, à dix lieuës d'Egmiathin. Il a ſous ſa Juriſdiction la Ville d'Ervan, qui eſt compoſée de quatorze mille maiſons, dont il eſt à cinq lieuës. Il prend la qualité d'Archevêché, parce qu'il a ſous ſoi pluſieurs Couvens, ſçavoir, Chogevanch, Maſctos, Vardapiet, & autres, qui ſont abolis; mais ce n'eſt effectivement qu'un Evêché, ſous le Patriarchat d'Egmiathin.

L'Archevêché de Bardulimeos, c'eſt-à dire, de ſaint Barthelemy, dans la Province d'Haebac, avoit autrefois des Evêchez, mais qui ſont à préſent détruits. C'eſt préſentement un Archevêché, Suffragant du Grand Van.

L'Archevêché de Berchnu, dans la Province de Salcunus-Stuer, étoit au-

trefois une grande Ville, mais elle a été détruite par les Perſans. Il eſt à huit lieuës d'Ervan. Il a ſous ſoi les Evêchez de Hair-Johan, dans la Province de Gerlachuni, Kietcharvaſvanch, dans une Ville de la Province de Salcunus-Stuer, Schalvachuvanch, qui eſt à préſent tout-à-fait déſert, & ſans Ville, Sevan, dans la Province de Salcunus-Stuer; & le Monaſtere de Karieſnuſvanch, de S. Baſile, ſous l'Archevêché de Beſenu.

L'Archevêché de Ceſarée, de la Province de Cappadoce, n'a que deux Suffragans, Surb-Aſtuaſaſin, Sainte Mere de Dieu, qui en eſt à trois lieuës, & Hiſia, qui en eſt à ſix. Il y a auſſi un Monaſtere de S. Baſile, qu'ils appellent de S. Sergius.

L'Archevêché de Surb-Carapet, c'eſt-à-dire de ſaint Jean le Précurſeur. dans la Province de Taron, autrement Muſe, près de Bitlis, a ſous ſa Juriſdiction deux Evêchez, ſçavoir, Matnavanchmſcu, & Bitlis, qui ſont dans la même Province.

Cpar, ci-devant Archevêché, mais qui ne ſubſiſte plus.

L'Archevêché de Derganavanch, dans la Province de Dergan, qui eſt

ſous la Domination du Turc.

L'Archevêché ou l'Evêché de Fahrapat, dans la Province de Manſanderam.

Celui de Surb-Grigor ou de ſaint Gregoire, autrement de Luſavarich, qui eſt auſſi appellé l'Archevêché d'Arzerum, a trois Suffragans, ſçavoir, Surb-Aſtuaſaſin, Sainte Mere de Dieu, dans la Province de Karin, qui eſt à quatre lieuës d'Arzerum; Giniſuvanch, qui en eſt à huit, ſous la Domination du Turc; & Mamruananavanch, dans la Province de Mamruam.

L'Archevêché d'Hacbat, dans la Province d'Armenie.

Faſoir, qui eſt à vingt lieuës d'Hacbat, a deux Evêchez Suffragans; Goruvanch, dans la Province de Gori, & Hacartinwanch, qui eſt un Evêché qui ne ſubſiſte plus.

L'Archevêché d'Hamith ou Caracmit, a huit Suffragans. C'eſt auſſi le Siege du Patriarche des Syriens Jacobites, depuis 1662. qui réſidoit auparavant à Orfa. C'eſt auſſi la réſidence de l'Evêque Suffragant du Patriarche des Neſtoriens, qui demeure preſentement à Elchong, qui eſt à huit

lieuës de Moſul ou l'ancienne Ninive, ſuivant leur tradition. Les Suffagans de cet Archevêcheé ſont Ael ou Agel, qui eſt à une lieuë d'Hamith, Areni, qui en eſt à deux journées, Balu, qui en eſt a trois, Edeſia, qui en eſt à quatre, Germuc, qui en eſt à trois, Merdin, au Midy d'Hamit, Senchuſe, qui eſt à quatre journées d'Hamit, & Thulguran, à deux.

L'Archevêché d'Harberdu, dans la Province d'Harberd, à quatre Suffragans, & trois Couvens, dont on n'a pû ſçavoir les noms. L'Egliſe ou le Monaſtere eſt Surb-Aſtuaſaſin, près d'Hamit, du côté d'Occident.

L'Archevêché d'Hiſpahan, Siege Royal du Royaume de Perſe, depuis Scha-Abas, qui a attiré quantité d'Armeniens dans la Ville de Zulfa, qui eſt un quart de lieuë d'Hiſpahan; en laquelle il y a vingt Egliſes d'Armeniens.

Dans cette Ville de Zulfa & celle d'Ervan, il y a environ quatre-vingt mille Armeniens, preſque tous Marchands.

Or cet Archevêché d'Hiſpahan a quelques Evêques Suffragans, entre autres Pharia, qui en eſt à trois journées.

L'Archevêché de Karmiuvanch, qui eſt dans la Province d'Ecegazor, & qui eſt à deux journées d'Ervan & de Naxurvan, a quatre Evêchez Suffragans ſous ſoi, ſçavoir, Capiſvanch, où il y a auſſi un Monaſtere de ſaint Baſile; Caputuſvanch, dans la Province d'Ecegazor, qui n'eſt plus qu'un Monaſtere; Derbavanch dans la même Province, auſſi-bien qu'Hermonivanch; & Azpter, dans la Province de Sahbuniſſzor, qui eſt environ à vingt lieuës d'Ervan.

L'Archevêché de Machienuſvanch, près la Ville de Machienus, dans la Province de Gelarchuni, & qui eſt environ à quinze lieuës d'Ervan, n'a aucuns Suffragans, parce qu'ils ſont abolis, auſſi-bien que les Monaſteres.

Le grand Archevêché de Macu, dans la Province d'Artaz, qui a dans ſa Cathedrale le Corps de ſaint Thadée, a cinq Evêchez Suffragans, ſçavoir, Athar; qui eſt à cinq journées de Macu; Hoy, qui eſt à deux; Formi, d'une journée de Tabris, & de trois de Macu; Maratha & Salmath.

L'Archevêché de Surb-Narcavea,

c'eſt le premier Martyr ſaint Eſtienne, qui eſt à douze lieuës de Naxivan, avoit autrefois pluſieurs Suffragans, & des Monaſteres ; mais il n'y a plus qu'Aſtapat qui ſubſiſte. Autrefois Zulpha d'Hiſpahan étoit ſous la Juriſdiction de cet Archevêché.

Survrchan, c'eſt-à-dire, le Signe de la Sainte Croix, parce qu'il s'y voit une partie de la vraie Croix, eſt un Siege Archiepiſcopal, qui eſt la même choſe que Sebaſte, ſous la Domination du Turc ; lequel a ſous ſa Juriſdiction trois Evêchez, ſçavoir, Aptiruvanch, de la Province d'Aſcharu ; Andreaſic, de la Province d'Acſcan ; Surb-Hreſtacapet, c'eſt-à-dire, S. Archange, dans la Province de Sebaſte.

L'Archevêché de Senachim, dans la Province de Taſcir ou Lorri, vers Tiplis, avoit des Evêchez Suffragans & des Monaſteres ; mais ils ne ſubſiſtent plus.

L'Archevêché de Schammachi, près la Mer de Caſpie, avoit auſſi des Suffragans & des Couvens ; mais il ne s'en trouve plus.

Tathevanch, qui eſt un grand Archevêché, dans la Province de Kapan, a trois ou quatre Evêchez, dont les

noms ſont échappez, à la réſerve de celui de Mecri. Ce même Archevêché a auſſi quatre Monaſteres de Religieux, ſçavoir, Surb-Karapiet, Tanzapharac, Vagathevavanch, Anapat, où il y a plus de cent Hermites dans un deſert; & deux Couvens de Religieuſes.

L'Archevêché de Thivatavanch ou de Sainte Anne, autrefois Eudoxie, qui eſt environ à cent cinquante lieuës d'Egmiathin, a ſous ſa Juriſdiction trois Evêchez Suffragans, ſçavoir, Nazianze, Marzuanavanch, & Neocéſarée, qui ſont tous trois ſous la Domination du Pape.

Van eſt un grand Archevêché, qui eſt de même que Varach, qui eſt un Couvent, où eſt le Siege de l'Archevêque, a ſous ſoi ſix Suffragans, ſçavoir, Arces ou Arciſcuvanoh, près le grand Lac; Clath, Cruſuvanch, où il y a trois Couvens de Moines & d'Hermites, qui ſont ſous la Juriſdiction de l'Evêque; Lim, Uſtan & Uſan. Saint Ephannivanch eſt le ſeul Monaſtere qui ſoit près de Van.

Virap, qui eſt ſous la Juriſdiction d'Egmiathin, à douze lieuës ou environ d'Ararath, paſſe pour un Archê-

vêché, parce qu'il a ſous lui ces trois Couvens, Vanſtan, Uzavanch & Muſcacbiuruvanch.

Voila l'Etat de ces Egliſes, dépendantes du Patriarche d'Egmiathin.

Quant aux principales ceremonies des Armeniens, voici les plus remarquables, que quelques Voyageurs modernes, aſſez dignes de Foy, en rapportent, leſquelles n'étoient point encore venuës à la connoiſſance de bien des gens.

Depuis que les Armeniens ont paſſé en Europe, leurs Egliſes ont commencé d'être mieux ornées qu'elles ne l'étoient auparavant. Ils n'épargnent rien pour embellir le Chœur & l'Autel. On marche par tout ſur de beaux tapis, & ils employent pour la ſtructure & ſes enjolivement, les meilleurs Ouvriers & les plus belles étoffes qu'ils peuvent trouver. Le Chœur eſt plus élevé que la Nef de cinq ou ſix marches, & il n'y a qu'un Autel dans chaque Egliſe, ſur lequel ils mettent le pain qu'ils conſacrent, ſans y mettre d'abord le Calice, où eſt le vin. Quand la Meſſe ſe dit en ceremonie par un Archevêque, on allume quantité de cierges à l'Evangile, qui ſont comme des

Voyages de Tavernier, tom. 2.

De la maniere que les Armeniens conſacrent & adminiſtrent la Communion.

torches. Après l'Evangile, pluſieurs Novices prennent des bâtons de cinq pieds, au bout deſquels il y a de grandes plaques de leton, avec de petites ſonnettes; ce qui imite, en les remuant, le ſon des cymbales. Cependant les Eccleſiaſtiques & les Laïcs chantent enſemble, & leur chant eſt aſſez beau. L'Archevêque a deux Evêques à ſes côtez, qui lui ſervent de Diacre & de Soûdiacre; & quand il eſt tems, il vient ouvrir une fenêtre, qui eſt dans la muraille du Chœur, à côté de l'Evangile, d'où il tire le Calice, où eſt le vin. Puis il fait le tour de l'Autel avec toute cette muſique, & il y poſe le Calice, en diſant quelques prieres. Enſuite il ſe tourne vers le Peuple avec le Calice, ſur lequel eſt le pain. Alors le Peuple ſe proſterne à genoux, baiſe la terre, frappe ſa poitrine, pendant que l'Archevêque prononce ces mots: *C'eſt le Seigneur qui a donné ſon Corps & ſon Sang pour vous*. Puis ſe tournant à l'Autel, il mange l'Euchariſtie trempée dans le vin conſacré; car ils ne boivent point le Sang, mais ils trempent ſeulement le pain conſacré dedans. Enſuite de quoi, l'Archevêque ſe tourne une ſeconde fois vers le Peu-

ple, tenant l'Hoſtie & le Calice ; & ceux qui veulent communier, viennent l'un après l'autre au bas du Chœur, où il n'eſt permis à aucun Laïc de monter, quel qu'il puiſſe être. L'Archevêque donne à ceux qui communient l'eſpece du pain trempé dans le Calice. Le pain, dont les Armeniens ſe ſervent dans la Communion, eſt, comme nous avons dit, ſans levain, plat & rond, de l'épaiſſeur d'un écu, & de la grandeur d'une Hoſtie. Le Prêtre, qui le doit conſacrer, le faiſant le jour de devant, il le rompt en petits morceaux, qu'il donne de cette maniere aux communians, après l'avoir trempé dans le Calice. Ils ne mettent point d'eau avec le vin dans le Calice, comme, nous avons dit auſſi ; & ils diſent que l'eau eſt pour le Baptême, & que Jeſus-Chriſt prenant du vin, lorſqu'il inſtitua la Cene le but pur, & ſans y mêler de l'eau.

Quand les Armeniens vont à la Communion, l'Archevêque ou le Prêtres dit ces paroles : *Je confeſſe & je crois que ceci eſt le Corps & le Sang du Fils de Dieu, qui ôte les pechez du monde, & qui eſt non-ſeulement nôtre ſalut, mais auſſi de tous les hommes.*

Ce que le Prêtre dit trois fois au Peuple, pour l'inſtruire & lui faire ſçavoir à quelle fin il prend le Sacrement. Chaque fois que le Prêtre dit ces paroles, le Peuple les repete mot à mot ; car il eſt fort ignorant, & il y a tres-peu de femmes qui ſçachent lire. Ils donnent auſſi la Communion aux petits enfans de deux ou trois mois, que les meres, qui vont communier, portent entre leurs bras ; & le plus ſouvent ces petits enfans rejettent ce qu'on leur donne. Ils ne communient point tout le tems de leur Carême, parce qu'alors ils ne diſent point de Meſſe, que le Dimanche à midy ; & ils appellent cette Meſſe une Meſſe baſſe, parce qu'ils ne voyent point le Prêtre, qui ne prononce haut que l'Evangile & le *Credo*, & un grand rideau étant tiré devant l'Autel, qui empêche qu'on ne voye ni l'Autel, ni le Prêtre qui conſacre. Ils diſent auſſi le Jeudi Saint une de ces Meſſes baſſes à midy, après laquelle ceux qui veulent ſe confeſſer & communier, le peuvent faire : mais ordinairement ils remettent cette devotion au Samedi Saint ; auquel jour, une de ces Meſſes ſe dit entre cinq ou ſix heures du ſoir.

Alors tout le Peuple ſe confeſſe & communie ; & après avoir communié chacun a permiſſion de manger du poiſſon, des œufs, du beurre, de l'huile, & toute autre choſe, à la reſerve de la viande. Le jour de Pâques, on dit une Meſſe baſſe à la pointe du jour, & à l'iſſûë, le Peuple ſe confeſſe encore & communie ; enſuite de quoi, il eſt permis à chacun de manger de la viande : mais il faut que les bêtes ſoient tuées du jour même de Pâques ; car ſi elles étoient tuées de la veille, ils n'en pourroient pas manger. Ils ont quatres autres Fêtes dans l'année, dans leſquelles ils obſervent la même ceremonie, ne mangeant ni viande, ni poiſſon, ni œufs, ni beurre, ni huile pendant huit jours ; & ces quatre Fêtes ſont Noël, l'Aſcenſion, l'Annonciation & Saint George. C'eſt particulierement à cette derniere Fête que les Armeniens pouſſent bien loin leur devotion ; car il y en a qui ne mangent rien de trois jours durant : d'autre jeûnent cinq jours entiers.

C'eſt la coutume des Armeniens de baptiſer les enfans le Dimanche ; & s'ils

en baptiſent quelques-uns dans la ſemaine, c'eſt qu'ils ſe trouvent en danger de mort. La ceremonie ſe fait de cette maniere. La Sage-Femme tient l'enfant dans l'Egliſe, juſqu'à ce que l'Archevêque, l'Evêque ou le Prêtre, qui le doit baptiſer, ait dit une partie des prieres, qui ſe diſent au Baptême. Alors celui qui baptiſe, prend l'enfant, qui eſt nud, & l'ayant retiré de l'eau, où il l'a plongé, il le met entre les mains du Parain, & lit encore quelques prieres. Cependant il fait deux filets de coton & de ſoye, l'un blanc, & l'autre rouge, qu'il met au col de l'enfant. Ils diſent que ces deux cordons ſignifient le ſang & l'eau, qui ſortirent du Corps de Jeſus-Chriſt. Puis il prend du ſaint Chrême, dont il l'oint en pluſieurs endroits du corps, prononçant chaque fois ces paroles : *Je te baptiſe au Nom du Pere, du Fils, & du Saint Eſprit.* Il commence l'onction par le front, de là au menton, puis à l'eſtomach, aux aiſſelles, aux mains & aux pieds. Voici de la maniere qu'ils font ce Chrême, dont ils oignent les enfans au Baptême, & ceux qui ſont à l'article de la mort. Tous les ſept ans, la veille de

la Nôtre-Dame de Septembre, pour laquelle Fête ils font un petit Carême de huit jours, le Patriarche fait la sainte huile ; & il n'y a que lui seul qui a ce pouvoir. Il prend pour cette composition de toute sorte de fleurs odoriférantes, & de plusieurs drogues aromatiques ; & la principale de ces fleurs, est celle que les Armeniens appellent en leur Langue *Balassan-Jague*, & que nous appellons en François *Fleur de Paradis*. Quand cette huile est faite, le Patriarche en envoye dans des bouteilles par tous les Couvens, tant de l'Asie & de l'Europe, que de l'Afrique ; & s'ils n'ont de cette huile, ils ne peuvent baptiser.

La ceremonie du Baptême étant faite, le Parain sort de l'Eglise, ayant l'enfant entre les bras, & dans chaque main un cierge de cire blanche allumé ; & de cette maniere, retourne, au son des fanfares des trompettes, au logis, où il met l'enfant entre les mains de la mere, laquelle se prosterne devant le Parain, lui baisant les pieds : & pendant qu'elle est en cette posture, le Parain lui baise le sommet de la tête. Le pere, ni le Parain ne donnent jamais le nom à l'enfant ; mais celui qui

le baptiſe, lui donne le nom du Saint, dont la Fête ſe rencontre le Dimanche du Baptême. Si par hazard il n'y a point de Saint dans leur Calendrier ce jour de Dimanche, il prend le nom du premier Saint qui vient dans la ſemaine : De telle ſorte qu'il n'y a point de nom affecté parmi eux. Si une femme eſt accouchée quinze ou vingt jours, & même deux mois avant Noël, ils different le Baptême de l'enfant juſqu'à cette Fête, pourvû toutefois que l'enfant ne tombe pas malade ; & voici la ceremonie ordinaire que l'on pratique à ce Baptême. Dans toutes les Villes & les Villages, où il y a des Armeniens, & où il paſſe une Riviere, ou s'il y a un Etang, on dreſſe une maniere d'Autel ſur un échaffaut, qu'on accommode ſur cette eau. Le jour de Noël, le matin, au lever du Soleil, le Clergé Armenien du lieu ſe rend à cet endroit avec la Croix, & les bannieres ; & là ils plongent trois fois la Croix dans l'eau, & chaque fois ils y jettent de la ſainte huile. Ils liſent enſuite les prieres qu'ils recitent ordinairement au Baptême, & l'Evêque ou le Prêtre plonge l'enfant dans la Riviere juſqu'à trois fois, en diſant les paroles ordinaires :

res : *Je te baptiſe au Nom du Pere, &c.* en l'oignant d'huile, comme j'ai dit. Quand le Roy eſt à Hiſpahan, il ſe trouve quelquefois à cette ceremonie, & il ſe rend à cheval au bord de la Riviere, avec les Grands de ſa Cour.

Ceremonies du Mariage des Armeniens.

Voici les ceremonies de leurs Mariages. En ſortant du logis de la fille, l'époux va devant, monté ſur un cheval. Il a un voile, qui lui couvre la tête. Il tient à ſa main le bout d'une ceinture, qui a trois ou quatre aulnes de long ; & l'épouſe, qui vient derriere à cheval, tient l'autre bout. Elle eſt auſſi couverte d'un voile blanc. Quand ils ont mis pied à terre à la porte de l'Egliſe, l'époux & l'épouſe ſe vont rendre au pied de l'Autel, tenant toûjours la ceinture ; & alors ils ſe joignent, & mettent le front l'un contre l'autre. Puis le Prêtre prend une Bible, qu'il met ſur leurs têtes ; & elle y demeure, pendant qu'il lit le Formulaire du Mariage : & c'eſt le plus ſouvent un Evêque ou un Archevêque, qui en fait l'office. Ce Formulaire eſt fort peu différent du nôtre. L'Evêque demande à l'époux : Ne prenez-vous pas une telle pour vôtre épouſe ? & à

l'épouſe : Ne prenez-vous pas un tel pour vôtre mari ? & ils répondent tous deux d'un ſigne de tête. La benediction Matrimoniale étant faite, ils entendent la Meſſe, après laquelle ils retournent tous enſemble au logis de la fille dans le même ordre qu'ils en ſont partis, étant accompagnez des parens & amis des conjoints, qui ont tous un cierge à la main.

De la maniere de conſacrer ceux qui veulent parvenir à la Prêtriſe.

Quand un pere deſtiné un de ſes enfans à l'Egliſe, il le mene au Prêtre, qui lui met le chaſube ſur les épaules, diſant quelques prieres & oraiſons : Enſuite de quoi, le pere & la mere remenent l'enfant à la maiſon. Cette ceremonie ſe fait ſept différentes fois, en pluſieurs années, ſelon que l'enfant eſt jeune, juſqu'à ce qu'il ſoit en âge de dire la Meſſe. S'il n'eſt pas deſtiné pour être Religieux, & que ce ne ſoit que pour la Prêtriſe, la quatriéme fois qu'ils font la ceremonie de lui mettre le chaſube, ils le marient : car leurs Prêtres ſe marient une fois ; & quand la femme vient à mourir, s'ils veulent ſe remarier, ils ne peuvent plus dire la Meſſe. Les ſix premieres ceremonies étant faites, quand le jeune homme a atteint l'âge de dix-huit ans, qui eſt

celui auquel on peut dire la Meſſe, on procéde à la ſeptiéme & derniere ceremonie, qui doit être faite par un Archevêque ou un Evêque, & il revêt l'aſpirant au Sacerdoce de tous les habits que les Prêtres portent, quand ils diſent la Meſſe. Cela fait, il entre dans l'Egliſe, & n'en peut ſortir d'un an, pendant lequel il eſt employé à tout le Service Eccleſiaſtique. Le Prêtre, qui eſt marié, après avoir dit la Meſſe, ne peut retourner à ſon logis que cinq jours après : Et quand les Religieux, auſſi-bien que les Prêtres Seculiers, veulent une autrefois dire la Meſſe, ils doivent demeurer cinq jours dans l'Egliſe, ſans ſe pouvoir coucher, ni toucher aucune choſe de leurs maíns, ſi ce n'eſt la cuillier qui leur ſert à manger. Ils n'oſent même ni moucher, ni cracher. Cinq autres jours après que la Meſſe eſt dite, bien que ce ſoient des jours, auſquels il leur ſeroit permis de manger de la chair & du poiſſon, ils n'en mangent point, & ne peuvent manger que des œufs, ſans beurre & ſans huile, & du ris cuit au ſel & à l'eau. Si le Prêtre avoit avalé par hazard une goutte d'eau auparavant de dire la Meſſe, il ne la pourroit celebrer.

Leurs auſtéritez.

Pour ce qui eſt de leurs auſtéritez, elles ſont grandes, & pluſieurs Evêques ne mangent que quatre fois l'année de la viande & du poiſſon ; mais ſur tout, depuis qu'ils ſont Archevêques, ils ne vivent que de legumes. Ils ont ſix mois & trois jours dans l'année, ou de Carême, ou de jeûnes particuliers ; & pendant ce tems-là, tant les Eccleſiaſtiques, que les Laïcs, ne mangent que du pain & des legumes. Nous avons déja fait voir qu'ils ſont extrêmement ſcrupuleux pour les jeûnes.

De la maniere que les Armeniens enterrent leurs morts.

Quant à leurs obſeques & leurs enterremens, dès qu'une perſonne eſt décedée, un homme deſtiné aux Services mortuaires, va d'abord à l'Egliſe querir un pot d'eau benîte ; & l'ayant apportée au logis du défunt, ils la jettent dans un grand vaiſſeau plein d'eau, dans lequel ils mettent le corps mort. Cet homme s'appelle Mordichou, c'eſt-à-dire, celui qui lave les morts ; & ces Mordichous ſont en telle horreur parmi le Peuple, que c'eſt une infamie d'avoir mangé avec ces ſortes de gens. Après que le mort a été lavé, on le revêt d'une chemiſe blanche, d'un caleçon, d'une camiſole & d'une

toque ; & il faut que le tout ſoit neuf, ſans avoir jamais ſervi à aucun autre. Puis on le met dans un grand ſac de toile neuve, & on coud enſuite la bouche du ſac. Cela étant fait, les Prêtres viennent prendre le corps, pour le porter à l'Egliſe, & il eſt accompagné de tous les parens & amis du défunt, qui tiennent tous un cierge. On poſe le corps à l'Egliſe devant l'Autel, où le Prêtre dit quelques prieres, & on allume des cierges autour du corps, qu'on laiſſe en cet état toute la nuit. Le lendemain matin, un Evêque ou un ſimple Prêtre, dit la Meſſe, à l'iſſuë de laquelle, on porte le corps devant la porte de l'Archevêque ou de l'Evêque du lieu, où il eſt accompagné de ſes parens & amis, & de tout le Peuple, qui s'eſt trouvé à l'Egliſe, la plûpart ayant un cierge à la main. L'Evêque ſort alors de ſon logis, & vient dire un *Pater* pour l'ame du défunt. Puis l'Evêque & les Prêtres font prendre le corps par huit ou dix pauvres, qui ſe trouvent là, & qui le portent au cimetiere. Le long du chemin, on chante quelques oraiſons, que les Prêtres continüent, en deſcendant le corps dans la foſſe. Enſuite l'Evêque

prend de la terre par trois fois, en diſant ces mots : *Tu viens de terre, & tu retourneras en terre, & demeureras y juſqu'à ce que nôtre Seigneur vienne.* Ces paroles dites, on remplit la foſſe. Ceux des parens & amis qui veulent retourner au logis du défunt, y trouvent le dîné prêt. Ils ont auſſi coutume de donner à dîner & à ſouper pendant ſept jours, à quelques Prêtres, & à quantité de pauvres, quand ils en ont le moyen. Ils ne croyent pas que l'ame du défunt ſoit ſauvée, s'ils ne font cette dépenſe, quand ils le peuvent ; & ce qui eſt cauſe que la plûpart de ceux du menu Peuple ſont toûjours miſerables, & comme eſclaves des Mahometans, au ſujet de l'argent qu'ils empruntent, & qu'ils ne peuvent rendre.

Quand un Archevêque ou Evêque meurt, ils font ceci de plus qu'à un Seculier. Quand la Meſſe eſt dite, un Archevêque ou Evêque, qui ſe trouve là, écrit un billet, & coupant le ſac où eſt le mort, lui met dans la main le billet, où ſont écrits ces mots : *Souviens-toi que tu es venu de terre, & que tu retourneras en terre.*

Si l'un de leurs Eſclaves meurt,

avant que ſon Maître lui ait donné ſa liberté, quand le corps eſt dans l'Egliſe, le Maître écrit un billet, contenant ces mots : *Qu'il n'ait point de regret, je le tiens franc, & lui donne la liberté.* Car ils croyent qu'on lui reprocheroit en l'autre monde qu'il ſeroit eſclave, & que ſon ame en pourroit ſouffrir. Quand il arrive qu'un Armenien ſe défait, on ne fait point ſortir le corps par la porte du logis, mais on fait un trou en quelque endroit de la muraille, pour mettre le corps dehors ; & de là il eſt porté en terre ſans aucune ceremonie.

La nuit qui précede la Fête de ſainte Croix, les hommes, les femmes & les enfans vont au Cimetiere, où ils portent quantité de vivres. D'abord ils ſe mettent à pleurer ſur la tombe du mort, & après avoir été quelque tems dans cette occupation, chacun boit & mange. Ainſi ils paſſent toute la nuit à pleurer par intervale, & à faire bonne chere.

Les pauvres gens ſe paſſent quelquefois des autres dépenſes qui ſe font aux Baptêmes, aux Mariages & aux obſeques des morts ; mais pour ce qui eſt de la nuit de devant la Fête de ſainte

Croix, ils s'eſtimeroient les plus malheureux du monde, s'ils n'avoient de quoi porter à boire & à manger à ces Cimetïeres, où ils vont plûtôt pour ſe réjoüir, que pour prier Dieu pour les ames des défunts.

On peut dire en general que les Armeniens ſont attachez à leurs coutumes & à leurs ceremonies ; & bien qu'il y en ait parmi eux qui embraſſent le Mahometiſme pour les interêts du monde, ces exemples ſont fort rares ; & il s'en trouve au contraire d'aſſez fermes & conſtans, quand il faut ſoutenir leur Religion contre les perſecutions des Mahometans. Ce qui s'eſt vû aſſez ſouvent, ſans craindre la mort, ni les plus cruels ſupplices.

S'il y a des Armeniens qui ayent la foibleſſe de quitter quelquefois leur Religion par quelque motif, la plûpart y reviennent par une ſerieuſe repentance, & il s'en voit peu qui ſe rangent pour jamais du parti Mahometan. Quand un Armenien, qui eſt tombé de la ſorte, veut revenir à l'Egliſe, pour reconnoître ſa faute, il n'en peut avoir l'abſolution que dans le même lieu où ſon abjuration a été faite ; & on la lui refuſeroit en tout autre

autre Ville ou Village où il la voudroit demander.

Au reſte, ces Armeniens ſe ſont diſperſez dans pluſieurs parties du Monde, à cauſe de leur trafic, & principalement dans les Provinces de la Turquie & de la Perſe. Ce ſont les plus ſuperſtitieux de tous les Chrétiens, comme nous avons dit, comme auſſi les plus adroits, & qui ſçavent mieux s'accommoder au tems & aux perſonnes. La raiſon pourquoi ils ont tant de liberté dans les Etats du Turc & du Sophi, c'eſt parce qu'outre qu'ils ſont de grand eſprit, & fort intelligens dans le commerce, leurs prédeceſſeurs avoient rendu de grands ſervices à Mahomet. C'eſt pourquoi il les recommanda particulierement à ſes ſucceſſeurs : De ſorte qu'ils ont eu de grands privileges, par le moyen deſquels ils trafiquent librement avec les Mahometans.

Quant à l'état preſent de ce Païs, rapporté par les Miſſionaires qui y ſont, & qui depuis quelques années y ont fait de merveilleux progrès dans la Religion, comme il paroît par des Relations données au Public en 1694. qu'il ſera bon de rapporter ici, parce qu'on

y trouvera du changement, & des choſes traitées d'une autre maniere qu'il ne paroît par ce qu'on vient de voir.

L'Auteur de ces Relations dit d'abord que vers le tems du Grand Conſtantin, Dieu y ſuſcita un nouvel Apôtre, qui fut ſaint Gregoire, que les Armeniens appellent l'Illuminateur, parce qu'il fit refleurir, & étendit beaucoup parmi eux le Royaume de Jeſus-Chriſt. C'eſt ce Saint, qui, au rapport des Auteurs, alla à Rome avec Tiridate, Roy d'Armenie, qu'il avoit converti, après en avoir ſouffert de rudes perſecutions. Il reconnut l'autorité du Chef de l'Egliſe, & en préſence de l'Empereur Conſtantin & de Tiridate, il fit au nom de toute ſa Nation, l'union de l'Egliſe Armenienne avec l'Egliſe Romaine, & reconnut ſolemnellement la Primauté du S. Siege en la perſonne du Pape ſaint Sylveſtre, qui occupoit alors la Chaire de ſaint Pierre, & qui établit ſaint Gregoire Patriarche des Armeniens, avec pluſieurs beaux privileges, que ſes ſucceſſeurs ont toûjours maintenus, quoiqu'ils n'ayent pas conſervé l'union, & que le Schiſme les ait retranchez

du Corps de l'Egliſe Catholique.

L'Egliſe Armenienne étoit tres floriſſante avant qu'elle tombât dans l'eſclavage des Infideles. Elle a donné des Docteurs fort éclairez, beaucoup de ſaints Religieux, de tres-vertueux Prélats, & une infinité de Martyrs.

La Perſe, la Georgie & les Païs circonvoiſins, ſont redevables aux Armeniens de la Foy qu'ils ont reçûë. Mais de même que le pampre ſeparé de la ſouche, ne porte plus de fruit, devient ſec & aride, & qu'on le jette au feu; ainſi depuis le malheureux tems que les Armeniens ont été ſéparez de l'Egliſe par le Schiſme, ils ont ceſſé de produire des fruits de juſtice & de ſainteté, la ſcience eſt tarie parmi eux, le zele eſt éteint, la Foy eſt morte, & ils ſont réduits à traîner une miſerable vie dans l'eſclavage des Infideles, dont la Juſtice Divine ſe ſert pour les châtier, comme autrefois elle ſe ſervoit d'Aſſur & de Pharaon pour humilier le Peuple d'Iſraël.

Comme un abiſme en attire un autre, le Schiſme des Armeniens a été ſuivi de pluſieurs erreurs, où ils ſont tombez. Ils en avoient autrefois plus

qu'à preſent. Voici celles qui regnent aujourd'hui parmi eux.

Ils ne reconnoiſſent qu'une ſeule nature en Jeſus-Chriſt avec Eutyches; mais ils admettent avec nous toutes les proprietez & toutes les operations particulieres de chacune des deux natures : Ce qui fait voir qu'il n'eſt pas bien malaiſé de les retirer de l'hereſie Eutychienne, puiſqu'ils ont quelques principes qui lui ſont contraires.

Ils ont un grand reſpect pour la memoire de Dioſcore & de Barſuma, les principaux fauteurs de l'hereſie d'Eutyches. Ils nomment même au Canon de la Meſſe cet impie Barſuma, avec deux autres prétendus Saints, appellez Jean Orodne & Gregoire d'Atenaſi, qui a été l'appui de l'hereſie parmi ceux de leur Nation. Ce n'eſt pourtant que depuis quarante ou cinquante ans qu'ils ont inſeré leurs noms dans le Canon de la Meſſe; & ils l'ont fait par un dépit contre les Latins, qu'ils voyoient ſe déclarer ſi hautement contre ces deux Hereſiarques. Ce qui marque la bizarrerie, ou plûtôt l'ignorance des Vertabiets, eſt que ces deux Vertabiets, qu'ils honorent comme des Saints, ont répandu dans leurs Ecrits

une infinité de blaſphêmes, dont les Armeniens mêmes ont horreur. Un Miſſionaire de ce Païs dit qu'il s'eſt attaché à lire les Livres de Gregoire d'Atenaſi, dans leſquels, outre les injures qu'il vomit à chaque page contre l'Egliſe Latine, il a trouvé quantité de blaſphêmes; par exemple, que Jeſus-Chriſt eſt mort ſelon la nature Divine; que le Corps de Jeſus-Chriſt eſt incréé, créateur impaſſible, incirconſcriptible. Cependant les Vertabiets, qui ont toûjours les Livres de cet Impoſteur entre les mains, & qui ne ſont reçûs au degré de Docteur, que quand ils ont bien appris par cœur ſes Sermons, ne ſe ſont pas encore apperçûs de ces blaſphêmes & de ces contradictions.

La réponſe ordinaire que donnent pluſieurs Armeniens, lorſqu'on les preſſe d'embraſſer la Foy Catholique, eſt qu'ils ſont ſcrupule d'abandonner la Foy de leurs Peres, ſçavoir, de ces deux Hereſiarques, & de quelques autres, qui les ont pervertis. Pour lever ce ſcrupule, il faudroit leur montrer que ceux pour leſquels ils ont tant de reſpect, ſont des méchans & des impies, dont les ſentimens ſont oppoſez à la créance de toute la Nation. Pour

les en convaincre, il faudroit faire un Recuëil de toutes les abſurditez & de toutes les impietez que ces Docteurs ont debitées dans leurs Ecrits. On en trouveroit dans tous leurs Livres, & l'on en pourroit faire un juſte Volume. Il faudroit encore faire un ſecond Recuëil de tous les paſſages favorables à la Religion Catholique, qu'on trouveroit dans les Livres des Docteurs, qui ont fleuri parmi eux en ſcience & en vertu. Des Livres de cette nature détromperoient bien les eſprits, & feroient plus de bien que pluſieurs Miſſionaires enſemble.

Ils veulent que lorſque Jeſus-Chriſt deſcendit dans les Enfers, il en retira non ſeulement les ames des Saints, mais encore celles des damnez : Que toutes ces ames ainſi délivrées ſont dans un lieu mitoyen entre le Ciel & la Terre, ſans aucune beatitude pour celles-là, que l'eſperance de joüir un jour de la gloire, & ſans autre ſupplice pour celles-ci, que la crainte de retomber dans les Enfers : En ſorte que, ſelon leur ſentiment, il n'y a maintenant ni Paradis, ni Enfer ; mais qu'après le Jugement general, chacun ira au lieu qu'il aura merité.

Ils n'admettent point de Purgatoire : mais il eſt à croire qu'il n'y a que le nom qu'ils rejettent ; car ils vont prier ſur les tombeaux des morts, ils font dire des Meſſes, & prennent tous les autres moyens, dont la pieté des Catholiques ſe ſert pour le ſoulagement & la délivrance des ames du Purgatoire.

Un troiſiéme mariage eſt défendu parmi eux, & paſſe pour fornication.

Un homme veuf ne peut pas épouſer une fille en ſecondes nôces, mais ſeulement une femme veuve.

Une femme veuve ne peut pas non plus épouſer un garçon, mais ſeulement un mari veuf.

Toutes ces erreurs ne ſubſiſtent que foiblement dans leur eſprit, & à proprement parler, ils ne ſont attachez qu'à l'hereſie Eutychienne, qui rejette deux natures en Jeſus-Chriſt, & qui ſans contredit eſt la moins ſoûtenable, & la moins conforme à leurs principes.

Mais voici deux ou trois erreurs, qu'il ſera plus difficile à déraciner, parce qu'elles ſont autoriſées par un long & funeſte uſage.

Ils prétendent qu'il n'y a que les

ſeuls Prêtres qui puiſſent conférer le Baptême, & que nulle néceſſité ne donne ce privilege à un autre. Il ſe trouve même des Prêtres aſſez ſtupides, pour croire que toutes les ceremonies qui ſont avant l'ablution, ſont de l'eſſence du Sacrement ; & ils laiſſent mourir l'enfant plûtôt que d'avancer cette ablution.

Il y en a même, ſelon le rapport d'un Miſſionaire, qui en a été témoin, leſquels n'ayant pû achever les ceremonies avant la mort de l'enfant, le baptiſent, après qu'il a expiré. Voila ce qui ferme la porte du Paradis à une infinité de pauvres petits enfans, qui meurent tous les jours ſans Baptême.

Ils prétendent auſſi qu'il n'y a que les ſeuls Prêtres, auſquels il faille donner l'Extrême-Onction, & qu'il ne faut la leur conferer qu'après leur mort. C'eſt leur pratique conſtante d'en uſer ainſi. Ils reconnoiſſent pourtant que l'Extrême-Onction eſt un Sacrement, & ils en ont ôté, diſent-ils, l'uſage au Peuple, parce qu'il étoit tombé dans cette erreur, qu'un malade, après l'avoir reçû, n'avoit plus beſoin de Confeſſion, quand il revenoit en convaleſcence.

Outre ces erreurs, ils ont plusieurs abus, dont les suites sont tres-fâcheuses.

A la verité l'usage de la Confession n'est pas aboli parmi les Armeniens, comme chez quelques autres Nations, telles que les Nestoriens ; mais leurs Confessions sont fort rares, fort vagues & fort superficielles. Ils ne sçavent point ce qui est nécessaire pour l'essence ou l'intégrité de ce Sacrement. Plût à Dieu que du moins ils sçûssent faire un acte de contrition ! Mais qui leur enseigneroit à le faire ? Ce sont des aveugles conduits par des aveugles. Ainsi par une suite funeste, Prêtres & Laïcs, ils tombent tous ensemble dans le précipice. Souvent un pénitent s'accusera de certains crimes énormes, sans que le Confesseur lui dise mot, pour l'aider à s'en corriger : mais si ce pénitent ajoûte qu'il a manqué contre quelque point, qui est parmi eux quelque superstition, il lui imposera une pénitence terrible, après lui avoir fait une severe correction. Par exemple, un Prêtre Armenien imposa un jour pour pénitence de jeûner deux ou trois fois la semaine durant six mois, & le crime du pénitent étoit

d'avoir tué un oiſeau. Un autre s'accuſa d'avoir commis beaucoup de pechez griefs, ſans pourtant que ce Prêtre en aye fait aucune correction, ni même qu'il en ait été ſurpris : mais le pénitent lui ayant dit à la fin de ſa Confeſſion, qu'il avoit fumé du tabac, il s'en écria d'abord, & lui refuſa l'abſolution ; parce, diſoit-il, que ce peché étoit irremiſſible, & qu'il étoit excommunié. Voila où va l'aveuglement pitoyable de ces Conducteurs du Peuple.

La crainte que les Prêtres ont que leurs pénitens n'omettent quelques pechez, les oblige à faire des interrogations, même aux enfans, ſur les choſes les plus abominables, dont ils ont une liſte, & qu'ils ont un grand ſoin de parcourir.

On ne peut voir ſans indignation & ſans fremir, de quelle maniere pitoyable ſe font les Communions. Les grands & les petits y vont ſans aucune préparation, comme à une action fort indifférente. Ils s'en approchent ſans nul ſentiment de devotion, avec un air tout diſſipé & immodeſte. On crie. On parle. En un mot, la choſe ſe paſſe à peu près de même qu'à

ces aumônes generales, qu'on fait aux portes des Maiſons Religieuſes, à une grande multitude de pauvres. A peine ont-ils reçû le ſaint Sacrement, qu'ils parlent & ſortent de l'Egliſe, ſans faire aucune action de graces. Cette ſorte de Communion, qui ſe fait trois ou quatre fois l'année, eſt un des plus grands déſordres, que la lâcheté des Prêtres & l'ignorance du Peuple ayent introduite. Un Miſſionaire, qui aſſiſta un jour à un pareil ſpectacle, en fut ſenſiblement touché. L'Evêque preſent le pria de détourner ſes yeux; & ce Prélat, dit ce Miſſionaire, gemiſſant ſur la ſtupidité & l'indevotion de ſon Peuple, jettoit de profonds ſoupirs, & verſoit des larmes. C'eſt un mal, diſoit cet Evêque, que nous ne ſçaurions ôter. Nôtre autorité eſt trop foible. Eſclaves comme nous ſommes, helas! que pourrions-nous faire? Les ſoupirs étoient bien fondez; mais l'excuſe n'étoit pas legitime: Car enfin ſi le Peuple étoit bien inſtruit de la grandeur du myſtere, il s'en approcheroit avec plus de dévotion & de reſpect. Les nouveaux Catholiques, inſtruits par les Miſſionaires, en uſent bien autrement.

Les Prêtres ne font point de difficulté de faire communier les enfans de quinze à ſeize ans, ſans vouloir entendre leurs Confeſſions, ſous prétexte, diſent-ils, que ce ſont des innocens; & cependant il n'arrive que trop ſouvent que cette jeuneſſe auroit grand beſoin de l'abſolution, & des charitables avis d'un Confeſſeur.

Pluſieurs d'entre eux croyent auſſi que s'ils n'obſervent pas un jour certain de jeûne, qui eſt marqué, ils font un peché mortel, quelque neceſſité d'ailleurs qu'ils ayent de manger. Je vais faire le peché, diſent-ils, dans ces occaſions, & puis j'en ferai pénitence. C'eſt ainſi que le Démon trompe ce pauvre Peuple, ſous l'apparence du bien, & ſur une fauſſe confiance en la miſericorde Divine.

Les femmes qui ſont accouchées, ne vont à l'Egliſe qu'après quarante jours. Ce n'eſt pas la ſeule choſe en quoi les Armeniens ſemblent judaïſer; car ils croyent qu'on doit obſerver en pluſieurs points l'ancienne Loy, & la pratique confirme leur créance.

Les Prêtres ne mettent point d'eau dans le Calice. Quelque erreur ſans doute a introduit cet uſage. Mais au-

jourd'hui les Armeniens n'y entendent point de malice ; & ils ne le font que parce que la coutume eſt de le faire.

Le reſpect qu'ils marquent pour le pain & le vin, que le Prêtre a offert en Sacrifice, qu'ils portent à l'entour de l'Autel avec beaucoup de ceremonie, va, ce ſemble, trop loin. La préſence réelle de Jeſus-Chriſt après la conſecratioin, fait moins d'impreſſion ſur leurs eſprits, ou du moins ils ne font point paroître alors tant de devotion, quoique pourtant ils croyent comme nous qu'il eſt ſous les eſpeces Sacramentelles, & qu'ils l'y adorent.

Les Evêques & les Vertabiets ne diſent preſque jamais la Meſſe. Les autres Prêtres ne la diſent que chacun à ſon tour ; c'eſt-à-dire, par exemple, que dans une Ville, où il y aura vingt-quatre Prêtres, deux diront la Meſſe durant un mois, & puis ne la diſent plus durant onze mois, juſqu'à ce que leur tour revienne.

On ne dit jamais la Meſſe les jours de jeûne, ni les Vendredis, ni preſque durant tout le Carême, excepté le Samedi & le Dimanche, à moins qu'il n'y ait quelque gain conſidérable pour les Prêtres.

Ce qu'il y a de plus déplorable ſur ce point, eſt qu'on ne la dit que fort rarement à la campagne; parce que les pauvres gens n'ont pas ſouvent de quoi la faire dire, & que d'ailleurs on eſt dans l'erreur, qu'une Meſſe qui n'a pas été payée, ne profite de rien au Peuple.

Tuer un chat, un rat, un oiſeau, cela paſſe pour un grand crime, auſſi-bien que de fumer du tabac; & les Prêtres, en pluſieurs endroits, ne font pas de difficulté de refuſer la Communion à ceux qui en uſent, & ils l'accordent à des pecheurs publics. C'eſt ainſi que cette pauvre Nation appelle lumiere ce qui eſt tenebres, & tenebres ce qui eſt lumiere.

Mais le point le plus fâcheux, ſur lequel le Démon a abuſé les Armeniens, eſt ſur la confiance qu'ils ont aux Miniſtres de la Secte de Mahomet, pour la guériſon de leurs maladies. On voit quelquefois avec une extrême douleur, que quelques-uns d'entre eux, après avoir fait lire l'Evangile ſur les malades, & avoir fait faire des prieres par leurs Prêtres, n'ont pas de honte d'appeller les Miniſtres Mahometans, pour leur faire lire l'Alcoran ſur les mêmes

malades, & leur faire donner certains écrits superstitieux. Cette espece d'apostasie, qui est si injurieuse à la Religion, & qui confond Jesus-Christ avec Belial, est le plus grand abus qui soit parmi la Nation.

Après ce petit détail des heresies & des abus qui font regner l'abomination de la désolation dans l'Eglise Armenienne, disons quelque chose de la Hierarchie, de son rite, de ses coutumes & de ses exercices.

Il y a un Patriarche, qui est le Chef de tous les Armeniens, & qui a une autorité absoluë sur eux pour leur conduite spirituelle. C'est pour cela qu'ils l'appellent le Seigneur spirituel. Il demeure à Ichmiadzin. Il n'a rien qui le distingue du commun des Vertabiets, ni pour ses habits, qui sont fort simples, ni pour sa table, qui est fort frugale, ni pour son train, qui est extrêmement modeste. C'est pourtant un des plus grands & des plus considérables Prelats du Monde, pour l'autorité absoluë qu'il a sur toute la Nation Armenienne.

Il y a encore un autre Patriarche à Cis dans l'Armenie Mineure. L'origine de ce nouveau Patriarche est que

la guerre, qui a regné long-tems en Armenie, a ſouvent obligé le Patriarche d'Ichmiadzin de changer de demeure; & les Villes où il eſt allé ſe refugier dans ces occaſions, ont prétendu par-là acquerir les droits du Patriarchat, en ſorte que leur Evêque ſoit veritablement Patriarche, comme ſucceſſeur de celui qui l'étoit en effet. La Ville de Cis ſur tout a toûjours ſoutenu ce droit prétendu en faveur de ſon Evêque.

Outre les Archevêches & les Evêques, dont quelques-uns ont des Egliſes, & les autres n'en ont point, il y a des Vertabiets, qui ſont leurs Docteurs, dont toute la ſcience eſt de ſçavoir la Langue literale, & quelques Sermons du fameux heretique d'Atenaſi, qu'ils vont débiter dans les Villages. Après cet eſſai de leur capacité, ou plûtôt de leur memoire, un Vertabiet les inſtale & les admet avec beaucoup de ceremonie au rang des Docteurs, dont il leur donne le grade, en leur mettant entre les mains le bâton paſtoral. Ils ſe font un honneur d'être inſtalez par quelque celebre Vertabiet, parce que leur credit en eſt plus grand parmi le Peuple. Ce grade paſſe parmi

parmi eux pour un Ordre ſacré, & l'on ne l'obtient gueres ſans argent, non plus que les autres Ordres ſacrez.

Ces Vertabiets ont preſque toute l'autorité des Patriarches. Ils donnent l'abſolution, ils excommunient, ils diſpenſent dans les dégrez de Mariage & dans les autres Loix Eccleſiaſtiques. Les autres Prêtres leur ſont ſoumis. Ils croyent, ce ſemble, qu'il ſoit indigne de leur caractere & de leur Dignité, de dire la Meſſe. Ils paſſent les années entieres, ſans approcher de l'Autel. Un grand nombre de paſſages de l'Ecriture Sainte, que le Peuple n'entend pas, avec quelques hiſtoires vraies ou fauſſes, & pluſieurs paraboles, eſt le fonds de tous leurs Sermons, qui n'ont nulle ſuite, & qu'ils diſent d'un air de Prophete, avec autant de gravité, que s'ils prononçoient des oracles. La quête qu'on fait pour eux après leurs Sermons, eſt leur plus grand revenu. Ils obſervent fort rigidement les jeûnes & les jours d'abſtinence, qu'ils ont preſque la moitié de l'année. Ils ne mangent alors ni poiſſon, ni œufs. Ils n'uſent pas même de laitage.

Les ſeuls Prêtres ſeculiers ſont ma-

riez ; car les Evêques & les Vertabiets, & les Religieux vivent dans le celibat. Mais quand le tour de ces Prêtres eſt venu pour dire la Meſſe, ils couchent dans l'Egliſe. Après que leur femme eſt morte, ils ne peuvent pas en épouſer d'autre, ſur peine d'être interdits pour toutes les fonctions Eccleſiaſtiques. Ils ne font jamais un mot d'inſtruction au Peuple. Ils en auroient grand beſoin eux-mêmes ; car ils ſont fort ignorans. Ils ont peu de Livres ; encore les liſent-ils rarement : car ils ſont obligez de faire un métier, pour gagner du pain à la famille. Voila ce qui les rend ſi peu capables des fonctions de Paſteurs.

On voit en Armenie pluſieurs Monaſteres d'Anachoretes, qui par la dureté de leur regime, & la rigueur de leurs jeûnes, pourroient être comparez aux Religieux les plus auſtéres. Ils ne mangent jamais qu'une fois le jour, & d'une maniere frugale ; car on ne voit ſur leurs tables que des légumes. Ils ne boivent point de vin. Ils ne ſouffrent pas même qu'on en faſſe entrer dans l'enclos du Monaſtere. Ils ſont occupez la plus grande partie du jour à chanter les Pſeaumes dans l'Egliſe. Les

Evêques font leur réſidence ordinaire dans les Monaſteres, & en ſont comme les Abbez. On voit auſſi quelques Monaſtere de filles.

Le chant de l'Egliſe Armenienne eſt fort beau. Il eſt majeſtueux, & plein d'onction. Ils n'y a que les Prêtres, les Diacres & quelques enfans, qui compoſent le Chœur, & qui chantent. L'accord de toutes ces voix eſt charmant.

La Langue vulgaire eſt la Langue de l'Egliſe. C'eſt dans cette Langue qu'on chante, qu'on dit la Meſſe, qu'on lit la Vie des Saints, qu'on adminiſtre les Sacremens, &c. Il eſt vrai que dans les Sermons, on l'altére beaucoup; & cela eſt neceſſaire, afin que le Peuple les puiſſe entendre.

Les Armeniens font abſtinence le Mercredi & le Vendredi, c'eſt-à-dire, qu'ils ne mangent ni chair, ni poiſſon; & outre ces deux jours par ſemaine, ils ont pluſieurs mois de jeûnes, qu'ils obſervent avec une grande exactitude, & avec beaucoup de rigueur. Ces auſteres jeûnes devroient contribuer à leur ſanctification. Il eſt cependant à craindre qu'ils n'en deviennent plus méchans aux yeux de Dieu; parce qu'ils

en deviennent plus préſomptueux & plus attachez à leurs erreurs. Ils comparent ce qu'ils font en ce point, avec ce que pratique l'Egliſe Latine ; & perſuadez que toute la perfection du Chriſtianiſme conſiſte dans ces auſtéritez extérieures, ils s'imaginent aiſément que leur Egliſe eſt plus ſainte que l'Egliſe Romaine. Ces jeûnes pourtant, quoi qu'inſtituez pour la plûpart par des heretiques, qui à la faveur d'un extérieur ſevere, & d'une apparence trompeuſe de ſainteté, ont voulu faire gliſſer plus facilement le venin de leur hereſie, n'ont rien de mauvais, ni rien même qui ne ſoit bon & loüable. Il ne s'agit que d'en faire un bon uſage.

Ils communient d'une maniere qui leur eſt toute particuliere, en ce que le Prêtre trempe une grande Hoſtie dans le Calice, après avoir conſacré l'une & l'autre, & en donne une particule à chaque communiant. Ils n'ont pourtant aucune peine à communier ſelon nôtre maniere ; & cette difference de Communion n'eſt pas un point de diſpute entre eux & les Miſſionaires. Quand on porte le ſaint Sacrement aux malades, c'eſt ſans éclat ;

pour ne pas, disent-ils, exposer le Saint aux chiens.

Ils ont une devotion fort tendre à la Sainte Vierge.

Voila les points principaux qui regardent l'Eglise Armenienne, & qui peuvent en donner une connoissance sûre & exacte. Heureux ceux qui verront la réunion entiere de cette Eglise avec l'Eglise Catholique ! Il y a de fort belles dispositions à cela. Si les Armeniens pouvoient un jour respirer sous la pesanteur du joug qui les accable, il y a beaucoup d'apparence que la chose seroit bien-tôt faite. Leur consolation est que la Justice Divine s'appaisera enfin sur eux, & qu'ils recouvreront leur liberté. Il y a lieu d'esperer que cette rupture de leurs chaînes sera suivie de l'abolition de leur Schisme. Et pour ce qui est de la premiere, ils la fondent sur cette fameuse Prophetie, qui passe parmi eux pour indubitable.

L'Histoire des Armeniens porte que saint Nierses, un de leurs Patriarches, qui descendoit de la famille de leur Apôtre saint Gregoire l'Illuminateur, & qui assista ou premier Concile de Constantinople, prédit & déplora, a-

vant de mourir, les malheurs qui devoient arriver à ſa Nation. Dieu lui découvrit dans une révelation qu'elle devoit tomber dans le Schiſme, & qu'en punition, elle tomberoit ſous le joug des Grecs, des mains deſquels elle paſſeroit en celles d'un Peuple barbare & cruel, qui exerceroit ſur elle un empire tyrannique, prophaneroit ſes Temples, & la réduiroit dans une ſi rude ſervitude, qu'elle ſeroit contrainte d'abandonner ſon Païs, pour ſe diſperſer en différens endroits du Monde : mais qu'enfin Dieu ayant pitié de cette Nation infortunée, ſuſciteroit des Etrangers, qui la tireroient de l'eſclavage.

Ce que nous venons de dire, eſt la notion exacte de l'état où ſe trouve aujourd'hui l'Armenie. Et l'on peut dire que les Armeniens ne ſont pas loin du Royaume de Dieu, en ce que, par la miſericorde Divine, ils ont beaucoup moins d'erreurs qu'ils n'en avoient autrefois. Cela paroît parce que nous venons de voir, & par ce qui ſe voit dans un Manuſcrit de la Bibliotheque du Roy, qui a été donné par feu M. Cottelier. Comme cette Piece eſt rare & curieuſe, en voici la teneur.

Extrait d'un Traité de ſaint Nicon ſur la Religion des Armeniens, tiré de quelques Manuſcrits Grecs de la Bibliotheque du Roy, donnez au Public, & traduits en Latin par feu M. Cottelier, dans les Notes qu'il a miſes à la fin de ſon Livre, intitulé : SS. Patrum, qui temporibus Apoſtorum floruerunt, &c.

Voici en quoi les Armeniens, dans leurs coutumes & dans leur créance, s'écartent de la droite raiſon.

Ils croyent non-ſeulement que la nature Divine ſouffrit en Jeſus-Chriſt, mais encore, ſuivant l'erreur des Aphtartodocites, ils croyent que la Sainte Trinité ſouffrit ; & quoiqu'ils n'oſent pas le dire tout haut, ils font aſſez connoître ce qu'ils en penſent, par ce qu'ils pratiquent. Après avoir joint trois Croix, & les avoir attachées toutes trois à un même morceau de bois, ils les appellent la ſainte Trinité ; & dans les Hymnes ſacrées, après ces mots, *Saint Dieu*, *Saint Fort*, ils ajoutent, *qui avez été crucifié pour nous.* Ils ſuivent en cela l'extravagance de Pierre le Foulon.

Les Armeniens ont beau dire qu'ils n'appliquent ces paroles qu'au Fils, il eſt certain qu'ils donnent dans l'erreur de ceux qui font la nature Divine paſſible.

De plus ils croyent que le S. Eſprit eſt au-deſſous du Pere & du Fils; ce qui fait que des trois Croix, dont nous venons de parler, celle du milieu eſt plus petite que les deux autres. Leurs ceremonies mêmes font voir qu'ils veulent marquer l'inégalité du Pere & du Saint Eſprit.

Ils prétendent encore que les deux natures qui ſont unies en Jeſus-Chriſt, ſont tellement mêlées & confonduës qu'elles n'en font qu'une.

C'eſt l'erreur d'Eutyches, de Dioſcore & de Pierre. L'hereſie de Severe revient aſſez à cela; & c'eſt de ces ſources empoiſonnées que les Acephales, les Severiens & les Jacobites ont tiré leurs erreurs.

Les Armeniens, pour le Sacrifice, ſe ſervent de pain ſans levain, & ils ne mêlent point d'eau avec le vin dans le Calice. Le 5. Janvier, au ſoir, ils celebrent la Fête de l'Annonciation. Ils en font tout l'Office, & liſent l'Evangile du jour. Le lendemain matin, ils

ils ſolemniſent la Naiſſance de nôtre Seigneur ; & à la Meſſe, ils font la Fête de la Theophanie. Mais il eſt aſſez difficile de décider ſi la coutume de celebrer conſecutivement les deux premieres Fêtes, vient de ce qu'ils croyent que nôtre Seigneur nâquit le lendemain de l'Annonciation ; du moins il eſt certain qu'ils ne croyent pas que le Corps de nôtre Seigneur ait été formé dans le ſein de la Vierge, Mere de Dieu, de la maniere dont nous le croyons.

Ils croyent au contraire, ſuivant l'erreur d'Eutyches, de Dioſcore, de Pierre & de Mantacunez, Chefs d'Armeniens, que Dieu, nôtre Sauveur, avant que de naître de la Vierge Marie, avoit pris un Corps dans le Ciel : Que celui dont il fut revêtu dans le ſein de la Vierge, n'étoit que fantaſtique & apparent : Qu'un Dieu enfin n'a pas voulu s'abaiſſer, juſqu'à demeurer dans le ſein d'une femme ; qu'il n'a fait qu'y paſſer, comme par un canal.

A la Fête de la Theophanie, ils ne diſent ni Oraiſons, ni Evangile, ni Hymne, ni Leçon de l'Ecriture Sainte. Toute la ceremonie de ce jour

conſiſte à plonger une Croix dans l'eau. Ils ſe trompent encore, en faiſant la Fête de la Circonciſion de nôtre Seigneur huit jours après celle de ſon Baptême ; comme s'il n'avoit pas été circoncis avant d'être baptiſé. Outre cela quoique ſaint Gregoire, Evêque de la grand Armenie, ait défendu qu'aucun Evêque d'Armenie ſe fît ſacrer par un autre, que par l'Archevêque de Ceſarée en Capadoce, où il avoit été ſacré lui-même, & quoiqu'il eût prononcé de terribles anathêmes contre tous ceux qui n'obſerveroient pas ce Reglement, ils ne laiſſent pas de paſſer pardeſſus ces défenſes ; & leur Patriarche ſe fait ſacrer par l'Amerán de Syrie. Il faut cependant remarquer que ce Reglement de ſaint Gregoire a été religieuſement obſervé par les huit premiers Evêques qui lui ont ſuccedé, juſqu'à Echanes, autrement nommé Mantacunez, qui au ſaint Concile Oecumenique de Calcedoine, tomba dans l'hereſie, & entraîna tous les Prêtres d'Armenie dans l'erreur & dans le Schiſme. Que ſi les Armeniens nient que ſaint Gregoire ait fait ces Ordonnances, qu'ils nous montrent les Reglemens, qu'il adreſſe à ſes enfans ; &

nous aurions de quoi leur fermer la bouche. Que ſi après cela, ils ne ſe rendent pas, nous leur demandons qu'ils oſent dire: Nous voulons être anathêmes, ſi nous avons la moindre connoiſſance de ces conteſtations. Si donc leurs Evêques ſe font ſacrer ailleurs, quel reſpect doit-on à leurs Prêtres? Leur Patriarche n'étant pas ſacré ſelon les Canons, comment peut-il conferer l'autorité & le caractere du Sacerdoce?

Ils ont retranché de l'Evangile l'endroit, où il eſt marqué que nôtre Seigneur eut une ſueur de ſang, & que la terre en fut toute baignée. Ils regardent cela comme une foibleſſe, qui déshonore la Majeſté Divine.

Ils retranchent auſſi l'endroit, où nôtre Seigneur, preſſé de prononcer ſur la femme adultére, qu'on lui avoit amenée, ordonna que celui qui ſeroit ſans peché, lui jettât la premiere pierre; & voyant que tous ſes accuſateurs s'étoient retirez, il ne la condamna point. Ils prétendent que cette hiſtoire peut produire de mauvais effets.

Les Samedis & les Dimanches de Carême, ils mangent des œufs, du fromage & du beurre. Leur Patriarche

eſt le premier à leur en donner l'exemple. Il y a même un Canon parmi eux, qui porte anathême contre ceux qui diront que le beurre & le fromage ſont plus défendus que le vin & l'huile. Ils mangent de la viande la ſemaine des laitages; au lieu que la ſemaine qui précede le Carême, ils jeûnent au pain & à l'eau. Cette ſemaine s'appelle chez eux Artziburtia. Il eſt vrai qu'ils ne ſçavent pas l'origine de ce nom. Quelques-uns diſent que c'eſt le Carême de Sergius ou d'Argius; d'autres, que c'eſt celui des Ninivites; d'autres enfin, que c'eſt celui d'Adam, quand il fut chaſſé du Jardin de délices. Et tout cela prouve que ce jeûne n'a aucun fondement raiſonnable.

Voici, au rapport de quelques-uns, ce qui a donné occaſion à ce jeûne. Un de leurs Evêques avoit un chien, qui ſe nommoit Artziburtius, parce qu'il couroit toûjours devant ſon Maître, pour annoncer ſa venuë dans les Villes ou Bourgades qu'il alloit viſiter. Arziburtius, en Armenien, ſignifie Courier, Meſſager. Cet animal étant mort, l'Evêque ordonna ſept jours de jeûne pour le pleurer.

Les Armeniens, en celebrant les

ſaints Myſteres, non-ſeulement ne ſe découvrent pas la tête, mais ils prennent encore en ce tems-là une eſpece de capuchon ; contre ce que dit Saint Paul, qu'on ne doit point avoir la tête couverte pendant la priere.

Bien loin d'honorer les Images, leur Patriarche & leurs Evêques frappent d'anathême ceux qui les reverent. Ils comparent les Images aux Idoles, que les Gentils adorent, & qui ont une bouche, ſans pouvoir parler, & des oreilles, ſans pouvoir entendre : Erreur, qui vient de la profonde ignorance où ils ſont du veritable ſens des ſaintes Ecritures. Ils mépriſent le témoignage de S. Baſile, homme vraiment rempli de l'Eſprit de Dieu, qui dit que le culte qu'on rend à l'Image, s'adreſſe à la perſonne qu'elle repréſente. Ils n'adorent même la Croix, qu'après y avoir enfoncé un clou au milieu, & l'avoir baptiſée : & ſi après ces ceremonies, un des deux bois de la Croix vient à ſe ſéparer de l'autre, ils adorent celui qui eſt reſté ſeul.

Ils obſervent auſſi preſque toutes les ceremonies legales, quoiqu'elles ayent été abolies par le Chriſtianiſme. Ils ſacrifient un agneau le grand Dimanche

de Pâques. Ils frotent le ſeüil de leur porte du ſang de la victime, & après en avoir brûlé les os, ils en conſervent les cendres & le ſang, en ſigne d'expiation. Ils mettent un voile devant l'Autel, & y attachent des clochettes. Ils offrent pour les morts des Sacrifices de moutons & de bœufs, & ils ne croyent pas qu'un homme puiſſe être ſauvé, ſi l'on n'a offert pour lui ces ſortes de Sacrifices, qu'ils appellent *Natalia*, le troiſiéme, le neuviéme & le quarantiéme jour après ſa mort. Avant d'immoler ces victimes, ils leur font manger du ſel, qu'ils ont beni, & récitent ſur leurs têtes quelques oraiſons. S'ils ne veulent pas convenir de tous ces points, qu'ils frappent donc d'anathême ceux qui pratiquent ces ceremonies ſuperſtitieuſes.

Les Armeniens ſont encore outre cela Monothelites.

Pour refuter ceux qui diſent que nôtre Seigneur fut baptiſé le même jour qu'il nâquit, il ne faut que le témoignage de ſaint Grégoire le Theologien, qui marque deux tems différens pour ces deux Fêtes. Dans le Diſcours, qui commence par ces mots: *Jeſus-Chriſt vient au monde*, il dit: *Et bien-tôt*,

vous verrez Jesus recevoir le Baptéme dans le Jourdain. Dans le Discours, qui commence par ce mot, *Jesus*, derechef voici ce qu'il dit : *Vous avez celebré la Naissance de nôtre Seigneur avec une solemnité proportionnée à la grandeur du mystere ; voici maintenant une autre action & un autre mystere.*

Il reste à parler des résidences des Missions, où les Missionaires se retirent, pour travailler à la conversion des Schismatiques de ces Païs. Il y en a trois ou quatre ; sçavoir, une à Erzerom, une autre à Erivan, une autre à Hispahan, à Zulpha, à Betlis, à Trebizonde, & quelques autres.

Celle d'Erzerom, Ville Capitale de la haute Armenie, fort peuplée & fort riche, le centre du commerce de tout ce Païs, dans l'étenduë de la Domination du Grand Seigneur, est le lieu le plus propre de tout l'Orient, pour gagner beaucoup de sujets à l'Eglise. Cet établissement a été sollicité & obtenu par M. de Guilleragues, Ambassadeur à Constantinople, peu avant sa mort, & renouvellé depuis quelques années par M. de Castagnere de Châteauneuf, Ambassadeur à la même Porte, qui fit

augmenter & étendre la Patente du Grand Seigneur pour tous les Païs de ſa Domination. Elle eſt très-favorable à la Religion, & fort glorieuſe au Roy. Les PP. Jeſuites Miſſionaires, en vertu de ce Commandement, peuvent annoncer Jeſus-Chriſt avec une entiere liberté parmi ſes plus grands ennemis. La Religion, qui ne reconnoît en Aſie, non plus qu'en Europe, d'autre Protecteur que Loüis le Grand, eſt redevable à ſon zele & à celui de ſes Miniſtres, d'une permiſſion ſi avantageuſe. En voici la teneur:

Sultan Soliman, fils d'Ibrahim, Kan toûjours victorieux.

Suprêmes Vizirs, tres-honorez Conſeillers, qui mettez l'ordre dans le monde, qui reglez les affaires publiques, qui terminez les differens de l'Univers par la pénétration de vos Jugemens, qui ſoutenez la fabrique de l'Empire & de la proſperité, qui appuyez les colonnes de la felicité & de la gloire par la droiture de vos conſeils: Vous qui avez été honorez de pluſieurs graces du Roy Tres-Haut, mon Vizir Bacha, poſſeſſeur du Gou-

vernement d'Egypte, mon Vizir Bacha, poſſeſſeur du Gouvernement d'Alep, mon Vizir Bacha, poſſeſſeur du Gouvernement de Damas, mon Vizir Bacha, poſſeſſeur du Gouvernement de Tripoly, mon Vizir Bacha, poſſeſſeur du Gouvernement de Diarbeker, mon Vizir Bacha, poſſeſſeur du Gouvernement de Bagdat, mon Vizir Bacha, poſſeſſeur du Gouvernement d'Erzerom; que Dieu Tres-Haut rende vôtre gloire éternelle : Et vous, tres-grands Princes, tres-grands & magnifiques Seigneurs, poſſeſſeurs de la puiſſance & de la dignité, poſſeſſeurs de la gloire & de la veneration, choiſis pour être approchez des graces du Roy Tres-Haut, Beglierbeys dans les Païs de Mouſſol, de Rika, d'Eden, de Morach, de Chehr'zzul, de Chypre, de Natolie & de Romelie; que vous croiſſiez toûjours : Et vous, qui par la vivacité & la certitude de vos Jugemens, qui vous font ſurpaſſer les autres Muzulmans, avez été choiſis ſur tous ceux qui font profeſſion de l'Unité de Dieu; tréſors de vertus & de ſciences, que vous poſſedez parfaitement; vous qui élevez l'explication de la Loy & de la Foy; qui êtes les heritiers des ſcien-

ces des Prophetes, & de ceux qui ont prêché leur Loy, & qui avez été choiſis pour être approchez des graces du Roy, qui vous favoriſe, Cadis d'Egypte, d'Alep, de Damas, de Diarbeker, de Phrygie, de Morach; que vôtre vertu & votre gloire aillent toûjours en croiſſant : Tres-excellens Juges, lumieres des ſciences & d'éloquence, Juges, qui vous trouverez dans les Gouvernemens de Natolie & de Romelie, lorſque vous recevrez ce Commandement auguſte, ſçachez que le Baron de Châteauneuf, l'exemplaire de tous les Grands qui profeſſent la Religion du Meſſie, & qui réſide à ma tres-heureuſe Porte, en qualité d'Ambaſſadeur de l'Empereur de France, (que ſes derniers jours ſoient tres-heureux) ayant envoyé à ma ſublime Porte une Requête, par laquelle il me repreſente que parmi les Religieux François, les Religieux Jeſuites étant occupez à enſeigner les ſciences du Meſſie, en liſant paiſiblement l'Evangile, en vertu des auguſtes Capitulations & des nobles Patentes, qu'ils ont, de ma grace, entre leurs mains, faiſant voyage, allant & menant dans les Villes, Bourgs & Villages, qui ſe

trouvent dans les ſuſdits Gouvernemens, pluſieurs Suriens, Grecs & Armeniens, Cophtes & autres Chrétiens, mes Sujets, qui ſuivent d'autres Sectes du Meſſie, allant de leur bon gré trouver leſdits Religieux Jeſuites, pour leur propoſer des queſtions touchant les ceremonies qui appartiennent aux ſciences du Meſſie, & pour ſe faire réſoudre les doutes & les difficultez, que leurs propres Prêtres & Religieux n'ont pû leur réſoudre; d'autres Chrétiens de diverſes Sectes les moleſtoient, ou faiſoient moleſter leſdits Religieux, ou leſdits autres Chrétiens, qui conformément aux auguſtes Capitulations & aux auguſtes Patentes, qui ſont de ma grace entre leurs mains, avoient la volonté de ſe faire réſoudre leurs difficultez, les faiſant accuſer pardevant les Officiers de la Juſtice, & leur faiſant faire des avanies: Ayant eu recours aux Archives des Commandemens, par leſquels il eſt ordonné que les Evêques de la Nation Françoiſe, & les Relgieux des Francs, de quelque Nation qu'ils ſoient, ne ſoient empêchez, ni moleſtez de qui que ce ſoit, pour avoir fait leurs ceremonies dans les lieux où on les a faites ancienne-

ment, dans l'état où les choſes ſe ſont trouvées ; & par leſquels il eſt encore ordonné que leſdits Jeſuites allant dans les Villes, Bourgs & Villages, qui ſont dans la Romelie, la Natolie, l'Egypte, & autres lieux de mes Royaumes bien gardez, demeurant & habitant dans les Egliſes & les lieux où il y a des Conſuls, faiſant le Service ſuivant leur rite & leurs ceremonies, prêchant & enſeignant dans les Ecoles les ſciences du Meſſie, que perſonne, ſoit Spays, ſoit Janiſſaires, ſoit Officiers de la Juſtice, ne s'ingere à les troubler, pour avoir de l'argent, & ne moleſte leſdits Religieux, ſuivant les auguſtes Capitulations, & mes nobles Commandemens, qu'ils ont de ma grace entre leurs mains. Mon noble Commandement, qui a été donné, & qui s'eſt trouvé ſigné & ſcellé à la marge, a ordonné que cela fût executé ſuivant les auguſtes Capitulations. J'ordonne que dès que mon noble Commandement ſera parvenu juſqu'à vous, il ſoit executé, ſelon l'ordre qui émane de moi à cet inſtant ; & ſuivant mon noble Commandement, qui a été donné auparavant, & ſuivant les auguſtes Capitulations, voulant qu'entre

les Religieux François, les Religieux Jesuites, habitant voyageant, allant & venant dans les Villes, Bourgs & Villages, qui se trouvent dans lesdits Gouvernemens, disent en toute assûrance les prieres de la Liturgie & de la Messe, lisent l'Evangile, & s'occupent à enseigner les sciences du Messie. Plusieurs Syriens, Grecs, Armeniens & Cophtes, & autres Chrétiens, mes Sujets, des Sectes du Messie, ayant la volonté d'aller trouver de leur bon gré lesdits Religieux Jesuites, pour se faire résoudre les difficultez & les doutes, que leurs propres Prêtres & Religieux n'ont pû résoudre, touchant les questions sur les sciences du Messie, & sur leurs ceremonies : Je défends qu'aucuns Spays, Janissaires, ou autres Officiers de Justice, ne les vexent, ni ne les empêchent de faire toutes leurs fonctions. J'ordonne que vous ne souffriez en cela aucune chose contre les augustes Capitulations, & contre mes nobles Commandemens, qui sont de ma grace entre les mains desdits Religieux Jesuites. Car la sincere amitié qui est entre l'Empereur de France & nôtre heureuse Porte, étant forte, constante & perseverante, les loüan-

ges & les plaintes qui nous ſeront portées par ſon Ambaſſadeur, touchant vôtre conduite, ſeront favorablement écoutées, & ſeront tres-efficaces. Ainſi vous donnerez auſdits Religieux Jeſuites, ſuivant les auguſtes Capitulations & mon noble Commandement, toute la protection & toute la garde qui leur ſera neceſſaire. Vous empêcherez qu'on ne leur faſſe aucune ſorte de vexation ou d'oppreſſion contre les ſuſdites Capitulations. Que ce noble Commandement, qui émane de moi, ſoit executé avec tout le noble contenu. Gardez-vous bien de faire le contraire: Et ne manquez pas auſſi, dès que vous aurez vû ce noble Commandement que je fais, de le leur remettre entre les mains. Ajoutez foy à mon noble Sceau. Ecrit à la fin de la Lune du Grand Gemaziel, l'an mil cent & un. A Andrinople la bien gardée.

Il ne faut pas omettre ici une choſe conſidérable, que peuvent faire les Miſſionaire d'Erzerom. Il y a dans ces quartiers-là une Nation, qu'on appelle Gaſidies. Ce ſont dès gens, qui à la verité conſervent encore quelque con-

Gaſidies.

noissance du vrai Dieu, & qui adorent même Jesus-Christ ; mais qui n'ayant depuis long-tems ni Livres, ni Prêtres, ni instruction, ni aucun secours spirituel, en sont venus jusques à ce point d'aveuglement, que d'adorer le Soleil & le Démon. Ils n'ont point d'habitations fixes. Ils habitent dans les plaines de Mesopotamie durant l'Hyver, & se rendent l'Eté aux environs d'Erzerom, vers les sources de l'Euphrate & du Tygre. Il est facile d'aller faire Mission chez ces Peuples, qui campent sous des Tentes, au nombre, dit-on, de plus de cent mille ; & l'on pourroit se joindre à quelqu'un des Marchands, qui se communiquent à eux pour trafiquer.

Après avoir parlé de la résidence de la Mission d'Erzerom, il faut parler de celle d'Erivan. C'est une assez grande Ville d'Armenie, bâtie sur la frontiere de Perse, près du Mont Ararat. Le nombre des Mahométans y est beaucoup plus grand que celui des Armeniens, qui sont tous Chrétiens Schismatiques, & qui reconnoissent le Patriarche, dont la résidence a toûjours été au Monastere d'Ichmiadzin, où est l'Eglise de saint Gregoire l'Illumineur.

Ce fameux Monaſtere a été bâti dans le lieu même, où étoit le Palais de leur Roy Tiridates ; & le Bourg, qui en eſt voiſin, & qui n'eſt habité que de Chrétiens, eſt le lieu où étoit bâtie la Capitale du floriſſant Royaume d'Armenie.

Les Vertabiets, qui demeurent dans cette Maiſon, ne font point de vœux, non plus que dans les autres Monaſteres. Ils aſſiſtent à l'Office, qui commence de grand matin, & dure fort long-tems. Cet Office ſe fait d'une maniere tout-à-fait édifiante. Ce ſont eux qui choiſiſſent & nomment le Patriarche.

Ichmiadzim eſt la regle de toutes les autres Egliſes Armeniennes. Tandis que l'Hereſie & le Schiſme y regneront comme ils y regnent, tout le reſte de l'Armenie s'en reſſentira. On auroit bien-tôt ramené toute la Nation au ſein de l'Egliſe, ſi on y ramenoit ce ſeul Monaſtere. C'eſt ce puiſſant motif, qui a déterminé les Peres Jeſuites, qui cherchoient une voye efficace pour convertir toute cette nombreuſe Nation, de s'établir à Erivan, pour être au voiſinage d'Ichmiadzim. La Providence leur fit naître une belle occaſion,

ſion, pour faire cet important établiſſement : mais pour en avoir une connoiſſance plus exacte, il faut ſçavoir que dans une Province de la haute Armenie, que l'on appelle Nachivan, il y a pluſieurs Bourgs ou Villages Catholiques, convertis autrefois, & cultivez encore à preſent par les Peres Dominicains. Les pauvres Chrétiens, qui ſouffroient une extrême oppreſſion, étoient en grand danger que les vexations continuelles, que leur faiſoient les Mahometans, ne les obligeaſſent de chercher de l'adouciſſement à leurs maux, par un changement de Religion. Pour obvier à un ſi grand malheur, les principaux d'entre eux s'étant ſouvenus que leur Egliſe avoit autrefois imploré l'aſſiſtance des Rois de France dans une pareille occaſion, crurent qu'ils trouveroient aiſément dans la Perſonne de Sa Majeſté, un aſile encore plus puiſſant que leurs Ancêtres n'en avoient trouvé dans les Rois, ſes Prédeceſſeurs. Ils ne douterent pas que le credit d'un ſi grand Prince ne leur obtint du Roy de Perſe, leur Souverain, le ſoulagement du joug qui les accabloit.

Ce fut environ ce tems-là que M.

Piquet, Evêque de Ceſaropie, fut nommé par le S. Siege Vicaire Apoſtolique de Perſe, & Evêque de Babylone, où le Roy l'avoit fait en même tems Conſul de la Nation Françoiſe. Ces pauvres gens jugeant bien que ce Prélat étoit deſtiné à ſecourir l'Egliſe Catholique dans ces Contrées, & qu'il s'employeroit volontiers pour eux, lui en écrivirent à Alep, où il étoit encore alors, & le prierent de faire en ſorte que le Roy les prît ſous ſa protection, à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs. Le Prélat en écrivit à Paris au Pere, qui étoit chargé du ſoin des Miſſions Orientales des Jeſuites ; & celui-ci en parla au R. P. de la Chaize, Confeſſeur du Roy, lequel repréſenta à Sa Majeſté l'état de ces Chrétiens perſecutez. Le Roy en fut touché, & il écrivit la Lettre ſuivante au Roy de Perſe en leur faveur.

Lettre du Roy au Roy de Perſe.

Tres-Haut, Tres-Excellent, Tres-Magnanime & Invincible Prince, nôtre tres-cher & bon Ami, Dieu veüille augmenter vôtre grandeur, & vous donner une fin heureuſe. L'affection

particuliere que nous avons toûjours eu pour tous les Chrétiens qui ont le bonheur de vivre ſous vôtre puiſſant Empire, & particulierement pour les Armeniens Catholiques de la Province de Nachivan, nous a ſouvent portez, auſſi-bien que nos Prédeceſſeurs, à marquer à V. M. combien nous ſommes ſenſibles aux bons traitemens qu'ils ont reçûs à vôtre recommandation, des Gouverneurs des lieux qu'ils habitent. Mais comme ces Gouverneurs changent, & que les nouveaux ne peuvent être informez des intentions favorables que V. M. a pour toutes les choſes où nous nous intereſſons, nous ſerions bien-aiſes qu'elle voulût bien renouveller ces mêmes ordres, afin que leſdits Armeniens Catholiques de la Province de Nachivan, en puiſſent reſſentir inceſſamment les effets. Nous nous promettons qu'elle étendra cette protection ſur toutes les Egliſes Chrétiennes, & qu'elle favoriſera l'Evêque de Ceſarople, que nous avons chargé de cette Lettre, & que nous avons declaré nôtre Conſul à Bagdad, pour contribuer en tout ce qu'il pourra, au commerce, à l'union & à la bonne correſpondance, que nous ſouhaitons être éternellement entre nos deux Empires. Nous

nous aſſûrons encore que V. M. protegera les Religieux François, établis en ſes Etats, & ſur tout les Jeſuites, pour qui nous avons une affection particuliere, & qui en l'abſence de l'Evêque de Ceſarople, ſeront toûjours auprès d'Elle comme des gages de l'eſtime & de l'amitié que nous lui portons. Nous ne doutons point auſſi que V. M. ne ſoit bien perſuadée que dans les occaſions qui s'en préſenteront, nous ne lui en donnions des marques tres-aſſûrées. Sur ce nous prions Dieu qu'il veüille augmenter vôtre grandeur, & lui donner une fin heureuſe. Ecrit à S. Germain en Laye, ce 20. Mars 1681.

Cette Lettre fut accompagnée de préſens, que dans une Audiance publique M. de Ceſarople préſenta au Sophy, avec une Requête, pour accorder aux RR. PP. Jeſuites une Miſſion fixe à Erivan. Ce fut le 10. de Février 1684. Il leur donna toute ſorte de marques de bonté ; & après leur avoir fait pluſieurs queſtions, il dit à l'Evêque de Ceſarople : *Je ſuis content de vous, je crois que vous l'êtes de moi ; & je ferai en ſorte que vous le ſerez toûjours de plus en plus.* Il lui

accorda tous les points de ſa Requête ; & les Jeſuites en particulier, reçûrent le Rakam ou Patentes du Roy, pour s'établir à Erivan, & pour y pouvoir exercer toutes les fonctions de leur zele.

Ils ſe ſont auſſi établis à Chamaké, Ville Capitale de la Province de Chirvan, en Perſe, par l'entremiſe, & à la preſſante ſollicitation du Pape, qui a obtenu du Roy de Pologne, que le Comte de Siry, ſon Ambaſſadeur à la Cour d'Iſpahan, homme d'un rare merite, demanderoit au Roy de Perſe la permiſſion de faire cet établiſſement. Ce qui s'executa en 1686. Ce lieu eſt peut-être la réſidence la plus importante de toute l'Aſie. Le grand commerce qui y fleurit, attire toute ſorte d'Etrangers, tant Aſiatiques, qu'Européans. C'eſt le rendez-vous de tous les Marchands, qui vont trafiquer en Moſcovie, en Suede, en Hollande, en Georgie, en Tartarie, dans le Guillan, le Curdiſtan & le Diarbeker ; & tous les Ambaſſadeurs de l'Europe, ſur tout ceux de Pologne, qui vont à la Cour de Perſe, paſſent par Chamaké, & les Miſſionaires y ſont conſiderez comme les Aumôniers de ces Ambaſſadeurs.

Chamaké, lieu de Miſſion.

Innocent XI.

Enfin il eſt difficile de trouver une ſituation plus propre, pour y faire un grand commerce ; car ſans parler des Païs circonvoiſins, la Ville de Chamaké, qui eſt au milieu du Monde, & qui ſemble faire l'union de l'Europe & de l'Aſie, a le voiſinage de la Mer Caſpienne, qui procure de tres-grands avantages. On compte juſqu'à ſoixante gros Villages, tous Chrétiens, qui s'étendent depuis cette Ville-là, juſqu'à la Mer.

Les Miſſionaires regarderent cette Ville comme une porte d'autant plus importante pour la Religion, que les Negocians, qui en partent continuellement, pour trafiquer dans pluſieurs Provinces de l'Europe & de l'Aſie, porteroient avec eux les fruits des inſtructions qu'ils auroient reçûës, & les communiqueroient aux autres Nations. Ces Miſſionaires après avoir travaillé dans la Ville, quelques-uns des leurs vont accompagner les Caravanes, pour en être comme des Aumôniers, & faire par des excurſions Evangeliques, vers la Mer Caſpienne, une Miſſion utile. Les Verbiets les invitent d'aller dans leurs Monaſteres, & dans les Village, pour les inſtruire.

Outre les Jeſuites, qui y ſont établis, il y a encore des Peres Capucins, envoyez par la Congregation *de Propaganda Fide.*

L'on voit encore celles de Betlis, d'Hamadan & de Zulpha, dans la haute Armenie, aſſez conſidérables; mais celle d'Iſpahan, Ville Capitale du Royaume de Perſe, & une des plus grandes Villes de tout l'Orient, eſt un poſte bien plus avantageux pour l'établiſſement de la Religion dans toute l'Aſie: Car le commerce, qui y fleurit, attire toute ſorte de Nations, Armeniens, Grecs, Indiens, Tartares, François; & de plus, dans le ſeul Fauxbourg d'Iſpahan, qui ſe nomme Julfa, & que le Grand Cha Abbas fit faire pour les Chrétiens, qu'il avoit bannis de la Ville, il y en a un tres-grand nombre, qui fourniſſent une continuelle matiere au zele des Miſſionaires. Ainſi on peut faire à Iſpahan des biens immenſes, & pour ceux du Païs, & pour les Etrangers. Ces fruits peuvent être d'autant plus grands & plus ſolides, qu'on y joüit d'une entiere liberté pour tous les exercices de Religion, ſans qu'on y ſoit expoſé à aucune avanie. Au reſte, l'établiſſe-

Betlis, Hamadan, Zulpha.

Iſpahan.

ment de cette Miſſion a été fort avancé par le crédit & le zele de Loüis le Grand, le glorieux appui de la Religion dans l'Aſie, auſſi-bien qu'en Europe. Une Lettre du Roy obtint la permiſſion de l'établir. Et la gloire de la fondation fut réſervée à la Fondation de Marie de Gonzagues, Reine de Pologne, laquelle, par ſes liberalitez, commença à mettre cette Miſſion en état de produire de grands fruits.

Les Peres Jeſuites ont l'avantage de voir dans Julfa leurs travaux, mêlez avec ceux de pluſieurs autres Miſſionaires, qui y ſont, & qui rempliſſent parfaitement bien tous les devoirs de la vie Apoſtolique. Les Peres Capucins, & les Peres Carmes Déchauſſez y ſont établis. Meſſieurs du Seminaire des Miſſions Etrangeres de Paris y ont auſſi fait un nouvel établiſſement depuis quelques années.

Miſſion de Betlis.

Celle de Betlis eſt dans la Capitale d'un petit Etat, gouverné par un Emir particulier, qui ne reconnoît que médiocrement la Domination de la Porte. La Ville eſt grande, bien peuplée, & des gens de diverſes Religions. Les Armeniens y ſont en grand nombre, qui ſont bien moins éloignez du Royaume

Royaume de Dieu ; que les autres Schiſmatiques de l'Orient , ignorant beaucoup d'erreurs , dont les Grecs & les Syriens ſont entêtez. Il en eſt de même de celles de Zulpha , d'Oüan & d'Hamadan , fondées par Mr l'Evêque de Ceſarople. Hamadan, Zulpha, Oüan

Finiſſons par celle de Trebizonde, qu'on vient tout recemment d'établir. Cette Ville eſt dans la Cappadoce, ſur le bord de la Mer Noire, fameuſe, pour avoir été autrefois le Siege des Empereurs Grecs , après que les François ſe furent rendus Maîtres de Conſtantinople. On y compte vingt-cinq mille habitans. Le plus grand nombre eſt Mahometan , & les autres ſont Chrétiens Armeniens ou Grecs. Les Armeniens ont un Evêque , & quatre Egliſes ouvertes. Les Grecs ont un Archevêque , & de mille Egliſes qu'ils diſent avoir euës autrefois, ils en conſervent encore vingt-cinq ou trente. Miſſion à Trebizonde. 1692.

Les avantages qu'on trouve dans cette Ville, pour étendre le Royaume de Jeſus-Chriſt , ont fait concevoir de grandes eſperances pour la réunion des Schiſmatiques à l'Egliſe Catholique. Il eſt vrai que le nombre des

Chrétiens qui y ſont, n'eſt pas fort conſidérable ; mais auſſi c'eſt un paſſage continuel des Caravanes, qui vont à Conſtantinople, ou qui en viennent ; & l'on eſpere que dans la ſuite ces Caravanes ſeront bien plus groſſes & plus fréquentes, ſi l'on peut exécuter, comme il eſt facile, les deſſeins qu'on a formez, pour faire à Trebizonde une des plus belles Miſſions de l'Orient. D'ailleurs, il y a beaucoup de Villages à la campagne, tous remplis d'Armeniens & de Grecs ; même des Villes, où l'on peut aller facilement en deux ou trois jours. Et encore, tout le long de la Côte de la Natolie, où il y a beaucoup de Grecs ; même dans les Montagnes, il ſe rencontre pluſieurs familles, deſcenduës des Empereurs & des anciens Seigneurs de la Grece, qui s'y ſont refugiées, où elles vivent dans une extrême pauvreté, s'y étant cachées. Dans tous ces endroits, on trouvera une riche moiſſon à faire.

De la Religion de la Georgie ou *Gurgiſtan, & Iberie, & de la Mengrelie.*

LA Georgie, ou Gurgiſtan, eſt un grand Païs d'Aſie, entre la Mer Noire ou Pont-Euxin, & le Gurgiſtan. Il comprend toute l'ancienne Iberie, & partie de la grande Armenie. Ces Peuples reçûrent la Foy Chrétienne au tems de l'Empereur Conſtantin, par le moyen d'une Eſclave, qui guerit la Reine de ce Païs d'une maladie mortelle : Enſuite de quoi, lui ayant perſuadé d'adorer le vrai Dieu, & Jeſus-Chriſt, cette Princeſſe abandonna le culte des Idoles. Mais les Juifs & les Mahometans s'y étant introduits avec le tems, la Religion de ces Peuples Chrétiens s'eſt tellement alterée depuis, qu'on peut dire la même choſe que de celle des Sabéens, qu'ils ont quelque choſe du Chriſtianiſme de l'Egliſe Grecque, du Judaïſme & du Paganiſme. Leurs Evêques & leurs Prêtres vivent dans un ſi grand deſordre, & dans une ignorance ſi groſſiere, qu'ils ne ſçavent ce qu'ils ſont. *Davity, de l'Aſie, dern. Edit.*

Dans l'Hiſtoire que Galanus a fait *Relations des*

PP. Theatins de l'Iberie.

imprimer à Rome, touchant la conciliation de l'Egliſe Armenienne avec la Romaine, il y a quelques Actes curieux, qui regardent l'état des Iberiens & des autres Peuples voiſins. Le Pape Urbain VIII. envoya à ces Peuples des Miſſionaires, dont le Pere Avitabolis, Grec Regulier, étoit le Chef; & ce Religieux écrivit de ce Païs une Lettre au Pape, dans laquelle il lui marque aſſez exactement les erreurs des Iberiens, qui ſont les mêmes qu'on attribuë aux Grecs; ſçavoir, qu'ils reconnoiſſent à la verité un Purgatoire, mais non pas à la maniere des Latins, parce qu'ils croyent que les ames ſont ſeulement dans un lieu obſcur & rempli de triſteſſe, ſans y être tourmentées par le feu: Qu'ils nient le Jugement particulier des ames, étant dans cette perſuaſion, que quand quelqu'un meurt, ſon ame eſt portée par ſon Ange Gardien en la préſence de Jeſus-Chriſt; & ſi c'eſt l'ame d'un Juſte, qui ſoit ſans peché, elle eſt incontinent envoyé dans un lieu de lumiere & de joye: ſi c'eſt l'ame d'un impie, elle eſt miſe dans un lieu obſcur: ſi cette perſonne eſt morte en faiſant pénitence, elle eſt envoyée pour un tems

dans un lieu d'obſcurité & d'horreur, d'où elle eſt enſuite conduite dans le lieu de joye : & tous attendent le jour de la Reſurrection generale, d'autant qu'ils nient abſolument que les ames voyent Dieu avant ce tems-là. Les Iberiens de plus, ſelon le même Auteur, croyent que les Infideles ſont jugez en un Jugement particulier ſeulement, & non dans le Jugement general. Ils ſe fondent ſur ces paroles de l'Evangile : *Celui qui eſt Infidele, eſt déja jugé.* Ils ne croyent pas, outre cela, que les peines des damnez ſoient éternelles ; mais ils diſent que ſi un Chrétien meurt en peché mortel, & ſans avoir fait pénitence, on peut le tirer des Enfers avant le Jugement univerſel, en priant Dieu pour lui. Il y a lieu de croire que cette créance, qui approche de celle d'Origene, & qui ſemble avoir été ſuivie par quelques nouveaux Grecs, n'eſt point la veritable créance des Iberiens, qui ſuivent exactement la Foy de l'Egliſe Grecque ; mais que ce qui aura donné occaſion à leur attribuer cela, c'eſt parce qu'ils n'ont qu'un lieu, où ils mettent après la mort les ames des damnez, & de ceux qui ſont cenſez

être dans le Purgatoire. Or comme ils prient indifféremment pour toutes les ames qui ſont renfermées dans ce lieu, qu'ils nomment Enfer, que Dieu les délivre des peines de l'Enfer, & qu'il les veüille transferer de cette priſon obſcure au lieu de lumiere & de joye, qui eſt le Paradis, il a été facile d'inferer de là qu'ils ne croyent pas que l'Enfer ſoit pour toûjours. Ce qui ſe doit entendre avec reſtriction, & à l'égard de certaines ames ſeulement, qui font leur Purgatoire en ce lieu-là.

Les Iberiens ont auſſi les mêmes ſentimens pour la Confeſſion que les Grecs, & ils en parlent de la même maniere. Ils travaillent les jours de Fêtes les plus ſolemnelles, même le jour de la Nativité de nôtre Seigneur, prêtendant que cela n'èſt pas éloigné des uſages des premiers ſiecles. Leur maniere de baptiſer eſt telle. Premierement, le Prêtre lit un grand nombre d'Oraiſons ſur l'enfant; & quand il vient aux paroles, où nous faiſons conſiſter la forme du Baptême, il ne s'arrête point, mais il les lit de ſuite, ſans baptiſer en ce tems-là l'enfant; puis, ſi-tôt que la lecture eſt achevée, l'on

l'on dépoüille l'enfant, & il eſt enfin baptiſé par le Parain, & non par le Prêtre : Ce qui ſe fait ſans prononcer d'autres paroles que celles qui ont été prononcées quelque tems auparavant. Ils ne ſe mettent pas fort en peine de recevoir le Baptême. Ils rebaptiſent ceux qui retournent à la Foy, après avoir apoſtaſié. Le Prêtre ſeul eſt parmi eux le veritable Miniſtre du Baptême : De ſorte que faute de Prêtres, un enfant mourra, ſans être baptiſé : Et il y a quelques-uns de leurs Docteurs qui croyent qu'alors le Baptême de la mere ſuffit pour ſauver l'enfant. Ils donnent aux enfans, avec le Baptême, la Confirmation & l'Euchariſtie. Ils ſe confeſſent pour la premiere fois, quand ils ſe marient ; ce qu'ils font auſſi, quand ils ſe voyent à l'extrémité ; mais ils font leur Confeſſion en quatre mots. Si un Prêtre tombe dans quelque impureté, dont il ſe confeſſe, le Confeſſeur le prive du pouvoir de celebrer la Meſſe : Auſſi les Prêtres n'ont-ils garde de ſe confeſſer de ces pechez. Ils donnent la Communion aux enfans en mourant, & les adultes ne la reçoivent que rarement. Il y en a même pluſieurs qui meurent ſans la recevoir.

Le Prince contraint les Eccleſiaſtiques, même les Evêques, d'aller à la guerre ; & au retour de là, ils celebrent la Meſſe, ſans aucune diſpenſe de leur irrégularité. Ils ſont dans ce ſentiment, qu'on ne doit dire qu'une Meſſe en un jour ſur un Autel, non plus que dans chaque Egliſe. Ils conſacrent dans des Calices de bois, & ils portent l'Euchariſtie aux malades avec aſſez d'irréverence, ſans aucune lumiere, ni convoi. En certains jours de Fêtes, les Prêtres aſſiſtent enſemble à la Meſſe de l'Evêque, qui leur donne l'Euchariſtie dans leurs mains, & ils la portent eux-mêmes à la bouche. Les Eccleſiaſtiques ne recitent pas tous les jours le Breviaire ; mais un ou deux ſeulement le recitent, & les autres écoutent. Celui qui fait l'Office, eſt ordinairement Prêtre, & ceux qui y aſſiſtent, n'écoutent pas le plus ſouvent. La plûpart des Iberiens ſçavent à grande peine les principes de la Religion. S'ils n'ont point d'enfans de leurs femmes, ils les répudient avec la permiſſion des Prêtres, & ils en épouſent d'autres : Ce qu'ils font auſſi dans le cas d'adultere & de querelle. Ils prétendent qu'il ne ſe fait plus de miracles dans l'Egliſe Romaine;

& que le Pape ne peut donner des diſpenſes que dans les choſes qui ſont de droit poſitif ; encore veulent-ils qu'elles ne ſoient pas de grande conſéquence.

Le Pere Avitabolis décrit dans la même Lettre au Pape Urbain VIII. l'état politique des Iberiens, & il remarque entre autres choſes, la grande autorité des Princes & des Nobles : Car les Princes, ſans ſe ſoucier de ce qu'on appelle Liberté ou Immunité Eccleſiaſtique, ſe ſervent des Prêtres comme de Valets. Ils mépriſent les Evêques, & les châtient. Ils n'obéiſſent pas non plus au Patriarche, qui prend la qualité de Catholique ou Univerſel ; & partant ce n'eſt point le Patriarche qui tient le premier rang pour le ſpirituel, mais le Prince, qui eſt le Maître abſolu, tant du temporel, que du ſpirituel. Les Nobles font auſſi la même choſe dans les Terres de leur dépendance à l'égard des Evêques & des Prêtres. Le Prince a ſon ſuffrage dans l'élection du Patriarche, avec les Evêques, & tous éliſent celui qu'il ſouhaite. La volonté du Prince & de chaque Seigneur en particulier dans ſes Terres, leur ſert de Loy ; & ils n'ont

point de Juges pour examiner la juſtice des Cauſes. Ils n'ont point auſſi d'Ordonnances particulieres, ſur leſquelles ils ſe puiſſent regler, n'admettant pas même les témoins. Les Princes diſpoſent à leur volonté des biens de leurs Sujets, auſſi-bien que de leurs perſonnes. Enfin le Patriarche de Conſtantinople envoye ſouvent en ces Païs-là des Caloyers, pour les entretenir dans l'inimitié contre le Pape.

Cette Lettre a été écrite à ce Pape en 1631. par le Pere Avitabolis, qui étoit alors à Goris, dans la Georgie ou Iberie: & l'on a inſeré dans le même Livre de Galanus les Lettres du Prince des Georgiens à ce Pape, qui ſont dans les Archives de la Congregation *de Propaganda Fide*. Ce Prince remarque entre autres choſes dans ſa Lettre, que la Foy a été conſervée pure dans ſes Etats, depuis Conſtantin le Grand, juſqu'à ſon tems, & il accorde une Chapelle aux Miſſionaires, pour prier Dieu pour lui. Le Pape fit réponſe à ce Prince, & joignit une Lettre pour le Métropolitain, nommé Zacharie.

Ce que le Prince des Gregoriens écrit au Pape touchant la Foy, qu'il

prétend être dans ſes Etats depuis Conſtantin, ſe trouve conforme à l'Hiſtoire de Socrate ; & Balſamon met auſſi au nombre des Egliſes principales, & qui ſont Maîtreſſes, ſans reconnoître aucun Chef, d'où elles dépendent, celles d'Iberie ou Georgie. Il remarque que cela ſe fit au tems de Pierre, Patriarche d'Antioche, par un Statut Synodal, & qu'alors cette Egliſe étoit indépendante de celle d'Antioche. Ce fut pour cela que le Métropolitain de Georgie prit la qualité de Patriarche.

Galanus joint aux Iberiens celle de la Colchide ou Mengrelie, & dit que comme ils ſont voiſins, ils ont la même créance ; avec cette différence neanmoins, que les Mengreliens demeurans dans les montagnes & dans les bois, ſont plus méchans que les Georgiens ; qu'ils ſont ſi ignorans dans la Religion, qu'ils ne ſçavent pas même les paroles neceſſaires pour le Baptême, qu'ils adminiſtrent à la maniere des Georgiens : & pour le rendre plus ſolemnel, ils baptiſent quelquefois avec du vin ſans eau.

Les dernieres Relations de ces Païs, envoyées par le Pere Zampi, Religieux

Theatin, Miſſionaire de la Mengrelie, portent que ces Peuples vivent dans une profonde ignorance, & dans de grandes erreurs ; que la plûpart même de leurs Prêtres ne peuvent être aſſûrez qu'ils ayent reçû veritablement la Prêtriſe, parce qu'il arrive ſouvent que ceux qui les ordonnent, n'ont point été baptiſez. Les Evêques, qui ſont pour l'ordinaire plus ignorans que les Prêtres, n'examinent pas leur capacité, mais ſeulement s'ils ont de quoi payer l'Ordination : ce qui ſe monte à la valeur d'un cheval. Ces Prêtres peuvent non-ſeulement ſe marier, ſelon l'uſage de l'Egliſe Grecque, avant d'être ordonnez ; mais ils peuvent auſſi paſſer aux ſecondes nôces, en prenant de leur Evêque une diſpenſe, qui leur coûte une piſtole. Le Patriarche n'ordonne point auſſi d'Evêques, qu'ils ne lui payent auparavant la ſomme de cinq cent écus. Auſſi-tôt que quelqu'un eſt malade, il appelle un Prêtre, pour lui ſervir plûtôt de Medecin, que de pere ſpirituel, lequel ne parle point à ſon malade de Confeſſion ; mais en feüilletant un Livre avec beaucoup d'application, il fait ſemblant de chercher la

veritable cauſe de la maladie, qu'il attribuë à la colere de quelques-unes de leurs Images : Car ces Peuples-là ſont dans cette créance, que leurs Images ſe mettent en colere contre eux. C'eſt pourquoi le Prêtre ordonne que le malade fera ſon offrande à cette Image, pour l'appaiſer. Cette offrande conſiſte en beſtiaux ou en argent, & le Prêtre ſeul en profite.

Il eſt de plus remarqué dans cette Relation, qu'auſſi-tôt qu'un enfant eſt venu au monde, le Prêtre ſe contente de l'oindre du Crême, en lui faiſant une Croix ſur le front ; & qu'on differe ſon Baptême, juſqu'à ce qu'il ait atteint environ l'âge de deux ans. Alors on le baptiſe, en le plongeant dans de l'eau chaude, & en l'oignant preſque par toutes les parties du corps. Et enfin on lui donne à manger du pain, qui a été beni, & à boire du vin. Ces Peuples croyent que le Baptême conſiſte principalement dans l'onction de l'huile, qui a été conſacrée par le Patriarche : Ce qui n'eſt pas éloigné de la Doctrine des Orientaux, qui appellent cette onction la perfection du Baptême.

Les Papas ou Prêtres de Mengrelie,

ont à la verité peu de reſpect pour le Sacrement de l'Euchariſtie, qu'ils ne conſervent pas dans des vaſes précieux, mais dans un petit ſac de cuir ou de toile, qu'ils ont toûjours attaché à leur ceinture, le portant par tout avec eux, pour s'en ſervir dans les occaſions, lorſqu'il faut donner le Viatique aux malades. Ils ne font même aucune difficulté de le donner à porter à d'autres perſonnes, ſoit homme, ou femme : & comme le pain conſacré eſt dur, ils le rompent en petit morceaux, pour le faire tremper, ſe mettant fort peu en peine des petites parties de ce pain conſacré, qui tombent à terre, ou qui demeurent attachées à leurs mains. Il n'eſt pas particulier aux Mengreliens de renfermer dans un ſac de cuir le Sacrement, qui doit ſervir de Viatique. Cela s'obſerve auſſi dans quelques Egliſes Grecques, qui le conſervent de cette maniere dans leurs Egliſes, attaché à la muraille.

Le Pere de la Foy, tom. 3 liv. 8.

Il n'y a perſonne qui ne ſeroit auſſi ſcandaliſé de l'irreverence avec laquelle ils celebrent la Meſſe. Quand l'Egliſe eſt fermée, ils ne font point difficulté de la dire ſur le ſeüil de la porte ; & cependant ils ont de fortes retributions

pour ces Meſſes. On les regale de repas & de quelques barils de vin, & de grandes ſommes d'argent. Mais leur plus grand revenu vient des Sacrifices. Ces Peuples croyent que c'eſt le ſeul moyen d'obtenir de Dieu tout ce qu'ils lui demandent. On conduit de grand matin une victime devant le Prêtre, qui recite ſur elle quelques oraiſons, faiſant mention des Sacrifices de l'ancienne Loy; de ceux d'Abel, d'Abraham, de Salomon, & d'autres. Il brûle en cinq endroits le poil de la bête en forme de Croix; puis on fait tourner trois fois la victime autour de celui qui la preſente. Tous les Aſſiſtans lui ſouhaitant cependant une longue & heureuſe vie. Cette ceremonie faite, on porte la victime à la cuiſine; pendant quoi, le Prêtre dit la Meſſe, après laquelle il ſe rend à la maiſon de celui qui a préſenté la victime, où on donne à chacun de ceux qui ont aſſiſté à la ceremonie, un cierge, avec un grain d'encens. Tout le monde eſt debout à cette autre ceremonie, le Maître du logis étant ſeul à genoux devant la victime; autour duquel les aſſiſtans portent le cierge & le grain d'encens, lui ſouhaitant encore

une heureuſe vie, & jettant cet encens dans un braſier. On ſe met enſuite à table, y en ayant une particuliere pour le Prêtre, ſur laquelle on ſert certaines parties de la victime, qui lui ſont deſtinées, comme la poitrine, le dos, le foye & la rate : & parce que c'eſt chair de Sacrifices, il n'y a que le Prêtre qui puiſſe faire porter le reſte à ſa maiſon.

Au reſte, quoique toutes ces ſortes de Chrétiens ne vivent pas regulierement comme les autres Grecs, ils ne laiſſent pourtant pas de conſerver une grande union avec l'Egliſe Romaine ſur pluſieurs Articles de Foy.

Perpet. de la Foy. tom. 3. liv. 8.

Ils tiennent premierement, que du tems de Moïſe, on immoloit ſeulement des bœufs & des brebis, & qu'on n'offroit à Dieu que des Sacrifices & des holocauſtes de bêtes ; mais que depuis l'Incarnation & l'avenement de Jeſus-Chriſt, on n'offre plus le ſang des boucs & des veaux ; mais le Sang de Jeſus-Chriſt, ſous l'eſpece du pain & du vin ; & que tous les jours à la Meſſe, les Prêtres ſacrifient dans le Sacrement de l'Euchariſtie, le Corps de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Que

Que celui-là eſt Infidele, anathême, & indigne du nom de Chrétien, qui ne croit pas que dans le Sacrement de l'Euchariſtie, la ſubſtance du pain & du vin ne demeure plus, à cauſe des paroles prononcées par le Prêtre; Qu'il faut croire qu'après la conſecration du Prêtre, la ſubſtance du pain & du vin eſt tranſubſtantiée au vrai Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, né de la Vierge Marie, qui a ſouffert, a été crucifié, & eſt reſſuſcité.

Que ce Sacrement a été inſtitué par Jeſus-Chriſt en la Cene du Seigneur, dans la grande Semaine, étant à table avec ſes Diſciples.

Que Jeſus-Chriſt a dit, & qu'il eſt de foy, que quiconque mange ce pain, vivra éternellement; & au contraire, que quiconque ne mange pas cette chair, mourra, & n'eſt pas digne de Jeſus-Chriſt.

Ils déclarent de plus, que non-ſeulement les Prêtres & les Prélats, mais tous les Primats, tant Reguliers, que Seculiers, de la Religion Orientale des Nations de la Georgie, Mengrelie, & autres, qui ſont Chrétiens de vie & de mœurs, croyent

ſincerement & fermement tout ce que doivent croire tous bons & parfaits Chrétiens ſur le Sacrement de l'Euchariſtie ; ſçavoir, que la ſubſtance du pain eſt détruite après la conſecration du Prêtre, & qu'elle eſt tranſſubſtantiée au vrai Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt ; & que les Prêtres l'offrent lui-même pour les vivans & pour les morts, celebrant tous les jours des Meſſes en faveur des défunts. Ils ont auſſi une grande veneration pour ce Corps & ce Sang ; & dans la celebration de la Meſſe, ils l'adorent & le réverent avec une grande devotion.

Ils rendent grand honneur aux Reliques des Saints, & ont ſoin de les placer avec beaucoup de reſpect aux lieux honorables de leurs Egliſes.

Dans leurs afflictions & dans leurs maux, ils invoquent ſans ceſſe le ſecours de la Bienheureuſe Vierge Marie, de ſaint Pierre & de ſaint Paul, & de tous les Apôtres ; de ſaint Michel Archange, & particulierement de ſaint George, leur Patron.

Dans leurs maladies, ils ont beaucoup de confiance aux Saints qu'ils invoquent, à l'aſſiſtance deſquels ils

ont immédiatement recours, en leur offrant des préſens, comme des cierges, & autres choſes. Ils leur brûlent de l'encens, & leur font des vœux & des promeſſes, pour en obtenir leur guériſon.

Outre l'adoration & la vénération qu'ils ont pour les Saints, ils obſervent dans l'année des jeûnes à leur honneur; car ils jeûnent à l'honneur des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & en celui de la Bienheureuſe Vierge Marie, quinze jours avant la Fête de ſon Aſſomption.

Ils ont tous les ans quatre jeûnes; le grand, qui eſt le Carême, celui de S. Pierre & S. Paul; celui de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, & le dernier au tems de l'Avent, qui eſt de quarante jours, & ils s'acquittent de tous avec beaucoup de rigueur.

Ils obſervent ces quatre jeûnes, parce qu'ils les reconnoiſſent établis par les quatre Patriarches de Conſtantinople, d'Antioche, d'Alexandrie & de Jeruſalem: & tout ce qui vient d'eux, ils le ſuivent ponctuellement.

Et tout ce que deſſus, a été atteſté l'année 1672. à Mengrelie, dans la Region de la Colchide, par Hilarion,

Chef des Evêques de cette Province, ſurnommé le Catholique, & envoyé par le ſuſdit Pere Zampi, réſident en cette Province, à M. de Nointel, lors Ambaſſadeur pour le Roy Tres-Chrétien à Conſtantinople.

Voyages de Tavernier, tom. 1.

Il y a pluſieurs Monaſteres en ces Païs, mais beaucoup plus de femmes & de filles, que d'hommes; parce que les filles s'appliquent plus à l'étude que les hommes, & que les Prêtres même. Et quand elles y ont beaucoup profité, ſoit qu'elles demeurent dans le Couvent, ſoit qu'elles ſe mettent au ſervice des grands Seigneurs, elles confeſſent, elles baptiſent les enfans, font les mariages, & autres ſemblables fonctions de l'Egliſe, auſſi-bien qu'un Prêtre, coutume qui ne ſe pratique en aucun lieu du Monde, qu'en ces Païs-là.

De la Religion de l'Albanie, de l'Avogaſie & de la Circaſſie.

Divity, de l'Aſie, dern. Edit.

L'Albanie eſt un aſſez grand Païs dans l'Aſie, entre la Perſe & la Moſcovie. Ses Peuples ont été d'abord de grands Idolâtres: puis ils ſe ſont fait Chrétiens Grecs; & enſuite s'é-

tant laiſſez infecter du Mahometiſme, ils y ont toûjours perſeveré depuis.

Quant aux Peuples de l'Avogaſie, qui eſt voiſine de la Mengrelie, ils ſuivent auſſi la même Religion que ceux de cette Province.

A l'égard des Circaſſiens, qui ſont auſſi du côté de la Moſcovie & du Pont-Euxin, ils ſont tous Chrétiens Grecs; mais ils ont plus de ſuperſtitions que les Mengreliens & les autres Chrétiens Schiſmatiques. Ils ne ſont baptiſez qu'après ſept ans, & pluſieurs enſemble, avec une ſimple aſperſion d'eau benîte, à leur mode, & une courte benediction de leurs Prêtres, à la Grecque. *Davity, ibid.*

Les Nobles n'entrent dans l'Egliſe, qu'à ſoixante ans, parce qu'ils n'eſtiment pas qu'il leur ſoit permis d'y aller, tandis qu'ils volent & pillent le monde: A quoi ils ſont fort coutumiers. Ils quittent pourtant ce vice à cet âge; & alors ils aſſiſtent au Service Divin. Leurs Prêtres officient à leur mode, en Langue Grecque, qu'ils liſent ſans l'entendre.

Les plus proches des Moſcovites ſuivent leur créance; & les autres, celle des Turcs.

De la Religion du Curdiſtan.

Davity, de l'Aſie, der. Edit.

CE Païs eſt environné de l'Armenie, de la Perſe & de l'Arabie. Quelques-uns font les Curdes tous Mahometans à la Turque ; & les autres diſent que leur Religion eſt mêlée de celle des Turcs, des Perſans & des Chrétiens Neſtoriens & Jacobites. Ils reverent le Diable, afin qu'il ne nuiſe ni à leurs perſonnes, ni à leurs troupeaux ; & c'eſt pour cela qu'on appelle leur Contrée le Païs du Diable. Ils ſont cruels à toute ſorte de Chrétiens ; & quoiqu'ils ſoient ennemis des Perſans, n'ayant jamais voulu recevoir leur Secte, neanmoins ils ne ſont pas amis des Turcs. Il ne laiſſe pas d'y avoir près de Manuſcute, une de leurs Villes, un Hôpital, dédié à ſaint Jean-Baptiſte, frequenté des Turcs & des Chrétiens, qui croyent que celui qui y fait des préſens, proſpere & a toute ſorte de bonheur. Ils ſont fort nombreux du côté de la Meſopotamie, dans la Syrie.

Tavernier, tom. 1.

De la Religion de la Perſe.

CE Royaume, nommé autrement l'Empire de Sophi, n'occupe pas moins, du Levant au Couchant, de 38. dégrez, & du Septentrion au Midi, de 20. c'eſt-à-dire, 940. lieuës de longueur ſur 600. de largeur.

Les Religions qui ſubſiſtent dans ces Etats ſont la Mahometane, celle des Gaures, la Chrétienne Levantine, dont il y a pluſieurs Sectes, la Chrétienne Latine, la Juive, & la Religion des Banjans ou Indiens : D'où il eſt aiſé de conclure qu'il y en a trois principales, pour le nombre des Peuples qui les ſuivent, & qui ſont les trois premieres que j'ai nommées. La Religion Mahometane eſt la dominante, comme étant la Religion du Prince, & generalement de tout le Païs. La Religion des Gaures eſt celle des anciens Perſans, auparavant qu'ils ſe fuſſent ſoumis à la créance d'Aly, l'un des ſucceſſeurs de Mahomet. La Religion des Armeniens, qui font le plus grand nombre de tous les Chrétiens du Levant, eſt auſſi celle qui a le deſſus dans Zulpha, Ville près d'Hiſpahan, &

Voyages de Tavernier, tom. 1.

Davity, der. Edit.

qui s'étend en pluſieurs Villes & Villages de la Perſe. C'eſt ſeulement de ces trois ſortes de Religions dont je veux traiter.

Il y a tant de gens qui ont écrit de la Loy de Mahomet, qu'il n'eſt pas neceſſaire de rebattre ici cette matiere, & de répeter ce que j'en ai dit. Il ſuffit de montrer en peu de mots la différence qu'il y a entre la Religion des Turcs, & celle des Perſans; à quoi j'ajouterai la deſcription de la grande Fête de Hocen & de Huſſein, fils d'Aly, qu'on celebre avec beaucoup de ſolemnité dans la Perſe.

La diverſité qui ſe trouve parmi les Mahometans, ne conſiſte pas dans les différentes explications qu'ils donnent à l'Alcoran; mais bien dans les diverſes opinions qu'ils ont des premiers ſucceſſeurs de Mahomet, d'où naiſſent particulierement deux Sectes entierement oppoſées: l'une qui ſe nomme la Secte des Sunnis; & l'autre, la Secte des Schiais.

La premiere, que ſuivent les Turcs, ſoutient qu'Aboubaker a ſuccedé immediatement à Mahomet, comme ſon Vicaire; à Aboubaker, Omar; à Omar, Oſman; & à Oſman, Mortus Ali, neveu

veu & gendre de Mahomet : Qu'Oiman étoit Secretaire de Mahomet, & homme d'eſprit, auſſi-bien que les trois autres, qui, outre cela, étoient grands Capitaines, & qui ont plus étendu leur Loy par la force des armes, que par la raiſon. De là vient que dans cette Secte de Sunnis, il n'eſt pas permis de diſputer de la Loy, mais ſeulement de la maintenir par les armes.

La ſeconde, que ſuivent, les Perſans, eſt nommée la Secte des Schiais. Ils ont en horreur les trois premiers ſucceſſeurs de Mahomet, Aboubaker, Omar & Oſman, & tiennent qu'ils ont uſurpé la ſucceſſion de Mahomet, qui étoit dûë à Aly, ſon neveu & ſon gendre. Ils diſent que cette ſucceſſion conſiſte en onze Pontifes, qui deſcendent d'Aly, & font avec lui le nombre de douze. Les voici de ſuite. 1. Aly, fils d'Aboutaleb. 2. Hocen, fils aîné d'Aly. 3. Huſſein, ſon ſecond fils, qui ſouffrit la mort, pour la défenſe de ſucceſſion de ſon pere. Le lieu de la bataille que lui donnerent les Sunnis, & où il mourut, s'appelle Kerbela, qui eſt proche de Babylone ; & c'eſt un lieu ſaint & de grande veneration par-

mi les Perſans. 4. Imanzinel Abedin. 5. Mehemet el Baker. 6. Jaſer-el-Schadek, qui a introduit cette coutume dans la Perſe, que s'il y a quelque Chrétien, Juif ou Idolâtre, qui ſe faſſe Mahometan, il eſt déclaré par la Loy heritier univerſel de ſa Maiſon, à l'excluſion de ſes freres & de ſes ſœurs, s'il en a; & même il lui eſt permis de faire la part qu'il veut à ſes pere & mere. De là vient que pluſieurs Armeniens, Georgiens, & autres Chrétiens, qui ſont ſujets au Roy de Perſe, ſe font Mahometans, pour heriter de tout le bien de la Maiſon: D'où réſulte un autre mal; car les autres enfans, pour n'être pas privez de leurs droits ſucceſſifs, renient leur Foy, & embraſſent la Foy de Mahomet. Le 7. ſucceſſeur eſt Mouſſa Katzem. Le 8. Aly-el-Rezza, dont le tombeau, qui eſt à Meched, dans le Coraſan, eſt preſque en même vénération parmi les Perſans, que le ſepulchre de Mahomet. Le 9. eſt Mahammet-el-Jouad. Le 10. Aly-el-Hadi. Le 11. Hocen-el-Askeri. Le 12. Mouhemmet-el-Mohadi Sahebzaman. Les Perſans ont de ce dernier Iman la même opinion que nous avons d'Enoch & d'Elie: ce qui

fait que plusieurs lui laissent à leur mort, par testament, des maisons garnies, des écuries pleines de chevaux de prix, & autres choses necessaires pour son service, quand il reviendra. Tout cela demeure inutile, personne ne pouvant se servir de ce qui lui a été légué : & ainsi on entretient les chevaux des rentes qu'on lui a laissées par testament, & ont tient fermées les maisons qui lui ont été données. On donne à cet Iman le nom de Zabe Zaman, c'est-à-dire, Seigneur du tems.

Ces deux Sectes des Sunnis & des Schiais, sont suivies dans les trois principaux Royaumes des Indes, qui sont l'Empire du Grand Mogol, le Royaume de Golconde, & le Royaume de Visapour. Le premier & le dernier de ces trois Royaumes suivent la Secte des Sunnis, c'est-à-dire, les Rois, & les Seigneurs de leur Cour ; car pour ce qui est des Peuples, ils sont presque tous Idolâtres. Il est vrai qu'il y a aussi quelques Schiais dans les Cours de ces deux Rois ; parce que se trouvant parmi les Indiens peu de gens de commandement pour la guerre, la plûpart des Officiers sont Persiens, & par consequent de la Secte des Schiais, qui vont

chercher fortune dans les Indes ; mais qui, pour ne pas déplaire aux Rois qu'ils ſervent, ſuivent extérieurement la Religion du Prince. Pour ce qui eſt du Royaume de Golconde, où il y a auſſi beaucoup de Perſans, on y profeſſe publiquemene la Loy des Schiais; & le Roy Koutoubcha, qui regne préſentement, la fait obſerver avec grand zele.

Il n'y a, dis-je, point de difference eſſentielle entre la Religion des Perſans, & celle des Turcs, puiſque les uns & les autres la fondent ſur l'Alcoran ; quoiqu'il n'y ait pourtant gueres de Nations qui ſe haïſſent davantage entre-elles, au ſujet de la Religion, que font celles-ci. Ils ſe regardent les uns & les autres comme heretiques ; non ſans apparence de raiſon, comme quelques-uns penſent, ni parce que les Perſans ont traduit l'Alcoran en Perſien : Car quoiqu'il ſoit vrai qu'ils ont pluſieurs Alcorans traduits en leur Langue, neanmoins cette traduction n'eſt qu'interlinaire, mot pour mot, & ſans aucun ſens ; & ils croyent, auſſi-bien que les Turcs, que ce Livre ſe peut expliquer en autre Langue, qu'en Arabe. Mais le veritable ſujet

de leur diviſion, eſt ce que j'ai dit au commencement de ce Chapitre; & que Aly prétendoit avoir la vraie intelligence de l'Alcoran, & que l'on ne pouvoit aller au Ciel dans une créance contraire, telle qu'eſt celle des Turcs. Et c'eſt pour cela que les Perſans, qui ſont les Sectateurs d'Aly, s'eſtiment les ſeuls Fideles; & pour ſe diſtinguer des autres Sectes, ils portent le turban de laine, qu'on nomme Sophi en leur Langue: D'où vient qu'Iſmaël, premier Roy de la race qui regne à préſent, pour une marque particuliere de l'eſtime qu'il avoit pour ſa Religion, a voulu retenir le nom de Sophi; en quoi il s'eſt attiré une eſtime particuliere des autres Rois de Perſe, ſes ſucceſſeurs.

Les Perſans croyent donc qu'Aly ſucceda à Mahomet, ou du moins qu'il lui devoit ſucceder, & qu'il fut le premier des douze Imans, qu'ils honorent beaucoup: & qu'ils ſuccederent les uns aux autres, dont le dernier, appellé Mouhemmet-el-Mohadi Sahebzaman, c'eſt-à-dire, le Maître des tems, fut enlevé des mains de ceux qui le vouloient tuer, de même qu'Enoch & Elie; & qu'il viendra auſſi

au jour du Jugement, mais pour contraindre tout le monde à embraſſer la Foy de Mahomet : que Jeſus-Chriſt ſera ſon Lieutenant : qu'il ſe mariera ; car ils regardent comme un grand défaut en ſa perſonne, de ce qu'il ne s'eſt pas marié.

Sur ces principes de Religion, la politique des Rois de Perſe a établi la fermeté de leur couronne, pour en aſſûrer la poſſeſſion à tous les deſcendans de la race qui eſt à preſent ſur le trône : Car ils ont fortement imprimé dans l'eſprit de leurs Peuples, qu'il falloit être deſcendu de la race d'Aly, par quelqu'un des douze Imans, pour avoir droit de leur commander.

Les Perſans ſe diſent Schiai, parce qu'ils ſe contentent de ſuivre les Commandemens de leur Loy ; & ceux qui ſuivent celle des Turcs, ſont apppellez Sunni, parce qu'outre les choſes d'obligation, ils ſuivent encore les conſeils de devotion. Par exemple, un Sunni étant interrogé s'il eſt de Loy Sunni ou Schiai, il faut qu'il diſe qu'il eſt Sunni, quelque danger qu'il y ait à faire cette profeſſion : Mais les Schiais ne tiennent pas cela d'obligation ; & dans une pareille rencontre, ils diſent fran-

chement qu'ils ſont Sunni, s'ils voyent du danger d'avoüer qu'ils ſont Schiai : & ainſi de pluſieurs autres choſes.

Ce n'eſt pas que les Perſans ne pratiquent quelques-uns des conſeils : Par exemple, ce n'eſt qu'un conſeil, & non pas un precepte de leur Loy, qui veut que, lorſqu'ils voyent paſſer un convoi d'enterrement, ils ſe détournent au moins trois pas, pour accompagner quelque tems le corps mort ; & que même ils prêtent leurs épaules, pour aider à le porter, s'il en eſt beſoin. Cependant il n'eſt rien de plus ordinaire dans la Perſe, que de voir, lorſqu'il ſe fait quelque enterrement, tous ceux qui rencontrent le convoi, prêtrer leurs épaules, au moins pendant dix ou douze pas, pour aider à porter le corps mort.

Quoique nous ayons dit qu'il n'y a point de difference eſſentielle entre la Religion des Perſans & celle des Turcs, neanmoins on pourroit faire voir qu'ils ſont différens en pluſieurs points ; & c'eſt ſur cette différence de Religion, que leur inimitié eſt fondée principalement.

Difference de la Religion des Perſans de celle des Turcs.

Les Perſans ſe donnent la qualité

de Muſulman, auſſi-bien que les Turcs.

Le mot de Muſulman.

Ce mot deſcend de celui de Salama, qui tire ſon origine d'un autre mot Hebreu, qui ſignifie, *il a délivré* ou *ſauvé*. Et la raiſon eſt que comme la Religion de Mahomet devoit faire ſes progrès par les armes, & l'Alcoran voulant que l'on perſecutât, & qu'on tuât ceux qui refuſeroient de prononcer cette confeſſion : *La Illah Illala hu Mahumeda reſul-alla* ; c'eſt-à-dire : *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un ſeul Dieu, & Mahomet Apôtre de Dieu*. On appelloit Muſulman, c'eſt-à-dire, Sauvez, ceux, qui par le moyen de cette profeſſion, ſe ſauvoient de la mort. Mais les Turcs d'aujourd'hui l'expliquent autrement, & diſent que ceux qui font profeſſion de leur Religion, ſont Muſulmans, c'eſt-à-dire, ſauvez de la damnation éternelle. C'eſt pourquoi ils n'appellent leurs fils Muſulmans, que lorſqu'ils ſont circoncis.

Olearius Mandeſlo, 2. part.

Davity, de l'Aſie, derniere Edit n.

La Circonciſion de Perſans.

La Circonciſion des Perſes ne ſe fait qu'à ſept, huit & neuf ans ; & alors on enyvre ceux qu'on veut circoncire, avec un breuvage, pour les rendre inſenſibles à la douleur qu'ils ſouffrent, pendant qu'on leur coupe le prépuce :

& c'eſt en quoi ils ſont d'accord avec les Turcs. Mais la différence de leur Religion en cela, eſt que les Perſans circonciſent auſſi les filles, au lieu que les Turcs leur font ſeulement lever la main, en proferant les paroles accoutumées : Que les Perſans ſoutiennent qu'il ſuffit de prier Dieu trois fois le jour, aux heures & de la maniere que nous allons marquer ci-après ; au lieu que les Turcs le font cinq fois : Qu'ils mangent de la chair de pourceau, & boivent du vin, ſuivant la permiſſion d'Aly & de Cha Iſmaël, ſon ſucceſſeur ; ce qui eſt contraire à la défenſe de Mahomet. Enfin, en ce qu'ils n'expliquent point l'Alcoran de la même façon, qu'ils n'ont pas les mêmes Saints, ni les mêmes miracles, & qu'ils n'ont pas les mêmes Moſquées, ni les mêmes ceremonies. Ce que nous allons expliquer amplement.

Les principes de leur Religion ſont contraires, en ce que Mahomet ayant ordonné par ſon Teſtament qu'Aly, ſon neveu & ſon gendre, car il étoit fils de ſon frere, & il avoit épouſé ſa fille Fatima, lui ſuccederoit, tant au temporel, qu'au ſpirituel, Abubeker, Omar & Oſman, tous trois beauperes

de Mahomet, qui étoient plus conſiderez & plus puiſſans qu'Aly, & qui avoient beaucoup contribué à la grandeur & à l'établiſſement de la Religion de Mahomet, uſurperent ſucceſſivement, les uns après les autres, le Califat & le gouvernement politique de leur gendre, nonobſtant l'oppoſition qu'Aly & ſes amis y voulurent former. Ce ne fut qu'après leur mort qu'Aly obtint le Califat, qui lui fut toûjours conteſté par les parens des trois derniers Califes. Aly ne changea rien dans l'Alcoran; & quoiqu'ils donnât des différentes interprétations aux paroles de Mahomet, & qu'il expliquât le ſens de ſa Loy, il ne laiſſa pas de reconnoître ſon autorité, lorſqu'elle étoit claire, & où le texte ne ſouffroit point d'explication: De ſorte que cela n'apporta point de changement à la Religion.

Commencement de la Religion des Perſes.

Mais environ l'an 1363. il ſe trouva à Ardebil ou Ardebiil, Ville de Perſe, un tres-ſçavant homme, nommé Sofi, ſe diſant de la famille d'Aly, deſcendu en droite ligne de Muſai Kazim, fils de Hoſſein, qui l'étoit d'Aly. L'auſtérité de ſa vie & l'intégrité de ſes mœurs, accompagnées d'un avantage

qu'il ſe donnoit, lui attirerent beaucoup de réputation, & la qualité de Schich. Il ſe couvroit d'une peau de mouton, & ne s'habilloit que de laine; & on lui donna le nom de Soſi, du mot *Suff*, qui ſignifie laine.

Ce fut lui qui enſeigna publiquement que la ſucceſſion de Mahomet, qui appartenoit à Aly, ſon neveu & ſon gendre, lui avoit été injuſtement uſurpée, & ſur ſa poſtérité, par Abubeker, Omar & Oſman: Que Dieu, qui avoit été offenſé par ce procedé, l'avoit ſuſcité, & qu'il l'avoit doüé de toutes les qualitez neceſſaires, pour relever la gloire d'Aly, qui étoit demeurée enſevelie pluſieurs ſiecles. Et afin de faire connoître qu'Aly étoit un homme ſelon le cœur de Dieu, il fit revivre grand nombre de miracles, qu'il diſoit avoir été ſupprimez par la malice des Turcs: Qu'Aly avoit donné une veritable explication à l'Alcoran, que Tzaferſaduk, ſon ſucceſſeur, avoit redigé par écrit; & qu'en ces Commentaires, il ſe trouvoit pluſieurs Ordonnances contraires aux ſentimens de Hanife, que les Turcs ſuivent, mais beaucoup plus raiſonnables. Il n'y a preſque point de Nation au monde,

qui aime plus la nouveauté que les Perſes. La nouvelle Doctrine de Sofi trouva bien-tôt du crédit parmi eux, & ils ſe ſéparerent de celle des Turcs, qui redoublerent, à cauſe de ce Schiſme, l'animoſité, que le voiſinage & les guerres continuelles ſur les frontieres, n'avoient déja que trop fomentées entre ces deux Nations. Les Perſes ne laiſſoient pas d'établir la réputation de leur Aly, & ajouterent à leur Symbole ces mots : *Aaly VVelli alla* : De ſorte qu'ils diſent : *Il n'y a qu'un ſeul Dieu ; Mahomet, Apôtre de Dieu, & Aly, Coadjuteur ou Lieutenant de Dieu.* Ils oſent même dire, que quoi qu'Aly ne ſoit point Dieu en effet, il en approche pourtant bien fort ; & afin de le préferer même à Mahomet, ils y ajoutent que l'intention de Dieu étoit de donner l'Alcoran à Aly, & qu'il ne tomba entre les mains de Mahomet que par mégarde. Mais pour ce qui eſt d'Abubeker, d'Omar & d'Oſman, ceux qui, aux heures des prieres, convoquent les Peuples, ne manquent point de maudire ces trois prétendus Prophetes, & de les envoyer juſqu'aux abîmes de l'Enfer. Ils ont ordinairement ces paroles à la bouche : *Que*

des teſticules de chiens couvrent la bouche de ſes Prophetes. Ce qui eſt une abomination parmi les Turcs, qui en ſont devenus ennemis irréconciliables aux Perſes, principalement depuis le zele que Sedredin & Tzinid témoignent pour l'avancement de cette Secte, laquelle s'eſt tellement fortifiée avec le tems, que leurs Schichs ſont devenus Schachs, c'eſt-à-dire, que leurs Prophetes ont changé leur qualité en celle de Rois.

Les Perſes, non contens d'avoir établi la ſainteté d'Aly, ont crû qu'il avoit communiqué une partie de cette qualité à ceux de ſa famille, & que l'on pouvoit donner la qualité de Saint à ſes premiers ſucceſſeurs, dont on s'eſt attaché à raconter pluſieurs miracles, qui ont fait honorer leur memoire, & enrichir leurs ſepulchres, par les preſens que l'on y envoye. Il avoit laiſſé deux fils, Haſſan & Hoſſein, qui laiſſerent Seinel, Abdin, Mahumed, Bagur, Tzafer Saduk, Muſai Caſum, Riza, Mahumed Taggi, Alli Naggi, Hoſſein, Alkeri, & Mehedi, dont quelques-uns ſont enterrez à Medina. Ils diſent que Mehedi n'eſt point mort, mais qu'il s'eſt retiré

dans une grotte, près de Kufa, où il doit demeurer juſqu'au jour du Jugement, qui doit arriver, lorſque les ſouliers, qu'il a laiſſez à l'entrée, ſe trouveront tout-à-fait tournez vers la Carriere, en ſorte qu'il les puiſſe chauſſer en ſortant, pour aller convertir tout le monde à la Foy de l'Alcoran. Ils donnent à ces douze Saints la qualité d'Iman, c'eſt-à dire, de Prélat. C'eſt à eux, & à leur Chef Schich Sofi, à qui ils adreſſent leurs vœux & leurs prieres; & à leurs quatre tombeaux, qu'ils font leurs pelerinages, quand leurs affaires ne leur permettent point de faire celui de la Meque ou de Medine.

On donne aux Pelerins un Certificat, qui leur ſert non-ſeulement à ſe faire connoître pour vrais Muſulmans, faiſant profeſſion de la vraie Religion Perſe; mais il a auſſi un uſage tout particulier, pouvant, diſent-ils, ſauver la vie à ceux qui ont ſujet d'appreheder la diſgrace du Roy, ou des Gouverneurs des Provinces où ils demeurent.

Les Prêtres celebrent tous les ans avec de grandes ceremonies la memoire de la mort de Haïlan & de Hoſſein.

Les Turcs s'en moquent, & ont au contraire en grande veneration Abubeker, Omar & Oſman, & font grand cas de Hanife, le grand Commentateur de l'Alcoran. Les Perſes ont la memoire des trois premiers en exécration, & parlent du dernier, comme d'un impoſteur, qui a donné de fauſſes explications à l'Alcoran. Ils diſent que Hanife, étant au ſervice de Tzaferſaduk, eut ſoin de garder l'eau, dont ce Saint s'étoit lavé les mains, laquelle il emporta en Turquie, en frotta les yeux de pluſieurs aveugles, qui en recouvrerent la vûë, & fit pluſieurs autres miracles, dont l'honneur n'appartient qu'aux Saints de Perſe. Ils y ajoutent que Schach Tamas, Roy de Perſe, après la priſe de Bagdat, fit déterrer le corps de Hanife, qui y avoit un fort beau tombeau, & qu'il convertit ce lieu en cloaque.

L'Alcoran a été commenté par pluſieurs Auteurs; mais ceux qui ont le mieux penetré dans les ſentimens de Mahomet, à ce qu'ils diſent, ſont Aly & Tzafer Saduk, que les Perſes préferent à tous les autres. Les Turcs eſtiment le plus Hanife, & les Tartares Uſbeques, ainſi que les Indiens ſui-

vent l'explication de Hembili & de Maleki. L'Alcoran eſt obſcur en pluſieurs endroits, non-ſeulement en ce qu'il ſemble que Mahomet ait affecté l'obſcurité, parce qu'il ne ſçavoit pas lui-même ce qu'il vouloit dire, mais auſſi parce qu'il fait ſouvent alluſion à des Hiſtoires, qui ne ſont peut-être jamais arrivées, & dont certainement les Commentateurs n'ayant point de connoiſſance, ils y ont ſuppléé par leurs fictions, par des menſoges & par des fables, qui n'ont aucune apparence de verité.

Mais comme nous ne parlons ici que des Perſes, il y a lieu de s'étonner de ce que ces gens, qui ont tant d'eſprit, & de ſi grandes lumieres pour les affaires du monde, ont pû croire des choſes ſi ridicules, & tant de fables, dont leurs Livres de Religion ſont remplis. Je ne les rapporterai point, parce qu'elles ne meritent pas ſeulement qu'on les tranſcrive; non plus que la puiſſance ſurnaturelle & preſque divine, qu'ils attribuent à l'Auteur de leur Secte. Ils en content une infinité de miracles, qui ſont ſuſpects par tout ailleurs; mais dans la Religion des Perſes, ils ſont d'autant

plus

plus impertinens, qu'ils en font faire à leurs prétendus Saints ſans aucune neceſſité. Les Turcs ne croyent rien de tous ces miracles; mais ils ne laiſſent pas d'avoir la memoire d'Aly en grande veneration. Ils demeurent d'accord qu'il étoit proche parent de Mahomet, qu'il eſt effectivement Iman, & qu'il a mené une vie fort exemplaire; qu'il étoit vaillant & grand homme de cheval. C'eſt pourquoi, quand ils montent à cheval, ils diſent: *Iſa Aly: Au nom d'Aly.*

Comme les Perſes rejettent toutes les Loix & les Ordonnances qu'Abubeker, Omar, Oſman & Hanife diſent être fondées dans l'Alcoran, de même ils mépriſent les ceremonies Eccleſiaſtiques des Turcs, & en ont de particulieres, qu'ils croyent être auſſi neceſſaires, que ce qu'il y a de plus eſſentiel dans la Religion. Par exemple, quand les Perſes veulent faire leurs prieres, ils s'y diſpoſent par l'ablution extérieure, comme les Turcs, mais d'une maniere toute différente, & qu'il ſeroit trop enuyeux de rapporter; & ces ceremonies ſe font dans la maiſon, auparavant qu'ils ſortent pour aller faire leurs prieres à la Moſquée, où Leurs prieres.

les femmes ne ſe trouvent point, de peur de troubler la devotion des hommes. Ils ont une pierre, dont ils ſe touchent ſouvent le front, pendant qu'ils font leurs prieres; ou ils la mettent à terre, & portent le front deſſus. On la fait d'une terre griſe, qui ſe trouve près de Netzef & de Kufa, où Hoſſein a été tué & inhumé près d'Aly: & c'eſt de là que cette pierre tire, à ce qu'ils diſent, toute ſa vertu. Elle eſt faite en octogone, & a environ trois pouces de diametre, & contient les noms de leurs douze Saints, & celui de Fatima, leur mere commune. Ce ſont les Arabes qui les font, & qui les portent vendre en Perſe.

Les Perſes étant arrivez à la Moſquée, commencent leurs prieres par *Alla Ekber*. En priant, ils laiſſent pendre leurs bras negligemment, & ont les yeux attachez a la terre. Les Turcs au contraire portent les deux mains ſur l'eſtomach. Les Perſes mettent les mains ſur les oreilles, & tournent la tête vers le Midi, parce que la Meque & Medine ſont ſituées vers le Sud, au regard de la Ville d'Ardeüil, où leur Secte a pris ſon origine. Ils ont voulu imiter en cela la coutume des

premiers Chrétiens, qui en faiſant leurs prieres, ſe tournoient vers le Levant, pour faire connoître que Jeſus-Chriſt, le Soleil de Juſtice, étoit levé. Ce qui fit que les Chrétiens ayant été accuſez du tems de l'Empereur Severe, comme s'ils adoroient le Soleil, Tertullien les en juſtifia en ſon Apologie, faiſant voir la veritable raiſon de cette ceremonie. Les Perſes étant ainſi tournez, commencent leurs prieres par celle *Allhemdo lilla.* Enſuite ils portent les mains ſur les genoux, & étant courbez, ils prononcent la priere *Subhanna Rebbi*, & repetent l'*Alla Ekber.* Puis ils ſe proſternent, & battent la terre du front ſur la pierre griſe, priant encore le *Subhanna Rebbi*, en étendant les mains. Enſuite de quoi, ils font la derniere priere à genoux, ſe levent, & ſe tournant à droite & à gauche, ils prononcent tout bas : *Sſalom Alekom. Sſalom Alekom*, ſalüant les Anges, qui les ont aſſiſtez, & qui ont empêché le Démon de les troubler en leurs devotions. Les Turcs ſalüent les Anges auparavant de finir leurs prieres. La Religion des Perſes les oblige de faire leurs prieres trois fois le jour, le matin, à midi, & au ſoir. Leur prin-

cipale priere eſt le *Fatah* & l'*Alhemdo Illa*, que l'on peut rendre en François de cette maniere, *Gloire ſoit au Seigneur des créatures, au Roy du dernier Jugement : Nous t'honorons, nous t'invoquons, aide-nous en nos néceſſitez, conduis-nous en tes voyes au chemin de ceux à qui tu as fait du bien, & non point au chemin de ceux ſur leſquels tu as verſé ton ire, ni au chemin de ceux que tu laiſſes égarer. Amen.* Et comme tous les Chapitres de l'Alcoran commencent par ces mots : *Biſmilla Rahma Rahim : Au nom de Dieu, &c.* auſſi les Perſes n'entreprennent rien, qu'ils ne prononcent le *Biſmilla*, & quelquefois *Benahm Ohnki nameſch hereſtzanchaſt*, c'eſt-à-dire : *Au nom de celui, le nom duquel eſt le recours & la protection des ames.* Ils témoignent tant d'application & de devotion en leurs prieres, qu'ils ne regardent perſonne ; & ils ont les yeux toûjours attachez à la terre, ou au Ciel, ſelon le ſujet de leurs prieres. Il y en a qui font leurs prieres chez eux avec tant de zele & de vehemence, que l'haleine leur manque, & qu'ils tombent à terre évanouis. Il y en a qui ſe ſervent en leurs prieres d'une certaine

ſorte de chapelets, qu'ils appellent *Moher Thebish*, compoſez de trois dizaines, diſtinguées par autant de gros grains.

Le Vendredi, qui eſt leur Fête ordinaire, leur Chatib ou Prédicateur monte en chaire, & lit quelques Chapitres de l'Alcoran, avec l'explication. Ils ne font point cas de nôtre Bible, & diſent qu'elle a été falſifiée par les Juifs & par les Grecs; & que par cette raiſon, Dieu a envoyé l'Alcoran, comme une Bible corrigée, ou comme la veritable parole de Dieu. Ils ont d'étranges opinions de la création du Monde, du premier homme, des Hiſtoires de la Bible, du dernier Jugement & de la vie éternelle, que je ne rapporte point ici, parce qu'elles ſont trop ridicules.

Les Perſans ont auſſi la coutume de voüer leurs enfans à quelque Saint, dès le ventre de la mere, pour en être eſclaves pendant toute leur vie. Pour marque de cette ſervitude, ils leur percent l'oreille, dès qu'ils ſont nez; & c'eſt de là qu'on leur donne le nom de *Mahumedculi*, *Imanculi*, *Aaliculi*, c'eſt-à-dire, eſclaves de Mahumed, d'Iman & d'Aly. Ce qu'ils font ordi-

nairement, quand ils paſſent les premieres années de leur mariage ſans enfans, où quand les enfans ne viennent pas bien. Il y en a auſſi qui les voüent à la vie Monaſtique, & promettent d'en faire un Abdalla. Neanmoins ſi les enfans qui ont été ainſi voüez, n'ont point d'inclination pour la vie Monaſtique, ils ſe peuvent faire diſpenſer du vœu du pere en quelque lieu ſaint, moyennant une ſomme d'argent.

Leur Carême. Ils ont auſſi un Carême ou Jeûne d'un mois, tous les ans, qu'ils appellent *Ruſch*, ou avec les Turcs, *Oruz*; & ils le commencent & le finiſſent, ſelon le Reglement de l'Alcoran, avec la Lune du mois de Ramezan. Il eſt un peu plus auſtére que les jeûnes ordinaires, en ce qu'ils ne boivent, ni mangent entre les deux ſoleils; mais ils boivent & mangent toute la nuit: ſi bien qu'ils ne jeûnent jamais moins qu'en ce tems-là; parce que s'étant ſaoulez de vin & de viande la nuit, ils ſe couchent le matin, & dorment une partie du jour. Ceux qui ne veulent point jeûner, s'en peuvent faire diſpenſer avec de l'argent.

Les Seid. Il ſe trouve en Perſe une certaine

ſorte de gens, qu'ils appellent Seid, & ſont de la poſterité de Mahomet & d'Aly, & joüiſſent de pluſieurs privileges & exemptions particulieres. Ils ne ſe raſent point comme les autres Perſes; mais ils ne ſe font couper les cheveux qu'environ deux doigts. Ils ne peuvent pas ſe marier hors de la famille, parce que les alliances, qu'ils pourroient faire ailleurs, diminuëroient notablement les revenus du Roy. Ils ſont vêtus de blanc. Le vin leur eſt non-ſeulement défendu, mais auſſi de ſe trouver où l'on en boit : De ſorte que s'ils ſe trouvent à des feſtins, il faut que les autres conviez s'en abſtiennent auſſi. L'attouchement d'un chien les rend immondes. Un ſeul menſonge les fait déchoir de tous leurs droits; & au lieu que tous les autres Perſans jurent au nom de Dieu, d'Aly, de Schich Sofi, & par le Beyember Barembia, c'eſt-à-dire, par la poſtérité d'Aly; ceux ci n'ont point d'autre ſerment que celui d'Eulademen, c'eſt-à-dire, par ma naiſſance.

Les Seid qui demeurent dans les Villes, ſont ordinairement riches, parce qu'ils poſſedent des Terres & des Villages, dont ils ne payent rien au Roy;

ce qui les rend glorieux & inſupportables. Il y en a qui prennent la qualité de Seid, qui vont de Ville en Ville, & qui vivent d'aumônes. Ils font voir des atteſtations, qui ſont le plus ſouvent fauſſes, & ils paſſent pour affronteurs. C'eſt pourquoi on les appelle Cher Seid, c'eſt-à-dire, Saints d'âne.

Il y a encore d'autres Eccleſiaſtiques en Perſe, qu'on dit être deſcendus d'Aly, au lieu deſquels les Turcs ont les Dervis. On les appelle Abdalla. C'eſt une eſpece de Moines. Ils ſont fort ſimplement vêtus. D'autres ne ſe couvrent que d'une peau veluë, portant pour ceinture un ſerpent de cuivre, que les Docteurs leur donnent quand ils font profeſſion, comme une marque de leur érudition. C'eſt le Suffi Baſchi, ou le Chef des Suffi, qui les conſacre dans le Sufficane à Ardebil, à Hiſpahan & à Meſchet. On voit ces Abdalla çà & là, aux marchez & aux lieux publics, aſſembler le Peuple, prêcher les miracles de leurs Saints, & maudire Abubeker, Omar & Oſman, & Hanife, & les Saints des Tartares Uſbeques, dont ils font des contes les plus extravagans du monde, afin de

les

les faire mépriſer : Ce qui ſert principalement à l'établiſſement de leur Religion, & à imprimer à leurs enfans de l'averſion pour les Turcs ; parce que ce ſont ceux-là qui ſe trouvent le plus à ces ſortes de prédications. Et c'eſt pourquoi ces Abdalla n'ont garde de ſe trouver aux frontieres de Turquie. Leurs diſcours ſont remplis de quantité de fables & de menſonges ; ce qui fait qu'on les interrompt quelquefois. C'eſt une race de gens abominables, abandonnez à toutes ſortes de vices. C'eſt pourquoi on ne leur donne pas volontiers le couvert ; mais on les oblige à ſe retirer en des Chapelles, qu'on leur a bâties exprès auprès des Moſquées.

Les Perſans ſont encore différens des Turcs, en ce qu'ils diſent, que Dieu eſt éternel, & que la création des hommes & les commandemens legitimes ont eu leur commencement : Au contraire, les Turcs diſent que la gloire de la Loy eſt un effet de Dieu, & que tous les ouvrages de Dieu ſont éternels, de même que la Divinité. *Davity, de l'Aſie, dern. Edit.*

Les Perſans aſſûrent que les ames bienheureuſes ne voyent point la nature de Dieu en l'autre vie, parce que

c'eſt un eſprit de la Divinité ; mais qu'elles contemplent ſeulement ſa grandeur, ſa miſericorde, ſa clemence & ſes autres attributs, qui font voir en la nature créée les effets de ſa bonté : Mais les Turcs diſent qu'elles voyent Dieu tel qu'il eſt.

Ils diſent que quand Mahomet reçût du Ciel la Loy qu'il devoit annoncer au monde, ſon ame ſeule fut conduite devant Dieu par l'Ange Gabriel ; mais les Arabes diſent, qu'il fut tranſporté en corps & en ame.

Leur grand Pontife. Ils ont leur Pontife, nommé Muſtaed Divi, c'eſt-à-dire, Chef de la Loy, comme le Moufty des Turcs, qui ſuit ordinairement la Cour. En pluſieurs Villes, il y a de ces ſortes de Chefs, qui obéiſſent à ce premier, comme nos Evêques au Pape ; mais ce Muſtaed Divi n'a pas le pouvoir de les nommer, ni de les dépoſer. Cela n'appartient qu'au Roy. Sous les Muſtaed Divi, ſont les Califes, qui officient tous les jours dans les Moſquées ; & le premier de ceux-ci met la couronne ſur la tête du Roy, à ſon avenement à la Couronne.

Sectes parmi les Perſans. Parmi les Perſans, il y a quelques Sectes, qui ont des opinions particu-

lieres ; ſçavoir, les Camarathes & les Mutazelis, qui ne ſe ſoucient gueres de ce que les Auteurs de leur Doctrine ont écrit, mais ſeulement de ce qu'on leur peut prouver par raiſon naturelle ; & ces premiers ſont les Philoſophes, qui ont quitté le Paganiſme, pour embraſſer cette Loy. Il y a auſſi les Mahadelis, qui nient la Providence Divine, ſoumettant toutes choſes à la deſtinée & aux Aſtres.

Leurs principaux Docteurs ſont Xeque Aydar, & l'Iman Aruſt, qui ſont condamnez non-ſeulement par les Turcs, mais auſſi par tous les Mahometans, tant de Barbarie, que d'Afrique & de Tartarie. Les Turcs haïſſent tellement les Perſans à ce ſujet, que leur Moufty a prononcé cet Arrêt, qu'il étoit plus agréable à Dieu de tuer un Perſan, pour la Religion de Mahomet, que ſoixante-dix Chrétiens. Mais les Perſans étant plus raiſonnables que les Mahometans, & ayant des ſentimens plus relevez, conſidérent plus les Chrétiens.

Cette Secte s'eſt répanduë dans toute l'Armenie, l'Aſſyrie, le Diarbekir, le Servan, le Hierak, la Perſe, le Coraſan, l'Hircanie ; la Caramanie, le

Sigeſtan, & partie des Indes Orientales.

Ils ont Aly en ſi grande recommandation, qu'ils tiennent qu'un des douze enfans d'Ocem, nommé Muhamed Mahadin, ne mourut pas comme les autres freres, tuez par le commandement de Calife Jeſid ; mais qu'il vit encore, & qu'il doit venir à cheval, pour vuider tous les différends de leur Réligion, & les éclaircir. Ils croyent qu'il ſortira du tombeau de ſon ayeul Aly ; ce qui fait qu'on y tient toûjours un cheval : & lorſqu'on allume des lampes au ſoir, on le mene à la Moſquée, afin que Mahadin le trouve tout prêt ; & même en certaine ſolemnité, qui s'y fait tous les ans, ils menent ce cheval en pompe, en priant Aly de hâter la venuë de ſon petit-fils.

Ils ont pluſieurs Temples, diviſez en pluſieurs parties, dont l'une eſt pour les hommes, l'autre pour les femmes. Ils n'ont ni cloches, ni horloges ; mais leurs Prêtres les avertiſſent de l'heure des prieres, & crient du plus haut du Temple : *Alla, Alla, Alla Heckuvar Rackmanne Rachim lai, lai Illa lai.* Il y a des fontaines devant les Temples, où ils ſe lavent

les pieds & les mains ; auparavant d'y entrer ; & même ils y vont ſans ſouliers, mais ils ſont toûjours couverts. Le Vendredi leur eſt ſolemnel, de même que chez les Turcs.

Ils ont pluſieurs Fêtes, entre autres celle de la naiſſance du Roy, qui leur eſt fort ſolemnelle.

Le 7. Février, qui eſt, ſelon le calcul des Perſes, le 21. de Rameſan, ils chomment leur Auſchur, ou leur Fête ſolemnelle, en memoire d'Aly, leur grand Saint & leur Patron. Ils s'aſſemblent dans un grand lieu, bâti exprès pour cela. Leur Chatif ou Prélat, aſſis dans une chaiſe élevée, couvert d'une veſte bleuë, qui eſt le deuil de ce Païs-là, lit plus de deux heures dans un Livre, qu'ils appellent Machteluama, contenant la vie & les actions d'Aly, en chantant ſans intermiſſion, d'une voix lamentable, ſinon que quand il rencontre quelque paſſage remarquable, ou quelque ſentence morale, dont il ne dit que le premier mot, pour le faire achever par les autres Prêtres, qui ſont en grand nombre aſſis au pied de la chaiſe. Un de ces Prêtres crie toûjours à la fin de chaque paſſage : *Maudit ſoit de par Dieu celui*

qui tua Aly : A quoi toute l'Aſſemblée répond : *Plûtôt plus, que moins.* Lorſqu'il eſt à l'endroit ; où Aly dit à ſes enfans, qu'il ne vivra plus gueres, & qu'il ſera bien-tôt tué par un de ſes domeſtiques, faiſant connoître que ce ſera Abduraman Ibni Meltzem ; ſur quoi ſes enfans le conjurant la larme à l'œil de prendre garde à lui, & à prévenir Abduraman, plûtôt que de permettre que ſa mort les laiſſe orphelins, privez de toute conſolation, & expoſez à la diſcrerion de leurs ennemis : Quand le Chathib, dis-je, en eſt là, on voit les Perſes pleurer & ſanglotter : De même, quand le Chathib fait voir quand & comment Aly fut tué dans le Metzit, en faiſant ſa priere, & le deüil que ſes enfans firent après ſa mort. Après que le Chathib a achevé ſa lecture, il deſcend de chaiſe, & l'on fait une Proceſſion, où l'on voit d'abord trois chameaux, portant des bierres, couvertes d'un drap noir, qui repréſentent celles d'Aly, d'Huſſein & Hoſſein, ſes deux fils. Puis on voit deux eſpeces de châſſes, couvertes d'un drap bleu, dans leſquelles ſont les Livres & les Traitez ſpirituels qu'Aly a écrits. Puis ſuivent deux che-

vaux, portant pluſieurs arcs, fléches, turbans & drapeaux; puis un homme, portant au bout d'une perche une eſpece de clocher, dans lequel ſont fourrez quatre cimeteres, engalantez de rubans. On voit enfin pluſieurs hommes, portant dans un coffre l'Alcoran, couvert de fleurs & de plumes. Ces derniers ſautent en cadence, au ſon muſical de hautbois, de tymbales, de flageollets & de tambours de biſcaye. D'un autre côté, pluſieurs danſent aux chanſons, ſe frappant les uns les autres, & criant: *Heder*, *Heder*, qui eſt le nom d'Aly, *Huſſein*, *Hocen*. Ainſi chacun reprend le chemin de la Ville. Toute la Perſe celebre la mort de Aly ce jour-là; mais Mahomet, leur grand Prophete, n'a point de Fête particuliere.

Une de leurs autres Fêtes plus ſolemnelles, eſt celle de Huſſein & d'Hocen, fils d'Aly. Pendant les huit ou dix jours qui précedent celui de la Fête, les plus zelez dans la Loy, ſe noirciſſent tout le corps & le viſage, & vont tout nuds dans les ruës. Ils ont un caillou en chaque main, qu'ils frappent l'un contre l'autre, en faiſant mille contorſions de corps & de viſage, &

criant à tous momens *Huſſein*, *Hocen*, *Hocen*, *Huſſein* : Ce qu'ils font avec tant de force, que l'écume leur ſort par la bouche. Et le ſoir, des perſonnes devotes les reçoivent chez eux, & leur donnent à manger. Pendant ces jours-là, dès que le Soleil eſt couché, il y a dans les coins des places & dans les carrefours des chaires dreſſées pour les Prédicateurs, que l'on vient entendre, & qui préparent les Peuples à la devotion de la Fête. Cette ceremonie ſe fait ordinairement dans la grande place, en préſence du Roy. Elle ſe commence ordinairement à ſept heures du matin, & ne finit quelquefois que le ſoir. Le grand Prevôt, qui eſt le Maître des ceremonies, fait d'abord avancer les Compagnies, qui ſont diviſées par quartiers de Ville, au milieu de la place. Chacune a un brancart, porté par huit ou dix hommes, ſur lequel eſt une bierre, couverte d'un brocard. La marche ſe fait en danſant, précedée de trois chevaux de main, qui repréſentent les chevaux que ces Prophetes montoient, quand ils combattoient. Ce qui eſt accompagné de quantité d'extravagances, de chanſons & de ſifflemens, chacun proférant les

noms de Huſſein & de Hocen. L'on voit marcher enſuite deux autres brancarts, chargez de deux petites bierres, dans leſquelles ſont deux enfans, qui ſont les morts. Tous ceux qui accompagnent ces enfans, pleurent & jettent de grands ſoupirs. C'eſt la repréſentation des deux enfans de Huſſein. Quand le Prophete fut tué, ils furent pris par Verid, Calife de Bagdat qui les fit mourir. C'eſt en cette occaſion qu'on voit jetter des larmes à un grand nombre de Courtiſanes, qui aſſiſtent à cette ceremonie, & qui croyent, en pleurant, avoir remiſſion de tous leurs pechez. Malgré tout le bon ordre qu'on peut apporter dans ces marches, il y en a pluſieurs qui ſe battent, faiſant gloire de cela, & dans l'opinion qu'ils ont que ſi quelqu'un eſt tué en cette occaſion, il paſſe pour Saint; comme en effet chacun donne alors quelque choſe, pour le faire enterrer avec honneur.

A côté de la loge du Roy, eſt ordinairement un échaffaut, ſur lequel eſt une chaiſe, couverte d'un velours noir, dans laquelle eſt aſſis un Moulla, accompagné de ſix autres. Ce Moulla fait un diſcours d'environ une

demie heure, ſur la mort de Huſſein & de Hocen ; & le diſcours fini, le Roy lui fait donner le Calaat ou habit Royal, de même qu'aux autres Moulla. Puis ce Moulla fait une priere pour la ſanté du Roy, & la proſpérité de ſon Regne ; & enſuite le Roy ſe retire : mais le Peuple continuë de ſe promener par la Ville juſqu'au ſoir.

La Fête du Chameau.

Quelque tems après la Fête de Huſſein & de Hocen, les Perſans en celebrent une autre, qu'ils appellent la Fête du Chameau, en memoire du Sacrifice d'Abraham. Ils ont cette Fête en grande veneration, & diſent que ce fut un chameau que Dieu envoya en la place d'Iſmaël, & non un mouton ; car ils diſent que ce fut Iſmaël qui devoit être ſacrifié, & non pas Iſaac. Ils choiſiſſent pour cette ſolemnité un des plus beaux chameaux qu'ils puiſſent trouver. Ils l'ornent & l'enjolivent de pluſieurs clinquans d'or & d'argent, & de quantité de fleurs, & il eſt mené de grand matin hors la Ville, à une grande place qui eſt devant une Moſquée, le Daroga, qui eſt comme le grand Prevôt, l'accompagnant avec tout le Peuple.

Voyages de Tavernier tom. 2.

Struys, prem. part.

Le Roy avoit coutume de ſe trouver

à cette Fête ; mais depuis quelque tems, il ne s'y rencontre plus, & le Daroga y tient sa place.

Quand le Roy étoit arrivé, plusieurs Moullas faisoient des prieres pendant une demie heure ; ensuite de quoi, le Roy prenoit une maniere de javelot, & le lançoit contre le chameau. En l'absence du Roy, c'est le Daroga qui donne ce premier coup. En même tems, le chameau est porté par terre par des cordes qu'on lui a attachées aux pieds ; & après qu'on lui a coupé le coû, le reste du corps est taillé en onze parts, la tête faisant la douziéme ; afin que les douze Compagnies d'Hispahan, Ville Capitale de la Perse, où se fait la ceremonie, ayant chacune la sienne. On distribuë aux pauvres ce même jour de grandes aumônes.

Le premier jour de Mars, qui est, selon leur Almanach, qu'ils appellent Taguim, le 14. de Scheüal, les Perses chomment encore une Fête, qu'ils appellent Chummekater, en memoire du jour qu'Aly se mit en possession de la succession de son cousin & son beaupere Mahomet. Autre Fête d'Aly.

Ils en celebrent encore une le 3. Le Sabat triste.

Mars, qu'ils appellent Tzar Schembeſur, c'eſt-à-dire, le quatriéme Sabat triſte : & c'eſt le prochain Mercredi avant l'Equinoxe vernal, par où ils commencent leur année. Ils eſtiment que ce Mercredi eſt le plus malheureux jour ; ce qu'ils diſent avoir appris non ſeulement par tradition, mais auſſi par expérience. C'eſt pourquoi ils ne font rien ce jour-là. Ils tiennent leurs boutiques fermées. Ils ne jurent point, & ne font point de débauche. La plûpart vont à la Riviere querir de l'eau, & en jettent à ceux de leurs amis qu'ils rencontrent. L'Auteur de la Preface ſur la Traduction Allemande du Kuluſtan, dit que cette Fête eſt dédiée à ſaint Jean-Baptiſte, & que c'eſt en memoire de ſon Baptême, que les Perſes font les ceremonies de cette eau. Il eſt vrai qu'ils ont de la veneration pour ce Saint ; & ils ſont encore aujourd'hui des pelerinages à ſon ſepulchre à Damas ; & il ſe peut faire que ç'ait été l'intention de celui qui a inſtitué cette Fête ; mais il n'en paroît rien à préſent.

Leur jour de l'an.

Le 20. Mas, ſelon nôtre Calendrier, ils celebrent le premier jour de l'an, qu'ils appellent Naurus, avec

de grandes réjoüiſſances : Car encore qu'ils comptent communément les années de l'Egire ou du jour de la fuite de Mahomet de la Meque à Medine, qui leur ſert d'Epoque, & qui ſert avec le 16. Juillet de nôtre Calendrier ; neanmoins, comme leur année n'eſt compoſée que de douze mois lunaires, & ainſi de onze jours plus courte que la nôtre, ils prennent un jour certain pour le commencement de leur année, qui eſt celui auquel le Soleil entre au Signe du Belier, à l'Equinoxe vernal, en quelque Lune qu'il ſe rencontre.

Le 25. Avril, qui eſt, ſelon les Arabes, le dixiéme jour du mois de Silhotza, eſt le graud Bairam, ou la Fête, qu'ils appellent Kurban, dont nous avons déja parlé, en memoire du Sacrifice qu'Abraham voulut faire de ſon fils ; laquelle ſe fait à Hiſpahan avec un chameau. Et en tous les autres lieux de Perſe, ils font tuer un mouton ou un agneau dans la ruë, lequel étant coupé en pieces, ils le diſtribuent aux pauvres, qui ſe trouvent en grand nombre à ces aumônes. Ils n'en remportent pas ſeulement la peau ; ce qu'ils font, à ce qu'ils diſent, à l'exemple

Leur grand Bairam.

d'Abraham, qui ne réſerva rien du bouc qu'il ſacrifia à la place de ſon fils.

Leur Pelerinage de la Meque.

Olearius Mar. deſto, 2 part

C'eſt en cette Saiſon que les Perſans vont faire leurs devotions à la Meque, auſſi-bien que les Turcs. Ils diſent que quand Noé entra dans l'Arche, il y fit entrer avec lui ſoixante-douze perſonnes; & que c'eſt pour cela qu'il faut que les Pelerins de la Meque s'aſſemblent au nombre de ſoixante-douze mille perſonnes: & ce nombre doit être ſi juſte, que s'il y en avoit un ou plus, ou moins, ils n'y ſeroient point reçûs cette année-là; & ils prennent bien garde que ce grand nombre ſoit complet: car les Anges ſeroient obligez, à ce qu'ils diſent, de ſuppléer à ce qui y manqueroit; & ces devots ne voudroient pas les en importuner. Ils paſſent ordinairement par la Ville de Jeruſalem, où ils font leurs premieres devotions. De là ils paſſent par Medine, où ils les continüent auprès du ſepulchre de Mahomet, qu'ils baiſent avec un profond reſpect. Puis ils les vont achever à la Meque, au Mont d'Arafat. Le dixiéme jour du mois de Silathza, eſt celui de leur grande devotion. Tous les Pelerins ſe rendent

ce jour-là ſur ce Mont, qu'ils diſent être le lieu, où le Patriarche Abraham devoit ſacrifier ſon fils ; & ils y paſſent toute la nuit en prieres. A l'aube du jour, ils deſcendent à la Ville de la Meque, où leur grand Sacrificateur fait une Proceſſion, en conduiſant par les principales ruës le chameau que l'on a deſtiné pour le Sacrifice. Le poil de ce chameau leur eſt une relique bien précieuſe. C'eſt pourquoi les Pelerins s'empreſſent d'en avoir, eſtimant cela comme une choſe tres-ſainte. Cette bête eſt menée au grand marché, où étant miſe en pieces par le Bailli de la Ville, chacun, le couteau à la main, tâche d'en emporter un lopin. Mais il arrive toûjours un tel deſordre dans ces empreſſemens, que pluſieurs Pelerins ſont tuez ou bleſſez : Auſſi ſont-ils placez dans leur Martyrologe. Après cette ceremonie, ils vont en Proceſſion autour de la Moſquée, & vont baiſer une pierre, qui eſt demeurée du reſte du bâtiment. Quand les Pelerins ſont de retour de leur voyage, on les appelle Hatzi, & ils ſont comme des Nazaréens voüez à Dieu ; parce qu'il leur eſt défendu de boire du vin le reſte

de leurs jours. On peut dire, pour la conſolation des Chrétiens, qui prennent l'occaſion de ces Caravanes, pour faire les voyages qu'ils ont entrepris, que durant ces marches, ils peuvent faire leurs prieres en liberté : & tant s'en faut que les Turcs le trouvent mauvais, qu'au contraire ces Infideles ſemblent les y convier, quand ils font la leur tous les jours en leur maniere, ſans aucune confuſion, bien qu'elle ſoit extérieurement plus humiliante que la nôtre.

C'eſt à l'occaſion de ce Pelerinage, & du Sacrifice qui ſe fait à la Meque, que les Perſes & les Turcs content de celui d'Abraham, de la maniere que Mahomet l'a écrit, en alterant la verité de ſon Hiſtoire dans toutes ſes circonſtances. Ce que je renvoye aux Auteurs de ces Fables.

Le 14. May, ils commencent à celebrer une Fête lugubre, qu'ils appellent Aſchur, qui ſignifie dix, parce qu'elle dure dix jours, & commence avec la Lune du mois Maheram. Il n'y a que les Perſes, de tous les Mahometans, qui font cette Fête en memoire de Huſſein & Hocen, fils puîné d'Aly. Nous en avons ci-devant fait voir

voir la ceremonie ; mais Davity la décrit autrement dans la Partie d'Asie de la derniere Edition.

Les Persannes sont élevées dans une profonde ignorance ; & cela est si vrai, que la plûpart ne sçavent pas les principaux points de leur Religion. Il s'en est vû même, qui confondoient le Prophete avec l'Alcoran, prenant celui-ci pour Mahomet, & le Prophete pour l'Alcoran. La raison de cela, est que la plûpart des maris, qui devroient les instruire, s'acquittent mal de leur devoir, dans la pensée que l'obligation d'être bien instruits dans leur créance, ne regarde que les hommes, & qu'il n'y a qu'eux qui doivent prier. Ils commencent toûjours leurs prieres par ces paroles : *Au Nom de Dieu Tout-puissant.* Ensuite ils prient les Anges du Ciel d'empêcher les Diables de les approcher, de peur qu'ils ne les distrayent. Puis ils finissent en cette maniere : *Loüé soit Dieu, le Seigneur des créatures, le Roy du dernier jugement. O Seigneur ! tu peux nous aider. C'est pourquoi nous t'invoquons, ô Dieu éternel & celeste ! Fais-nous entrer dans le droit chemin, & nous éloignes de celui que tiennent les pecheurs, afin* *Jean Struys, prem. part.*

que nous puiſſions entrer dans la voye du ſalut. Amen.

Superſtition des Perſans.

Ils ſont fort ſuperſtitieux, & croyent que les lavemens extérieurs effacent les pechez. Toutes les fois qu'ils veulent prier, ils ſe lavent la tête, la bouche & le viſage; & quand ils ſe ſont approchez des femmes, ils vont aux bains.

Jean Struys, prem. part.

Pour les femmes, elles s'en rapportent à la foy de leurs maris, on ne les voit gueres prier, ni entrer dans les Moſquées. Le ſeul acte de Religion qu'on leur voit faire, eſt d'aller aux tombeaux de leurs parens, où après avoir fait des offrandes, elles ſe proſternent, & les baiſent pluſieurs fois, & y font toucher le haut de leurs têtes, & les côtez. C'eſt ce qu'on leur voit faire particulierement le 26. du mois d'Août, qui eſt une des Fêtes la plus celebre parmi les femmes.

Davity, de l'Aſie, dern. Edit.

Ils ont encore cette ſuperſtition, que quand leurs femmes ont de la peine à accoucher, les parens & les voiſins courent aux Ecoles, & font un préſent au Mouliah, pour l'obliger à donner congé à ſes Ecoliers, ou bien à pardonner à quelqu'un qui a merité d'être châtié, s'imaginant que par la

liberté qu'ils font donner à ces Ecoliers, la femme malade eſt ſoulagée, & ſe décharge plus aiſément de ſon fruit. C'eſt auſſi à cette intention qu'ils lâchent leurs oiſeaux, & qu'ils en achetent ſouvent exprès, pour les mettre en liberté. Ils en uſent de même pour les agoniſans, qui ont de la peine à mourir. Les Moſcovites lâchent des oiſeaux quand ils vont à confeſſe, croyant que, comme ils leur permettent de s'envoler, Dieu éloignera auſſi leurs pechez d'eux.

Ils obſervent auſſi le jeûne du Ca- Leur Carême.
rême avec une extrême exactitude; mais avec des ſuperſtitions. Ils appellent leur Carême Romadan, qui dure pendant une Lune entiere, c'eſt-à dire, un mois, ſuivant le Commandement de l'Alcoran. Ils s'abſtiennent de boire & de manger durant tout le jeur; & quelques-uns des plus zelez & des plus devots de cette Loy, avec tant de ſcrupule & de ſuperſtition, qu'ils portent un crêpe, ou une autre piece de toile claire, devant le viſage, de peur qu'en reſpirant, ils n'attirent quelque moucheron, ou quelque goutte de pluïe, s'il en tombe: & d'autres allant encore plus avant, & rafinant

l'obſervation de ce précepte, n'oſent avaler leur ſalive. Ils ſe tiennent ainſi depuis que le jour commence; & les Docteurs, en l'explication de ce Commandement, ont déterminé que le jour commençoit, & par conſéquent le jeûne, quand il fait aſſez de lumiere, pour pouvoir diſcerner la couleur du fil expoſé à l'air; & par la même regle, que le jeûne & le jour finiſſoient, quand l'œil ne pouvoit plus faire la différence des couleurs du fil. Si ces devots Mahometans paſſent le jour dans cette abſtinence ſtupide, ils ont bien ſoin de ſe récompenſer la nuit; parce que, dès auſſi-tôt qu'ils ne peuvent plus diſtinguer les couleurs, il leur eſt permis d'ouvrir la bouche, de manger & de faire de grands feſtins, qui durent toute la nuit, avec plus de dépenſe & de ſomptuoſité, qu'en pas une autre ſaiſon de l'année. Et c'eſt pour cela que l'Alcoran recommande, que dans ce tems-là, chacun ait à prêter libéralement ſon argent à ceux qui en auroient beſoin; à plus forte raiſon à le dépenſer pour ſoi-même, afin de faire bonne chere: De telle ſorte que l'on voit que ces feſtins nocturnes ne ſont pas moins de l'eſſence de ce jeûne, ni moins

méritoires que l'abſtinence du jour. On n'entend toute la nuit que des Chantres, des tambours, des trompettes, des flûtes & d'autres inſtrumens, afin de faire paſſer plus agréablement le tems. L'excès de leurs religieuſes débauches, qui durent juſqu'au point du jour, eſt tel, qu'ils paſſent une grande partie de la journée, accablez du ſommeil; ou s'ils craignent que les fumées de leur grand repas ne ſuffiſent à cet effet, ils appellent à leur ſecours l'opium & le pavot, & coulent ainſi une grande partie du jour dans le ſommeil. Enfin ils ne négligent rien, pour adoucir la rigueur de leur jeûne. Ils tombent neanmoins dans un inconvenient, qui eſt, que tranſportant leur Romadan chaque année de dix jours, il arrive enfin qu'il tombe dans l'Eté, où la longueur des jours & la grande chaleur rendent ce jeûne preſque inſupportable. Il eſt vrai que tous ne ſont pas ſi ſcrupuleux, & ne croyent pas rompre leur jeûne, en mangeant, pourvû que l'on n'en voye rien. Mais qui voudroit jeûner exactement ſelon toute la rigueur de la Loy, auroit beaucoup à ſouffrir durant l'Eté. L'on voit aſſez l'injuſtice

de cette obſervation Mahometane, qui fait paſſer ſes Sectateurs par des extrémitez ſi oppoſées, ſans leur faire obſerver aucune mediocrité. Pendant la nuit, ils vivent dans une derniere intempérance, & ne refuſent rien à leur ſens ; & durant le jour, dans une extrême ſtupidité & oiſiveté : En ſorte que leur jeûne eſt plûtôt une diſpoſition à la gourmandiſe, qu'une mortification vertueuſe, & utile à modérer les paſſions. Durant ce tems, à peine en trouve-t-on qui veüillent travailler, parce que les Artiſans trouvent facilement à emprunter. Ainſi ce jeûne aboutiſſant à deux extrémitez également blâmables & pernicieuſes, l'oiſiveté & l'intempérance, & étant cauſe de pluſieurs déſordres, & d'un grand nombre de pechez, qui abondent en ces tems, on ne peut dire qu'il ait Dieu pour auteur, puiſqu'il n'a point de vertu pour terme, qui eſt la fin ſeule que ſe propoſe la ſainte Religion : & de cet exercice ſeul, qui paroît le plus haut degré des Diſciples de Mahomet, on peut juger quels ſont les égaremens & les autres excès de ceux qui en ſuivent la Secte. Le ſigne, par lequel on reconnoît que le Carême eſt

fini, eſt celui qui paroît au Ciel, c'eſt-à-dire, quand on apperçoit la nouvelle Lune; puiſque le Romadan doit durer depuis le commencement d'une Lune, juſqu'à celle qui la ſuit.

Les Perſans laiſſent la liberté de conſcience entiere aux Etrangers, de quelque Religion qu'ils ſoient; & il y a quelques années qu'on trouva étrange le procedé d'Ahemat Doulet, Miniſtre du Roy de Perſe, qui entreprit de contraindre les Juifs à ſe faire Mahometans. Mais quoiqu'il fût appuyé du Prince, il n'en pût venir à bout: car les ayant fait diligemment obſerver, l'on trouva que quelque apparence de Mahometiſme qu'il y eût en eux, ils profeſſoient toûjours le Judaïſme: ſi bien qu'on fut contraint de leur permettre d'être derechef des méchans Juifs, puiſqu'on n'en pouvoit faire de bons Muſulmans. Ils payent tous les ans un ſequin par tête au Roy, & portent une marque à leurs habits, qui les diſtingue des autres. Il y en a dans la Perſe huit ou dix mille familles. Les Prédeceſſeurs de ces Juifs demeuroient dans l'Aſſyrie, lorſqu'Eſdras & Nehemias ramenerent le reſte en la Terre Sainte: & ceux qui s'ar-

Juifs de Perſe.

rêterent en ce Païs-là, bâtirent une Ville ſur le bord de l'Euphrate.

Diſputes de la Religion chez les Perſans.

Les Perſans ſe plaiſent fort à entendre parler des choſes de la Religion: En quoi ils ſont tout-à-fait contraires aux Turcs, qui étant interrogez ſur leur créance, ne répondent que par le ſilence ou par les menaces. Les Perſans, au contraire, ſont toûjours prêts de conferer avec vous ſur les matieres les plus difficiles de la Religion, & de prouver leurs créances. Et pour vous engager dans la diſpute, ils font de grandes queſtions ſur nos principaux myſteres, pour les attaquer par les fauſſes raiſons que l'eſprit humain a coutume d'emprunter de la Philoſophie quand il ne veut juger des choſes divines que par les regles de ſa capacité naturelle. Ceux qui ſe propoſent de parler de la Religion avec les Perſans, doivent être fort ſur leur garde, & ne point entrer en diſpute, qu'ils n'ayent acquis un parfait uſage de leur Langue; parce qu'étant ſubtils & railleurs, ils tirent avantages des réponſes qu'on leur fait, leſquelles cauſant ſouvent des ſens différens dans les eſprits, par l'ambiguité qui eſt propre à leur Langue, font naître de fâcheuſes équivoques,

Relation des Miſſion. François, tom. 2.

voques, qui expoſent nôtre Religion aux mépris & aux riſées de ces dangereux Philoſophes.

Après avoir parlé de la Religion des Perſans, qui eſt la Mahometane, & la dominante de la Perſe, il eſt de l'ordre de traiter de celle des Graves, qui ſont les deſcendans des anciens Perſans, adorateurs du feu, avant qu'ils ſe fuſſent ſoumis à la créance d'Aly, l'un des ſucceſſeurs de Mahomet.

Gavres ou Adorateurs du feu.

Il n'y a jamais eu de Peuples plus jaloux de cacher les myſteres de leur Religion, que ces Gavres; & pour les découvrir, il faut les avoir pratiqué long-tems. Il y en a pluſieurs dans ces Etats, & dans ceux du Grand Mogol.

Relation de Tavernier, tom. 1.

Etat préſent des Gavres.

Depuis que les Perſans commencerent à perſecuter les Graves, il s'en retira une grande partie à Surate, & en d'autres lieux de la Province de Guzerate. Aujourd'hui le Roy de Perſe les laiſſe vivre en liberté, & il y en a plus de dix mille à Kerman, aſſez grande Ville, portant le nom de Province de Perſe. Ceux qui habitent les Indes, ſont tous gens de métier. A quatre journées de Lerman, qui eſt une autre Ville de Perſe, ils ont un principal

Temple, où leur Grand Prêtres fait ſa réſidence ; & ils ſont obligez d'aller une fois en leur vie en pelerinage en ce lieu-là.

Il y a auſſi des Graves à Hiſpahan, comme nous feront voir ci-après.

De leur origine, & de leurs Prophetes.

Ils diſent que le pere de leur Prophete étoit Franc de Nation, qu'on l'appelloit Aber, & étoit Sculpteur: Qu'il ſortit de ſon Païs, pour venir habiter le leur, qui étoit alors la Ville de Babylone, où il prit une femme, qui ſe nommoit Dogdon : Que cette femme eut une viſion une nuit, que Dieu l'envoya viſiter du Paradis par un Ange, qui lui apporta de riches habits, dont il la revêtit : Qu'une lumiere celeſte ſe répandit auſſi-tôt ſur ſon viſage, & la rendit belle comme le Soleil ; & que s'étant éveillée, elle reconnut qu'elle étoit groſſe du Prophete, qu'ils appellent Ebrahim-zer Ateucht : Que les Aſtrologues de ce tems-là connurent, par l'inſpection des Aſtres, la naiſſance de cet enfant, envoyé de Dieu, qui devoit gouverner les hommes, & regner dans les cœurs : Que ces mêmes Aſtrologues allerent découvrir la choſe au Roy, lui diſant qu'il naîtroit un enfant, qui lui enleveroit un jour

ſa Couronne : De quoi ce Roy, qui s'appelloit Neubrout, & qui avoit uſurpé la Couronne, s'étant allarmé, commanda qu'on fît mourir toutes les femmes qui ſe trouveroient groſſes dans l'étenduë de ſon Empire. Ce qui fut executé. Mais voici le miracle qu'ils racontent, & qui ſauva la mere & l'enfant. Ils diſent que par une Providence particuliere de Dieu, la groſſeſſe de la mere de leur Prophete n'ayant pas paru comme celle des autres femmes, elle échappa de la mort, & enfanta le Prophete en ſon tems. Son mari, qui juſqu'alors n'avoit pas eu connoiſſance de ce myſtere, voyant qu'il étoit en danger de perdre la vie, s'il ne découvroit la choſe au Roy, lui avoüa qu'il lui étoit né un fils, & que ſa femme avoit été groſſe, ſans qu'il s'en fût apperçû : Qu'elle avoit par ſon adreſſe échappé à la recherche de ceux qu'il avoit commis pour faire mourir toutes les femmes groſſes ; & qu'ainſi l'enfant fut conſervé.

Cet enfant, diſent les Graves, ne fut pas plûtôt né, qu'il ſe prit à rire, contre la coutume de tous les autres enfans, qui pleurent en ſortant du ven-

tre de leurs meres, comme reſſentans déja les miſeres de cette vie : Car venant au monde, pour y triompher des cœurs des hommes, ce devoit être avec des marques de joye ; & les Peuples commençoient de leur côté à ſe réjoüir des felicitez futures, dont ils ſe flattoient. Cela étant rapporté au Roy, il fit venir les Aſtrologues, pour ſçavoir d'eux ce que pouvoit ſignifier une choſe ſi extraordinaire, & ce que devoit devenir cet enfant. Les Aſtrologues ne l'ayant pas ſans doute bien ſatisfait, il fit venir cet enfant en ſa préſence, & le voulut tuer : Ce qu'il ne put faire, Dieu l'ayant, diſent-ils, puni ſur le champ, & lui ayant fait ſecher le bras.

Le Roy, bien loin de s'humilier par un ſi viſible châtiment, ſe laiſſa tranſporter à la colere, commandant qu'on allumât un grand feu, & qu'on jettât l'enfant dedans. Mais ils prétendent que cet enfant fut préſervé, & que ce feu ſe convertit en un lit de roſes, où il repoſa.

Ceux qui commencerent dès-lors à honorer ce petit Prophete, prirent de ce feu, qui a été conſervé juſqu'à préſent. Ils le gardent, en memoire de ce

grand miracle, & ils l'ont en grande veneration, pour avoir ſervi à faire connoître le mérite de leur Prophete, dont je parlerai plus amplement dans la ſuite.

Ce Roy n'en demeura pas là, & n'ayant point été convaincu de ſon impieté par deux merveilles, il fit préparer deux nouveaux ſupplices à cet enfant. Mais Dieu châtia ſon incrédulité, & celle de ſon Peuple, en leur envoyant une ſi grande abondance de moucherons, & d'une nature ſi maligne, que tous ceux qui en étoient piquez, mouroient ſur le champ, s'ils ne venoient promptement s'humilier devant le Prophete, & lui baiſer les pieds, pour marquer leur repentir. Le Roy, qui continuoit dans ſon opiniâtreté, en reçut une punition plus exemplaire; car un de ces moucherons lui étant entré dans l'oreille, il mourut de ce ſupplice, qui fut tres-cruel.

Cha Glochtés, qui lui ſucceda, continua de perſecuter ce petit Prophete, qui croiſſoit toûjours en âge & en vertu. Il le fit mettre en priſon. Mais un de ſes chevaux, qu'il aimoit éperdüement, éant tombé malade, il reconnut d'où lui venoit cette punition. Il

fit ſortir cet enfant de priſon, lui demanda pardon de ſon incrédulité, & le pria d'interceder pour le rétabliſſement de ſon cheval. Ce que fit ce Prophete ; & ſon cheval fut tout-à-fait guéri. Le Roy voyant cette merveille, fut à demi converti, & réſolut de reconnoître cet enfant pour Prophete. Mais voulant s'aſſûrer davantage de la verité de ſa Miſſion, il lui propoſa de ſe jetter dans un bain d'argent fondu, qu'il lui feroit préparer, lui promettant que s'il en ſortoit ſain & entier, lui & ſon Peuple le recevroient comme Envoyé de Dieu, & ſe ſoumettroient à ce qu'il étoit venu leur enſeigner. Le Prophete accepta cette offre, & ſe jetta dans ce bain, d'où il ſortit, ſans en recevoir aucun mal. Alors le Roy l'adora, & tout le Peuple, qui étoit préſent, le tenant pour veritable Prophete; & ils le nommerent Zer-Ateucht, qui veut dire Lavé d'argent.

Ce Prophete voyant que tous les Peuples univerſellement l'avoient en grande veneration, ſe cacha & ne parut plus. Ils ne ſçavent ce qu'il eſt devenu ; ce qui leur fait croire qu'il a été enlevé en Paradis. Ils donnent trois enfans à leur Prophete, mais qui ne

ſont pas encore au monde, quoique leurs noms leur ayent été donnez. Ils diſent que ce Prophete Ebrahim paſſant une Riviere en batteau, trois gouttes de ſa ſemence tomberent dans l'eau, & qu'elles ſont là conſervées juſqu'à la fin du monde : Que Dieu envoyera une fille fort cherie de lui, ſur cette même eau ; & que par la reception de la premiere goutte de cette ſemence, elle deviendra groſſe du premier enfant, qu'ils nomment par avance Ouchider : Qu'il fera ſon entrée en ce monde avec grand éclat, fera recevoir la Loy que ſon pere Ebrahim avoit apportée, & prêchant avec éloquence, la confirmera par pluſieurs miracles : Que le ſecond, qui s'appellera Ouchiderma, ſera conçû de la même façon : Qu'il ſecondera les deſſeins de ſon pere, & l'aſſiſtant dans le miniſtere de la Prédication, pour aller prêcher par tout le monde, fera arrêter le cours du Soleil l'eſpace de dix jours, pour obliger les Prophetes, par ce miracle, à croire ce qu'il leur annoncera : Que le troiſiéme ſera conçû de la même mere, comme les deux autres, & s'appellera Senonierhotius : Qu'il viendra au monde avec plus d'autorité que les deux

autres freres, pour achever de réduire tous les Peuples à la Religion de leur Prophete. Enſuite de quoi, ſe fera la Reſurrection univerſelle; auquel tems, les ames qui ſont en Paradis ou en Enfer, retourneront prendre poſſeſſion de leurs corps. C'eſt alors, diſent-ils, que les montagnes & tous les métaux qui ſont au monde, fondront, & ſerviront à remplir ce grand chaos, où eſt l'Enfer; & qu'ainſi la demeure des Diables ſera ruinée: Qu'après ce grand changement, le monde ſera uni & facile à habiter, & les hommes y auront chacun leur appartement, conformément au dégré & à la qualité du bien qu'ils auront fait pendant leur vie: Que leurs plus grandes délices ſeront de voir Dieu & de le loüer, & Ebrahim, leur Prophete. Ils ajoutent qu'avãnt la Reſurrection, ceux qui ſont en Paradis, ne voyent pas Dieu, ni les Anges, à la réſerve d'un ſeul, qui eſt toûjours auprès de Dieu, pour exécuter ſes Commandemens. Ce Paradis des Graves eſt moins éloigné du bon ſens, que celui que Mahomet fait eſperer à ſes Sectateurs. Et de tout ce que j'ai décrit de leur créance, il eſt aiſé de juger qu'ils ont eu une con-

noissance confuse des mysteres de la Religion Chrétienne, comme plusieurs Peuples d'entre les Payens l'ont eüe anciennement.

Des Livres des Graves.

Ils disent qu'Ebraim-zer Ateucht étant allé en Paradis, ils reçûrent par son moyen sept Livres de Loix, que Dieu eut la bonté de leur envoyer, pour être instruits dans le chemin de leur salut. Ils en reçûrent ensuite sept autres, qui contenoient l'explication de tous les songes qu'on pouvoit faire; & enfin sept autres, où étoient écrits tous les secrets de la Medecine, & tous les moyens possibles pour se conserver long-tems en santé. Ils disent qu'il y a quatorze de ces Livres qui ont été perdus, de ceux qui traitent de la Medecine & des Songes: Que lorsqu'Alexandre le Grand vint conquerir leur Païs, il fit emporter ces quatorze Livres, comme un grand trésor: Et les sept autres Livres, où leur Religion étoit écrite; parce qu'ils étoient en une Langue, qui n'étoit entenduë que des Anges, que de dépit Alexandre les fit brûler; & qu'incontinent après, Dieu le punit de sa témérité, & lui envoya une horrible maladie, dont il mourut.

Quelques Prêtres & Docteurs, qui s'étoient retirez dans les montagnes, pour ſe ſauver, ſe raſſemblerent après la mort d'Alexandre ; & voyant qu'il ne leur étoit reſté aucun de ces Livres, ils en compoſerent un ſur ce que la memoire leur peut fournir de la lecture qu'ils avoient faite des autres. Ce Livre eſt gros, & eſt écrit d'un caractere tout particulier, & différent des caracteres Perſiens, Arabes & Indiens. Leurs Prêtres même, qui liſent dans ce Livre, n'entendent pas ce qu'ils liſent ; mais ils ont d'autres Livres, qui leur expliquent ce qui eſt contenu en celui-là. Quand ils liſent dans ce Livre, comme quand ils prient Dieu, ils ſe bandent l'endroit de la bouche avec un mouchoir, comme ayant peur que les paroles ne ſe mêlent avec l'air, & n'en reçoivent quelque impureté.

De leur Baptême.

Ils n'ont point l'uſage de la Circonciſion ; mais à la naiſſance de leurs enfans, ils pratiquent quelque choſe d'approchant de nôtre Baptême. Quelques jours après que l'enfant eſt né, ils le lavent dans l'eau, où ils ont fait boüillir quelques fleurs ; & pendant ce lavement, leur Prêtre fait quelques

prieres. Si l'enfant meurt ſans ce lavement, il ne laiſſe point, diſent-ils, d'aller en Paradis; mais les parens ont à rendre compte de leur négligence envers l'enfant, parce que ce lavement augmente ſon mérite & ſa grace devant Dieu.

La Religion des Graves leur permet d'avoir cinq femmes, s'ils les peuvent nourrir; & ils n'en peuvent répudier aucune, qu'en cas d'adultere bien juſtifié, ou qu'elle ſe faſſe Mahometane: encore faut-il qu'ils attendent un an, pour voir ſi elle ne ſe repentira point de ſa faute; & ſi elle vient à la reconnoître, le Prêtre lui impoſe une penitence de trois ans, après laquelle il les remarie; & le mari & la femme retournent enſemble. Bien qu'ils puiſſent avoir cinq femmes, il n'y en a proprement qu'une de mariée, avec laquelle ils ſont obligez de coucher au moins toutes les nuits du Vendredi au Samedi; & elle marche toûjours devant les autres: Mais ſi elle demeure ſept ans ſans avoir d'enfans, il en peut épouſer une autre, ſans toutefois répudier la premiere, qu'il eſt tenu de garder & d'entretenir ſelon ſes moyens. Leurs Mariages.

Quant à la ceremonie du Mariage,

le Prêtre demande le conſentement à l'homme & à la femme, en préſence de témoins : enſuite de quoi, il prend de l'eau, ſur laquelle il fait quelques prieres, & leur en lave le front, prononçant encore quelques paroles : & c'eſt ce qui fait leur Mariage. Mais ils ne peuvent pas ſe marier juſqu'au troiſiéme dégré, & ils ne ſçavent ce que c'eſt que d'en demander diſpenſe.

Quand les femmes & les filles ſentent qu'elles ont leurs incommoditez, elles ſortent de leur logis, & vont demeurer ſeules à la campagne dans une petite hutte, où on leur porte à boire & à manger : quand elles en ſont quittes, chacune, ſelon ſes moyens, envoye au Prêtre un chevreau, ou une poulle, ou un pigeon, pour offrande ; enſuite de quoi, elles vont aux bains.

De leurs Jûnes, de leurs Fêtes & de leurs principales ceremonies.

Les Graves boivent tous du vin, & ils mangent du pourceau, pourvû qu'ils l'ayent nourri chez eux ; mais ils prennent bien garde qu'il ne mange d'aucune ordure : car ſi pendant qu'ils le nourriſſent, ils s'étoient apperçûs qu'il eût avalé quelque choſe de ſale, il leur eſt étroitement défendu d'en manger.

Ils ne rasent point leurs cheveux, comme font les autres Peuples du Levant ; mais ils les portent fort long. Ils ne rognent pas aussi leurs ongles, s'ils n'y sont obligez par quelque inconvénient. Ils ont cinq jours dans l'année, où ils ne mangent ni viande, ni poisson, ni beurre, ni œufs ; & trois autres jours, où ils ne mangent aucune chose, jusqu'au soir. Ils ont aussi trente jours de Fêtes pour autant de leurs Saints, & ils les celebrent avec grande solemnité, sans qu'aucun d'eux ose travailler : mais celle de la naissance de leur Prophete se solemnise avec beaucoup plus de magnificence que les autres ; & ils font ce jour-là de grandes aumônes.

Ils ont un jour dans l'année, auquel toutes les femmes vont tuer toutes les grenoüilles qu'elles peuvent rencontrer dans la campagne ; & c'est un Commandement de leur Prophete, parce qu'un jour il en fut incommodé.

Leurs Prêtres ont des Livres remplis de figures, qui représentent comme les pechez sont punis en Enfer ; & particulierement le peché contre nature, qui est en abomination parmi eux.

Ils enſeignent qu'à la fin du monde, l'Enfer doit finir, & que les Diables finiront auſſi ; mais que Dieu aura pitié des damnez, & qu'ils iront en Paradis, comme ayant ſuffiſamment expié leurs crimes.

Quand ils ſont malades, ils appellent leurs Prêtres, à qui ils font une eſpece de Confeſſion ; & les Prêtres leur ordonnent de faire des aumônes ; & d'autres bonnes œuvres, pour avoir remiſſion de leurs pechez.

Leurs funerailles.

Ils n'enterrent point leurs morts ; mais ils les portent hors la Ville, dans une grande place, fermée de murailles, où il y a quantité de piliers, auſquels ils lient ces morts, le viſage tourné du côté de l'Orient. Ceux qui ont accompagné le corps, font leurs prieres de loin, juſqu'à ce que les corbeaux viennent ; car aux environs de ce lieu-là, il y en a toûjours grande quantité. Si l'un de ces corbeaux ſe jette ſur l'œil droit du défunt, ils croyent que la perſonne eſt bienheureuſe ; & de la joye qu'ils en ont, ils font de grandes aumônes, & vont tous dans un champ faire bonne chere : mais ſi le corbeau ſe jette ſur l'œil gauche, ils prennent cela pour un mauvais préſa-

ge, & s'en retournent tout triſtes, ſans ſe parler l'un à l'autre, ſans faire aucune aumône, & ſans boire ni manger.

Ils ne rendent pas au feu les honneurs qu'on pourroit s'imaginer, ſous le titre d'adoration. Ils n'en ſont pas Idolâtres, & ils diſent qu'ils ne reconnoiſſent qu'un ſeul Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre, qu'ils adorent uniquement : Que pour ce qui eſt du feu, ils le gardent & le reverent, en reconnoiſſance du grand miracle, par lequel leur Prophete fut délivré des flammes, comme il a été dit. Ils ne font voir ce feu à perſonne, depuis qu'un Grand Seigneur, qui l'ayant voulu voir, s'étant perſuadé que c'étoit quelque lumiere extraordinaire, & n'ayant vû rien moins qu'un feu ordinaire d'une cuiſine ou d'une chambre, il ſe mit à jurer & à cracher ſur le feu qu'on lui avoit montré. Ce feu ſacré ayant été profané de la ſorte, s'envola, à ce qu'ils diſent, en forme d'un pigeon blanc ; & les Prêtres voyant que ce malheur leur étoit arrivé par leur indiſcrétion, ſe mirent tous en prieres avec le Peuple, firent de grandes aumônes ; & en même tems, & en la

De l'adoration du feu.

même forme, ce feu celeſte revint en ſon lieu. Leurs Prêtres leur en diſtribüent tous les mois une fois, & leur font payer aſſez cherement cette faveur. Quand ils font jurer quelqu'un, c'eſt en préſence de ce feu; & ils croyent qu'un homme ne peut être ſi impie, que de jurer fauſſement devant ce feu ſacré, qu'ils prennent pour témoin de leur ſerment. Les Prêtres leur font appréhender de grands chatimens, & les menacent que ce feu celeſte les abandonneroit, s'ils étoient ſi méchant que de jurer fauſſement en ſa préſence.

Si par hazard ils rencontrent ou touchent quelque choſe de ſoüillé, il faut qu'ils ſe lavent d'urine de vache ou de bœuf, pour ſe purifier. Si un Prêtre, qu'ils nomment Cazi, rencontre un mort, il eſt obligé de ſe laver d'urine de vache; & cette urine eſt leur grande purification. Ils ne ſont pas ſeuls dans cette ſuperſtitieuſe pratique. L'on en fait autant en pluſieurs endroits des Indes, comme nous verrons ci-après. Ils s'en ſervent auſſi pour la compoſition d'une eau, qu'ils font boire à ceux qui ſont tombez en quelque peché, & qui s'en ſont confeſſez. Ils appellent cette

cette eau l'eau de Cazi. Après que le penitent s'eſt confeſſé de ſon peché, ſi c'eſt un peché énorme, il faut qu'il demeure dix jours dans la maiſon du Cazi à ne manger que ce que le Prêtre lui donne: & pour ſon abſolution, il ſe dépoüille tout nud; enſuite de quoi, le Prêtre lui ayant verſé de cette eau ſur la tête juſqu'à ſept fois, & lui en ayant fait boire, il eſt abſous de ſon peché. Ce Cazi ne fait pas cela pour rien. Il en coute bon au penitent, qui après cette ceremonie, donne à manger chez le Cazy à tous ſes amis, La femme du Cazy ſçait faire faire la même penitence aux femmes & aux filles.

Voila tout ce qui ſe peut remarquer de plus particulier de la Religion des Graves. Leur dernier Roy s'appelloit Cha Jeshred, qui fut chaſſé de ſon Païs par Omar II. du nom, ſucceſſeur de Mahomet, lequel conquit toutes les Terres du Roy des Graves, & y établit des Gouverneurs, qui par la tyrannie qu'ils exerçoient envers les Peuples, les forçoient de ſe faire Mahometans.

L'autre principale Religion de Perſe, eſt celle des Armeniens, qui ſont le Armenie

plus grand nombre de tous les Chrétiens du Levant. Elle a le deſſus dans Julfa, grand Fauxbourg d'Hiſpahan, qui eſt proprement une Colonie d'Armeniens, que le Grand Cha Abas, Roy de Perſe, avoit tirez de Zulfa, Ville d'Armenie : & c'eſt d'où cette Colonie a pris ſon nom. Il y a dans ce lieu environ quinze ou ſeize tant Egliſes, que Chapelles d'Armeniens, entre leſquelles il faut compter deux Monaſteres de filles. Ils ont un Archevêque & pluſieurs Evêques, avec leurs Moines. J'ai décrit ci-devant leur Religion. Les Jeſuites y ont une petite Maiſon ; mais ils ne ſont que deux ou trois, & tres-peu de perſonnes, qui font profeſſion de la Religion Catholique.

Julfa.

Au reſte, les Armeniens ſont ſi fortement attachez à leur Religion, qu'ils ne veulent pas même entendre parler d'aucune autre ; & l'on a bien reconnu en différens tems, que c'eſt le ſeul interêt de la bourſe, qui en a porté quelques-uns à feindre qu'ils en vouloient embraſſer une autre. Le Pere Ambroiſe, Capucin, qui eſt preſentement à Surate, a fait quelque ſéjour à Zulfa ; & pluſieurs des principaux Ar-

meniens, ſur l'eſperance de l'établiſſement d'un grand commerce avec la France, envoyoient leurs enfans, tant chez ce Pere, que chez les Jeſuites, pour apprendre le François : mais cela ne dura gueres ; car l'Archevêque & les Evêques Armeniens craignant que ces enfans ne priſſent quelque teinture d'une autre Religion que de la leur, excommunierent tous les peres, qui envoyoient leurs enfans à cette Ecole. Comme ils virent qu'on ne faiſoit pas beaucoup de cas de cette excommunication, ils fermerent toutes les Egliſes, & ſouleverent les Peuples contre les Religieux Francs, qui furent obligez de céder à la force, & de ſe retirer pour quelque tems.

Le Pere Ambroiſe fut ſe poſter à cinq ou ſix lieuës de Zulfa, au-delà des Montagnes, dans un Village, qui n'eſt habité que par des Armeniens. Mais dès que les Evêques en eurent connoiſſance, & qu'ils inſtruiſoient encore la jeuneſſe, ils y envoyerent une troupe de jeunes Moines, de qui ce Pere fut tout-à-fait maltraité : Ce qui l'obligea enfin de quitter la Perſe, & de paſſer à Surate, où il eſt préſentement.

Les Armeniens ſe ſoucioient peu de

ce qui arriveroit de cette affaire, ſe perſuadant que quand même ils auroient tué ce Religieux Franc, on n'auroit pas fait perir pour cela leur Nation.

Relation du mois d'Octobre 1680.

Les choſes ont pourtant bien changé depuis ; car les Peres Jeſuites y étant retournez & leurs travaux & leur zele ayant convaincu pluſieurs de ces Schiſmatiques, ils y ſont reſtez : Joint le credit des Conſuls & des Repréſentans du Roy de France en cette Cour ; qui par leur moyen, & à la priere du Reverend Pere de la Chaize & du Pere Verjus, ces Miſſionaires ont obtenu de nôtre auguſte Monarque des magnifiques préſens pour le Roy de Perſe, afin d'accorder ſa protection à ces Peres, comme nous verrons ci-après.

Hiſpahan. Davity.

Voyages de Tavernier.

Dans Hiſpahan, Ville Capitale de toute la Perſe, qui contient plus de cinq cent mille habitans, qui ſont preſque tous Mahometans, il y a des Religieux, qu'ils appellent Abdahl, qui font profeſſion d'être ſçavans en Théologie & en Philoſophie. Ils ne ſe marient point qu'à un âge fort avancé. Ils menent une vie aſſez auſtére, ne bûvant jamais de vin, non plus que

tous les autres Religieux de ce Royaume. Ils prêchent en public, & toute leur prédication consiste à raconter les fabuleux miracles de Mahomet, de Aly & de leurs autres Saints, & à maudire & décrier les autres Religions, sur tout celles des Tartares d'Usbeques & des Turcs, n'y ayant point d'injures qu'ils ne vomissent contre leurs Saints, Omar & Abubeker. Leurs Auditeurs leur jettent à chacun quelques pieces de cuivre à la fin de leurs prédications. Ils portent à la main une hache & une hallebarde, pour se défendre de la violence de ceux qui sont de la créance Turque, qui ne sont pas en petit nombre à Hispahan. Ces Dervis font vanité du mépris du monde. Ils cherchent toûjours les lieux les plus beaux, pour s'y camper, & ils sont si orgueïlleux, que si le Roy passoit, quand ils fument, ils ne se levroient pas, pour le saluer. Le Roy a fait bâtir une grande maison dans un de ses jardins.

Il y a aussi dans cette Ville plus de quinze mille Banjans ou Indiens, qui n'exercent aucun art ni métier; & tout leur négoce est de prêter de l'argent à usure: Ce que font les Juifs en. Banjans ou Indiens.

Turquie, & par tout ailleurs, où on les ſouffre. Mais il faut que cès interêts ſe payent ſecretement; car comme la Loy de Mahomet défent tout interêt, ſi la Juſtice en a connoiſſance, la ſomme eſt auſſi-tôt confiſquée. On connoît d'abord ces Indiens à leur teint bazané; mais plus aiſément à une marque jaune, faite avec du ſafran, ſur le haut du front, qu'ils portent par quelque principe de leur Religion. Ils ſont tous comme des Banquiers. La plus grande partie de l'argent des principaux d'Hiſpahan eſt entre leurs mains, pour le faire valoir; & quand on a beſoin d'une ſomme conſidérable, on peut l'avoir dès le lendemain, moyennant bonne aſſûrance, & qu'on leur paye de gros interêts: mais il faut qu'ils ſe payent ſecretement, comme je viens de dire.

Tavernier.

Il y a dans un Fauxbourg, nommé Kebtabath, une certaine Secte, qu'on appelle Keber, la plûpart fort riches Marchands. Ce mot de Keber, veut dire Infidele, du mot Turc *Kiaphir*, qui ſignifie Renegat. Je ne ſçais ſi je dois dire qu'ils ſont Perſes d'origine, puiſqu'ils n'ont rien de commun avec eux, que la Langue. On les diſtingue

Keber.

d'avec les autres Perſes, par la barbe, qu'ils portent fort grande, & par l'habit, qui eſt tout-à-fait différent de celui des autres. Leurs femmes ne ſe couvrent point le viſage, comme celles des autres Perſes, & on les voit dans les ruës, & ailleurs, contre la coutume de celles qui font profeſſion de vivre dans l'ordre ; mais elles ne laiſſent pas de ſe conſerver une haute réputation de chaſteté. Tout ce qu'on peut apprendre de leur Religion, eſt qu'ils ſont Payens, qu'ils n'ont ni Circonciſion, ni Baptême, ni Prêtres, ni Egliſes, ni aucuns Livres de devotion ni de moralité. Il y a des Auteurs, qui rapportent qu'ils ont de la veneration pour le feu, comme les anciens Perſes ; mais d'autres diſent que non. Ils croyent neanmoins l'immortalité de l'ame, & quelque choſe d'approchant de ce que les anciens Payens ont écrit de l'Enfer & des Champs Elyſéens : Car quand quelqu'un d'eux meurt, ils lâchent un cocq de la maiſon du défunt, & le chaſſent dans la campagne ; & ſi un renard l'emporte, ils ne doutent point que ſon ame ne ſoit ſauvée : Mais ſi cette premiere preuve ne réuſſit point, ils ſe ſervent d'une

autre, qui paſſe chez eux pour indubitable. Ils portent le défunt au Cimetiere, le mettent contre la muraille, ſoutenu d'une fourche. S'il arrive que les oyſeaux lui arrachent l'œil droit, on le conſidére comme un prédeſtiné, & on ne doute point du ſalut de ſon ame. On l'enterre avec ceremonie, & on le deſcend doucement dans la foſſe, & avec ordre: Mais ſi les oiſeaux lui crevent l'œil gauche, c'eſt une marque infaillible de ſa réprobation. On en a horreur, comme d'un damné, & on le jette dans la foſſe, la tête devant.

Religieux Francs.

Il y a dans Hiſpahan trois ſortes de Religieux Francs; ſcavoir, des Auguſtins Portugais, des Carmes & des Capucins; mais ils ne ſont que deux ou trois tout au plus dans chaque Couvent, & fort peu de Catholiques. Les Jeſuites, la plûpart François, s'y ſont auſſi ſucceſſivement établis depuis quelques années. Ces Religieux y vivent avec grande liberté, dans l'exercice de la Religion Catholique; & par la permiſſion du Prince; ils y exercent aſſez librement leurs fonctions. Ils ont eu ſouvent des Conferences particulieres touchant la Religion, avec Scach Abas,

Abas, pere du dernier Sophi, qui étoit un Prince tres-ſçavant, qui ne haïſſoit pas la Religion Chrétienne, viſitant aſſez ſouvent ces Religieux en leur Couvent, aimant leurs ceremonies; mais ces Conferences ne ſe terminoient ordinairement de la part de ce Monarque, qu'à dire, après avoir été pouſſé ſur ces matieres: *Vous êtes de fort honnêtes gens, & je reconnois que vôtre Religion eſt tres-bonne; mais je ſuis marri que vous n'êtes pas de la nôtre.*

Ces Religieux ſont fort ardens à travailler à la converſion des Perſans, dans leſquels ils reconnoiſſent de grandes diſpoſitions au Chriſtianiſme: Ce que Dom François Maſcarenas, Viceroy des Indes, ayant vû, il envoya autrefois à Mahomet Codabende, Sophi de Perſe, un Auguſtin, qui fut ſi bien reçû de lui, qu'il lui donna ſon fils, pour lui enſeigner la Sphere & les Mathematiques; & ce fils goûta ſi fort la Religion Catholique, qu'il renonça à la ſienne: au ſujet de quoi les Perſes le firent mourir. Un autre Viceroy des Indes envoya encore dans ce Royaumes en 1602. trois Auguſtins, qui furent reçûs favorablement de Cha

Abas, lequel témoigna toute l'affection poſſible pour la Religion Catholique.

Ces Miſſionaires rencontrent neanmoins par tout cet obſtacle particulier à leur converſion, qui eſt l'oppoſition generale qu'ils ont à ne vouloir rien apprendre des Etrangers, auſquels ils ſe préferent en toutes choſes; & en particulier, les Mahometans ſont accoutumez à une vie ſi voluptueuſe, que bien qu'on les convainque de leurs erreurs, ils ne s'en montrent ſouvent que plus opiniâtres & plus éloignez de leur converſion, tant il eſt difficile d'aſſujettir à la purté de nôtre Religion ceux qui mettent leur felicité dans les plaiſirs de la vie.

Il eſt avantageux & honorable à la Foy Catholique d'entretenir des Ouvriers Evangeliques en cette Ville, Capitale d'un ſi grand Etat. Et c'eſt pour cette raiſon, que le Saint Siege, qui a érigé l'Evêché de Babylone en Titre, y a attribué le Vicariat d'Hiſpahan, juſqu'à ce qu'il y ait plus d'ouverture, pour y établir le Titre; afin que cette Miſſion ayant un Evêque Catholique, elle ſe ſoutienne avec plus d'éclat parmi des Peuples, qui

n'eſtiment que leur propre grandeur.

L'Ambaſſadeur du Roy d'Eſpagne, qui demeure toûjours à Hiſpahan, a cinq Religieux près de lui, qui font l'Office à la Romaine en un lieu particulierement deſtiné pour cela.

Il y a encore dans cette Ville des Neſtoriens, comme il y en a dans pluſieurs autres de ce Royaume, leſquels ils y ont été introduits par la malice de Coſroë, Roy de Perſe, lequel voulant faire dépit à l'Empereur Heraclius, qui l'avoit défait, ſaccagea toutes les Egliſes des Chrétiens, qui étoient dans ſes Etats, & ayant chaſſé les Catholiques, il mit les Neſtoriens en leur place, qui ſe mêlerent parmi les Aſſyriens, les Meſopotamiens, les Medois & les Parthes. Neſtoriens.

A l'égard des Juifs, qui y ſont en aſſez grand nombre, nous en avons fait mention.

Schiras ou Chiras, eſt la Capitale du Farſiſtan, une des plus floriſſantes du Royaume de Perſe. Le nombre des Chrétiens, tant Catholiques, que Schiſmatiques, qui y ſont, ne va pas à plus de deux cent, tant François, que Portugais, Italiens, Anglois, Hollandois & Armeniens. Les familles Schiras. *Relation des Miſſ. Franç.*

Catholiques, qui compoſent une petite Egliſe, y vivent en bons Chrêtiens parmi ces Infideles. Elle eſt formée par les Carmes Deſchaux, qui y ſont établis. Outre le ſecours que ce petit troupeau reçoit de ces Peres, ils rendent encore de grandes aſſiſtances ſpirituelles à tous les Chrétiens de l'Europe, qui paſſent par cette Ville, pour le trafic d'Ormus, qui y font leurs devotions avec autant de liberté que dans un Païs Chrétien. Mais le grand profit que l'on peut faire, ſelon l'avis unanime des Miſſionaires, qui ont vieilli dans ce Païs-la, eſt à l'égard des Chrétiens Schiſmatiques, qui ſont répandus en grand nombre, tant en Turquie, qu'en Perſe. Ceux-ci n'ayant la plûpart du tems point de Prêtres, & craignant d'être damnez, s'ils mouroient ſans avoir reçû la Communion, ſont contraints de s'adreſſer dans l'extrémité de leur mal, aux Carmes Deſchauſſez, leſquels ne les communient, qu'après les avoir rendus dignes par les diſpoſitions néceſſaires. Si ces Miſſionaires ont la liberté pour tous les exercices de leur Religion, les Juifs n'en ont pas moins pour la leur. Ils y ſont en aſſez grand nombre, & ils

s'assemblent en toute sûreté dans leur Synagogue.

Les bâtimens les plus considérables de cette Ville, sont les Mosquées, qui sont au nombre de quinze, & les Colleges publics, qui sont fort reguliers, où l'on enseigne les plus belles Sciences. Ceux de cette Nation sont fort curieux d'apprendre la pureté de la Langue Persane. Ils étudient aussi l'Arabe, pour lire l'Alcoran dans le texte original. En un mot, toutes les Sciences sont en honneur en ce Païs-là : Aussi l'on peut dire qu'il s'y éleve des plus beaux esprits de l'Univers. Ceux qui les ont conversez, avoüent qu'ils ont l'esprit admirablement vif, agréable, & capable des plus grandes choses. Ils ont une inclination particuliere pour la Poësie & les Mathematiques.

Les habitans de la Province de Kilan, tres-grande, qui est sous l'obéissance du Persan, sont la plûpart de la Religion Turque, & de la Secte de Hanife. Ils chomment la Fête du Prophete d'Aly.

Les Perses de la Drangiane ou Sagistan, dans lequel Païs est la Montagne d'Albors Kuli, est le lieu, où ils ado-

rent & où ils gardent encore aujourd'hui leur feu ſacré.

Les Peuples du Païs de Coraſſan, qui contient deux cent lieuës de longueur, & que Ka Abas, un des derniers Rois de Perſe, a reconquis ſur les Tartares de Zagaray, qui l'avoient pris ſur lui, ſuivent la Religion des Perſans. Ils ont une veneration tres-particuliere pour Eman Reza, un fils d'Aly, qu'ils eſtiment Saint, & viennent pieds nuds en pelerinage de fort loin, viſiter ſon ſepulchre. Il y a dans ce Païs fort peu de Chrétiens, qui ſe ſervent du langage en leur Office Divin. Ce ſont les Melkites.

Tauris.

Voyages de Tavernier, tom. 1.

Davity, de l'Aſie.

Tauris, qui étoit l'ancienne Ecbatane, Capitale de l'Empire des Medes, eſt encore une grande Ville, & fort peuplée, remplie des Chrétiens Neſtoriens, Armeniens, Jacobites, Georgiens, & de Francs Armeniens, reconnoiſſans l'Archevêque de Naſcivan. Il y a auſſi des Juifs & des Mahometans, qui y ont tous libre exercice de leur Religion. Il y a pluſieurs belles Moſquées dans cette Ville. On en a laiſſé tomber en ruine quatre ou cinq belles, d'une grandeur & d'une hauteur prodigieuſe. Les Perſans les tiennent pour

profanes & heretiques, parce qu'elles ont été bâties, & qu'elles ont servi aux Sounnis, Sectateurs d'Omar. Les Capucins ont une Maison assez commode à Tauris ; & celui qui a le plus contribué à leur établissement, & qui les a toûjours appuyez de sa protection, est Myrza Ibrahim, à present Intendant de la Province, fort considérable à la Cour. L'entretien qu'il a eu avec le Pere Gabriel Chinon, Gardien du Couvent des Capucins de cette Ville, des Mathematiques & de la Philosophie, dont il a fait aussi instruire ses fils, est le principal motif, qui l'a porté à faire du bien à ces Peres. Il leur a acheté une place, pour bâtir une maison, & a fourni libéralement à une partie de la dépense. C'est en cette Province que la Secte des Adorateurs du Feu est particulierement.

Casbin. Casbin est une des principales Villes de la Province d'Erak, contenant plus de cent mille hommes, qui professent la Religion des Persans. Il y a quelques Chrétiens mêlez parmi eux ; mais ils sont en petit nombre. On y voit dans une belle Mosquée le sepulchre de Schaesade Hussein, un des fils d'Hussein, auprès duquel on a accoutumé

de faire les ſermens que l'on exige en Juſtice. Ce qui s'obſerve par tout ailleurs en Perſe, aux lieux des ſepulchres des Saints de Mahomet, ou de ſes parens. Outre cette Moſquée, il y en a cinquante autres, entre leſquelles la principale, eſt celle, qu'ils appellent Tzame Metzid, où ils s'aſſemblent le Vendredi, pour faire leurs prieres.

Derbent. Les habitans de Derbent, Ville de la petite Medie, ou de Servan, profeſſent la Loy des Turcs, rejettant celle des Sophis : Au ſujet de quoi, ils reçûrent volontiers le Turc, ſous Amurath III. On n'y voit aucuns Chrétiens, mais quelques Juifs, qui ſe diſent de la Tribu de Benjamin. On voit près de cette Ville deux ſepulchres de deux prétendus Saints Mahometans : l'un de Pyr Muchard ; & l'autre d'Iman Kurchud. Ils diſent que ce dernier étoit parent de Mahomet, & qu'il étoit toûjours à ſes pieds, pour en être inſtruit. Ils y ajoutent qu'il a vêcu encore trois cent ans depuis la mort de Mahomet, & qu'il ſe retira près du Roy de Caſſan, qu'il divertiſſoit, en jouant du luth, & qu'il animoit inceſſamment à faire la guerre aux Leſgi, qui ſont les Tartares de Dageſtan, par

Davity, de l'Aſie.

Jean Struys.

le chant qu'il y mêloit ; mais qu'enfin s'amuſant à prêcher à ces Barbares, qui étoient Payens, pour les convertir à la Loy de Mahomet, ils le tuerent. Son ſepulchre ſe voit taillé dans le roc. Il eſt gardé par une vieille. Les femmes & les filles y entrent pieds nuds, leſquelles, après avoir fait leurs prieres, vont à l'offrande à cette vieille, à qui elles donnent toute ſorte de choſes. On y entend la nuit des danſes & des gemiſſemens en même tems, qui eſt quelque choſe de bien bizarre.

Le Païs de Sirvan eſt mêlé de Mahometans des deux Sectes ; & les Chrétiens qui y ſont habituez, ſuivent la créance des Armeniens. Ils ont des Evêques avec eux. Le Kan ou Gouverneur de la Province de Schamachie les protege & les aſſiſte dans leurs ceremonies, qui paroiſſent deux ou trois fois l'année ; à raiſon de quoi, ils lui font un preſent de mille écus par an.

L'on voit à Pyrmaras, qui eſt à trois lieuës de Scamachie, le tombeau de Seid Ibrahim, l'un de leurs prétendus Saints, qu'lis reverent le plus. Les Perſes diſent qu'il eſt fort ancien, & qu'il

eſt en telle veneration, que Tamerlan, qui ne reſpectoit rien, ne voulut jamais toucher à ſon ſepulchre, quoiqu'il ruinât tout ce qu'il rencontroit en ſon chémin. Ce bâtiment a ſes murailles & ſes deux courts comme un Château. Le tombeau eſt élevé de deux pieds de terre, & convert d'un riche tapis, environné de pluſieurs chandeliers, où il y a des cierges, qui brûlent nuit & jour. Il y a auſſi des lampes, qui pandent à la voûte.

A deux portées de mouſquet de là, ſe voit dans un roc le ſepulchre d'un autre Saint, fort bien bâti, que les Perſes nomment Tiribabba, qui étoit Précepteur de Seid Ibrahim, qui avoit une veneration ſi grande pour lui, qu'il pria Dieu de lui accorder qu'après ſa mort, on le pût voir en la même poſture qu'il avoit accoutumé d'être, quand il prioit Dieu.

En effet, on le voit encore aujourd'hui vêtu d'une robe griſe, & à genoux : Ce qu'on n'aura pas beaucoup de peine à croire, parce que les corps des Perſes ne ſe corrompent point. Ils ſe deſſechent ſeulement. Il faut entendre cela des corps que l'on n'enterre point, mais qu'on laiſſe à l'air.

Ces deux lieux ſont fort celebres, à cauſe des pelerinages que les Perſes y font, particulierement vers le tems que l'on couvre Tirababba d'une robe neuve, & que l'on met la vieille en pieces, qu'on diſtribuë aux Pelerins. Ceux du Païs diſent des choſes étranges des miracles de ces Saints ; mais comme ce ne peut être que des fables, ou des effets de leurs ſortileges, & que les Perſes s'amuſent fort à ces contes, & qu'ils ont beaucoup d'inclination pour la ſorcellerie, je n'ai pas voulu remplir le papier de leurs extravagances. Sur la porte de ce ſepulchre, il y a une inſcription en lettres Arabes, qui ſignifie : *O Dieu ! ouvre cette porte.* On a taillé dans le roc pluſieurs chambres & cavernes, où les Pelerins logent, & où ils font leurs devotions. Les habitans de Pyrmaras ne boivent jamais de vin, de peur qu'en violant les Loix de Mahomet, & les Ordonnances de l'Alcoran, la ſainteté du lieu ne ſoit profanée.

Ardebil ou Ardeüil, aſſez grande Ville, près de Tauris, n'eſt pas ſeulement renommée par les ſepultures Royales, qui ſont dans ſon enceinte, mais par le pelerinage qui s'y fait de

Ardeüil. *Davity, de l'Aſie, dern. Edit.* *Voyages de Tavernie, tom. I.*

Jean Struys. toutes les Provinces de la Perſe. On y voit le ſepulchre de Zeid Tzaibrail, pere de Cha Sefi, & ceux de douze Rois, qui ont regné en Perſe, qui ſont les plus conſidérables.

Celui de Zeyd à Tzaibrail, pere de Cha Sefi, qui eſt à Kelcheran, à un quart de lieuë de la Ville d'Ardeüil, eſt fort remarquable. Les Perſans diſent qu'à peine de ſon vivant avoit-il été connu, tant il menoit une vie obſcure & retirée : mais Sedredin, ſon petit-fils, eut l'adreſſe d'en faire un Saint, & il y eut d'autant moins de peine, que Sefi, ſon pere, l'étoit déja. Quand il en vint lui en prit, il publia qu'il ſçavoit par revelation que ſon grand-pere joüiſſoit au Ciel d'une vie bienheureuſe, & qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de lui élever un tombeau, comme il avoit fait à ſon pere : En quoi il avoit ſi bien réuſſi, que de toute la Perſe on y alloit en pelerinage. Enſuite il fit chercher ſes os, qu'il fit tranſporter à Kelcheran, où ils repoſent dans une fort belle Moſquée. Ces os, à demi pourris, & qui avoient été confondus l'eſpace d'un ſiecle avec une infinité d'autres, ſe firent neanmoins diſtinguer, à ce qu'ils diſent, par

beaucoup de miracles, qui n'ont pas ceſſé depuis ce tems-là, témoin le grand nombre de Pelerins, qui y accourent de toutes parts. Ils y entrent d'abord par un jardin, où ils laiſſent leurs ſoulliers & leur ſabre. De-là on entre dans une court, au bout de laquelle eſt une allée, qui conduit à une Nef richement tapiſſée, autour de laquelle il y a des pulpitres chargez de Livres, & à certaines diſtances, ſont des Chapelles, où les Docteurs ont des Diſciples, auſquels ils expliquent l'Alcoran, pour être capables de ſervir un jour de gardiens à ce ſaint ſepulchre. Au milieu de la Nef, eſt ce tombeau, qui n'excede pas cinq pieds. Il paroît comme un grand coffre d'or maſſif, dont les quatre coins du haut portent quatre groſſes pommes d'or. On le tient couvert d'une riche étoffe, & toutes les nuits, il eſt éclairé de quatre lampes, deux d'or, & deux d'argent. Les Pelerins s'en approchent avec un profond reſpect; & alors vn Moullah, qui eſt là inceſſamment avec un Livre, leve un peu l'étoffe, & leur fait baiſer. Enſuite ils font leurs prieres; & après avoir reçû la benediction du Moullah, ils ſe retirent, fort aſſu-

rez que leurs pechez leur ſont remis. Les Perſes appellent ce lieu là Mezar. A l'entrée, on fait mettre bas les armes ; & ſi un Perſan avoit été ſaiſi ſeulement d'un couteau dans ce lieu, il lui en couteroit la vie.

Dans une autre enceintre, on voit la repréſentation du tombeau de Cha Sefi. Les Pelerins baiſent le ſeüil de la porte, qui eſt de marbre ; & il n'eſt pas permis de marcher deſſus, parce qu'étant baiſé par pluſieurs milliers de perſonnes, il n'eſt pas raiſonnable, diſent-ils, que les pieds le profanent. Puis on marche toûjours ſur des tapis. Ce tombeau feint eſt environné de chandeliers d'argent, & aux deux côtez, des Moullahs, vêtus de blanc, chantant des Hymnes & quelques Chapitres de l'Alcoran, & en ſe faiſant les uns aux autres de profondes inclinations. Ils diſent que c'eſt dans ce lieu que Cha Sefi demeura quarante jours & quarante nuits, ſans prendre aucune nourriture, qu'un peu d'eau.

En ſortant de ce lieu, on entre par des portes couvertes d'or & d'argent, & on y laiſſe ſes ſouliers. Ces portes conduiſent dans un lieu, où il y a de chaque côté ſix Moullahs, qui liſent

dans des Livres, & quatre lampes d'or & d'argent, toûjours ardentes. Puis on monte trois marches d'argent, & l'on se trouve dans un lieu, ce semble, plus saint que les autres, parce que les devotions des Pelerins y sont plus ferventes. En effet, c'est-là le tombeau de Cha Sefi. Lorsque les Chrêtiens entrent dans ces lieux, ils ont toûjours à leurs côtez un de ces Prêtres, qui avec l'encensoir, purifie les lieux par où ils passent. Schac Abas, un des derniers Rois de Perse, étant sur le point de partir pour faire la guerre aux Tartares Usbeks, fit un vœu, & promit de donner une porte d'or au sepulchre de Scha Sefi, si le succès de ses armes répondoit à ses esperances : De quoi il s'acquitta fort religieusement. A côté se voit une grande Bibliotheque magnifique de Livres couverts d'or & d'argent. On y voit aussi de la vaisselle de porcelaine, qui est destinée pour le Roy & les grands Seigneurs, qui visitent ce saint sepulchre, la saintetè du lieu, disent-ils, où Cha Sefi n'en avoit que de bois, ne permettent pas que l'on use de vaisselle d'or ni d'argent.

De cette salle on entre dans la Mos-

quée, où il y a douze tombeaux ſans ornemens. Ce ſont les tombeaux des douze Rois qui ont regné en Perſe, ſçavoir, Cha Sefi, fils de Tzaibrail, Sedredin, fils de Sefi, Tzinid, fils de Sedredin, Sultan Aider, fils de Tzinid. Les deux derniers furent écorchez tout vifs par les Turcs. Le cinquiéme fut Cha Aider II. Iſmaël, fils d'Aider, Cha Thamas, fils d'Iſmaël, Iſmaël II, fils de Thamas, Mahomet Chodda-bende, frere d'Iſmaël, Iſmaël Myrza, Hemſe Myrza, & Abas.

Ce magnifique bâtiment a été fondé par Cha Sedredin, qui le fit bâtir, à ce qu'ils diſent, ſur le plan qu'un Architecte de Medine lui dit avoir reçû du Ciel. Schich Tzinid l'aggrandit tellement, qu'il paroît aujourd'hui comme un tres-grand Château, où il ſe rend tous les jours un ſi grand nombre de perſonnes, pour s'entretenir & ſe promener, qu'il n'y a gueres de Cours de Princes où il s'en voye davantage.

Il y a ſur la porte en caracteres Arabes: *Tous ceux qui ſont nets de cœur, peuvent entrer dans ce lieu ſaint; & s'ils ont un vrai déplaiſir d'avoir offenſé Dieu, leurs pechez leur ſont pardonnez.* On vient de toute la Perſe en pelerinage

à

à ce ſepulchre, où il y a de grands revenus, qui croiſſent tous les jours, par les riches offrandes qui s'y font, & par les pieux legs d'une infinité de devots, qui mourroient à regret, s'ils ne laiſſoient à ce ſaint lieu de grandes aumônes. On donne à chaque bienfaiteur une poignée d'anis beni, avec un billet, qui certifie qu'ils y ont été; & ce billet eſt d'un ſi grand poids, qu'on y a égard, s'il leur arrive de méchantes affaires; même y allât-il de la vie.

Les revenus de cette Moſquée montent à des ſommes immenſes. On fait cuire inceſſamment des vivres dans les cuiſines qui tiennent à cette Moſquée, pour la ſubſiſtance des pauvres & des Officiers de la Moſquée, qui ſont tous les jours au nombre de plus de mille perſonnes, auſquelles on diſtribuë trois fois le jour, du potage de ris & de la viande; ſçavoir, le matin, à ſix heures & à dix; & après dîné, à trois. Les deux repas du matin ſe font aux dépens de cette fondation, qui donne 50. écus par jour: & le troiſiéme, eſt une aumône, que le Roy de Perſe y fait faire. Il s'y fait outre cela tant d'aumônes par des particuliers, qui ne font pas ſeulement ſi bien ſiſter les pauvres; mais il y en a aus

reſte, que l'on vend à ceux qui ont de la confuſion d'en aller demander.

Les fondations de pluſieurs Rois, ſes grands revenus & les preſens que l'on y fait tous les jours, augmentent ſes richeſſes ; & ſon tréſor eſt de pluſieurs millions d'or : & au beſoin, ce Mezar pourroit lever & entretenir une puiſſante Armée ; & il fourniroit plus d'argent comptant que le Roy même. Outre les Fermes & les Métairies qui en dépendent, il a dans Ardeüil deux cent Maiſons, neuf Etuves publiques, huit Caravanſeras ou Magazins, une grande Voûte, remplie de Marchands, qu'on appelle la Kaiſerie, tout le Meydan, avec ſes Voûtes & ſes Boutiques, cent autres Boutiques dans le Baſar, & les Marchez aux bêtes, au ſel, au bled & à l'huile. Les Regratiers, & ceux qui vendent en plein Marché ſans Boutiques ou Etaux, y doivent auſſi des droits. Il poſſede encore ès environs d'Ardeüil, trente-trois Bourgs ou Villages, & cinq Villages en la Province de Serab ; ſoixante Maiſons & cent Boutiques dans la Ville de Tauris, & deux Villages hors la Ville ; pluſieurs Caravanſeras & Etuves dans la Ville de Kaſuan, & dans les Provinces de

Kilân & d'Aſtara. Pluſieurs droits dans la Province de Mokan lui appartiennent, & la moitié de ceux de Kalkal, de Kermeruth & de Haſchteruth, ſans ce que les Tartares & les Indiens, qui font profeſſion de la Religion des Perſes, y envoyent, & ſans les preſens que l'on apporte de tous côtez, & en conſéquence des vœux qu'ils ont accoutumé de faire dans les longs voyages, dans leurs maladies, & dans d'autres occaſions dont ils s'acquittent fort religieuſement. Outre cela, l'on y fait tant d'autres donations, & tant de legs, qu'il ne s'y paſſe point de jour, qu'on n'y voye arriver des chevaux, des ânes, des chameaux, des moutons, de l'argent, & d'autres choſes. La recette de toutes ces choſes ſe fait par deux perſonnes, qui font ſerment à ce lieu; & ils ſont entretenus du revenu d'un beau Village, qui eſt à une demie lieuë de la Ville, appellé Sultanabath, que Schich Iſmaël a donné pour cela.

Ces Commiſſaires ſe trouvent tous les jours dans un appartement, aſſis aux deux côtez d'un tronc, dans lequel ils mettent l'argent qu'on leur apporte, & celui qui provient de la vente

des chevaux, des chameaux & des ânes, qu'on y donne ; car on tuë les bœufs & les moutons, qu'on diſtribuë aux pauvres.

Ils donnent, comme je viens de dire, aux Pelerins, & à ceux qui leur apportent des preſens, une poignée d'anis ; & on leur fait connoître par-là que les ames gouteront une douceur admirable en l'autre monde. On donne auſſi aux Pelerins, qui y vont faire leurs devotions, un certificat de leur voyage & des prieres qu'ils y ont faites, qui ne ſert pas ſeulement de témoignage de la profeſſion de leur Religion, mais auſſi comme de ſauvegarde, pour ſe mettre à couvert de pluſieurs diſgraces, & leur ſauver la vie. Ce n'eſt pas que les Secretaires, qui ont l'expedition de ces certificats, n'y commettent pluſieurs fraudes, en les délivrant ſignez & ſcellez en blanc, pour les remplir des noms de ceux qui en peuvent avoir affaire ; mais ils ont toûjours leur effet.

Le reſpect qu'on a pour ce lieu, fait que le Kan ou Gouverneur d'Ardeüil, prête le ſerment de fidelité aux Religieux du même lieu, auſſi-bien qu'au Roy, étant obligé de ſervir ce

prétendu ſaint ſepulchre, & le Roy conjointement. C'eſt pourquoi il a la Juriſdiction ſpirituelle, auſſi-bien que la temporelle : En reconnoiſſance de quoi, & en conſidération de l'aſſiette de ſa Ville, qui n'eſt pas frontiere, ni par conſequent ſujette à l'invaſion du Turc, ce même Kan eſt déchargé de l'entretien du grand nombre de gens de guerre, que les autres Gouverneurs ſont obligez de lever, & de faire ſubſiſter du revenu de leur Gouvernement.

Il reſte à parler des inhumations des Perſiens. Ils enterrent les corps trois heures après qu'ils ſont morts, ſi ce n'eſt que la nuit les en empêchât. On les lave auparavant ; & cette ceremonie ſe fait dans la maiſon pour les perſonnes de condition, ou dans une maiſon, bâtie pour cela au Cimetiere. *Leurs inhumations & leurs funerailles.* *D'Avity, de l'Aſie, derniere Edition.*

Pour les gens du commun, on les enterre tout vêtus, ou encore chauds, des Moullahs chantant juſqu'au Cimetiere, où on les dépoüille, & on les jette dans un baſſin de pierre de taille. Après que le Foſſoyeur les a bien lavez, on leur met une chemiſe blanche, on les enſevelit, & on les porte

dans la foſſe, aſſez près de là. L'on obſerve cette ceremonie particuliere aux perſonnes de condition, qu'au ſortir du bain, on met le corps debout, & on lui verſe de l'eau de camplice ſur la tête, de laquelle elle découle ſur le corps, dont on bouche toutes les ouvertures avec du coton. On le poſe près de la foſſe; & après que le Bonze a lû quelques paſſages de l'Alcoran, il lui leve un peu la tête. Puis on le met dans la foſſe, ſans biere. Les foſſes ſont fort creuſes. Quelques-unes ſont voûtées; d'autres ſont couvertes de planches. On couche le corps ſur le côté droit, & le viſage tourné vers le Couchant; parce que les Perſes croyent entre autres choſes, qu'au dernier Jugement, le Soleil & la Lune ſeront fort triſtes; & que le Soleil étant au Couchant, s'arrêtera; & que ces deux Aſtres deviendront noirs; & que c'eſt par l'Occident que commencera le dernier Jugement. Enſuite le Prêtre ayant mis un peu de terre ſur la foſſe, lit encore un paſſage de l'Alcoran, & s'éloigne ſept pas de la foſſe, & y retourne; & ayant encore lû un paſſage, ſe retire, avec toute la Compagnie, au lo-

gis du défunt, où ſe fait ordinairement un feſtin, & le ſeptiéme & le quarantiéme jour ; pendant quoi, l'on diſtribuë toujours quelque aumône aux pauvres. La raiſon pour laquelle ils font les foſſes ſi creuſes, & qu'ils bouchent toutes les ouvertures du corps, eſt parce qu'ils croyent que lorſque le Bonze ou le Prêtre s'éloigne ſept pas de la foſſe, deux Anges y deſcendent ; & afin qu'ils n'y trouvent rien de ſale. Ils croyent que pendant ce tems-là, l'ame retourne au corps ; qu'elle le met ſur ſon ſéant, afin de pouvoir répondre au compte que les Anges demandent à tous les membres de tout ce qu'ils ont fait au monde. Puis ils demandent au défunt : En quoi as-tu crû ? A quoi ils répondent : A un ſeul Dieu, mon Pere Celeſte. Qui eſt ton Prophete ? Mahomet. Qui eſt ton Iman ? Aly. S'il répond pertinemment à ces demandes, & s'il peut rendre raiſon de l'uſage des membres, ils ne doutent point qu'il ne ſoit ſauvé, & que les Anges ne ſe ſaiſiſſent de l'ame, qu'ils ſéparent alors tout-à-fait du corps. Neanmoins il n'y a que les perſonnes avancées en âge qui ſubiſſent cet examen, & on n'oblige pas les enfans à rendre raiſon de leur foy.

Les enterremens des grands Seigneurs & des perſonnes de condition, ſe font avec beaucoup de pompe, & l'on fait accompagner le corps d'une grande Proceſſion. Six hommes marchent ordinairement à la tête, avec des étendarts; puis quatre chevaux, portant leur arc, leurs fleches & leurs habits : enſuite un de ſes domeſtiques à cheval, portant ſon turban. Puis ſuivent deux hommes, portant ſur leurs têtes des eſpeces de tours, ornées de grandes panaches, ſautant & danſant au ſon de la muſique, qui marche après eux. Cette muſique eſt compoſée de tambours de Biſcaye & de baſſins de cuivre, qu'on fait raiſonner. Puis on porte des baſſins de confiture, ayant chacun un pain de ſucre au milieu, couvert de papier bleu, qui eſt la couleur de leur deüil, & à chacun trois bougies allumées. Enſuite marchent pluſieurs Suffi, qui ſe font connoître par leurs turbans blancs. Suivent après deux troupes de Muſiciens, qui chantent de toute leur force leur *La Illah*, & *Alla Ekber*, accompagnant leurs cris de grimaces & de poſtures épouventables. On voit encore quelques jeunes hommes, ayant une partie du corps

corps nuë, qui ſe ſont fait des eſtafilades, en ſorte que le ſang en ruiſſelle. Enfin trois hommes ſuivent, portant chacun un arbre, où pendent quelques pommes rouges, des treſſes de cheveux, & quelques morceaux de papier rouge ou verd. Ceux-ci précedent immédiatement le corps, qui eſt porté par huit hommes ſur les épaules. On voit auſſi derriere le corps, un homme dans une chaiſe, porté par quatre hommes, lequel lit quelques paſſages de l'Alcoran. Et à la fin, les parens & les amis du défunt, qui conduiſent le corps juſqu'à un certain endroit de la Ville.

De la Religion de l'Iſle d'Ormuz.

LEs habitans de cette Iſle, qui appartient à preſent au Roy de Perſe, ſont Mahometans : & les uns ſont Schiais, de la Secte d'Aly ; les autres Sunnis, qui ſuivent celle de Mahomet, d'Omar & d'Abubeker, comme les Turcs. Alphonſe Albuquerque, General des Portugais, prit cette Iſle en 1507. & l'aſſujettit à Emmanuel, ſon Maître ; mais il en fut chaſſé par Schach Abas, penul-

Davity, de l'Aſie, dern. Edit.

tiéme Roy de Perſe, y étant forcé par l'inſolence des Portugais, ſur leſquels il la prit en 1622. étant aſſiſté des forces des Anglois. La Ville fut ruinée, & les Egliſes démolies, au lieu deſquelles on bâtit des Moſquées.

L'on voit auſſi pluſieurs Idolâtres dans cette Iſle, qui ſont des Bancanes Combayois, & autres. Il y a auſſi pluſieurs Juifs, & beaucoup de Chrétiens Armeniens, Georgiens, Jacobites & Neſtoriens.

Pendant que ce Royaume étoit aſſujetti aux Portugais, le Roy d'Ormuz étant à Goa, & ayant été convaincu du crime de Sodomie, comme les Mahometans y ſont aſſez ſujets, il fut arrêté par le commandement du Viceroy, Archevêque de Goa, & ſon procès ayant été fait, il eut la tête tranchée. Il ſe convertit à la Foy Catholique, & reçut le Baptême ſur l'échaffaut. Ce qui fut fait avec grande ſolemnité, avec la ſatisfactiou de tous ceux qui aſſiſtoient à ſa mort.

De la Religion de l'Empire du Grand Mogol.

CEt Empire eſt tres grand ; & de deux parties de l'Inde, ſelon que les Anciens la diviſoient, le Grand Mogol en poſſede une, qui eſt celle de deçà le Gange, dite par eux, *India intra Gangem*, & aujourd'hui l'Indoſtan. Ils ſont ſortis de la Tartarie, & ils établirent leur Empire au commencement du dernier ſiecle. Ce Païs contient quarante Royaumes. Il eſt un des plus puiſſans de l'Orient. Il a environ ſix cent cinquante lieuës en la plus grande étenduë, d'Orient en Occident, & plus de quatre cent cinquante du Septentrion au Midy. *Divity, de l'Aſie, dern. Edit.*

Le Grand Mogol eſt Muſulman, de la Secte des Sunnis. Ses Vaſſaux ſont de pluſieurs Religions, Muſulmans, Chrétiens, Juifs, Parſis & Indous. Ils ne peuvent changer de Religion & de créance, s'ils ne ſe font de la Loy ; mais ils peuvent vivre & mourir dans la Religion dans laquelle ils ſont nez.

Les Payens ſuivent les mêmes ceremonies que celles de l'Inde, dont je parlerai ci-après.

Quant aux Mahometans ou Muſulmans, ils ſont ou Mogols, ou Indiſtannis. Les premiers ſont blancs, & de Langue Perſane ; les autres olivâtres, de Langue Indienne, & ſoumis aux premiers. Ils ſont tous profeſſion d'être Sunnis, mais extrêmement ſuperſtitieux, ne bûvant même, ni ne mangeant avec les Chrétiens, les Juifs, les Sabis, ou Parſis.

Ils ont dans la Ville d'Agra, Capitale de l'Indoſtan, leur Pontife, qui eſt même reſpecté des Princes voiſins ; & les Miniſtres de leur Loy ſont appellez Moullahs ou Caziques.

Ils celebrent la dixiéme Lune une Fête en memoire de la mort de Huſſein, fils d'Aly, de la maniere qu'elle eſt décrite dans un Auteur moderne. *Jean Struys.*

Il y a environ ſix vingts ans que Homajou, Grand Mogol, fut obligé de ſuivre la Secte des Schiai, par un Traité qu'il fit avec le Roy de Perſe, qui lui donna du ſecours contre les Parthes, à condition de ſuivre la Secte d'Aly.

Akabar, ſon fils, ſe fit inſtruire dans la Religion Catholique par des Jeſuites que ſon pere avoit attirez dans ſes Etats, & fit de grandes faveurs aux

Chrétiens ; mais il ne pût ſe réſoudre de profeſſer leur créance, ayant peine à quitter toutes ſes femmes.

Etant ſurvenu enſuite des troubles dans ces Etats, ces Peres voyant qu'ils n'avançoient rien dans les affaires de la Religion, ſe retirerent à Goa.

Mais en 1590. ce même Monarque ne laiſſa pas de ſolemniſer la Fête de l'Aſſomption de la ſainte Vierge, & obligea les grands Seigneurs de ſes Etats, & ſes Courtiſans, de la celebrer auſſi : A quoi ils conſentirent ; & enſuite il les inſtitua Chevaliers de cette Fête. En même tems, il fit brûler tous les Alcorans, & convertit les Moſquées en écuries. Puis il quitta toutes ſes femmes, à la réſerve d'une ſeule. Il défendit auſſi à ſes Sujets de faire circoncire leurs enfans, auparavant qu'ils euſſent atteint l'âge de quinze ans, afin de pouvoir ſe déterminer dans le choix de la Loy qu'ils dûſſent ſuivre.

En 1591. quelques Peres Jeſuites de Goa étant encore rentrez dans ſon Royaume, & ayant vû la difficulté de la converſion de ce Prince, ils s'en retournerent.

En 1594. ils furent encore mandez, & arriverent à Camboye, où ils furent

tres-bien reçûs du Roy, qui leur permit de baptiſer tous ceux qui voudroient ſe faire Chrétiens, & de détruire le Mahometiſme. A quoi ils travaillerent autant qu'ils pûrent.

Ce Grand Mogol reconnoiſſoit bien le Créateur du Ciel & de la Terre, mais il adoroit auſſi le Soleil.

Enfin ſon intention étoit de faire une nouvelle Religion, dont il voulut être Chef. Il permit pourtant à ces Peres de bâtir une Egliſe à Lahor, d'enſeigner publiquement & de prêcher par tout la Foy Catholique, qu'il eut aſſûrément embraſſée, ſans cette difficulté des femmes. Ils baptiſerent pluſieurs perſonnes en cette Ville en 1598. & continuerent les années ſuivantes à faire de grands fruits, même auprès des Armeniens de ſes Etats. La Ville d'Agra vit de ſemblables converſions en 1602.

Mais en 1605. le Grand Mogol Akabar vint à mourir, ſans qu'on aye pû connoître de quelle Religion il étoit : Ce qui fit que la Religion changea de face, Selim, ſon ſucceſſeur, ayant rétabli la Religion de Mahomet dans toutes ſes ceremonies, ayant fait même circoncire ſes deux enfans. Mais

il ne laiſſa pas de confirmer aux Peres Jeſuites le don que ſon pere leur avoit fait du fond de leur Egliſe & de leur Maiſon, mais les progrès de la Religion Chrétienne étoient arrêtez, quoi qu'à la verité le Roy fût moins attaché à ſa Loy qu'on ne croyoit, ſe mocquant même ouvertement de Mahomet : Mais il ne pouvoit ſe contenter d'une ſeule femme, qui étoit l'obſtacle invincible. Il ne contraignoit perſonne à changer de Religion, & faiſoit état des Chrétiens plus que de toutes les autres Religions, leur octroyant tous les jours de grands privileges. Il avoit toûjours à ſa ſuite deux Peres Jeſuites, avec leſquels il conferoit ſouvent des choſes de la Religion Chrétienne. Il avoit fait parer les chambres de ſon Palais de tableaux de la Vie, de la Mort & Paſſion de Jeſus-Chriſt, de la ſainte Vierge & des Saints, qu'il conſervoit même dans ſon Oratoire. Et c'eſt tout ce qui ſe pratiquoit en 1610.

Perſecution contre les Catholiques.

Mais Kourom, ſon fils, étant monté ſur le Trône, les choſes changerent bien de face ; car ce Prince perſecuta tellement les Chrétiens de ſes Etats, que pluſieurs moururent pour la Foy.

Cela s'eſt neanmoins un peu rallenti depuis ; & ces Peres Jeſuites, ainſi que les Capucins & pluſieurs Prêtres Seculiers, ſe ſont introduits dans cet Empire, & y ont établi des Miſſions.

Ce grand Etat eſt diviſé en cinq grands Royaumes, dont le premier eſt Pengab, dont la Ville Capitale eſt Lahor, & une des plus grandes de l'Empire ; le ſecond Bengala, le troiſiéme Malva, le quatriéme Dekan, & le cinquiéme Camboye, qui en contient pluſieurs.

Pengab. Les Peuples de Pengab, auſſi-bien que les habitans de Lahor, qui eſt la Capitale de ce Royaume, ſont mêlez de Mahometans, de Payens & de Chrétiens.

Indoſtan. Ceux du Royaume d'Agra où d'Indoſtan, ſuivant la même Religion que le Grand Mogol, dont nous avons parlé.

Mandeſlo, 2. part. On voit dans Agra, la plus belle Ville de l'Indoſtan, un tres-grand nombre de Moſquées, & entre autres, ſoixante-dix grandes, parmi leſquelles il y en a ſix, qu'ils appellent Metzid-Adine, parce qu'ils y font leurs devotions les jours de Fêtes. On voit dans un de ces dernieres, le ſepulchre d'un de

leurs Saints, qu'ils appellent Seander. Ils disent qu'il est de la posterité d'Aly. Dans une autre, on voit le sepulchre d'un autre Saint, qui doit avoir été un des puissans Geans dont on aye jamais oüi parler, son tombeau étant de trente pieds de longueur, sur seize de largeur. Il est tout couvert de petites banderoles, & c'est un de leurs Heros, qui avoit autrefois fait des merveilles à la guerre. Il s'y fait de grands pelerinages; de sorte que les devotions des Pelerins augmentent bien, par leurs offrandes, les richesses de cette Mosquée, qui en a beaucoup sans cela. L'on y nourrit tous les jours un très-grand nombre de pauvres: si bien que l'on peut dire qu'il s'y fait pour le moins autant de devotions qu'au sepulchre de Schah Sefi à Ardeüil.

Ces Metzids, & les courts qui en dépendent, servent d'asile aux criminels, & à ceux mêmes qui peuvent apprehender la prison pour leurs dettes. Ce sont les Allacapi des Perses, que les Indiens appellent Allader; & ils n'ont pas moins de privilege aux Indes, qu'en Perse, le Grand Mogol, quelque puissant qu'il soit, ne l'étant pas assez, pour oser tirer un homme

de l'aſile, pour quelque crime que ce ſoit, à cauſe de la veneration que ces Peuples ont pour leurs Saints.

Bengale. Ceux du Royaume de Bengale, étendu le long du Gange, qui a environ 180. lieuës de longueur ſur 160. de largueur, ſuivent la même Religion que les Sujets du Grand Mogol, étant ſous ſa Domination. La plûpart du Peuple eſt neanmoins Idolâtre. Ils entrent nuds pieds dans les Temples de leurs faux Dieux. Plus leurs Idoles ſont affreuſes, plus ils ont de veneration pour elles. Les malades ſont portez devant les Idoles, auſquelles ils préſentent des bougies & des chandelles, qui brûlent continuellement devant ces Simulachres. Ils viſitent le Fleuve du Gange, & lorſqu'ils ſe ſont lavez dedans, & qu'ils en ont bû, ils s'imaginent être purifiez de tous leurs pechez: mais ils ne ſe contentent pas d'avoir de la veneration pour cette Riviere; ils adorent auſſi ſon Image, qu'ils ont dans leurs Temples.

Les Hollandois ont un Comptoir à Pipely: Les Anglois à Balacor; & les uns & les autres ont chacun le leur à Ouguely, qui ſont les Ports de Mer de ce Royaume. Ce dernier en eſt com-

me le centre de tout le negoce, où l'on voit quantité de Chrétiens.

La Religion Chrétienne, qui a été autrefois floriſſante, eſt notablement déchûë. On ne laiſſe pourtant pas d'y celebrer encore à préſent les Fêtes avec grand éclat; mais le nombre des Chrétiens y diminuë de jour en jour, & l'on ne croit pas qu'il en reſte en tout plus de vingt ou vingt-deux mille, tant à Ouguely, qu'à Chandepour, à Daca, à Ranganaty, à Balacor, à Chatigand, & autres lieux, qui dépendent de l'Evêché de Meliapur, autrement de Saint Thomé, dont le territoire s'étend juſquà Tenaſſerim, & comprend, outre le Royaume de Bengale, ceux d'Aracan & de Pegou, avec les Côtes de Coromandel & d'Orixa, juſqu'au Cap de Commorin; & on dit même que Taniacur & Maduré, où les Jeſuites ont fondé une floriſſante Egliſe, ſont auſſi de ſa dépendance. *Relation des Miſſionaires François, 2. part.*

Un des Miſſionaires François de la Miſſion de Siam, marque dans une de ſes Lettres, que pendant ſon ſéjour à Balacor, il découvrit un grand Empire, dont les Peuples s'appellent les Achames. Ils ſont bornez d'un côté de Bengale, & de l'autre de la Chine.

Ils ſont tous Idolâtres, & n'ont point encore entendu parler de l'Evangile. Il dit que cette Nation paroît aſſez ſpirituelle & aſſez docile, pour être capable de nos ſaints Myſteres, avec la grace de Dieu. Et l'on peut juger de la generoſité qu'elle auroit à défendre la veritable Religion, ſi elle l'avoit embraſſée avec le même courage, qu'elle a pour faire tête au Grand Mogol depuis pluſieurs années.

Malva. Ceux du Royaume de Malva ſuivent auſſi la même Religion de l'Indoſtan.

Decan. Il en eſt de même des Peuples du Royaume de Decan, qui comprend pluſieurs, Royaumes, Païs & Villes, comme le Pats de Cuncan, les Villes de Chaul, Dabul, Viſapor, Banda, Goa, & autres, dont nous parlerons ci-après.

La Ville de Chaul, qui eſt dans le Royaume de Decan, à cinquante lieuës de Div, & d'autant de Goa, eſt aux Portugais. Le Roy de ce Païs eſt Mahometan; & l'on voit auſſi dans cette Ville pluſieurs de cette Secte, auſſi-bien que des Payens. Il y a auſſi beaucoup de Chrétiens, & les Jeſuites y ont un College. Il y a dans cette Ville

un Temple celebre de la Déeſſe Grangene.

Ceux de Cambaye ou Guzarate, gouvernez par un Roy Vaſſal du Grand Mogol, ſont diviſez en Mahometans & en Juifs, qui font les deux tiers & plus de ces Etats. Les autres ſont Gentils, qui ne ſont pas tous d'une même opinion, quoi qu'entre eux, ils ſoient tous Pithagoriciens, tenant l'immortalité de l'ame, & qu'elle eſt punie ou recompenſée, en paſſant d'un corps à un autre, ſelon le bien ou le mal qu'elle a fait; & paſſe du corps où elle étoit, à celui de quelque animal, bon ou méchant, & change juſqu'à l'infini. Cambaye ou Guzarate. Pithagoriciens.

C'eſt ce qui fait qu'ils ont les vaches tant en recommandation, en conſequence du Commandement de Ramath, leur Legiſlateur, qu'ils honorent comme un Dieu; parce que ce ſont des animaux domeſtiques, utiles & bien diſpoſez pour les ames des bons; d'où vient qu'ils ſont ſi charitables à l'égard de toute ſorte d'animaux, & qu'ils ne les tuënt & ne les mangent pas, diſant qu'ils ont en eux les ames des hommes, qui s'y ſont logées; & c'eſt ce qui fait auſſi qu'en la Ville de

Cambaye, ils ont un Hôpital public pour les bêtes malades, pour les y traiter & les guérir. Ils ont des ſuperſtitions ſi ridicules à cet égard, que quelques-uns d'entre eux ne font point difficulté de dépenſer dix ou douze mille ducats aux nôces d'un bœuf avec une vache.

Superſtitions ridicules pour les bêtes.

Les Sectes de ceux de Cambaye ſont différentes. Les uns mangent de la chair; les autres s'en abſtiennent: Les uns en mangent, ſans tuer la bête; & & les autres la tüent, & la mangent. Pluſieurs ne ſe nourriſſent que de lait & de légumes; d'autres n'en mangent que de certaines. Les uns mangent à certaines heures par ceremonies; & les autres à une autre: comme ceux de Cambaye, qui n'oſent manger depuis que le Soleil ſe couche, & ſont religieux obſervateurs de leurs ceremonies, & plus abſtinens qu'aucune Nation du Monde. Tous les originaires de ce Royaume ſont communément appellez Vaneans, & par les Portugais Baneanes, dont il y a grand nombre de familles, de races & de Sectes différentes. Mais il y en a trois principales. Les autres s'appellent Jonkah, Mexery, Baman. Les deux premiers ſont dif-

férentes, en ce que les Mexery ont des Idoles, qu'ils adorent, au lieu que les Joukah n'en ont point, & reconnoiſſent un ſeul Dieu du Ciel, qu'ils adorent, & tiennent pour ſouverain principe de tout. Mais il leur eſt permis de ſe marier les uns avec les autres, & de manger enſemble, gardant & obſervant en toutes autres choſes les mêmes coutumes. La race des Bramanes eſt voüée aux Services des Temples des Idoles. Ils font les mariages, & aſſiſtent à quelques autres actions ſemblables. Quelques-uns vivent d'aumônes; mais il ne leur eſt pas permis de manger ni boire aux maiſons des Baneanes. Les Bramanes peuvent avoir deux femmes, s'ils veulent; ce qui n'eſt pas permis aux Baneanes. Mais ſi une de ces femmes meurt, ils n'en peuvent pas avoir une autre, au lieu que le mari venant à mourir, la femme peut ſe remarier: Au contraire des autres races, où l'homme peut ſe remarier, mais la femme non. Ces trois Sectes ont cela de commun, qu'aucune ne peut répandre de ſang.

On trouve toute ſorte de ſuperſtitions dans Surate, qui eſt une Ville & un Port de Mer de l'Inde Orientale,

Les Capucins François, qui y ſont établis, ſont les ſeuls Miſſionaires fixes. Leur Maiſon eſt une Hoſpice de charité pour tous les Miſſionaires, qui vont & viennent aux Indes. On eſt fort édifié de la bonne converſation de ces Peres, qui eſt vraiment religieuſe & Apoſtolique. Capucins de Surate.

Il a pluſieurs années qu'ils travaillent dans cette Ville. Ils ſont en eſtime auprès de tous, même des Anglois & des Hollandois. Ce qui leur attire plus de veneration, c'eſt l'application qu'ils ont à l'exercice de leurs fonctions, le bon exemple qu'ils donnent, & l'éloignement qu'ils font paroître des choſes temporelles.

En 1670. Il y avoit dans cette Maiſon le Pere Ambroiſe de Preüilly, Capucin de la Province de Touraine, Superieur de cette Miſſion, qui s'étoit acquis une eſtime generale par l'integrité de ſes mœurs, & par ſon zele & ſa douceur. Il fait tous les Dimanches trois Diſcours; l'un en François, l'autre en Portugais, & le troiſiéme en Langue des Mores; & quoiqu'il ne ſoit ſoulagé que de deux Miſſionaires de ſon Ordre, qui ont chacun leur emploi particulier, il fait des fruits conſidérables.

Mariages. Je ne ſçai quelle eſt la veritable origine de la coutume qu'ils ont dans tout ce Païs de marier leurs enfans dès l'âge de deux à trois ans, ſans neanmons les laiſſer demeurer enſemble, qu'ils n'ayent atteint un âge plus avancé ; mais il eſt certain qu'après ces mariages prétendus, les jeunes épouſes de ces époux au berceau ne peuvent jamais ſe remarier ; & qu'étant tres-ſouvent veuves, avant que d'être nubiles, ſans pouvoir paſſer à d'autres alliances légitimes, lors qu'elles ſont plus âgées, elles cherchent dans le déſordre ce que les Loix du Païs leur défendent.

On dit que cette défenſe des ſecondes nôces eſt fort ancienne, & qu'elle fut faite autrefois par les prédeceſſeurs de ceux qui s'appliquent au commerce, & qui s'appellent Banjans, à deſſein de remedier à un mal auſſi grand qu'il étoit commun. On voyoit preſque tous les jours des maris empoiſonnez par des femmes, qui vouloient en épouſer d'autres : De ſorte qu'afin d'arrêter le cours d'un crime ſi énorme, on crut qu'il étoit à propos de leur ôter toute eſperance d'un ſecond mariage, en les obligeant à demeurer

tout le reſte de leurs jours dans l'état de leur premiere viduité.

Cette Loy de rigueur fut bien-tôt ſuivie d'une autre, qu'une fauſſe bienſéance introduiſit, & que l'exemple de toutes les femmes autoriſa. Elles ſe firent une eſpece de devoir & de conſolation, après la mort de leurs maris, de ſe brûler toutes vives après leurs cadavres, croyant que c'étoit l'unique moyen de ſe réunir pour toûjours à leurs perſonnes en l'autre vie; tant il eſt vrai que le Démon a d'artifices pour tromper & perdre les ames, que la Foy n'a point éclairées.

Coutume de quelques femmes, qui ſe brûlent aprés la mort de leurs maris.

Cependant, ſoit que l'amour de la vie ait ralenti avec le tems l'ardeur de cette cruelle generoſité dans quelques-unes, ſoit que ce mépris temeraire de la vie ait paru à des Payens trop mâle & trop glorieux, pour être commun generalement à toutes les perſonnes du ſexe; la choſe eſt devenuë aujourd'hui un privilege ſpecial, & une marque de grandeur & de diſtinction pour les ſeules femmes des Brachmanes, c'eſt-à-dire, des Idolâtres: encore ne l'accorde-t-on pas indifféremment à toutes, mais ſeulement à celles qui peuvent l'obtenir du Gouverneur, comme une

grace que l'on achete à prix d'argent, & dont on tâche de ſe rendre dignes par de longues & preſſantes obligations.

Les Miſſionaires François de la Miſſion de Siam rapportent dans leurs Relations, que paſſant par Surate, il y en eut deux, dont le funeſte courage leur fit plus de pitié, qu'il ne leur donna d'admiration, quoiqu'il leur inſpirât en même tems l'une & l'autre.

La premiere fut une jeune veuve d'une rare beauté, dont le Gouverneur étoit ſi fort épris, que quelque effort qu'elle eût à faire depuis longtems, pour tirer de lui la permiſſion qu'elle lui demandoit de ſe brûler, il ne voulut jamais lui permettre. Voyant donc que cet homme la détournoit toûjours de ſon deſſein, & excuſoit ſon refus ſur ſa jeuneſſe, ſur ſon merite & ſur ſa délicateſſe, avec des paroles, qui découvroient aſſez la paſſion qu'il avoit pour elle, elle prit en ſa préſence des charbons ardens entre les mains, & lui dit avec une fierté ſurprenante: *Ne regardez pas la foibleſſe de mon corps; regardez plûtôt la fermeté de mon cœur: Si je touche le feu*

ſi volontiers avec mes doigts, ſçachez que je me verrai brûler toute entiere avec une joye extrême. Mais l'intrépidité de la ſuppliante ne fit qu'augmenter l'eſtime & la paſſion du Juge, ſans jamais pouvoir le fléchir, & donner ſon conſentement.

La ſeconde n'étoit pas moins bienfaite que la premiere, & elle fut plus heureuſe dans l'effet de ſes demandes, à juger des choſes ſelon les maximes ſuperſtitieuſes de ſa fauſſe Religion. Elle avoit amaſſé avec grand ſoin, par un travail de neuf ans, de quoi payer la permiſſion qu'elle demandoit de ſe brûler; & après l'avoir obtenuë, elle donna au Public le ſpectacle de ce malheureux ſacrifice.

Il ſeroit aſſez difficile de croire à ces ſortes d'Hiſtoires, ſi l'Auteur n'étoit digne de foy. Voici les circonſtances qu'il rapporte de la derniere, voulant rendre témoignage d'une verité qu'il atteſte. Il dit qu'en 1672. dans un Village à une lieuë de Surate, ſitué ſur le bord d'une Riviere, où on lave les corps morts avant que de les brûler, auprès de deux Pagodes, & qui ſervent à cette lugubre ceremonie, on voyoit, à ſept ou huit pas du bord de l'eau,

une petite loge, où étoit un bucher, dans lequel étoit le corps du mari. On y conduiſit la femme avec une grande pompe, & lorſqu'elle fut à la Riviere, elle y entra pour ſe laver, avant que d'offrir à l'amour conjugal cet holocauſte tragique. Enſuite de cela, étant arrivée au bucher, elle regarda quelque tems le corps de ſon mari; puis ayant fait le tour de la cabane, elle entra dedans, monta ſur le bucher, s'aſſis, & fit mettre ſur ſes genoux le cadavre, dont elle plaça la tête ſur ſon eſtomach, en l'embraſſant d'une main. Etant en cet état, elle fit entrer ſes enfans l'un après l'autre. Ils s'approcherent d'elle les larmes aux yeux, & les ayant baiſez, elle leur dit le dernier adieu avec une fermeté qui paſſe toute créance. On mit enſuite autour d'elle pluſieurs brandons de paille, & on lui préſenta un coco plein de ſouffre, & une mêche allumée, pour mettre le feu elle-même quand il lui plairoit. Elle prit l'un & l'autre, ſans changer de couleur; & après avoir entendu une courte exhortation d'un Brachmane, qui l'excitoit à ſe réunir bientôt, par une mort prompte & genereuſe, à ſon époux, elle ſe pancha dou-

cement ſur ſon viſage ; & le Brachmane s'étant retiré, on mit le feu au dehors, tandis que la victime volontaire le mettoit au dedans de ſes propres mains.

Dans ce moment, toute la troupe des Brachmanes ſauta de joye, battant des mains, & pouſſant des cris, qui reſſembloient mieux à des heurlemens, qu'à des voix humaines. A les voir, on les prenoit plûtôt pour des Démons, que pour des hommes. Ils s'approchoient à l'envie du bucher, les uns y jettant de la paille, d'autres du bois, & d'autres y verſant de l'huile ; & tous generalement s'efforçoient de rendre ce feu plus ardent, afin de conſummer plûtôt la victime de leur cruelle ſuperſtition & de leur fureur. C'eſt ainſi que ces Miniſtres d'Enfer, qui font tant de ſcrupule de tuer le moindre moucheron, n'en font point du tout d'être les bourreaux impitoyables de ces pauvres femmes, qu'ils excitent à devenir les meurtrieres d'elles-mêmes, & dont ils honorent le crime, juſqu'à le faire paſſer pour un acte de Religion, quoiqu'il combatte ſi viſiblement toutes les loix de la nature. Mais au milieu d'un homicide ſi mon-

ſtrueux, on ne laiſſe pas de voir la trempe du cœur de ces Peuples ; & l'on peut juger aiſément qu'ils ſeroient capables des vertus les plus heroïques, s'ils étoient éclairez des lumieres de l'Evangile.

Ce n'eſt pas que toutes ces femmes ſoient également genereuſes ; car l'experience en fait voir de tems en tems quelques-unes, qui ne ſoutiennent pas leur courage juſqu'au bout : mais quand elles s'y ſont une fois engagées, elles n'oſeroient s'en dédire, ſans s'expoſer à la derniere infamie ; & les Brachmanes trouvent ce ſacrifice diabolique de ſi bonne odeur, qu'ils les obligent à le conſommer : en ſorte que ſi elles avoient déja fait quelques pas, pour s'acheminer vers le bucher, quelque répugnance qu'elles témoignaſſent enſuite, ces miſerables ſuppôts de Satan ne laiſſeroient pas de les conduire juſqu'au terme, & de les brûler ſans miſericorde ; ſi ce n'eſt qu'on les délivrât par quelque avanture inopinée, comme il eſt arrivé depuis peu à une jeune Brathmeniſte, que les Anglois arracherent de leurs mains.

Quoique la coutume de brûler ainſi ſoit commune à pluſieurs endroits des Indes,

Indes, il y a de certains lieux, ou l'on observe des ceremonies qui ne se gardent pas ailleurs. Un Missionaire François a écrit de Rajapour, que lorsqu'une femme perd son mari, des Brachmanes employent toute sorte de moyens jusqu'à la magie, pour lui persuader qu'elle doit donner cette marque éclatante de son amour. Aussi-tot qu'elle leur a donné son consentement, ils lui présentent un miroir, où elle voit celui qu'elle a perdu, qui lui parle d'un visage riant, & qui l'invite, par des termes les plus engageans du monde, à venir partager avec lui son bonheur & sa joye.

C'est l'ordre qu'elle fasse avertir ses parens de son dessein, dont ils sont ravis. On lui donne jours, pour se préparer à l'exécution, & toutes les nuits se passent en festins & en danses; car toutes les Fêtes de plaisir & de superstition que l'on celebre en ce lieu-là, sont des Fêtes de tenebres. Le huit éme jour, chacun se rend au logis de la veuve, que l'on habille comme une Reine, & que l'on conduit au son des instrumens à l'endroit où elle doit consommer sa vie. Là elle se place sur une espece de petit trône, & la Compagnie fait une

danſe, qui dure autant de tems qu'il en faut pour préparer le feu. Ce n'eſt pas un bucher, comme à Surate; c'eſt un fourneau. La veuve reçoit les complimens de tout le monde. Les uns lui demandent la délivrance de leurs maux quand elle aura paſſé dans une vie plus heureuſe: les autres la prient de leur menager de certaines graces pour leur perſonne & leur famille; & preſque tous la conjurent de vouloir ſe charger de leurs complimens envers ceux de leurs parens ou de leurs amis qui ſont déja morts. Enſuite les Brachmanes s'approchent d'elle, pour lui ôter ſes habits. Après l'avoir lavée, ils la revêtent d'une tunique de toile, & lui font faire trois tours aux environs de ce fourneau, où il faut enfin qu'elle ſe jette elle-même de bonne grace, ſi elle ne veut y être jettée par force. On jette en même tems ſur elle grande quantité d'huile, de beurre & de bois ſec; & pour achever la ceremonie, les parens, qui s'eſtiment honorez par le courage de cette pauvre victime, ſautent de joye, & pour marquer leur reconnoiſſance, ils font élever ſur le fourneau un ſepulchre en forme d'Autel, où ils vont offrir des Sacrifices.

Certainement c'eſt une choſe bien digne de larmes, & qui devroit fendre de douleur tous les cœurs des veritables Chrétiens, de voir que le Démon exerce encore aujourd'hui un empire ſi tyrannique en tant d'endroits, ſur des ames que Jeſus-Chriſt a rachetées par ſon Sang, & auſquelles il auroit peut-être déja ouvert les voyes du ſalut, ſi les Chrétiens prioient le Maître de la moiſſon avec plus de ferveur & de zele, d'envoyer dans ces vignes déſolées des Ouvriers Apoſtoliques, remplis des talens & des graces neceſſaires, pour attaquer & pour vaincre le Fort armé dans ſes retranchemens.

Pelerinage de leurs prétendus Saints. *Mandelſl.*

Entre Surate & Cambaye, ſur le chemin d'Amadabath, on voit le ſepulchre d'un Mahometan, qu'ils qualifient de Saint, Pollemedony, où les Mogoles vont en pelerinage avec tant de devotion, qu'il y en a qui mettent un cadenat à leur bouche, pour s'abſtenir de parler, & ne l'ôtent que pour manger. Les autres s'attachent les bras avec des chaînes de fer; & ils diſent que les cadenats s'ouvrent, & que les chaînes ſe défont par une puiſſance ſurnaturelle, dès qu'ils ſe ſont acquittez de leurs vœux dans le ſepulchre. Ou-

tre lequel ſepulchre, il s'en voit pluſieurs autres hors la Ville de Brodra, aſſez près de ce lieu, la plûpart fort magnifiquement bâtis.

On voit encore aſſez près de là des ſepulchres de pluſieurs Princes de Cambaye, dans un beau & magnifique Temple, qui eſt fort fréquenté par les ſuperſtitieux Banjans, dont nous allons parler incontinent.

Amadabath. La Capitale de ce Royaume eſt Amadabath, qui eſt à quarante-cinq lieuës de Surate, & à dix-huit de Cambaye. La principale Moſquée des Banjans eſt un des plus beaux bâtimens de cet Etat, remplie de quantité de belles ſtatuës de marbre. On y voit un de leurs Prêtres preſque toûjours occupé à recevoir des mains de ceux qui y vont faire leurs dévotions, des fleurs, dont il orne leurs Idoles, de l'huile, pour les lampes qui pendent devant la baluſtrade, & du bled & du ſel, pour le Sacrifice. Pendant qu'il met les fleurs ſur les Idoles, il a la bouche & le nez couverts d'un linge, de peur que l'impureté de ſon haleine ne profane le myſtere; & approchant de tems en tems de la lampe, il marmote quelques prieres entre les dents, & ſe frote les mains ſur la flam-

me, comme s'il les lavoit dans la fumée, & se les passe quelquefois sur le visage. Ils disent que c'est une espece de purification; parce que ces gens croyent que le feu étant bien plus capable de purifier que l'eau, ils peuvent après cela lever leurs mains nettes & pures au Ciel.

On voit aussi dans le voisinage de cette Ville, quelques sepulchres, entre autres celui qui est dans le Village de Zirkées, qui est l'ouvrage d'un Roy de Guzarate, qui le fit faire en memoire d'un Kasi, qui avoit été son Precepteur, & qui s'est rendu illustre par plusieurs prétendus miracles qu'il a faits après sa mort. Tout le bâtiment, dans lequel on compte quatre cent quarante colomnes de porphyre, de trente pieds de hauteur, est de marbre, aussi-bien que le pavé, & sert de tombeau à trois autres Rois, qui y ont voulu être inhumez avec leurs familles. Les Mahometans y font leurs pelerinages.

Il y a en la Terre-Ferme de Cambaye un beau Temple de la Déesse Grangene, à laquelle les Payens font aussi des vœux & des pelerinages, pour être délivrez des adversitez.

Banjans à Guzarate.

Mandeſlo, 2. part.

Il n'y a point de Province dans les Indes, où l'on ne trouve des Banjans; mais en Guzarate plus qu'en aucun autre lieu : & on les diſtingue d'avec les Mahometans par l'habit. Ils ne ſe font pas raſer la tête, quoiqu'ils ne portent pas les cheveux fort longs. Ils ſe font tous les jours une marque jaune au front, de la largeur d'un doigt, qu'ils font d'eau & de bois de ſandal, dans laquelle ils broyent quatre ou cinq grains de ris; & ce ſont leurs Bramines, qui les marquent ainſi, après qu'ils ont fait leurs devotions près de leurs Pagodes. Les hommes, au contraire des femmes, s'habillent fort modeſtement, & vivent ſans ſcandale parmi les Mahometans, qui traitent les Banjans preſque comme des Eſclaves, & avec le même mépris que l'on fait en Europe les Juifs, dans les lieux où on les ſouffre. Mais ils ont du moins autant d'eſprit que les Mahometans, & ont quelque choſe de plus que tous les autres Indiens. Ils marient leurs enfans à l'âge de ſept, huit, neuf & dix ans, & attendent rarement celui de douze; particulierement pour les filles : en quoi ils ſont ſi difficiles, qu'ils en font un point d'honneur & de conſcience. Ils obſervent fort peu de

formalitez pour la benediction de leurs mariages. On ne contraint point les femmes de se faire brûler avec le corps de leurs maris, comme les femmes des Bramines ou des Rasboutes ; mais on ne les en empêche point aussi. Celles qui ne se peuvent pas résoudre à achever le reste de leurs jours dans le celibat, prennent parti avec les Danseuses publiques. Ce qui arrive assez souvent dans un climat, où les corps ont fort peu de disposition à la chasteté.

La Loy des Banjans permet aux hommes, non-seulement de convoler en secondes & en troisiémes nôces, en cas de mort, mais aussi d'épouser une seconde & troisiéme femme, si les deux premieres sont steriles. La premiere demeure neanmoins la plus considerée, comme mere de famille. Les fils sont heritiers du pere ; mais ils sont obligez de pourvoir à la subsistance de la mere, & de marier les sœurs.

Les Banjans sont Payens, qui n'ont ni Baptême, ni Circoncision. Ils croyent bien qu'il y a un Dieu, Créateur & Conservateur de l'Univers ; mais ils ne laissent pas d'adorer le Diable, & ils disent que Dieu l'a créé, pour gouverner le Monde & pour faire du mal aux

hommes. C'eſt pourquoi ils en rempliſſent toutes leurs Moſquées, où l'on voit des ſtatuës d'or, d'argent, d'yvoire, d'ebene, de marbre, de bois & de pierre commune. Il y en a une entre autres, qui eſt épouventable. La tête, qui eſt chargée de quatre cornes, eſt ornée d'une triple couronne, en forme de thyare. Le viſage eſt hideux, pouſſant hors de la bouche deux groſſes dents, comme des défenſes de ſanglier, avec une grande & vilaine barbe, les tetins pendans juſques ſur le ventre, où les deux mains pendent negligeamment. Sous le nombril, entre les cuiſſes, il ſort du ventre une autre tête, bien plus affreuſe que l'autre, portant deux cornes, & tirant une vilaine langue de la bouche. Elle a des pattes au lieu de pieds; & au derriere une queuë de vache. Ils poſent cette figure ſur une table de pierre, qui ſert d'Autel, & reçoit les offrandes qu'on fait au Pagode. Au côté droit de l'Autel, eſt une auge, où ſe lavent & ſe purifient ceux qui veulent faire leurs devotions; & de l'autre côté, eſt le tronc pour les offrandes que l'on fait en argent. Près de cette auge, eſt un vaiſſeau, où les Bramines prennent de lâ couleur

jaune, pour marquer le front de ceux qui ont fait leurs prieres. Le Bramin ou Prêtre du lieu, eſt aſſis au pied de l'Autel, d'où il ſe leve quelquefois pour faire ſes prieres; & en ſe retirant, il acheve de ſe purifier à la flamme des lampes qui ſont devant & ſur l'Autel, comme nous l'avons dit ci-deſſus. Ce n'eſt pas ſeulement dans les Villes que les Banjans ont leurs Moſquées en tres-grand nombre, mais auſſi à la campagne, ſur les grands chemins, dans les montagnes & dans les forêts. Elles n'ont point d'autres lumieres que celle qu'elles tirent des lampes, qui y ſont toûjours allûmées. Les murailles ſont barboüillées de figures d'animaux & de Diables, & reſſemblent plûtôt à des grottes & à des repaires d'eſprits immondes, qu'à des lieux deſtinez pour les ceremonies de la Religion. Ces pauvres gens n'ont pas moins de devotion pour ces monſtres, que les plus zelez Catholiques en ont pour Dieu, & pour les plus ſacrez myſteres de leur Religion, bien qu'ils confeſſent que ce n'eſt pas une Divinité qu'ils adorent, mais une créature, qui a du pouvoir auprès de Dieu, & qui peut faire du bien & du mal aux hommes.

Ils ont cela de commun avec les Mahometans, qu'ils font conſiſter la principale partie de la Religion en la purification du corps. C'eſt pourquoi il ne ſe paſſe point de jour, qu'ils ne ſe lavent; & il y en a pluſieurs qui le font de grand matin, ſe mettant dans l'eau juſqu'aux hanches, & tenant à la main un fêtu de paille, que le Bramine leur donne, pour chaſſer l'Eſprit malin, pendant que le Bramine benit & prêche ceux qui ſe purifient de la ſorte. Ces Bramines ſe vantent d'être ſortis de la tête de leur Dieu Bramma, que l'on dit avoir fait pluſieurs autres productions, leſquelles neanmoins ne ſont ſorties que des bras, des cuiſſes, des pieds, & des autres parties moins nobles de ſon corps; mais qu'eux ont cet avantage, qu'ils tiennent leur être de la cervelle de ce grand Dieu. Ils ont une opinion touchant la création du Monde, du moins auſſi ridicule que celle que je viens de déduire, laquelle je renvoye à un Auteur Hollandois, qui a demeuré dix ans ſur la Côte de Coromandel.

Abraham Roger. s, Trait. du Pagan.

Ces Bramines ſont fort conſidérez parmi les autres Payens, non-ſeulement à cauſe de l'auſtérité de leur vie,

& de leurs jeûnes continuels, car il y en a qui jeûnent trois au quatre jours de ſuite, ſans manger aucune choſe; mais auſſi parce qu'ils ont avec la direction des affaires de la Religion, celle des Ecoles, où ils enſeignent à lire, à écrire & à compter aux enfans. Ils expliquent les myſteres de leur Religion aux idiots, & par ce moyen, ils s'établiſſent puiſſamment dans l'eſprit des ſuperſtitieux, parce qu'ils donnent telle interprétation qu'ils veulent aux augures & aux autres choſes, ſur leſquelles on les conſulte à tout moment. On les croit comme des oracles, c'eſt ce qui fait que les Banjans ne font preſque point d'affaire d'importance, ſans l'avis du Bramine. Ils ne ſont diſtinguez des autres Banjans que par la coëffure, qui n'eſt faite que d'une toile blanche, qui fait pluſieurs fois le tour de la tête, pour cacher les cheveux, qu'ils ne font jamais couper; & par trois filets de petite fiſcelle, qu'ils portent ſur la peau, & qui deſcend ſur l'eſtomach en écharpe, depuis l'épaule, juſqu'aux hanches; laquelle ils n'ôtent jamais, y allât-il de la vie. Ils entretiennent la ſuperſtition du Peuple, en lui contant mille faux miracles de

leurs Pagodes & de leurs Saints, qu'ils font adorer comme des interceſſeurs auprès de Dieu.

Ils enſeignent l'immortalité de l'ame ; mais ils la font promener, à la ſortie du premier corps, par celui de pluſieurs autres animaux, & diſent que celle d'un homme doux & docile, paſſe dans le corps d'un pigeon ou d'une poule ; celle d'un cruel & d'un impie, en celui d'un tygre ou d'un lion ; celle d'un ruſé, en celui d'un renard ; celle d'un gourmand, en celui d'un pourceau, &c. devant que de pouvoir joüir d'une beatitude purement ſpirituelle. C'eſt pour cela que les Banjans font ſcrupule de tuer des animaux, même des inſectes, quelques dangereux qu'ils puiſſent être. Ils font même difficulté d'allumer du feu ou de la chandelle la nuit, de peur que les mouches & les papillons ne s'y viennent brûler ; & d'uriner à terre, de peur de noyer les puces & les autres inſectes qui s'y pourroient rencontrer. Et leur prétenduë charité va ſi avant, qu'ils rachettent non-ſeulement les oiſeaux, que les Mahometans ont pris, mais ils établiſſent auſſi des Hôpitaux pour les bêtes bleſſées & celles qui ſont malades.

Les Bramines ſont fort reſpectez par toutes les Indes, mais particulierement chez les Malabares, où ils ont une fonction toute particuliere; car il ne s'y fait point de mariage, que l'on ne conſacre les prémices de la mariée au Bramine, auquel on l'amene, pour être déflorée.

Lorſque les hommes vont faire voyage, ils prient auſſi le Bramine d'avoir ſoin de leurs femmes en leur abſence, & de leur rendre les devoirs de mari pendant leur voyage.

Les Banjans ſont diviſez entre eux en quatre-vingt-trois Sectes principales, ſans les autres moins conſidérables, qui ſe multiplient preſque à l'infini; parce qu'il n'y a preſque point de famille qui n'ait ſes ſuperſtitions & ſes ceremonies particulieres.

Les quatre Sectes capitales, qui comprennent toutes les autres, ſont celles de Ceurawath, de Samarath, de Biſnow & de Goëghy. Ceux de Ceurawath ſont tellement exacts à conſerver les animaux & les inſectes, que les Bramines ſe couvrent la bouche d'un linge, de peur que quelque mouche n'y entre, & ont toûjours un petit balet à la main, pour balayer la cham-

Sectes des Banjans.

Ceurawath.

bre, afin qu'ils ne marchent pas par mégarde ſur quelque inſecte. Ils vont tête nuë, & nuds pieds, portant un bâton blanc à la main, par lequel ils ſe diſtingue des autres. Ils ne font point de feu chez eux, & n'y allument point de chandelle. Ils ne boivent point d'eau froide, de peu d'y rencontrer des inſectes; mais ils la font boüillir chez quelqu'un de leur Secte.

Les ſentimens qu'ils ont de Dieu, ſont en quelque façon différens de ceux des autres Banjans; parce qu'ils ne lui attribüent point un Etre infini, qui préſide aux évenemens des choſes, mais ils les font abſolument dépendre de la bonne fortune ou de la mauvaiſe. Ils ne connoiſſent point d'autres bonnes œuvres que le jeûne & les aumônes. Ils croyent que le Soleil, la Lune & les autres Aſtres, la terre, les animaux, les arbres, les métaux, & enfin toutes les choſes viſibles, ont en elles-mêmes les premieres cauſes de leur production & de leur mouvement: Qu'il y a deux Soleils, & autant de Lunes, qui ſe relayent alternativement tous les jours. Ils ne croyent ni Ciel, ni Paradis, & neanmoins ils croyent l'immortalité de l'ame, mais d'une façon bien extraor-

dinaire ; car ils disent que l'ame, au sortir du corps, entre dans un autre, d'homme, ou de bête, selon que le défunt a fait de bien ou de mal ; mais qu'elle choisit toûjours une femelle, qui la remet au monde, pour y vivre dans un autre corps.

Leurs Mosquées, qu'ils appellent Rale, sont bâties en quarré, ayant le toict plat, & vers la partie la plus Orientale, une ouverture, sous laquelle sont les Chapelles de leurs Pagodes, bâties en forme pyramidale, & élevées de dix pieds de terre, ayant sur les degrez plusieurs figures de bois, de pierre & de papier, représentant leurs parens trépassez, dont la vie a été remarquable par quelque bonheur extraordinaire. Leurs plus grandes devotions se font au mois d'Août, pendant lequel, ils se mortifient par des abstinences si austéres, qu'elles pourroient passer ailleurs pour miraculeuses, étant certain qu'il y en a qui sont quinze jours ou trois semaines, & quelques-uns un mois ou six semaines, sans prendre autre chose que de l'eau, dans laquelle ils raclent d'un certain bois amer, que l'on dit être nourrissant. Cela passe assûrément la créance ; mais cela est si

conſtant dans les Indes, que c'eſt une verité, qui n'eſt pas même conteſtée par leurs plus grands ennemis. Ils font auſſi en ce tems-là pluſieurs Aſſemblées en leurs Moſquées, où ils s'entretiennent de la vie de leurs Saints décedez, & ils liſent quelques Legendes, ſe mettant autour du Bramine, qui eſt aſſis au milieu, ayant la bouche couverte d'un linge.

En entrant dans la Moſquée, ils font leurs aumônes dans un grand baſſin de cuivre, qu'ils mettent devant le Pagode, & reçoivent en récompenſe une marque de bois de ſandal, qu'on leur fait au front, ou ſur leurs habits.

Pendant qu'ils s'amuſent à parler ainſi de leurs Saints, ce qui dure bien ſouvent quatre ou cinq heures, on leur donne la muſique, qui ſe fait aux dépens des pauvres, & des aumônes que l'on y amaſſe.

Ils brûlent les corps de perſonnes âgées; mais ils enterrent ceux des enfans au-deſſous de trois ans. Leurs veuves ne ſont point obligées de ſe faire brûler avec leurs maris; mais elles promettent une viduité perpétuelle. Tous ceux qui font profeſſion de cette Secte, peuvent être admis à la Prêtriſe. On y reçoit

reçoit même les femmes, pourvû qu'elles ayent passé l'âge de vingt ans; mais les hommes y sont reçûs à sept, huit & neuf ans. Pour se faire Prêtre, il suffit d'en prendre l'habit, & de s'accoutumer à l'austérité de leur vie, & de faire un vœu de chasteté. L'un des mariez a aussi pouvoir de se faire Prêtre, & d'obliger par ce moyen, l'autre au celibat, pour le reste de ses jours.

Il y en a qui font vœu de chasteté dans le mariage; mais cela ne se voit que bien rarement, & parmi des personnes, qui ne se font pas beaucoup de violence pour l'observer.

Toutes les autres Sectes ou Castes des Banjans, ont de l'aversion & du mépris pour celle-ci, & la condamnent si fort, que leurs Docteurs exhortent continuellement leurs Auditeurs d'éviter la conversation de ces gens-là: De sorte qu'ils ne voudroient pas avoir bû ni mangé avec eux, ni mis le pied dans leurs maisons, quand il iroit de la vie; & ceux qui par malheur les touchent, sont obligez de faire une pénitence publique & rigoureuse.

La seconde Secte des Banjans, qu'on appelle Samarach, a cela de commun avec la premiere, qu'elle ne souffre Secte de Samarach.

point qu'on tuë aucun animal, quelque petit qu'il ſoit, ou que l'on mange de ce qui a eu vie. Elle eſt compoſée d'Artiſans, de Soldats & d'autres perſonnes. Leur Religion eſt différente de la premiere, en ce qu'ils croyent que cet Univers a été créé par une premiere Cauſe, qui gouverne & conſerve tout avec un pouvoir ſouverain & immuable. Ils l'appellent en leur Langue Permiſeer, & lui donnent trois Subſtituts, qui ont trois fonctions ſous ſa direction. Le premier, qui s'appelle Brama, a la diſpoſition de toutes les ames, qu'il envoye en tel corps que Permiſeer lui nomme, d'hommes ou de bêtes. Le ſecond, qu'ils appellent Buffiuna, enſeigne le monde à vivre ſelon les Commandemens de Dieu, qu'ils ont compris en quatre Livres. Ils diſent qu'il a auſſi le ſoin des vivres, & fait croître le bled, les herbes & les legumes, après que Brama y a fait entrer l'ame. Le troiſiéme s'appelle Maïs, & a pouvoir ſur les Morts. Il ſert comme de Secretaire à Permiſeer, & examine les bonnes & les mauvaiſes œuvres des Morts, pour en faire rapport à ſon Maître, lequel, après avoir examiné les uns & les autres, envoye l'ame dans un

corps, où elle fait plus ou moins de pénitence, ſelon le bien & le mal qu'elle a fait dans le premier. Celles que l'on envoye dans le corps d'une vache, s'eſtiment bienheureuſes, parce que cette bête ayant quelque choſe de divin, ſuivant leur ſentiment, elles eſperent être bien-tôt purifiées des pechez, dont elles ont été ſouillées dans le monde. Mais celles qui ſont obligées d'aller demeurer dans le corps d'un élephant, d'un chameau, d'un bufle, d'un bouc, d'un âne, d'un léopard, d'un pourceau, d'un ſerpent, ou de quelqu'autre bête immonde, ſont au contraire tres-malheureuſes, parce qu'elles paſſent au ſortir de là, dans des corps d'autres bêtes, ou domeſtiques, ou moins farouches, où elles achevent d'expier les crimes, qui les ont fait condamner à ces peines. Ce qui arrive auſſi aux ames qui ſe trouvent dans les corps de quelques animaux, qui meurent, avant qu'elles ayent achevé leur purification, laquelle étant entierement achevée, Maïs préſente les ames ainſi purifiées à Permiſcer, qui les reçoit au nombre de ſes ſerviteurs.

Ils brûlent les corps des morts, à la réſerve de ceux des enfans de trois ans;

mais ils ont cet uſage particulier, qu'ils font ces obſeques ſur le bord d'une riviere ; ou de quelque ruiſſeau d'eau vive, où ils portent leurs malades, quand ils ſont à l'extrémité, afin qu'ils y expirent.

Il n'y a point de Secte, dont les femmes ſe ſacrifient ſi gayement à la memoire de leurs maris, comme celles de la Secte de Samarath ; car elles ſont perſuadées que la promeſſe que Buffiuna leur fait en la Loy qu'il leur a donnée de la part de Permiſeer, eſt infaillible ; ſçavoir, que ſi une femme a aſſez d'affection pour un mari, pour ſe faire brûler avec lui, après ſa mort, elle vivra avec lui en l'autre monde, ſept fois autant, & avec ſept fois autant de ſatisfaction, qu'elle en a eu en celui-ci. Ce qui fait qu'elles ne conſidérent la mort que comme un paſſage, pour entrer dans une beatitude, dont elles n'ont eu qu'un petit eſſai en ce monde.

Dès que les femmes ſont accouchées, elles font préſenter à l'enfant une écritoire, du papier & des plumes ; & ſi c'eſt un mâle, on y ajoute un arc & des fléches, pour marquer que Buffiuna veut écrire ſa Loy en ſon entendement, & qu'un jour il fera ſa fortune

à la guerre ; car cette Secte souffre aussi des Soldats. Mais ceux d'entre eux qui font profession de porter les armes, font une Secte particuliere, qu'ils appellent Rasboutes, dont nous parlerons incontinent.

Ceux de la Secte de Bisnow ont cela avec les deux précedentes, qu'ils s'abstiennent de manger de tout ce qui a eu vie. Ils jeûnent aussi, & font au mois d'Août des Assemblées en leurs Mosquées, qu'ils appellent Agoges. Leur principale devotion consiste à chanter des hymnes en l'honneur de leur Dieu, qu'ils appellent Ramram. Ils le prient de les benir, & leurs familles, en ce qu'ils croyent leur être necessaire, pour vivre sans chagrin & sans incommodité. Leur chant est accompagné de danses & de musique, de tambours, de flageollets, de bassins de cuivre, & d'autres instrumens, dont ils jouent devant leurs Idoles. Ils représentent leur Ramram avec sa femme, en plusieurs manieres, & le parent aux jours de Fêtes, de plusieurs chaînes d'or, de colliers de perles, & de toute sorte de pierrerie, & lui allument des lampes & des bougies. Ce Dieu n'a point de Substituts, comme

Secte des Bisnow.

celui de la Secte de Samarath ; mais il agit par lui-même.

Les Biſnow ne vivent ordinairement que de legumes, de beurre, de lait & de caillé, & ne boivent que de l'eau & du baratté. Ce ſont les femmes, ou les Prêtres, qui font cuire leur manger ; & au lieu de bois, qu'ils font ſcrupule de brûler, parce qu'il s'y rencontre quelquefois des vers, qui pourroient périr par même moyen, ils ſe ſervent de la fiente de vache, ſechée au Soleil, & mêlée avec de la paille, laquelle ils coupent en carreaux, comme les tourbes en Hollande, & l'expoſent ainſi en vente.

Ils ne permettent point aux femmes de ſe faire brûler avec leurs maris ; mais ils les aſtreignent à un voyage perpétuel ; quand même le mari ſeroit décedé avant la conſommation du mariage.

Il n'y a pas long-tems que parmi eux, le frere puîné étoit obligé d'épouſer la veuve de ſon aîné, pour lui ſuſciter lignée ; mais cette coutume a été abolie par une Loy expreſſe, qui condamne les veuves au célibat. Le matin, ils ſe lavent tous dans un grand baſſin, ou dans une Riviere, & s'y

plongent, & y nagent, marmotant quelques mots entre les dents, pendant que le Bramine, qui eſt aſſis ſur le bord de la Riviere, & qui garde leurs habits, les benit, & prie Dieu qu'ils puiſſent être auſſi-bien lavez de leurs pechez, qu'ils ont le corps net d'ordures. A la ſortie de l'eau, il leur frotte le front, le nez & les oreilles, d'une drogue faite de bois de ſandal, & ils lui donnent pour ſa peine, un peu de bled : de ris, ou de legumes.

La Secte de Goëghy.

Ceux de la Secte de Goëghy menent une vie fort ſolitaire à la campagne, dans des Villages ou dans des vieux bâtimens ruinez, où ils adorent le Dieu Bruin, & ſon ſerviteur Mecis. Ils n'ont point de Moſquées, ni d'autres lieux publics, où ils s'aſſemblent pour prier Dieu, & n'entrent pas même dans les Moſquées des autres Banjans, ſi ce n'eſt en celles de la Secte de Samarath; mais ce n'eſt que pour y coucher, faute d'autre retraite : car il leur eſt défendu par leur Loy de poſſeder quoique ce ſoit en propre. Ils fuient la converſation des hommes, & vivent dans les bois & dans les deſerts, comme les Hermites & les anciens Anachoretes. Ils n'ont point du tout d'habit, & ne couvrent la par-

tie du corps, que la nature a ſoin de cacher, que d'un linge. Ils ſe frotent tout le corps de cendre, & quelque part qu'ils ſe trouvent aſſis, ils ont un tas de cendre près d'eux, qu'ils manient inceſſamment, & en mettent ſur leurs cheveux moüillez : ce qui les défigure tout-à-fait. Ils ne parlent jamais aux paſſans, & ne les ſalüent point, ne répondant pas même à ceux qui leur parlent ; parce qu'étant conſacrez à leur Dieu, ils croyent ſe ſoüiller, en parlant aux autres hommes. C'eſt pourquoi, quand ils entrent dans quelque Ville, ils ne s'y arrêtent point, & ne ſe détournent point de la ruë qui les peut conduire à la porte, pour en ſortir. En quoi ils ſont ſi ſcrupuleux, qu'ils ne voudroient y avoir demandé quoi que ce fût, dûſſent-ils mourir de faim. Ils reçoivent bien ce qu'on leur donne ; mais ſi on ne leur donne rien, ils vivent d'herbes & de racines, qu'ils trouvent à la campagne. Il y en a parmi eux qui ont trois ou quatre valets qui ſe donnent volontairement à eux, pour participer à leur ſainteté : mais tout le ſervice qu'ils leur rendent, doit être auſſi volontaire ; car les Maîtres ne leur commandent jamais rien, non pas même

même les choſes les plus neceſſaires à la vie. Tous les autres Banjans ont de la veneration pour les autres Goëghys, à la reſerve de ceux de la Caſte ou Secte de Ceurawath, qui les ont en horreur, & fuyent leur converſation.

Il y en a parmi eux qui ont plus de réputation de ſçavoir & de ſainteté les uns que les autres; mais ils n'en tirent point d'avantage, parce que leur condition eſt égale. Ils ne ſe marient point; mais ils vivent dans une ſi gande chaſteté, qu'ils ne ſouffriroient point qu'une femme les touchât. Le commun Peuple a beaucoup de créance en ces gens-là, les ſaluë avec tout le reſpect poſſible, & reçoit leur benediction avec de grandes ſoumiſſions.

Ces Goëghys croyent que leur Dieu Bruin a créé toutes les choſes, & qu'il les fait ſubſiſter par une puiſſance infinie, par laquelle il les peut auſſi détruire. Ils diſent qu'il n'y a point de figure d'homme ou de bête, qui le puiſſe repréſenter; mais que c'eſt une lumiere, qui ne peut pas être l'objet de nôtre vûë, parce qu'ayant créé celle du Soleil, il ne faut pas s'étonner ſi l'on ne peut pas contempler le principe d'une ſi excellente clarté. Ils ne

Chrétiens, ou qui vivent ordinairement parmi eux, se sont laissez persuader de manger de la viande, ou de boire du vin, & ne les reçoivent point en leur Communion, qu'ils ne se soient purifiez de la même façon.

Ils sont tous extrêmement superstitieux. Ils ne sortent jamais le matin de chez eux, qu'ils n'ayent fait leur priere; & si en sortant, ils rencontrent quelque mauvais augure, ils rentrent dans le logis, & ne font point d'affaire de consequence ce jour-là. Les Banjans sont extrêmement superstitieux.

Il y en a qui mettent aussi les Rasboutes au nombre des Banjans, & qui disent qu'ils sont de la Secte de Samarath, avec laquelle ils croyent la Metempsycose, & plusieurs autres choses; mais ils croyent particulierement que les ames des hommes passent en des oiseaux, qui avertissent ensuite leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver: & c'est à cause de cela principalement, qu'ils sont si superstitieux à observer le chant & le vol de ces bêtes. Leurs veuves se font brûler avec le corps de leurs maris, si ce n'est qu'en contractant le mariage, elles ayent stipulé qu'elles n'y pourront pas être forcées. Mais au lieu que tous les au- Rasboutes.

tres Banjans ſont d'une humeur douce & retirée, qu'ils abhorrent l'effuſion du ſang, & même celui des bêtes, ceux-ci au contraire ſont gens emportez & hardis, qui mangent de la chair, qui ne vivent que de meurtre & de rapine, qui n'ont point d'autre métier que celui de la guerre. Le Grand Mogol ſe ſert de ces gens-là, auſſi-bien que la plûpart des autres Princes des Indes, parce qu'ils ſont intrépides, & mépriſent tellement la mort, qu'ils ne tournent jamais le dos au péril.

Ils n'ont de la compaſſion que pour les bêtes, & particulierement pour les oiſeaux, qu'ils ont ſoin de nourrir; parce qu'ils croyent que quand leurs ames ſeront logées en de ſemblables bêtes, l'on aura la même charité pour eux. Ils ont ce ſoin, principalement aux jours de Fêtes, & dix ou douze jours après la mort de leurs proches parens, & même aux anniverſaires de leurs morts.

Ils ont cela de commun avec les Banjans, qu'ils marient leurs enfans fort jeunes.

Parſis. Outre les Banjans, il y a encore une autre ſorte de Payens dans le Royaume de Guzarate, qu'ils appellent

Parſis. Nous en avons déja fait mention ſous le nom de Graves, dans la Religion de Perſe ; mais ceux-là ont quelque choſe de different de ceux-ci. Ce ſont des Perſes de Fars & de Chorasan, qui ſe retirerent dans le Royaume de Guzarate, pour éviter la perſecution des Mahometans, dés le ſeptiéme ſiecle : Car Abubeker ayant entrepris d'établir la Religion de Mahomet en Perſe par les armes, le Roy voyant qu'il lui étoit impoſſible de s'y oppoſer, s'embarqua avec dix-huit mille hommes à Ormutz, & prit port dans l'Indoſtan. Le Roy de Cambaye, qui étoit Indien, & Payen comme lui, le reçut, & lui permit de demeurer dans ſon Païs, où cette liberté attira pluſieurs autres Perſes, qui y ont conſervé, avec leur Religion, preſque leur ancienne façon de vivre. Ils demeurent la plûpart le long de la Côte, & vivent fort paiſiblement, ſubſiſtant du profit qu'ils tirent du labourage du tabac, qu'ils cultivent, & du terry, qu'ils tirent des palmes de ces quartiers-là, & dont ils font de l'arach, parce qu'il leur eſt permis de boire du vin. Ils ſe mêlent auſſi de trafiquer, & d'exercer toute ſorte de métiers, à la réſerve de

ceux de Maréchal, de Forgeron & de Serrurier ; parce que c'eſt un peché irrémiſſible parmi eux d'éteindre le feu.

Ces Parſis croyent qu'il y a un ſeul Dieu, Conſervateur de tout l'Univers : Qu'il agit ſeul, & immédiatement en toutes les choſes, & que les ſept Serviteurs de Dieu, pour leſquels ils ont auſſi beaucoup de veneration, n'ont qu'une adminiſtration dépendante, dont ils ſont obligez de rendre compte. Le premier de ces ſept Serviteurs s'appelle Hamaſda, & gouverne les hommes, pour les porter aux bonnes œuvres. Le ſecond, qu'ils appellent Bhaman, gouverne le bétail, & preſide ſur tous les animaux de la terre. Le troiſiéme, nommé Ardy Beſth, conſerve le feu, & empêche qu'on l'éteigne. Le quatriéme s'appelle Sarywar, & a ſoin des métaux, dont ils ſont fort curieux, & accuſe ceux qui negligent de les nettoyer ; ce qui eſt un peché mortel parmi eux. Le cinquiéme, qu'ils appellent Eſpander, a ſoin de la terre, & empêche qu'on la foüille. Auwaerdath, qui eſt le ſixiéme, fait pour l'eau ce qu'Eſpander fait pour la tere, & empêche que l'on n'y jette des ordu-

res. Le ſeptiéme, qu'ils appellent Ammadath, conſerve les arbres, les fruits, les herbes & les legumes; mais ſans aucun pouvoir de les faire venir, ou d'en empêcher la production : Car ces ſept Eſprits ſubalternes ne ſont établis de Dieu, que pour connoître les abus qui s'y commettent, pour lui en faire le rapport.

Outre ces ſept Serviteurs, dont la dignité eſt fort grande, ils diſent que Dieu a encore vingt-ſix autres Serviteurs, qui ont chacun leur fonction particuliere. Le premier, qu'ils appellent Saroch, ſe ſaiſit de l'ame au ſortir du corps, & la conduit devant deux Juges, qu'ils appellent Meer Reſus, & Saros, pour être examinée, & pour recevoir d'eux la condamnation ou l'abſolution de leurs pechez. Les formes, dans leſquelles on y procede, ſont; que l'on met les bonnes & les mauvaiſes œuvres dans deux balances, pour être jugées par le poids. Les bons & les mauvais Anges ſont près des balances, & emportent les ames qui leur ſont adjugées, ou dans le Paradis, où elles joüiſſent d'une joye éternelle, ou dans l'Enfer, pour y être tourmentées juſqu'à la fin du monde, qu'ils croyent

de au commerce. Dhamigat, qui eſt le dix-huitiéme, gouverne la terre. Mariſpan, qui eſt le dix-neuviéme, eſt la bonté même, qui ſe communique à ceux qui l'invoquent. Ils appellent le vingtiéme Amiera, & il préſide à l'argent monnoyé, dont il diſpoſe. Le vingt-uniéme s'appelle Hoëm; & c'eſt celui, ſans lequel il ne ſe fait point de generation d'hommes, de bêtes & de fruits. Dimman & Berſe ſervent indifferemment tous les hommes. Et les trois autres, qu'ils appellent Dephader, Dephemer & Dephden, ſont affectez au ſervice particulier de Dieu, qui les employe indifferemment en toute ſorte d'affaires.

Les Parſis, qui appellent ces vingt-ſix Serviteurs d'un nom general, Geshoo, c'eſt-à-dire, Seigneur, croyent qu'ils ont un pouvoir abſolu ſur les choſes, dont Dieu leur a confié l'adminiſtration. C'eſt pourquoi ils ne font point difficulté de les adorer, & de les invoquer en leurs neceſſitez, parce qu'ils ſont perſuadez que Dieu ne refuſe rien à leur interceſſion. Ils ont beaucoup de reſpect pour leurs Docteurs, & leur fourniſſent abondamment de quoi ſubſiſter avec leurs fem-

mes & leurs enfans, bien qu'il y en ait parmi eux qui ne laiſſent pas de faire trafic ; ce que la Loy leur permet : mais l'on n'eſtime pas tant ceux-ci que les autres, qui ne s'employent qu'à lire & à écrire aux enfans, & qui expliquent leur Loy au Peuple. Ils n'ont point de Moſquées, ni de lieux publics pour l'exercice de leur Religion, mais ils ont pour cela quelque chambre de la maiſon, où ils font leurs devotions, étant aſſis, & ſans aucune inclination de corps. Ils n'ont point de jour dans la ſemaine, qui ſoit particulier pour cela ; mais ils chomment le premier & le vingtiéme jour de la Lune. On ne connoît point leurs Prêtres par l'habit, parce qu'il leur eſt commun non-ſeulement avec tous les autres Parſis, mais auſſi avec tous les autres habitans du Païs, d'avec leſquels on les diſtingue par un cordon de laine ou de poil de chameau, dont ils ſe font une ceinture, qui eſt la ſeule marque de leur Religion, & tellement inſeparable de leur profeſſion, que celui qui la perd, ne peut ni boire ni manger, ni parler ni bouger de la place où il ſe trouve ; que l'on ne lui en ait apporté une autre de chez le Prêtre, qui les vend. Les fem-

mes en portent auſſi bien que les hommes, depuis l'âge de douze ans, dans lequel on les croit capables de comprendre les myſteres de la Religion.

Leurs maiſons ſont petites & obſcures, & ils affectent de demeurer dans un même quartier.

Ils n'ont point de Magiſtrat particulier parmi eux ; mais ils ne laiſſent pas de prendre les emplois que les Mahometans leur donnent ; & créent entre eux deux des plus conſidérables de la Nation, qui décident les differends qui y peuvent naître, & pour leſquels ils ne plaident jamais devant d'autres Juges.

Il n'y a rien de ſi précieux parmi eux que le feu, qu'ils gardent tres-ſoigneuſement ; parce qu'il n'y a rien, à ce qu'ils diſent, qui repreſente ſi bien la Divinité, que le feu. C'eſt pourquoi ils ne ſoufflent jamais une chandelle, ou une lampe, & ne ſe ſervent jamais d'eau, pour éteindre le feu, quand même la maiſon courroit riſque d'être conſumée ; mais ils tâchent de l'étouffer avec de la terre. C'eſt le plus grand malheur qui leur puiſſe arriver, que de voir le feu tellement éteint en leur maiſon, qu'ils ſoient obligez d'en aller querir dans le voiſinage.

Ils marient auſſi leurs enfans fort jeunes ; mais ils ſouffrent que les peres & les meres les élevent chez eux, juſqu'à ce que l'âge de quinze ou ſeize ans leur puiſſe permettre de conſommer le mariage.

Leurs veuves peuvent ſe remarier ; & il eſt certain qu'il ne ſe commet pas tant de déſordres parmi eux, que parmi les autres Nations, quoiqu'ils ſoient extrémement intereſſez. Mais l'adultere & la fornication ſont les plus grands pechez qu'ils puiſſent commettre, & qu'ils puniroient ſans doute de mort, s'ils avoient l'adminiſtration de la Juſtice.

Quand un malade eſt à l'extrémité, on le tire de ſon lit, pour le mettre ſur un petit lit de gazon à terre, où on le laiſſe expirer ; & incontinent après, cinq ou ſix hommes, qui font les fonctions de Foſſoyeurs, le prennent ſur ce grabat, l'enſeveliſſent dans un linceul, & le couchent ſur une grille de fer, faite en forme de civiere, ſur laquelle ils portent le corps au lieu de la ſepulture, à une lieuë de la Ville.

Ces Cimetieres ſont trois lieux fermez d'une muraille, dont l'un eſt pour les hommes, l'autre pour les femmes,

& le troiſiéme pour les enfans. Sur l'ouverture de ces foſſes, ſont des barres couchées, en forme de grille, ſur leſquelles ils couchent les corps, qui y demeurent, juſqu'à ce que les corbeaux, & les autres oiſeaux carnaſſiers les ayent mangez, & que les os tombent dans la foſſe. Les parens & les amis accompagnent le corps avec des cris & des lamentations effroyables, & s'arrêtent à cinq cens pas de la foſſe, juſqu'à ce que les Foſſoyeurs l'ayent couché ſur la grille, & qu'ils ayent fait quelques prieres pour l'ame du défunt. Un mois ou ſix ſemaines après, on porte la terre, ſur laquelle il eſt mort, au Cimetiere, comme une choſe ſoüillée, où ils ne voudroient point avoir touché; & tous les mois, ils font un feſtin aux plus proches parens, en memoire du défunt. S'il leur arrive de toucher à un cadavre, ou aux os d'une bête morte, ils ſont obligez de jetter leurs habits, de ſe nettoyer le corps, & de faire penitence neuf jours durant, pendant leſquels ni femmes, ni enfans n'oſeroint approcher d'eux.

Ils croyent particulierement que ceux, dont les os tombent par hazard dans l'eau, ſont damnez ſans reſource.

Leur Loy leur défend de manger de ce qui a eu vie ; mais ces défenſes ne ſont point ſi ſeveres pourtant, qu'en cas de neceſſité, & même étant à la guerre, ils ne tüent des moutons, des chévres, des cerfs, de la vollaille & du poiſſon, & qu'ils n'en mangent : mais ils s'abſtiennent religieuſement du bœuf & de la vache, & ne tüent point d'éléphans, de chameaux, de chevaux & de liévres, & encore moins de bœufs & de vaches ; juſques-là, qu'ils ne feignent point de dire qu'ils aimeroient mieux manger de leurs peres & meres, que du bœuf ou de la vache.

Il leur eſt permis de boire du vin & du terry ; mais il leur eſt défendu de boire de l'eau de vie, & ſur tout de s'ennyvrer. C'eſt un peché parmi eux, qui ne ſe peut expier que par une rude penitence, que l'on eſt obligé de faire, à moins de ſe réſoudre de ſortir de leur Communion.

Jentives. Ce ſont les gens du monde les plus intereſſez & les plus avaricieux, employant toute leur induſtrie à tromper dans le commerce, quoiqu'ils ayent de l'averſion pour le larcin.

Il y a encore dans ce Royaume de Guzarate deux autres ſortes de Payens.

Les uns ſont Indous, qui viennent de la Province de Mulhan, près d'Aſmeer, qui ne ſont point Banjans, parce qu'ils tüent toute ſorte de bêtes, & en mangent, à la réſerve du bœuf & de la vache. Ils prennent leur repas dans un cercle, où ils ne ſouffrent point que les Banjans entrent. Ils font la plûpart profeſſion de porter les armes; & le Grand Mogol s'en ſert pour la garde des meilleures Places de ſon Royaume. Les autres viennent du Roïaume de Baghenal, qu'on appelle le Royaume de Golconde & on les appelle Jentives. Ce ſont des gens idiots, qui ſe rapportent de ce qui eſt de leur Religion, à leurs Bramines. Ils croyent qu'au commencement des choſes, il n'y avoit qu'un ſeul Dieu, qui en a aſſocié d'autres, à meſure que les hommes ont merité cet honneur par les grandes actions. Et c'eſt à ces Saints qu'ils bâtiſſent des Moſquées. Indous.

Ils croyent l'immortalité & la tranſmigration des ames. C'eſt pourquoi ils ont en horreur l'effuſion du ſang: Auſſi ne ſe trouve-t-il point de voleurs ou d'aſſaſſins parmi eux; mais auſſi n'y en a-t-il point qui ne ſoit menteur & impoſteur en récompenſe: En quoi ils excellent par-deſſus tous les autres In-

diens. Ils puniſſent ſeverement l'adultere ; mais ils permettent ſi bien la fornication, qu'il y a des familles parmi eux, qu'ils appellent Bagawaro, qui font profeſſion ouverte de ſe proſtituer publiquement.

Outre cela, ils ont encore parmi eux certaine ſorte de gens, qu'ils appellent Theers, qui ne ſont ni Payens, ni Mahometans ; car ils n'ont point du tout de Religion. Ils ne ſervent qu'à écurer les cloaques & les privez, & écorcher les bêtes mortes, dont ils mangent la chair. Ils conduiſent auſſi les criminels au ſupplice, & en font quelquefois l'execution. C'eſt pourquoi ils ſont en abomination à tous les Indiens, qui ſont obligez de ſe purifier depuis la tête juſqu'aux pieds, ſi quelqu'un de ces gens, qu'ils appellent à cauſe de cela, Alchores, les a touchez : Auſſi ne ſouffrent-ils point qu'ils demeurent dans les Villes ; mais ils les obligent à ſe retirer dans les extrémitez des Fauxbourgs, & à s'éloigner du commerce du monde.

Theers.

Il eſt aſſez inutile de parler ici de la Religion des Mahometans, dont le Royaume de Guzarate eſt peuplé, parce qu'à la réſerve de fort peu de points ;

Mahometans de Guzarate.

points, elle leur eſt commune avec les Turcs & avec les Perſes, dont j'ai fait ci-devant mention : Mais je ne puis me diſpenſer de continuer la digreſſion, en laquelle je me ſuis engagé, & de traiter de quelque choſe de la Religion des Mahometans des Indes, qui eſt differente de celle des Turcs & des Perſes. Et pour commencer par les ceremonies de leurs mariages, le marié s'étant rendu à cheval dans la maiſon de ſa mariée, elle le vient trouver dans une ſale, accompagnée de ſes parens & du Moullah, & du Kaſi ou Juge du lieu. Le Moullah lit quelques paſſages de l'Alcoran ; & aprés avoir fait jurer le marié, qu'en cas de divorce, il pourvoira à la ſubſiſtance de ſa femme, il benit le mariage, & s'en va. La Compagnie y reſte à faire des feſtins, qui durent ſix, & huit jours, juſqu'après la conſommation du mariage. Leurs mariages ne ſont point indiſſolubles, comme parmi les Chrétiens, & même parmi les autres Mahometans, où il ne ſe fait point de divorce ſans connoiſſance de cauſe, & ſans l'autorité du Juge ; mais ici les hommes ſtipulent expreſſément en leurs Contrats de mariage, qu'ils pourront faire divorce

non-ſeulement pour adultere, ou pour ſtérilité, mais auſſi par une ſimple averſion qu'ils conçoivent pour leurs femmes, en pourvoyant à leur ſubſiſtance leur vie durant. On n'y parle point de la reſtitution de la dot, parce que les femmes n'y apportent rien au mari, que des habits & quelques bagues.

Les ceremonies de leurs enterremens ſe font de cette maniere. Incontinent après la mort, les parens pleurent le défunt, & lui demandent pourquoi il s'eſt laiſſé mourir, & ſi l'on a manqué de lui rendre les ſervices qu'on lui devoit, &c. Aprés cela, on fait un feſtin à la mémoire du défunt.

Cependant on enſevelit le corps dans un linceul blanc, parfumé, & on le poſe dans une bierre ouverte, que trois ou quatre Moullahs n'abandonnent pas; mais ils demeurent près du corps, en liſant & faiſant des prieres pour l'ame du défunt, juſqu'à ce qu'on l'aye porté en terre. Les parens & les amis accompagnent le corps, qui eſt porté par dix ou douze hommes juſqu'au ſepulchre, les Moullahs chantant cependant quelques hymnes, ou quelques actions de graces à la gloire

de Dieu. On couche le corps sur le côté droit, le visage tourné vers le Couchant, les pieds vers le Midi, & la tête vers le Septentrion. L'on couvre la bierre d'une planche, de peur que la terre ne touche au corps; & ne le souille. Pendant qu'on descend le corps dans la fosse, les parens font quelques prieres. Puis tout le convoi retourne à la maison, où les Moullahs continüent de faire encore quelques prieres pour l'ame du défunt, deux ou trois jours durant. Et pendant tout ce tems-là, on ne fait point de feu dans le logis, & on fait cuire la viande ailleurs.

Ils prennent la qualité de Musulman, & croyent qu'il n'y a point de salut hors de leur Communion, traitant les Chrétiens d'Infideles & d'Heretiques, & tous ceux qui font profession d'une autre Religion que de la leur: Aussi ne voudroient-ils pas manger de ce qu'un Chrétien ou un Payen auroit apprêté, si ce n'est du pain, du beurre, du fromage, des confitures. Ils ont bien plus d'aversion pour les Catholiques, que pour les Protestans, parce qu'ils ne peuvent pas souffrir le culte des Images, ni l'adoration qui

s'y fait des choſes viſibles.

Les Moullahs, qui ſont leurs Prêtres, laiſſent croître leur barbe ; mais tous les autres ſe la font raſer, auſſi-bien que les cheveux, à la reſerve d'un petit toupet, qu'ils laiſſent au ſommet de la tête ; parce qu'ils croyent que c'eſt par là que Mahomet les doit venir prendre, pour les enlever au Ciel.

Tous les Mahometans de ces quartiers-là ont bien une même Religion ; mais ils ont parmi eux de certaines ſuperſtitions, & façons de vivre particulieres, qui les font diſtinguer en pluſieurs Sectes, quoique l'on puiſſe dire que ce ſont autant de Nations, plûtôt que des Sectes différentes : Car quand on les diſtingue en Patans ou Padars, en Mogols & en Indoſtans, qui ſont ſubdiviſez en pluſieurs autres moindres Caſtes, comme Sayedt, Scegh & Lect, il faut avoüer que ſi l'on trouve quelque différence en leur maniere de vivre, qu'ils les ont apportées du Païs, dont ils ſont ſortis, & qu'elles n'ont rien de commun avec leur Religion.

Guzarates originaires. * On remarque que les originaires Guzarates ne ſont ni Mahometans, ni

Payens. Ils ont beaucoup de penchant pour la pieté, à faire des aumônes & des bonnes œuvres, & à rendre la Justice à chacun, comme ils voudroient qu'on leur fît. C'eſt pourquoi quelques Voyageurs ont dit de ces Peuples, qu'il ne leur manquoit que le Baptême, pour être ſauvez.

Quant aux Chrétiens, il y en a plusieurs, tant à Diu, qu'aux autres Places poſſedées par les Portugais en ce Royaume. Pluſieurs ſe convertirent à Cambaye en 1594. & en 1600. il s'en trouva encore en cette Ville, qui s'y étoient conſervez, quoiqu'ils fuſſent privez de la conſolation des Prêtres, qui avoient été obligez de fuïr la perſecution. Chrétiens de Guzarate.

L'Iſle de Diu, qui appartient au Roy de Portugal, eſt à l'entrée du Golfe de Cambaye. Le Grand Mogol la donna aux Portugais, qui y ſont en aſſez grand nombre. Diu.

Les habitans de cette Iſle ſont partie Guzarates, originaires de Cambaye, ou Baneanes, Marchands Payens, & partie Turcs ou Perſans, & autres Mahometans; & les autres ſont Catholiques, Chrétiens Portugais. Toutes leſquelles Nations vivent tout-à-fait li-

bres dans leur Religion. Il s'y voit un grand nombre de Pagodes ou Temples d'Idoles fort anciens, où l'on fait encore des Sacrifices, des Ceremonies & des Fêtes Payennes; mais non pas publiquement. Entre les Pagodes, qui ſont hors la Ville, il y en a deux, qui ſont dédiez à Maheſſe, qu'ils reverent fort. Les hommes ſe ſacrifioient autrefois à ce Dieu; ce qui eſt preſentement aboli. Il y eut en 1604. une grande diſpute à Diu, entre les Payens & les Chrétiens, parce qu'on ferma ce Temple une nuit, & on le démolit enſuite juſqu'aux fondemens.

Relation des Miſſ. Franç. Il y a une Egliſe Paroiſſiale, brûlée en partie par les Arabes, & quatre Maiſons Religieuſes, tres-belles; l'une de Carmes, l'autre de Dominicains, la troiſiéme de Religieux de Saint François, & la quatriéme de Jeſuites. Mais il n'y a que trois ou quatre Religieux dans chaque Maiſon. Les Jeſuites y ſont établis depuis 1600. & y font de grands progrès dans la Religion, auſſi-bien que les autres Religieux. Le nombre des Chrétiens dans cette Iſle eſt aſſez grand.

Les Portugais poſſedent auſſi dans la Terre-Ferme de Cambaye, la Ville

de Daman qui eſt à 40. lieuës de Diu. Elle fut par eux conquiſe en 1559. On voit dans cette Ville quatre Couvens de Religieux; ſçavoir, de Capucins, d'Auguſtins, de Jacobins, & de l'Obſervance de ſaint François. Les Jeſuites y ont auſſi un College. Lorſque les Portugais ſont attaquez par les Muſulmans, tous ces Religieux prennent genereuſement les armes pour les ſecourir. Diman.

Les Noirs ou Naturels de ce Païs, convertis à la Foy, ſont les meilleurs Soldats.

Ils poſſedent auſſi dans le même Païs de Cambaye, la Ville de Bazaim, qui eſt à quinze lieuës de Daman. La Nobleſſe de la Ville eſt preſque toute Catholique, & il y a de grandes devotions, qui ſont fortifiées par les Jeſuites, qui y ont un College, qui fut établi en 1560. auquel tems, pluſieurs furent convertis à la Foi Chrétienne. Bazaim. *D'Avity, de l'Aſie, dern. Edit. Et les Relat. nouv.*

Il y a dans ce College quatorze ou quinze Peres. En 1588. il y eut 9400. perſonnes baptiſées, tant au College de Bazaim, qu'aux lieux de réſidence, qui en dépendent. En 1589. il y en eut ſeulement à Bazaim 1300. de convertis, & en 1590. 400.

Il n'y a pas long-tems qu'on a auſſi établi un Seminaire dans ce College, pour élever à la vertu & aux Lettres quelques jeunes enfans du Païs, afin de les faire Prêtres à la ſuite.

L'Iſle de Salſette.

L'Iſle de Salſette, près de Bazaim, qui eſt de ſa dépendance, eſt remplie de Chrétiens. En 1551. les Jeſuites firent bâtir un logis dans un Bourg de cette Iſle, nommé Tana, autrefois Ville Capitale d'un Empire, dans le même deſſein d'y établir un Seminaire de jeunes Prêtres, qui ſubſiſte encore à preſent. Les mêmes Jeſuites trouverent à une lieuë de Tana un Pagode fort magnifique, bâti à la Romaine, où les Payens adoroient leur fauſſe & monſtreuſe Divinité des Idoles Brahaa, Viſnuv & Maceſa, ſous la figure d'un corps humain à trois têtes : Car leurs Brachmannes leur prêchent que la premiere Cauſe, qu'ils appellent Parabramma, eut ces trois enfans, auſquels elle communiquà ſa Divinité. Et quoiqu'ils ſoient trois, ils diſent toutefois qu'ils ſont ſi conformes en volonté, qu'ils ne ſont qu'un.

Les Indiens venoient autrefois de bien loin en pélerinage à ce Temple; mais depuis que les Portugais ſe ſont rendus

rendus Maîtres de Bazaim & de cette Iſle, ils ont aboli cette ſuperſtition. Et ces Peres voyant que ce Temple ne ſervoit plus de rien, l'obtinrent, pour le conſacrer à la Tres-Sainte Trinité ; & pour empêcher que le lieu ne demeurât deſert, ils acheterent les terres voiſines de ce Temple, y faiſant une nouvelle peuplade de plus de 500. Chrétiens, tous Laboureurs. Il y a encore dans la même Iſle un Bourg, qu'on appelle Bandora, peuplé de trois ou quatre mille habitans, qui ſont tous Chrétiens, de même qu'à Trana, qui ſont les deux lieux de cette Iſle, où les Jeſuites font leur réſidence ordinaire, y en ayant quatre ou cinq en chacun, tellement qu'avec ceux de Bazaim, ils peuvent être vingt-ſix ou vingt-ſept. Il y a encore dans la même Iſle un Village, qu'on appelle Marolle, d'où dépend le gouvernement de cinquante-quatre autres, lequel ſe convertit entierement en 1588. & treize Villages de ſon reſſort, qui ſuivirent ſon exemple. Enfin les Relations de ce tems portent qu'en dix-ſept Paroiſſes de cette Iſle, il y avoit cinquante mille Chrétiens.

Les Fortereſſes de Manora & de la

Roche d'Aſſerim, qui ſont près de Salſette, & quelques Villages circonvoiſins, appartenans encore aux Portugais, ſont tous remplis de Chrétiens, mais dans le commencement, ils étoient ſouvent ſans Prêtres. Dom Alexis de Meneſes, Archevêque de Goa, étant allé viſiter ces Forteresſes en 1599. donna la Confirmation à tout le Peuple, & baptiſa pluſieurs enfans.

Caximir. Les Peuples de Caximir, Royaume, que le Grand Mogol conquit en 1595. étoient au commencent les Chefs de toute l'Idolâtrie. Ils avoient des Hermites dans des Monaſteres, qui vivoient dans de grandes abſtinences, gardant la chaſteté, pour complaire à leurs Idoles. Ils mangent pourtant de la viande; mais il faut que les Sarazins, qui ſont parmi eux, tüent les bêtes. La plûpart ſont preſentement Mahometans, le Mahometiſme s'étant introduit depuis 300. ans en ce Royaume, & les Sarazins ſont aujourd'hui le plus grand nombre.

Brampour. Ceux du Royaume de Brampour, qui eſt appellé le Païs des Gentils, conquis en 1600. par le Grand Mogol, ſont Payens, & tiennent le Soleil pour le plus grand Dieu. Ils ne mangent au-

cune choſe, qui ait du ſang, parce qu'ils croiroient manger les ames de leurs peres, meres, freres, ſœurs, & autres parens : Car ils croyent que l'homme étant mort, ſon ame paſſe au corps d'une bête, ou de quelque autre homme. Ils ſe forment des Dieux de chaque choſe vivante, & tiennent tout le jour pour Dieu la premiere choſe qu'ils rencontrent le matin.

Delly. Ceux du Royaume de Delly, dont la Capitale de ce nom étoit autrefois le Siege Royal du Grand Mogol, ſont preſque tous Mores ou Mahometans. Les autres ſont Payens, qui vivent fort malheureux. Pluſieurs de ces Gentils étant Gentilshommes, après avoir été aſſujettis par les Mores, dont ils fuyent la domination, courent par le monde, ſans poſſeder aucune choſe, & ſont appellez Jogues.

Decan & Cuncan. Ceux des Royaumes de Decan & de Cuncan, qui ſont voiſins & limitrophes, ſont preſque tous Mahometans. Le reſte eſt Gentil & Idolâtre, comme les Canarins de Goa, les Naires & autres, Indiens. Ils obſervent les jeunes & les ceremonies, comme les Bramines, qui ſont leurs Prêtres. Il y a dans ces Royaumes pluſieurs Religieux Jogues.

L'Ambaſſadeur du Viceroy de Goa a à ſa ſuite quelques Jeſuites, qui font de grands progrès dans ces Royaumes; mais leur conduite eſt ſecrete. Il y a beaucoup de Portugais en tous ces Etats, & il leur eſt permis d'y demeurer en toute aſſûrance; mais ils n'ont point l'exercice de leur Religion libre, du moins dans ceux de Decan : car pour ceux du Dealcan, ils peuvent y profeſſer leur Religion librement, à cauſe des Jeſuites & de l'Ambaſſadeur Portugais.

Les Payens de ce Royaume de Cuncân n'ont pas la même liberté à Goa.

De la Religion de l'Iſle de Goa.

Mandeſle, 2. part.

CEtte Iſle, qui eſt formée par une Riviere, a ſept ou huit lieuës de circuit. Albukerque General des Armées de Portugal, prit la Ville en 1509. ſur le Prince de Decan, ou Idal-Skach; & depuis ce tems-là, les Portugais l'ont reconnuë pour la Capitale des Conquêtes qu'ils ont faites dans les Indes Orientales, & en ont fait le Siege d'un Archevêque, & le ſéjour d'un Viceroy. Elle eſt la plus belle & la plus grande de toutes celles que les

Portugais poſſedent dans toutes les Indes. Ils y ont établi le fort de leur commerce. Elle eſt ſituée dans le Royaume de Cuncan ou de Decan. Les Peres Jeſuites y ont une Egliſe, qui eſt une des plus belles qu'ils ayent en toute l'Aſie. L'on y voit le Corps de Saint François Xavier, Apôtre des Indes, qui eſt encore au même état qu'il étoit lors de ſon décès. Les miracles qu'il a faits, ſont fort conſidérables, & ont été tres-bien averez.

Le grand Hôpital, dont ces Peres ont la direction, eſt auſſi un grand Ouvrages. Il ne cede en rien à l'Infirmerie de Malthe, ni à l'Hôpital du S. Eſprit de Rome.

Il y a dans Goa quantité de gens d'Egliſe. Outre l'Archevêque & ſon Clergé, & les Peres Jeſuites, dont nous venons de parler, on y voit des Dominicains, des Auguſtins, des Cordeliers, des Carmes Déchauſſez & des Capuces, qui ſont comme des Recollets, avec deux Maiſons de Religieuſes, dont les Auguſtins ſont Directeurs. Il y a auſſi des femmes veuves, qui ſe veulent retirer du monde. Même on y reçoit des filles repenties. Il y a un Monaſtere de Religieuſes de ſainte Mo- *Relation de Tavernier.*

nique, & l'Egliſe de S. Thomas, avec une tres-belle Chapelle, dédiée à ſaint Loüis ; & pluſieurs autres, tant dans la Ville, que dans les Fauxbourgs, & dans toute l'Iſle.

Les Peres Jeſuites ſont connus à Goa ſous le nom de Pauliſtes, à cauſe de leur grande Egliſe, dédiée à ſaint Paul. Ils y ont quatre Maiſons ; ſçavoir, celle-ci. C'eſt un College, qui eſt le principal de toutes les Indes Orientales, où il y a environ deux mille enfans, tant Portugais, qu'Indiens, qui étudient ; & joignant ce College, eſt le Seminaire, où les enfans ſont Penſionnaires. La ſeconde Egliſe eſt celle de Jeſus. Elle eſt deſtinée pour confeſſer, adminiſtrer les Sacremens, recevoir en l'Egliſe les Infideles, & les baptiſer. C'eſt en cette Maiſon que demeure le Pere des Chrétiens, qui eſt obligé d'aller tous les jours aux priſons viſiter les Chrétiens, & autres, qui voudroient ſe faire Chrétiens, ſolliciter leur élargiſſement, & les aſſiſter d'aumônes. La troiſiéme s'appelle Cathecuminos, deſtinée pour cathechiſer les nouveaux Chrériens, qui ſont entretenus, juſqu'à ce qu'ils ſoient inſtruits & baptiſez ; & ce Pere des Chrétiens a la char-

ge d'eux & de toute la Maiſon. La quatriéme eſt à une demie lieuë de la Ville, qui leur ſert de Maiſon de convaleſcence; & l'Egliſe ſe nomme le Noviciat, & eſt deſtinée pour les Novices Portugais, qui veulent être Jeſuites. Elle eſt ſous le Titre de ſaint Roch.

Ces Egliſes & Maiſons fort magnifiques, ont été faites par les Canarins, tant Payens, que Chrétiens pour la plûpart. On voit le jour de la Converſion de ſaint Paul, pluſieurs Indiens, hommes, femmes & enfans, qui ſont de la Maiſon des Jeſuites, appellée Cathecuminos, vêtus à la Chrétienne, aller en Proceſſion par la Ville, portant chacun un rameau à la main, pour être reconnus entre les autres pour non baptiſez. Ils vont à l'Egliſe au College de ſaint Paul, où on les baptiſe; ce qui ſe fait tous les ans. Outre ceux-ci, on en baptiſe tous les jours quelques-uns en particulier, & en d'autres Egliſes. Les Indiens ne peuvent jamais être reçûs Jeſuites, parce qu'il faut être né de pere & de mere Portugais; mais ils peuvent être Prêtres. Les autres Religieux en reçoivent de Metis, mais non de purement Indiens. Tous les Diman-

ches & les Fêtes, après midy, les Jeſuites vont en Proceſſion dans la Ville, précédez de leurs Ecoliers. Enſuite de quoi, il ſe fait un grand Cathechiſme, où chacun aſſiſte. Tous ceux de Goa, qui vont à confeſſe, doivent prendre un billet du Confeſſeur, pour aller communier, lequel ils donnent auparavant d'être admis à la ſainte Table. Ce billet eſt marqué du nom de Jeſus : Ce qui ſe pratique, à cauſe des nouveaux Chrétiens, qui communioient le plus ſouvent ſans ſe confeſſer. Le Jeudy & le Vendredi Saint, ils font des Proceſſions generales, où l'on voit quantité de Penitens ſe diſcipliner. Ils font par toutes les Egliſes de beaux monumens, & de riches repoſoirs. Toutes leurs Fêtes commencent la veille à midi, & finiſſent le lendemain à pareille heure ; & après, il n'y a plus de ſolemnité.

Lorſqu'on fait l'élevation du ſaint Sacrement à la Meſſe, chacun leve la main, comme ſi on le vouloit montrer, & on crie deux ou trois fois à haute voix : *Miſericordia*, en frappant la poitrine. On ne donne point de pain beni, comme en Europe.

Ils celebrent la Fête du ſaint Sacrement au mois de Février, ou au mois

de Mars, parce qu'il y pleut trop dans le tems que nous la ſolemniſons. Le jour des Trépaſſez, les Portugais envoyent du pain, du vin & des viandes ſur les tombeaux de leurs parens & de leurs amis défunts : Ce que les Prêtres & les Religieux prennent, quand chacun eſt retiré ; & ils ſont obligez de prier Dieu pour les morts, en prenant ces charitez. Le jour de Noël, on repreſente par toutes les Egliſes les myſteres de la Nativité, même dans les rüës ; & il y fait alors plus beau qu'au jour de Saint Jean d'Eté en France. Dans ces tems, il y a des tables dreſſées dans les ruës, qui ſont chargées de toute ſorte de confitures, qu'on achete, pour s'entredonner en étrenne ; & c'eſt comme une foire, qui dure juſqu'après les Rois. Ils ont une dévotion particuliere à ſaint Antoine de Pade, mais qui approche un peu de la ſuperſtition. Lorſqu'il eſt long-tems ſans pleuvoir, il attachent ſa ſtatuë par les pieds, & la moüillent dans le puits. Ils font la même choſe à celle de la Vierge. Il n'a pas été poſſible de leur ôter ces ridicules ceremonies.

Il y a un Archevêque & un Evêque particulier à Goa, & cette Ville eſt le

reſſort de toute la Religion, & tous les Ordres Religieux y ont leurs Superieurs.

Inquiſition établie à Goa. L'Inquiſition y eſt introduite, de même qu'en Eſpagne. Tous les Officiers ſont logez dans une Maiſon, qu'on appelle de l'Inquiſition. Le Grand Inquiſiteur eſt Prêtre ſeculier, & a des Aſſiſtans & un Dominicain pour ſon Adjoint, & quelques autres Commiſſaires, avec l'Archevêque de Goa. Ce Saint Office, dont nous avons déja parlé dans la Religion de Portugal, eſt extrêmement rigoureux, & n'eſt établi que pour les nouveaux Chrétiens, qui judaïſent, ou pour les Catholiques, qui font ſcandale, ou qui commettent quelque énorme peché; ce qui n'inquiete point les Anglois, les Hollandois, les Danois, ni les Juifs étrangers, même les Indous ou Muſulmans, parce qu'ils ne ſont point nez Catholiques, & n'ont jamais fait profeſſion de la Foy. Le pouvoir de l'Inquiſition eſt de prendre & arrêter indifferemment tous les Portugais Gentilshommes, roturiers, Prêtres, Religieux, même le Viceroy, avec un ordre ſecret de Portugal; & le priſonnier étant encoffré, on n'en peut ſçavoir

aucune nouvelle, & s'il eſt vivant ou mort, parce qu'il y a peine d'excommunication à ſolliciter pour lui. On ne confronte point les témoins, ni les déſonciateurs, car il faut que le criminel déclare lui-même ſon crime. Si quelque Indien More ou Idolâtre avoit empêché quelqu'un de ſe faire Chrétien, & qu'on le prouvât, il ſeroit repris de l'Inquiſition, de même que celui qui auroit fait quitter la Foy de Jeſus-Chriſt à quelque autre, comme il arrive aſſez ſouvent. Ils ne traitent pas les Indiens ſi rudement que les autres, & ils leur ſouffrent encore quelques ſuperſtitions Payennes, comme de ne point manger de chair de porc ou de vache, de ne point boire de vin, & d'aller avec leurs anciens habits & ornemens. Toutes les Inquiſitions des Indes répondent à celle de Goa. Ils font Juſtice toutes les bonnes Fêtes, & font marcher tous les pauvres criminels enſemble, avec des chemiſes ſulfurées, & peintes de flammes; & la difference qu'il y a entre ceux qui doivent mourir, & les autres, c'eſt que les flammes des premiers vont en haut, & les autres en bas. On les mene à la grande Egliſe ou la Sée, qui eſt aſſez près

de la priſon, où ils ſont durant la Meſſe & le ſermon, où on leur fait de grandes exhortations. Puis on les mene au Champs de ſaint Lazare, où l'on brûle les uns en preſence des autres, qui y aſſiſtent.

L'Inquiſition & la Juſtice de l'Egliſe ſont deux choſes diſtinctes. l'Archevêque a l'une, & a pouvoir ſur tout le Clergé. Les Jeſuites & lui ſont en procès en Cour de Rome, parce qu'ils ne veulent reconnoître autre Superieur que le Pape & leur General. Les Juges & les Officiers de l'Inquiſition ſont Juges de l'Inquiſition. Toutefois l'Archevêque ne laiſſe pas d'y avoir beaucoup de pouvoir; mais il ne prétend point d'en connoître, parce que les Officiers tiennent leur Charge du Roy: mais il a droit de voir ſi l'on y fait quelque choſe de mal à propos.

Alexis de Menezes, Archevêque de cette Ville, & Primat des Indes, y celebra un Concile en 1584.

Dans un autre tenu en 1589. & 1590. Les Chrétiens de ſaint Thomas y firent profeſſion de la Religion Romaine, ſans aucune réſerve du culte ancien, & donnerent tous leurs Livres à corriger à l'Archevêque de cette

Ville, afin d'en ſupprimer tout ce qui pourroit ſentir le Neſtorianiſme.

Dans toute l'Iſle de Goa, il y a environ trente Paroiſſes, & dans la Ville ſept, outre la Cathedrale, qu'on appelle la Sée, qui porte le nom de Nôtre-Dame. L'Egliſe Metropolitaine eſt dédiée à ſainte Catherine, parce que la Ville fut priſe le jour & la Fête de cette Sainte.

Il y a quatre Evêques & un Archevêque aux Indes. L'Evêque de Goa va juſqu'au Mozambique, celui de Cochin, vers le Nord, juſques près de Barcelor & de Malaca, celui de Malaca, & celui de Macao, qui eſt Evêque de la Chine; & tous ſont ſous l'Archevêque de Goa. Il faut ajouter à ceux-ci l'Evêque de Cranganor, qui gouverne les Chrétiens de ſaint Thomas, de Meliapor, & qui dépend auſſi de l'Archevêque de Goa.

Il y a liberté de conſcience dans cette Iſle. Outre les Portugais, on y voit des Mores, des Juifs, des Armeniens, des Guzurates, des Banjans, des Bramines, & autres gens des Indes, qui y vivent à leur mode, & ſuivant leur Religion. Les Mahometans de Goa ſont ſuperſtitieux, & ils ne ſor-

tent jamais ; qu'ils n'ayent fait leurs prieres; & s'ils rencontrent un corbeau, quelque part qu'ils ſe trouvent, ils retournent au logis, & n'entreprennent point d'affaire d'importance ce jour-là. En voyageant, ils font leurs devotions devant leurs Pagodes, & les Portugais ſouffrent leur Idolâtrie, parce que l'Inquiſition n'y a point de pouvoir, que ſur ceux qui ſont Chrétiens, ou qui l'ont été. Ils ont auſſi leurs ceremonies particulieres pour leurs mariages, pour les jours de leur naiſſance, & pour certains jours & certaines ſaiſons de l'année. Mais elles ſont ſi peu differentes de celles dont nous avons parlé ci-deſſus, qu'il n'eſt pas neceſſaire d'en dire ici davantage. On n'y permet pas toutefois de brûler les hommes morts ou en vie, & de faire parade de leurs ſuperſtitions diaboliques ; à quoi l'Archevêque de Goa prend bien garde, de crainte que les nouveaux Chrétiens n'en ſoient ſcandaliſez.

Juifs de Goa. Les Juifs, qui demeurent à Goa, y ont leurs Synagogues, & joüiſſent d'une liberté de conſcience toute entiere. Ils ſont ou Indiens, nez de pere & de mere Juifs, où ils viennent de la Paleſtine. Ceux-ci parlent la plûpart Eſpagnol.

Les habitans des Iſles de Choran & de Divar, près de Goa, étoient autrefois fort attachez à leurs ſuperſtitions Payennes, & avoient beaucoup d'Idoles, auſquelles ils ſe ſacrifioient eux-mêmes, ſe jettant dans un gouffre, près de ſon Temple, pour aller tenir compagnie à leurs Pagodes; mais ils ſe firent Chrétiens, après que les Portugais s'en furent rendus les Maîtres: & quoiqu'ils le ſoient, il vient toutefois bien ſouvent de Terre Ferme, tantôt des Sarazins, tantôt des Payens, pour s'y établir. Ceux-ci ſe convertiſſent ordinairement à la Foy, par le bon exemple des autres; autrement on les fait ſortir de l'Iſle. Tous ces Chrétiens font leurs Aſſemblées en deux Egliſes principales, bâties en ces deux Iſles, & les Jeſuites on ſoin de les aller viſiter de tems en tems. Ils ont auſſi dans Choran une Ecole pour les enfans, qui ſont ordinairement plus de quatre cent. On leur enſeigne à lire & à écrire; & par ce moyen, ils apprennent la Doctrine Chrétienne. Iſles de Choran & de Divar.

Il y a dans le Païs des Bardes & de Salſette, qui eſt auſſi près de Goa, quantité d'Idolâtres & de Bhachma- Païs des Bardes

nes. Mais un Viceroy des Indes fit abatre tous leurs Temples, qui étoient au nombre de plus de deux cent, ſans y compter une infinité de petites Chapelles, dédiées aux Idoles.

Après cela, les Chrétiens augmenterent en nombre, & on en compta en peu de tems juſqu'à dix mille. Toutefois les Idolâtres ne laiſſerent pas de s'élever, & tuerent malheureuſement quelques Jeſuites, qui ſe trouverent dans l'émotion, depuis le martyre deſquels, la Foy Chrétienne s'eſt fort augmentée; car au Bourg même de Cocutin, où ces Jeſuites furent tuez, il y en a deux qui font leur réſidence, pour inſtruire ce Peuple, & en 1590. on y bâtit une Egliſe, qu'on appelle Nôtre-Dame des Martyrs, à la dédicace de laquelle on y baptiſa cent perſonnes: & petit-à-petit les autres ſe rangerent à l'Egliſe. Un autre Bourg des plus obſtinez, embraſſa la Foy en 1588. En 1590. quelques autres Villages prirent la même réſolution, avec une telle ardeur, qu'ils arrêterent que ceux qui ne voudroient pas être Chrétiens, ſortiroient du reſſort. En un de ces lieux, appellé Cincin, on baptiſa en un jour cinq cent perſonnes, & tous

les habitans d'un autre, appellé Nenius. En 1595. le plus gros Bourg de Salsette, qui étoit tout plein de Brachmanes, la plûpart de la Chambre generale & des Gouverneurs des autres Bourgs se firent tous Chrétiens. Et en 1596. on comptoit au Païs de Salsette près de trente-cinq mille Chétiens, quoiqu'en 1583. l'année du martyre des Peres Jesutes, il n'y en eût gueres plus de treize mille.

En tout ce Païs de Salsette, il y a dix-sept ou dix-huit Jesuites, départis en six ou sept lieux. Les douze ou treize premiers sont Prêtres, qui ont charge d'autant de Paroisses, & les autres sont Laïcs. En la Ville de Margan, il y a un College du saint Esprit, où demeure ordinairement le Recteur, avec trois autres Peres, & trois qui ne le sont pas. On y enseigne aux enfans la Doctrine Chrétienne, de même qu'en tous les autres lieux, où on le peut faire. On comptoit à Margan en 1596. près de quinze cent Chrétiens, dont il y en avoit soixante-cinq qui apprenoient les Lettres, & alloient tous les jours de Fêtes cathechiser les habitans des Villages circonvoisins. Ceux de cette Ville ont une Confrairie du saint

Eſprit, & un Hôpital pour les malades, tant Chrétiens, qu'Infideles, qui par cette charité, ſont ſouvent attirez à la vraie Foy. Il y a plus de deux mille trois cent Chrétiens à Rachol, & en 1596. il y en eut plus de ſept cent baptiſez de nouveau; ſi bien qu'il n'y a plus de Payens, à la réſerve de certaine ſorte de gens farouches, qu'on appelle Corumbins. Ceux de ce lieu on une Egliſe dédiée à Nôtre-Dame des Neiges, la plus belle de Salſette. La Paroiſſe de S. Thomas eſt toute Chrétienne depuis 1595. Il y a une Egliſe à Cortalin, ſous l'Invocation de S. Jacques & S. Philippe. A Orlin ou Urſin, les habitans ſont tous Chrétiens, & il y en vient fort ſouvent un grand nombre d'ailleurs, pour ſe faire baptiſer; ſi bien qu'en 1596. on y en compte juſqu'à quatre mille cinq cent ſept. On y enſeigne la Doctrine Chrétienne, & à écrire en Langue Portugaiſe & Canarienne aux enfans. A Marmugan, ils ont l'Egliſe de Saint André, & l'on y compte plus de trois mille deux cent Chrétiens; même il n'y reſte aucun Infidele. A Coulan, tous les habitans ſont Chrétiens, & ont une Egliſe de ſaint Jean-Baptiſte; mais la plus gran-

de devotion de Salsette est à Mazorda, où il y a presentement plus de deux mille trois cent Chrétiens, & une Eglise de Nôtre-Dame, fort frequentée de tous les Chrétiens de ce Païs.

De la Religion de la Presqu'Isle de l'Inde deça le Golfe de Bengala.

CEtte Presqu'Isle renferme les Roïaumes d'Orixa, de Golconde, de Narsingue, les Côtes de Coromandel & de Malabar, les Royaumes de Decan, de Balaguate, de Bisnagar, &c.

De la Religion du Royaume d'Orixa.

LEs Peuples de ce Royaume, tributaire du Grand Mogol, sont Idolâtres. Il est vrai que quelques-uns disent que depuis plus de 150. ans, le Roy de Delhy les obligea à suivre le Mahometisme. Neanmoins ils demeurent d'accord que la plûpart sont Idolâtres. *Davity, de l'Asie, derniere Edition.*

Il y a plusieurs Chrétiens, qui solemnisent tous les ans avec grande devotion la Fête de saint Thomas en la Ville d'Ulme, où tous les Chrétiens de ces quartiers abordent. Il y a aussi plu-

ſieurs Chrétiens dans Orixa, Capitale de ce Royaume, où il y a un belle Egliſe de S. Thomas.

De la Religion du Royaume de Golconde.

Relation des Voyages de Tavernier.

L'Exercice de toute ſorte de Religions eſt libre en ce Royaume, qui eſt ſitué dans les Indes au deça du Gange. Les perſonnes de qualité ſuivent la Religion du Roy, qui a retenu celle des Perſans. Koutoub-ka, qui regne preſentement, maintient avec grand zele la Loy des Chiais; & comme les Grands de ſa Cour ſont preſque tous Perſans, ils obſervent les coutumes de la Secte des Chiais avec la même rigueur & la même liberté qu'en Perſe. Mais celle des Naturels du Païs, qui ſont Gentils, eſt la plus ſuivie.

Leurs Bramines diſent qu'au commencement il n'y avoit qu'un ſeul Dieu, qui s'en eſt depuis aſſocié d'autres, les choiſiſſant d'entre les hommes qui ont vêcu ſur la terre. Ils bâtiſſent des Temples ou Pagodes en leur memoire, & leur adreſſent leurs prieres dans leurs neceſſitez. Ils tiennent que l'ame eſt immortelle, & qu'elle paſſe d'un corps dans un autre, ſelon qu'à

Leur Metempſycoſe.

vêcu le dernier homme, dans lequel elle s'eſt trouvée; & c'eſt de là que vient cette crainte qu'ils ont de manger aucune choſe qui ait eu vie. Ils ne baptiſent, ni circonciſent leurs enfans. Ils ne font point d'autres ceremonies à leur naiſſance, que de leur donner un nom, qui eſt pris ordinairement de leurs Peres de la Tribu dont ils ſont, ou quelque épitete, qui marque quelque défaut ou quelque qualité de leurs perſonnes. Ces Peuples ſont diviſez par Tribu ou Lignées, dont ils en comptent juſqu'à quarante-quatre, & trois ſortes de conditions. Les Artiſans mêmes ſe diſtinguent par-là les uns des autres, & tiennent leur rang ſelon les prérogatives de leur Tribu. Toutes ces Tribus ont une même Religion, & un même Pagode d'Idoles, où ils s'aſſemblent; mais dans ce Temple chacune Tribu s'attache à une Idole particuliere. Ces Pagodes ſont ordinairement fort obſcures n'ayant point d'autre jour que celui qu'ils reçoivent des portes. Ils ſervent auſſi de retraite à ceux qui voyagent, & le Bramine, qui y demeure, n'en occupe qu'un petit coin.

Ils n'ont en toute l'année qu'une ſeule Fête dans ce Temple, à laquelle

chacun ſe rend au pied de l'Idole qu'il adore. On voit ce jour-là des milliers de ces Peuples, qui s'y rendent. Ils jeûnent vingt-quatre heures, pour s'y préparer, & ils ſe lavent. Ils attachent des lampes près de l'Idole, chacun lui adreſſant des prieres ſelon ſes neceſſitez. A minuit, on porte le Pagode au ſon des trompetes, & on tire quantité de feux d'artifice. Entre ces Idoles, ils en ont une, pour laquelle ils ont plus de veneration. C'eſt un bloc de pierre, qu'ils diſent être d'autant plus ſemblable à la Divinité, qu'il n'a aucune figure : Ce qui peut avoir quelque reſſemblance à ces Atheniens, qui avoient dreſſé un Temple au Dieu Inconnu.

Ils ont quatre autres Fêtes principales, dont la ſolemnité ſe paſſe dans l'eau de la Mer. S'étant rendus ce jour-là ſur ſes bords, ils s'y lavent ſous la direction de leurs Bramines, qui prononcent certaines paroles, en leur jettant de l'eau. Le Bramine, & ceux du Peuple qui reçoivent la benediction, ſont en ce tems-là dans l'eau juſqu'à la ceinture. Ils ſe font tous les jours de nouvelles Idoles, leur donnant des figures qui leur ſont venuës en ſonge,

& font vœu quelquefois de ne point manger, juſqu'à ce qu'ils ayent achevé de les tailler ou de les fondre. Ils ont auſſi des Dieux gardiens de leurs maiſons, dont le chef de famille à le ſoin. Ils leur font une Fête, & les enfans mangent ce qui leur a été preſenté dans le Sacrifice.

Outre ces ceremonies & ces Divinitez, qu'ils idolâtrent, ils en ont encore d'autres, qu'on peut voir dans la Religion des Indiens.

Bagnadat eſt une grande Ville des Etats de Golconde, fort peuplée, qui eſt le ſéjour du Roy. Les PP. Auguſtins, qui y ſont établis, ont ſoin d'un petit nombre de Chrétiens, entre leſquels on compte quatre-vingt François, qui depuis la priſe de Saint Thomé par M. de la Haye, avoient pris parti dans les Troupes de ce Prince, par la permiſſion duquel, ils avoient une Egliſe & un Prêtre à une lieuë de la Ville. Les PP. Auguſtins y ont une réſidence, comme je viens de dire, & les PP. Theatins commencent à s'y établir.

Bagnadat, Ville de Golconde.

Relation des Miſſionaires François.

De la Religion du Royaume de Narſingue.

CE Royaume, qui eſt une des plus conſiderables parties des Indes, eſt celebre par toute l'Aſie, & ſon Roy tient tête aux Puiſſances de cet Orient, même au Grand Mogol.

Les Peuples de ce Royaume croyent premierement en un Dieu, Seigneur de l'Univers, puis aux Démons, auteurs de tout le mal, leſquels ils honorent plus que le Créateur de toutes choſes, leur bâtiſſant des Temples magnifiques ou Pagodes, qui ont de grands revenus, & qui ſont remplis d'un grand nombre d'Idoles d'or maſſif. Il demeure en quelques-uns de ces Temples des hommes, qui ont charge du Service de l'Idole, & en quelques autres des femmes de joye, qui gagnent par leur débauche & leur proſtitution, de quoi entretenir ce Service, nourriſſant des petites filles pour la même fin. Il y a en ces Etats, auſſi-bien qu'aux Indes, deux ſortes de perſonnes, qui ont ſoin des ceremonies de leur déteſtable Religion, & qui manient les conſciences de ce pauvre Peuple; ſçavoir, les Baneanes

neanes & les Bramines. Les Baneanes, qui ſont en grand nombre en ce Païs, quoique differens en Sectes, s'accordent neanmoins tous, en ce qu'ils ne font mourir aucune choſe vivante, & ne mangent d'aucune bête, qui a été tuée; ce qu'ils obſervent ſi étroitement, qu'ils rachetent les oiſeaux qu'on a pris, pour les remettre en liberté. Ils ne mangent ni aulx ni navets. Ils ne boivent ni vin, ni vinaigre, ni d'autre ſorte de breuvage des Indes. Ils ſe mortifient par de grands jeûnes, prenant ſeulement le ſoir un peu de ſucre avec du lait; & les plus ſuperſtitieux d'entre eux demeurent quelquefois deux & trois jours ſans manger. Ils donnent à boire de l'eau ſucrée aux oiſeaux, de même qu'aux fourmis, par un principe de charité; & en Cambaye, ils ont fait un Hôpital, où l'on a ſoin de guerir les oiſeaux malades. Il y en a quelques-uns entre ces Peuples, qui léguent à certaines perſonnes pauvres une partie de leurs biens, pour aller dans les lieux écartez préſenter de l'eau aux voyageurs. Ces ſuperſtitieux portent au col un caillou de la groſſeur d'un œuf, ayant certaines lignes dans le milieu, à l'intention de

leur Dieu. Ils tiennent les chandelles allumées dans les lanternes, afin que les papillons ne s'y brûlent point. Ils ſe font tirer les poux qu'ils ont, pour les nourrir. Ils ne ſe marient qu'une fois, & quand ils meurent, leurs femmes ſont enterrées avec eux. On n'enterre pas les autres hommes ; mais on les brûle, de même que les femmes. Les veuves, qui ne veulent point ſe jetter dans le feu, demeurent infâmes, comme ſi elles étoient convaincuës d'adultere. Les Baneanes portent même habit que les anciens Brachmanes, & croyent la Metempſycoſe.

Bramines. Quand aux Bramines, ils ſont beaucoup plus eſtimez que les Baneanes, & ſont diviſez en deux Sectes, dont les uns ſe marient, & demeurent dans les Villes, qu'on appelle Bramines, de leur nom. Les autres ne ſe marient jamais ;

Jogues. & ils s'appellent Jogues. Ils ne poſſedent aucune choſe en propre ; mais ils vivent d'aumônes, & dans de grandes auſtéritez, voyageant en façon de Pelerins dans les Indes, & s'abſtenant de tous plaiſirs charnels, juſqu'à certain tems, après lequel, ils deviennent abduts, c'eſt-à-dire, exempts de toutes Loix, & incapables de peché ; & alors ils

ſe plongent dans toute ſorte de ſaletez, prenant tous les plaiſirs qu'ils peuvent s'imaginer. Ils ont un Chef, qui diſpoſe d'un grand revenu, qu'il diſtribuë, & envoye en certain tems pluſieurs Jogues, pour prêcher leurs folies.

Les Bramines adorent un certain Parabramme, & trois de ſes fils, en l'honneur deſquels ils portent trois chardons attachez au col. Ils mettent entre les Dieux non-ſeulement les hommes, qui ont fait quelques belles actions, mais encore les bêtes, & leur bâtiſſent des Temples magnifiques. Ils adorent les ſinges & les élephans, & beaucoup plus les bœufs & les vaches; & quand le Roy crée les Naires, qui ſont comme les Chevaliers, il leur recommande de garder les bœufs & les vaches.

La raiſon pourquoi ils font tant d'état des bœufs & des vaches, c'eſt par ce qu'ils eſtiment que les ames des morts paſſent en ces animaux plûtôt qu'aux autres. Ceux qui habitent les lieux maritimes, appellez Cuoamme, mangent de toute ſorte de bêtes, à la réſerve de la chair de bœuf & de pourceau. Ils ont certains Livres & certains Prophetes, par le moyen deſquels ils

établiſſent leur ſuperſtition. Ils tiennent que Dieu eſt noir, eſtimant cette couleur la plus belle de toutes les autres. C'eſt pourquoi leurs Idoles ſont noires, & toutes huillées, & ſi vilaines, qu'elles font horreur à ceux qui les voyent. Ils perſuadent aux Peuples que leurs Dieux ſont grands mangeurs; & par ce moyen, ils font bonne chere, ce Peuple credule faiſant deux fois le jour des offrandes aux Idoles, que les Bramines mangent. Il y en a quelques-uns entre eux, qui ſont fort ſçavans en Aſtrologie; mais ils ont preſque tous plus de malice que de doctrine.

Ils ont ordinairement pluſieurs femmes. Ils ſçavent les dix Commandemens de la Loy, & leur explication. Ils obligent ceux qu'ils admettent dans leur compagnie, de jurer qu'ils ne reveleront à perſonne du monde les myſteres qu'ils entendront.

La premiere choſe qu'on leur enjoint, eſt de ne publier jamais qu'il faut adorer un Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre. Ils ont une certaine Langue étrangere, comme nous avons la Latine, & ils enſeignent dans leurs Ecoles & leurs Academies la Magie & les enchantemens. Leurs Docteurs vae-

quent le Dimanche au Service Divin, priant Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre, & repetant souvent ces paroles: *Je t'adore, ô Dieu! avec ta grace & ton secours, éternellement.* Ils laissent croître leurs cheveux presque dès leur enfance, & jugent que c'est un sacrilege de prendre leur viande de la main des Chrétiens. Il se voit un Idole en ce Royaume, que lorsque les Pelerins vont l'adorer, ils ont, ou les mains liées, ou la corde au col, ou des couteaux fourez dans leurs bras & dans leurs jambes. Ils lui offrent de l'or, de l'argent & des joyaux, pour son entretenement & de son Temple; & toutes ces offrandes sont jettées dans un étang pour cet usage.

On porte tous les ans cette Idole en Procession, qui est précedée de la musique & de plusieurs filles, qui chantent aussi. Les Pelerins, & plusieurs de ceux qui y assistent, font tout ce qu'ils peuvent, pour se faire écraser sous le chariot de l'Idole; & ensuite on en brûle les corps, dont ont en garde les cendres comme de saintes reliques. Celui qui peut seulement toucher le chariot de l'Idole, s'estime bienheureux. Quelques-uns coupent leur chair en

pieces en l'honneur de cette Idole, & en jettent des morceaux à ſon viſage.

Le principal Prêtre de ces Païs diſpenſe des mariages ſelon ſa volonté ; & quand il permet à une femme de ſe remarier, il le ſcelle avec un fer chaud ſur ſon épaule. Ils ont divers jours de Fêtes : quelques-unes pour leur bétail ; quelques-unes pour le Soleil, & d'autres pour leurs Idoles. Quand ils font des vœux à leurs Idoles, ils ſont exacts à les accomplir. Quand le Soleil & la Lune éclipſent, ils diſent que cela arrive, parce qu'ils ſont mordus de ce Signe du Ciel, qu'on appelle Dragon.

Au Midy de la Ville de Narſingue, eſt la fameuſe Ville de Meliapur ou de Saint Thomé, parce que S. Thomas, qui eſt reconnu pour Apôtre des Indes, y a ſouffert le mrtyre. Nous en parlerons ci-après, & de la Religion des Chrétiens de S. Thomas.

De la Religion de la Côte de Coromandel.

Davity, de l'Aſie, dern. Edit,

CEtte Côte s'étend depuis les environs de Meliapur, juſqu'au Cap

de Comory. Elle renferme plusieurs petits Etats, entre autres, les Naiques de Gingi, de Taniaor, de Maduré, Negapatan, Meliapur, Massulipatan & Paliaccate.

Les Peuples de cette Côte, qui appartient au Roy de Bisnagar, sont la plûpart Idolâtres. Il y a neanmoins quelques Mores & quelques Mahometans, particulierement à Paliaccate.

Les Payens y ont un Pagode extrêmement celebre, qui est frequenté de tous les endroits de ce Païs. Les jours de Fêtes, cette Idole est posée dans une espece de Tabernacle, qui est sur un char tiré par quatre élephans. Le char est précedé de plusieurs Dames chantant & joüant des instrumens, & dans la marche, les Peuples touchent par devotion ce char, ou les cordes qui le tirent. Il y en a plusieurs, qui se laissent aussi écraser sous les roües: & ceux-là sont tenus pour Martyrs, & sont honorez comme tels après leur mort. L'on voit dans leurs Pagodes ou Temples, plusieurs autres Idoles, qui ont des figures épouventables: les unes portent des thyares; d'autres sont coëffées d'une autre maniere. Il n'y a point

Grand Pagode.

d'ouverture à ce Temple, & on n'y voit clair que par le moyen des lampes qui ſont penduës aux voûtes : De telle ſorte, que tout y eſt noir, non-ſeulement par la fumée des lampes, mais de celle des Sacrifices de ris & de toute ſorte de choſes.

On en voit un autre, où il y a un veau, qu'ils adorent, & auquel ils ſacrifient auſſi.

Leurs prieres faites, & leurs Sacrifices achevez, le Peuple ſe retire, & les Bramines prennent leur refection des viandes qui reſtent des offrandes des Idoles.

Ils ont une Fête fort ſolemnelle en Automne, en laquelle ils plantent un gros arbre en terre, qui eſt traverſé de liens de fer. Ceux qui ont fait vœu à l'Idole, ſont ſuſpendus par les Bramines à ces liens ; & en cette poſture, ils frappent leur poitrine, & arroſent la terre de leur ſang, qu'ils ſe tirent avec des inſtrumens qu'ils ont, faits exprès : Ce qu'ils font en l'honneur de l'Idole, & pour lui témoigner leur reconnoiſſance. Ils ont encore d'autres Fêtes, qu'ils celebrent pendant la nuit, y faiſant les actions les plus ridicules qu'on puiſſe s'imaginer.

En la Ville de Caſtam, les Miniſtres des Idoles, après s'être ſoulez de toute ſorte de plaiſirs, déchirent leurs corps, & lancent en l'air des pieces de leur chair, attachées à des fleches; & enfin ſe coupent la gorge, s'offrant en Sacrifice à leurs Idoles. Il s'en voit d'autres, leſquels étant à la fin de leur vie, prennent leurs armes, & tüent tous ceux qu'ils ont à la rencontre, juſqu'à ce qu'ils trouvent quelqu'un qui les aſſomme.

Les Chrétiens, qui ſont ſur cette Côte, ſont de deux ſortes. Les uns ſont Portugais Catholiques, qui vivent dans leur Religion avec aſſez de liberté. Les autres ſont Chrétiens de Saint Thomas, dont voici la créance. Chrétiens de cette Côte.

De la Religion des Chrétiens de Saint Thomas.

CEs Chrétiens de Saint Thomas ſuivent la même Secte que celle des Neſtoriens, & ils n'ont tous qu'un même Patriarche, dont la Juriſdiction s'étend juſques dans l'Inde: & les Chaldéens, qui ſont à Goa, à Cochim, à Angamala, & dans les autres lieux de ce quartier-là, ſont veritablement de

la Secte Neſtorienne. Cette hereſie ſe gliſſa parmi eux, au ſujet de ce que manquant de Prélats & de Prêtres, pour les inſtruire, & leur adminiſtrer les Sacremens, ils s'adreſſerent en Aſſyrie, pour en avoir. Le Patriarche de Babylone leur en envoya ; mais au lieu de la veritable Doctrine, ils ſemerent les erreurs de Neſtorius, qui y ont continué juſqu'à preſent. Les Papes leur ont ſouvent envoyé des Miſſionaires, principalement depuis que les Portugais ont été établis en ces Païs-là. Mais celui qui a le plus travaillé à la réunion de ces Chrétiens de Saint Thomas avec l'Egliſe Romaine, a été Alexis de Meneſes, de l'Ordre de Saint Auguſtin, qui fut fait Archevêque de Goa : & prit la qualité de Primat de l'Orient. Comme l'on a compilé ſon Hiſtoire ſur ſes Memoires, & ſur la Relation de ceux qui l'ont accompagné en ces Païs, & de quelques Peres Jeſuites, qui ont été dans les mêmes endroits que lui, on fera voir l'état de la Religion de ces Peuples au tems de cette fameuſe Miſſion, qui arriva en 1599. Pluſieurs avoient déja tenté avant Meneſes, de réunir ces Chrétiens avec l'Egliſe Romaine. Dom

Jean Albuquerque ; de l'Ordre de ſaint François, fut le premier Archevêque de Goa ; & ce fut ſous lui, en 1546. qu'on établit un College à Cangranor, pour inſtruire les enfans dans les ceremonies des Latins. Mais les Jeſuites, qui étoient plus habiles, s'apperçûrent bien-tôt que les jeunes Chaldéens, inſtruits à la maniere des Latins, étoient inutiles, & que c'étoit en vain qu'on penſoit convertir les Chrétiens de ce Païs-là, ſans la connoiſſance de la Langue Chaldaïque ou Syriaque. Ils établirent donc un autre College, à une lieuë de Cangranor, en 1587. où ils enſeignerent la Langue Chaldaïque aux enfans ; afin qu'étant devenus grands, ils fuſſent reçûs dans le miniſtere comme de veritables Chaldéens. Mais cela ne ſervit encore que fort peu ; parce qu'il ne ſuffiſoit pas d'être inſtruit dans la Langue de la Religion, il falloit de plus convenir de ſentimens avec les Prélats, pour avoir la liberté de prêcher dans leurs Egliſes ; au lieu qu'ayant été enſeignez par des Jeſuites, leur Doctrine & leur maniere de parler étoient bien differentes de ce qui étoit communément reçû dans le Païs. C'eſt pourquoi il fut

impoſſible aux Jeſuites de leur faire quitter entierement leurs vieilles coutumes, & de les détourner de la ſoumiſſion qu'ils rendoient au Patriarche de Babylone, qui n'étoit point dans la Communion du Pape, non plus que les Evêques, qui étoient ſous ſa Juriſdiction.

Le remede donc qu'on trouva à cela, fut de ſe ſaiſir d'un certain Evêque, nommé Mar-Joſeph, qui avoit été envoyé par le Patriarche de Babylone; afin que par ce moyen, le Peuple n'ayant plus de Paſteur, on en vint plus facilement à bout. Mais cet Evêque Mar-Joſeph ordonna qu'on celebrât la Meſſe à l'uſage de Rome, avec des ornemens à la Latine, & qu'on ſe ſervit même du vin & des hoſties des Latins: Cependant il perſiſtoit toûjours dans le Neſtorianiſme, & il inſtruiſoit les Portugais qui le ſervoient, à dire Sainte Marie, Mere de Chriſt, & non pas Mere de Dieu; ce qui obligea l'Archevêque & le Viceroy de le faire arrêter, pour l'envoyer à Rome. Mais étant arrivé en Portugal, il ménagea ſi bien les affaires, qu'il obtint des Lettres, pour retourner en ſon Evêché de la Serra.

Cependant on avoit déja mis un autre Evêque à ſa place, nommé Mar-Abram, qui, pour ſe maintenir dans ſon Evêché, alla depuis à Rome faire ſes ſoumiſſions au Pape, où, après avoir fait abjuration de ſes erreurs, il fut ordonné, ſuppoſant qu'il ne l'avoit pas été validement par ceux qui lui avoient impoſé les mains.

On lui confera de nouveau tous les Ordres, depuis la Tonſure, juſqu'à la Prêtriſe: puis il fut conſacré Evêque; & le Pape lui donna des Bulles, pour gouverner l'Egliſe de la Serra, y joignant des Lettres de recommandation pour le Viceroy, qui ne lui ſervirent pas de beaucoup: Car il ne fut pas plûtôt arrivé, que l'Archevêque de Goa fit examiner ſes Bulles; & ayant trouvé que le Pape avoit été mal informé par Mar-Abraham, qu'on prétendoit en avoir impoſé à Sa Sainteté, on l'enferma dans un Monaſtere, en attendant qu'on eût réponſe de Rome: Mais il s'échappa, & ſe retira dans les Egliſes de ſon Evêché, où il fut tresbien reçû des Neſtoriens, qui n'eſperoient plus avoir d'Evêque de la part de leur Patriarche. Cependant Mar-Abraham, qui ſe défioit toûjours des

Portugais, ſe retira avant dans les Terres ; & pour faire voir qu'il étoit veritablement de la Communion du Pape, il ordonna de nouveau tous ceux qu'il avoit déja ordonnez, afin de ſe conformer au Rit Romain; & il fit tout ce qu'il pût, tant envers Rome, qu'envers le Viceroy, & auprès de l'Archevêque, pour paroître qu'il étoit veritablement du ſentiment de l'Egliſe Latine. Mais il prêcha toûjours dans ſon Egliſe de la Serra le Neſtorianiſme, & il ne permit pas qu'on parlât du Pape, comme Chef de l'Egliſe, ne connoiſſant point d'autre Patriarche que celui de Babylone. D'un autre côté, l'ancien Evêque de la Serra, Mar-Joſeph, fut accuſé d'enſeigner les hereſies de Neſtorius ; & étant interrogé là-deſſus, il répondit qu'il avoit eu revelation de Dieu que la Religion qu'il avoit reçûë de ſes Peres, étoit la veritable Religion. L'on ſe ſaiſit en même-tems de lui, & on l'envoya à Rome, où il mourut. A la ſuite, Mar-Abraham ſe voyant un peu preſſé, il ſe trouva à un Concile qu'on lui avoit indiqué, où il abjura de nouveau toutes ſes erreurs, & fit profeſſion de la Foy Catholique, Apoſtolique & Romaine.

Mais il ne fut pas plûtôt retourné à ſon Egliſe, qu'il enſeigna le Neſtorianiſme comme auparavant ; & il écrivit même à ſon Patriarche de Babylone que les Portugais l'avoient contraint d'aſſiſter au Synode de Goa. La ſuite de l'Hiſtoire fait voir les adreſſes dont on ſe ſervit contre les Neſtoriens, pour les réunir avec l'Egliſe Romaine, & pour les obliger à ſouſcrire à la Profeſſion de Foy du Pape Pie IV. Ce qui arriva ſous Alexis de Meneſes, Archevêque de Goa qui vint aux Indes avec un Bref de Clement VIII. pour informer contre Mar-Abraham. Et cette même Hiſtoire fait paroître un grand zele des Chrétiens Neſtoriens de ce Pais-là, pour défendre leur Foy, qu'ils prétendent conſerver comme ils croyent l'avoir reçûë de ſaint Thomas : & ils en vinrent juſqu'à cet excès, de mettre leurs mains devant leurs yeux en la Meſſe des Latins, quand le Prêtre élevoit l'Hoſtie pour la faire adorer à ceux qui étoient preſens. Ils ſe montrerent ſur tout zelez envers leur Patriarche de Babylone ; & quand on leur demandoit ſi le Pape n'étoit pas le Chef de l'Egliſe, ils répondoient qu'il étoit le Chef de l'Egliſe de Rome, & non de

l'Egliſe de ſaint Thomas, diſtinguant avec opiniâtreté ces deux Egliſes, comme indépendantes l'une de l'autre. Ils s'oppoſerent de plus fortement au Sacrement de la Confirmation, que l'Archevêque Meneſes leur vouloit adminiſtrer, & ils l'accuſoient d'envie & d'ambition, ajoutant qu'il tâchoit de renverſer la Religion de Saint Thomas, pour leur faire embraſſer la Romaine; afin que par cet artifice, il demeurât le Maître de toutes les Egliſes de l'Inde. Voila pourquoi, diſent-ils, cet Archevêque médit des Patriarches de Babylone, proteſtant qu'ils perſeveroient dans la ſoumiſſion & l'obéïſſance à leur Patriarche, & qu'ils ne quitteroient jamais leur Religion, pour prendre celle de Rome.

Nonobſtant toutes ces oppoſitions de la part des Neſtoriens, l'Archevêque continua de leur faire voir que leur Patriarche étoit un heretique & excommunié, & qu'on ne pouvoit prier Dieu en particulier pour lui; Ce qu'il fit avec tant de vigueur, qu'à la fin il les adoucit. Il uſa auſſi quelquefois de ſeverité, & il courut ſouvent riſque de ſa vie. Neanmoins il exerça par tout ſa Juriſdiction, ſans ſe ſoucier des Ordi-

naires

naires des lieux, avant même qu'ils euſſent voulu reconnoître ſa qualité, C'eſt ainſi qu'il introduiſoit la Religion Catholique, & qu'il n'épargnoit rien, pour en venir à bout. Il donnoit les Ordres malgré les Evêques Dioceſains, & il faiſoit auparavant abjurer les erreurs des Neſtoriens à ceux qu'il ordonnoit. Outre la Profeſſion de Foy, ceux qui prenoient les Ordres, étoient obligez de jurer l'obéïſſance au Pape, & de ne point reconnoître d'autres Evêques que ceux qui ſeroient envoyez de ſa part. Voila la conduite de cet Archevêque, à laquelle quelques Critiques ont voulu donner atteinte ; mais mal-à-propos, puiſque l'établiſſement de la Religion Orthoxe étoit ſon pur motif. Voici les erreurs qu'on attribuë à ces Chrétiens.

Premierement, ils ſoutenoient opiniâtrement les ſentimens de Neſtorius ; & outre cela, ils ne recevoient aucunes Images, n'admettant que la Croix, qu'ils honoroient beaucoup. Au ſujet de quoi, il ne faut pas s'étonner ſi les Chaldéens ne les reſpectent pas tant que les Grecs ; parce que cette grande veneration pour les Images n'a été fortement établie dans l'Egliſe Grecque,

que depuis le II. Concile de Nicée, qui eſt poſterieur à toutes les Sectes des Chaldéens, qui ſe contentent ordinairement d'avoir une Croix à la main; & cette Croix, avec laquelle le Prêtre benit le Peuple, eſt de métal, toute ſimple & ſans aucune figure.

2°. Ils affirmoient que les ames des Saints ne voyoient point Dieu, qu'après le jour du Jugement.

3°. Ils ne connoiſſoient que trois Sacremens; ſçavoir, le Baptême, les Ordres & l'Euchariſtie; & en la forme du Baptême, il y avoit un ſi grand abus parmi eux, que l'on voyoit en une même Egliſe differentes formes de Baptêmes être en uſage: & il arrivoit ſouvent, à cauſe de cela, que le Baptême étoit nul; de ſorte qu'on étoit obligé de rebaptiſer la plûpart de ces Peuples. Il s'en trouvoit auſſi pluſieurs, principalement les pauvres, qui habitoient les bois, qui n'avoient jamais été baptiſez. Ils ne laiſſoient pas d'aller à l'Egliſe, & de recevoir l'Euchariſtie. De plus, ils différoient aſſez ſouvent le Baptême pluſieurs mois, & même pluſieurs années.

4°. Ils ne ſe ſervoient point de ſaintes Huiles dans l'adminiſtration du Bap-

tême, ſi ce n'eſt que trouvant dans leurs Rituels qu'il étoit fait mention d'onction après le Baptême, ils oignoient les enfans d'un onguent, compoſé d'huile de noix d'Inde, ſans aucune benediction; & ils eſtimoient cette onction ſainte: & ils n'avoient aucune connoiſſance de la Confirmation, ni de l'Extrême-Onction; ils en ignoroient même les noms. Mais, à vrai dire, l'onction dont ils ſe ſervent après le Baptême, eſt parmi eux le Sacrement de la Confirmation, qui eſt bien différent de celui des Latins; & les Neſtoriens, ſelon l'ancien uſage de l'Egliſe Orientale, adminiſtrent aux enfans la Confirmation & l'Euchariſtie avec le Baptême.

5°. Ils avoient en horreur la Confeſſion auriculaire, à la réſerve de fort peu, qui étoient voiſins des Portugais. Et pour ce qui eſt de l'Euchariſtie, ils communioient le jour du Jeudi-Saint, & pluſieurs jours ſolemnels de l'année ſans autre préparation de s'en approcher à jeûn.

C'eſt un abus qui s'étoit introduit dans cette Egliſe, parce que l'uſage de la Confeſſion eſt dans tout le Levant, bien que la plûpart ne croyent pas y être obligez de droit Divin.

6°. Leurs Livres étoient remplis d'erreurs conſidérables, & dans leurs Meſſes, il y avoit un grand nombre d'additions inſerées par les Neſtoriens.

Ce n'eſt pas que la réformation que l'Archevêque Meneſes à faite dans leur Liturgie, ait été bien digerée, de la maniere qu'elle ſe voit dans la Bibliotheque des Peres : Auſſi ſe ſont-ils plaints que tout l'ordre y étoit changé, pour avoir voulu accorder, diſent-ils, cette Liturgie à l'opinion que les Latins ont de la Conſecration, qu'ils font conſiſter dans ces paroles : *Ceci eſt mon Corps, &c.* au lieu que les Neſtoriens croyent avec tous les autres Orientaux, que la Conſecration n'eſt point achevée, qu'après que le Prêtre a achevé la priere, qu'ils appellent l'Invocation du Saint Eſprit. Et ils ſe ſont plaints que Meneſes faiſoit adorer aux Prêtres Neſtoriens l'Hoſtie, auſſi-tôt qu'ils avoient proferé ces paroles : *Ceci eſt mon Corps*, quoiqu'ils ne crûſſent pas qu'elle fût encore conſacrée.

7°. Ils conſacroient avec de petits gâteaux faits à l'huile & au ſel, que les Diacres & les autres Eccleſiaſtiques, qui n'avoient que les Ordres mineurs, faiſoient cuire dans un vaiſſeau de cuivre, ayant pour cela un lieu ſeparé, en forme de petite tour ; & pendant que le gâteau cuiſoit, ils recitoient plu-

ſieurs Pſeaumes & Cantiques : & lors qu'on étoit prêt de le conſacrer, ils faiſoient couler ſur l'Autel, par un trou qui étoit au plancher de cette petite tour, le gâteau dans un panier de feüilles. De plus, ils ſe ſervoient de vin, qui avoit été fait d'eau, où l'on avoit fait tremper ſeulement des raiſins ſecs. Quelques Hiſtoriens critiques diſent qu'on ne doit pas mettre au nombre des erreurs l'uſage qu'ils ont de conſacrer en pain levé, y mêlant de l'huile & du ſel, puiſque cela ne change point la nature du pain ; prétendant que la ceremonie qu'ils obſervent, pour rendre en quelque façon ce pain plus ſaint, avant la Conſecration, eſt loüable, & même aſſez ancienne. Ils diſtinguent, diſent-ils, par-là, auſſi-bien que les Grecs, le pain deſtiné pour être fait le Corps de Jeſus-Chriſt, d'avec tous les autres pains, qu'ils regardent comme profane, avant que d'avoir recité deſſus un certain nombre de prieres & de pſeaumes.

8°. Ils diſoient la Meſſe rarement, & celui qui la ſervoit, portoit une forme d'étole ſur ſes habits ordinaires, quoiquil ne fût point Diacre. Il avoit

toûjours l'encenſoir à la main, & recitoit preſque autant de prieres que le Celebrant, en joignant à cela pluſieurs autres ceremonies inconnuës & impies. Ces mêmes Hiſtoriens diſent qu'il n'eſt pas étonnant que ces Chrétiens ne diſent pas ſi ſouvent la Meſſe, & que pluſieurs Prêtres aſſiſtent à la Meſſe de l'Evêque, & prennent la Communion de ſes mains : Que cet uſage eſt ancien dans l'Egliſe, auſſi-bien que ceux qui aſſiſtent & ſervent à la Meſſe, en recitent une bonne partie ; & cela parce que la Liturgie eſt une action publique, qui regarde le Peuple, auſſi-bien que le Prêtre, comme ils prétendent le prouver facilement par les prieres de la Meſſe Latine.

9°. Ils avoient un ſi grand reſpect pour les Ordres, qu'il n'y avoit point de famille, où il n'y eût quelqu'un d'ordonné : & la raiſon de cela étoit, parce que les Ordres ne les rendoient point incapables de tous les autres emplois, & qu'ils avoient par tout le premier rang. De plus ils ne gardoient point l'âge requis pour la Prêtriſe, & pour les autres Ordres ; car ils faiſoient des Prêtres à 17. 18. & 20.

ans: & quand ils étoient Prêtres, ils se marioient même avec des veuves, & ils se remarioient jusqu'à deux ou trois fois. Les femmes des Prêtres avoient quelque rang pardessus les autres, tant dans les Eglises, que dans les autres lieux; & elles se faisoient remarquer par une Croix qu'elles portoient au col, ou par quelque autre chose, qui les distinguoit. Il est vrai que les Nestoriens & les autres Orientaux se sont relâchez de l'ancienne Discipline, pour ce qui regarde les Ordres, & qu'ils ne gardent point l'âge requis par les Canons. Mais ils disent que la réformation de ce point, aussi-bien que ce qui appartient au mariage des Prêtres, devoit être prise de leurs Loix, plûtôt que celles de Rome. Tout le monde sçait que dans l'Eglise Orientale il est permis aux Prêtres de se marier avant leur Ordination: Et c'est ce qu'ils prétendoient que l'Archevêque Menesès devoit considérer, en les réformant, & ne pas rompre les mariages des Prêtres, pour se conformer à quelques Statuts établis dans les Synodes tenus à Goa par les Missionaires Latins.

10°. Ils alloient réciter tous les

jours à haute voix dans l'Egliſe l'Office Divin en Langue Chaldaïque ; mais ils ne croyoient pas être obligez de le reciter ailleurs ; auſſi n'avoient-ils point de Breviaire, pour le dire en particulier.

11°. Ils commettoient ſimonie en l'adminiſtration du Baptême & de l'Euchariſtie, taxant ce qu'il leur falloit pour cela. Pour ce qui eſt du Mariage, ils appelloient le premier Prêtre, principalement ceux qui demeuroient à la campagne : Et ils nioient qu'on pût appeller ſimonie la taxe que les Prêtres Neſtoriens font pour l'adminiſtration des Sacremens ; parce que cela leur tient lieu de Benefices.

Dans l'Egliſe Orientale le Prêtre ne ſert pas de témoin pour le Mariage ; mais il en eſt le ſeul & veritable Miniſtre, comme des autres Sacremens.

12°. Quoiqu'ils allaſſent les jours de Dimanche à la Meſſe, ils ne croyoient pourtant pas y être obligez en conſcience : De ſorte qu'il leur étoit libre de n'y point aller ; & il y avoit même des lieux, où on ne diſoit qu'une Meſſe par an : en d'autres, pas une en ſix, ſept & dix ans.

Enfin ils mangeoient de la chair le Samedi ; & ils étoient dans cette erreur à l'égard de leurs jeûnes pendant le Carême & l'Avent, que s'ils avoient manqué un jour à jeûner, ils ceſſoient de

de jeûner les autres jours, ne croyant pas y être obligez, d'autant qu'ils avoient déja rompu le jeûne.

Voila en partie les erreurs que l'Archevêque Meneſes prétend avoir trouvées parmi les Chrétiens de ſaint Thomas, que ces mêmes Hiſtoriens critiques, dont j'ai déja parlé, diſent que ſi cet Archevêque avoit été bien inſtruit de l'ancienne Theologie, il n'auroit pas tant multipliées: Qu'il y avoit veritablement des abus parmi eux, qu'il étoit beſoin de corriger; mais qu'il ne falloit, diſent-ils, que corriger ſimplement ſur nos uſages: Que ce qui étoit à faire dans ces rencontres, c'étoit d'avoir tous les égards poſſibles pour leurs anciennes coutumes, qu'on pouvoit tolerer, ſans que cela portât préjudice à l'eſſentiel de la Religion Catholique. Mais voyons le reſte de cette Hiſtoire.

L'Archevêque Meneſes aſſembla un Synode le 20. Juin 1599. où ſe trouverent les Députez des Neſtoriens, afin d'y déliberer conjointement avec lui de tout ce qui appartenoit à la Religion. Où ces Hiſtoriens critiques prétendent que cet Archevêque, après avoir pris pluſieurs précautions, pour

venir à bout de ſes deſſeins, à l'effet d'établir la Religion Romaine dans le Levant ; on ne doit pas s'étonner que toutes les réunions qu'elle a faites avec ces Peuples Schiſmatiques, ne ſubſiſtaſſent pas long-tems.

Il y fut donc arrêté que les Prêtres, les Diacres, les Soudiacres, & outre cela, tous les Députez des Villes, qui y aſſiſterent, ſouſcriroient à la Profeſſion de Foy que l'Archevêque avoit faite en ſon particulier : Ce qui fut executé ; & tous jurerent ſolemnellement obéïſſance au Pape, qu'ils reconnurent être le Chef de l'Egliſe, jurant auſſi qu'ils n'auroient plus jamais de commerce avec le Patriarche de Babylone. De plus, ils anathematiſerent la perſonne de Neſtorius, & toutes ſes erreurs, confeſſant que Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, étoit Saint. On fit encore dans ce Synode un grand nombre de Statuts particuliers, pour réformer les erreurs que l'Archevêque Meneſes prétendoit être dans l'adminiſtration de leurs Sacremens, & dans leurs Livres. C'eſt pourquoi il fit corriger leurs Liturgies & leurs autres Offices. Il regla ce qui regardoit le Mariage ſur le pied du Concile de Trente.

L'on réforma auſſi ce qui appartenoit aux Sacremens de la Penitence, de la Confirmation & de l'Extrême-Onction, ſur l'uſage de l'Egliſe Romaine. On défendit aux Prêtres de ſe marier à l'avenir, & on fit des Reglemens pour ceux qui étoient déja mariez. En un mot, l'Archevêque introduiſit la Religion des Latins parmi les Chaldéens, tant dans ce Synode, que dans les viſites qu'il fit de pluſieurs Egliſes.

Cette Diſcipline ſe conſerva quelque tems de cette maniere; mais elle fut pervertie avec le tems. Neanmoins ils en retinrent beaucoup de choſes, principalement ce qui regarde le Sacrement de l'Euchariſtie, qu'ils ont toûjours en veneration. Ils le prennent ſous les deux eſpeces. La forme de la Conſecration, qu'on a trouvée établie parmi eux, étoit : *Ceci eſt dans la verité mon Corps : Ceci eſt dans la verité mon Sang*; mais ces mots, *dans la verité*, ont été retranchez depuis. On peut voir dans la Bibliotheque des Peres, que j'ai déja citée, & à part, dans un autre Livre, imprimé à Bruxelles en 1609. intitulé : *La Meſſe des anciens Chrétiens*, comme tout y eſt

Perpét. de la Foy, tom. 11.

plein de marques de leur créance. L'adoration & le Sacrifice pour les vivans & pour les morts, y ſont marquez en pluſieurs endroits. Lorſque le Prêtre rompt l'Hoſtie en deux, il dit : *Nous approchons, Seigneur, dans la Foy de la verité de vôtre nom & de ces ſaints myſteres, & par cette pieté & cette miſericorde, nous rompons le Corps de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, au nom du Pere, du Fils & du ſaint Eſprit.* Lorſqu'il prend le Calice, il dit : *Seigneur, je ne ſuis pas digne, & je ne merite pas de recevoir vôtre Corps & vôtre Sang, qui reconcilie le monde, ni de le toucher; mais que vôtre parole ſanctifie mon ame, & qu'elle gueriſſe mon corps, au nom du Pere, du Fils & du ſaint Eſprit.* En prenant le Sang, il dit : *Que le Sang de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui reconcilie le monde, nourriſſe mon corps & mon ame dans ce ſiecle, & dans l'autre.* Et en ſe tournant vers le Peuple, il dit : *Mes Freres, recevez le Corps du Fils même de Dieu; l'Egliſe vous le dit, & bûvez ſon Calice.* Perſonne ne reçoit ce précieux Corps, ſans s'être confeſſé. Les enfans ne ſont point baptiſez avant le quarantiéme jour, s'ils ne ſont dans un

danger de mourir évident. Ils prennent de l'eau benîte, comme les Catholiques, à l'entrée de l'Egliſe, & ils enterrent leurs morts avec les mêmes ceremonies. Après l'enterrement, les parens font un feſtin en memoire du mort, qui dure huit jours; & pendant ce tems, ils prient pour leur ſalut. Les veuves, qui ſe remarient auparavant que l'année du décès ſoit paſſée, perdent leur dot & leurs avantages. Ils ont la Sainte Ecriture en Langue Syriaque qu'ils appellent Chaldaïque, & des hommes qui l'expliquent publiquement. Ils obſervent l'Avent & le Carême. Ils chantent ordinairement les Pſeaumes. Ils entendent la Meſſe, & ſolemniſent les Fêtes de Jeſus-Chriſt & des Saints; & ſur tout l'Octave de Pâques. Ils ont leur année ſemblable à la nôtre, avec le jour intercalaire, qu'on ajoute à chaque quatriéme année. Le premier jour de Juillet, ils ont une Fête ſolemnelle de Saint Thomas. Ils ont des Monaſteres d'hommes & de filles, qui vivent dans une grande régularité. Leurs Prêtres ſe marient une ſeule fois, & les autres mariages ne ſe peuvent diſſoudre que par la mort. Ils font leur demeure à

Cangranor, & aux lieux circonvoiſins. Ils ſont au nombre d'environ quatre-vingt mille. Il y en a encore beaucoup à Negaparan, à Meliapor & à Cochim; encore plus au Païs d'Angamale, quinze mille au-deſſus de Cochim, vers le Nord. C'eſt l'endroit où réſide l'Archevêque, qui eſt ſous la Juriſdiction du Patriarche de Muſal, ſous le Titre de Patriarche de Babylone. Muſal, qui eſt l'ancienne Seleucie, ou qui y a ſuccedé, ayant été peuplée par les Macedoniens, & ayant pris le nom de Babylone; & comme c'étoit ce Patriarche des Neſtoriens qui leur donnoit des Evêques, on ne doit point douter qu'ils n'y euſſent établi & leur Foy, & leurs erreurs.

Quoique ces Chrétiens ſoient rentrez dans leurs anciennes erreurs, pluſieurs d'entre eux ne laiſſent pas neanmoins de reconnoître la verité de la Religion Catholique, & de rentrer dans le giron de l'Egliſe. Les Peres Jeſuites, qui ont des Colleges, les y attirent tous les jours par leurs adreſſes & leurs inſtructions.

Quant aux Catholiques Romains, il y en a un aſſez grand nombre en ce Païs, & beaucoup de Religieux, qui

ſont entretenus par le Roy d'Eſpagne. Ils adminiſtrent les Sacremens, & ſervent de Curez. Ils ſont tous gagez également par ce Roy, qui prend toutes les dîmes, par la permiſſion du Pape. Ces Religieux ſont des Seminaires de naturels Indiens, que l'on ordonne, leſquels s'engagent à la ſuite dans telle Religion qu'il leur plaît, à la réſerve de la Societé des Jeſuites, dans laquelle ils ne ſont reçûs qu'avec grande difficulté, & après avoir été bien éprouvez.

Tous les Jeſuites des Indes ſont diviſez en trois Provinces. La premiere eſt celle du Nord ; La ſeconde du Sud ; & la troiſiéme du Japon & de la Chine.

Maiſons Réſidences des Jeſuites.

La Province du Nord contient les Maiſons & les Colleges qui ſuivent : La Maiſon Profeſſe de Jeſus à Goa, le College de Saint Paul & la Maiſon de Probation, ou le Noviciat, en la même Ville : Le College du Saint Eſprit au Palais de Salſette, avec onze Réſidences : Le College de Jeſus en la Ville de Baraim, avec deux Réſidences : Le College de la Mere de Dieu à Tannaa, avec cinq Réſidences : Le College des onze mille Vierges en la Ville de Da-

man : Le College ou la Maiſon de ſaint Pierre & de ſaint Paul à Chaul, & le College de Dieu. Les Miſſions de l'Empereur des Abyſſins, du Grand Mogol, du Caray & des Perſes, appartiennent auſſi à cette Province, de même que le College de Mozambique & les Réſidences de Teti & de Sena en Afrique.

La Province du Sud contient le College de la Mere de Dieu en la Ville de Cochin, & le Noviciat, avec cinq Réſidences : Le College de Sainte Croix à Vaipicota, au Païs du Roy de Cochin, avec la Réſidence de Paliporto, & celle du Royaume de Porca : Le College de Cangranor, & celui de Coulan, avec toutes les Réſidences de la Côte de Travancor, juſqu'au Cap de Comorin. Ils avoient auſſi le College de Tutucori, en la Côte de la Pecherie, au Païs du Naique de Maduré, avec vingt-deux Réſidences, dont ſeize étoient le long de cette Côte, & les autres en l'Iſle de Manar; mais le College a été ruiné, & l'Egliſe pillée. L'on y met auſſi la Réſidence de Maduré, le College de Nagapatan, celui de Meliapor ou de Saint Thomas, au Païs du Roy de Biſnagar, avec la

Réſidence de Chandegry, qui eſt dans l'étenduë du même Royaume. Il y a le College de Malaca, auquel on ajoute ceux de Pegu & de Bengala, de même que les Réſidences des Moluques. Ils ont encore des Colleges & des Maiſons aux Philippines, & un fort beau College à Macao.

Quant aux Maiſons de la Chine, elles leurs avoient été ravies, mais ils s'y ſont rétablis, & ils y ſont mieux que jamais, comme nous dirons ci-après. Ils avoient auſſi quantité de beaux Colleges dans le Japon; mais la perſecution y a été ſi grande, qu'ils ont été obligez de les abandonner, comme nous le feront voir auſſi.

Le Chapelet, porté au col, eſt la marque des Chrétiens aux Indes. Et voila tout ce qu'on peut dire de ces Chrétiens.

Meliapor, autrefois Calamine, à preſent S. Thomas, parce que l'on dit que cet Apôtre y a ſouffert le martyre, eſt une des plus belles Villes des Indes, rebâtie par les Portugais en 1545. aſſiſe ſur la même Côte de Coromandel. Elle eſt ainſi appellée, non-ſeulement par toute l'Inde, des Chrétiens, mais encore des Payens & des Mahometans. Meliapor, ou S. Thomas.

Au tems que les Apôtres furent diſperſez par toute la Terre, pour annoncer l'Evangile, Saint Thomas vint enfin au Royaume de Biſnagar, comme diſent les Chrétiens de Saint Thomas, & y demeura long-tems, ſans faire de grands fruits, à cauſe des Bramines, qui lui étoient oppoſez : ſi bien qu'il ne put avoir permiſſion de bâtir un lieu pour prier Dieu, & pour inſtruire le Peuple : mais qu'ayant fait un grand miracle, le Roy lui permit de bâtir une Egliſe ; & ce qui fit que pluſieurs ſe convertirent, & reçûrent le Baptême. Mais les Bramines, jaloux de ce ſaint Apôtre, & de la diminution de leur credit, ſe ruerent ſur lui & le tranſpercerent d'une lance, étant à genoux devant une Croix.

En 1562. l'Evêque de Cochin écrivit au Cardinal-Henry de Portugal, qu'on avoit trouvé quatorze ans auparavant, dans la Chapelle, où l'on croit que Saint Thomas conſomma ſon martyre, une Croix gravée dans la pierre, ayant au plus haut un pigeon, & quelques paroles autour, que perſonne ne put déchiffrer qu'un Bramine, qui dit que chaque lettre faiſoit l'office de dix, de quinze & de

vingt : & il avoua enfin que cette Inſcription portoit que Saint Thomas avoit été un divin perſonnage, Diſciple de Dieu, qui l'avoit envoyé au tems du Roy Sagamo, pour donner aux habitans du Païs la connoiſſance du vrai Dieu ; & qu'il y bâtit une Egliſe, & y fit des choſes merveilleuſes ; puis fut tranſpercé d'un coup de lance par un Bramine, priant à genoux devant cette Croix, qui fut teinte de ſon ſang, laquelle fut laiſſée à la poſterité, en memoire de ce Saint. Cette pierre eſt blanche ; mais ils diſent que le jour de la Fête de ce grand Apôtre, pendant la Meſſe, elle devient rouge, & toute teinte de ſang, dont elle diſtille quelques goutes. C'eſt-là où le ſecond Apôtre des Indes, Saint François Xavier, priant jour & nuit auprès de ces ſaintes Reliques, forma le deſſein d'aller au Japon, où il fonda cette belle Egliſe, qui a donné au Ciel tant de Martyrs, & qui a demeuré ferme dans la perſecution la plus longue que nous ſçachions être encore arrivée à l'Egliſe depuis les Apôtres. Voila l'origine des Chrétiens de Saint Thomas, qui ſe trouvent en ces Contrées.

Cette Ville a ſon Evêché, qui dé-

pend de l'Archevêché de Goa. On y voit la fameuſe Egliſe de Saint Thomas, frequentée non-ſeulement des Chrétiens, mais même des Idolâtres. La ſeconde Egliſe eſt de Saint François, déſervie par les Capucins ; & la troiſiéme eſt celle de Saint Jean. On y voit auſſi celle de Sainte Marie, où l'on inſtruit, & où l'on baptiſe les Infideles ; & hors la Ville, celle de Sainte Luce, qui eſt deſſervie par des Chanoines, Sainte Marie du Mont, & Sainte Croix. On voit encore dans la Ville le Monaſtere de la Miſericorde, & celui de S. Lazare, avec trois autres. Les Jeſuites y ont un College, où l'on inſtruit les Portugais, & quelques enfans des Nobles Malabarois & Badageois ; & ce College a pour Annexe une Paroiſſe hors la Ville, où il y a cinq mille Chrétiens, que ces Peres ont retirez de l'Idolâtrie, ou du Mahometiſme.

En 1604. il y eut encore grand nombre de perſonnes baptiſées dans Meliapor.

Negapatan. Les Jeſuites ont à Negapatan, Ville qui appartient aux Portugais, une Egliſe & une Maiſon. On y voit beaucoup de Chrétiens, & un Couvent de Religieux de l'Ordre de Saint Fran-

Davity, de l'Aſie.

Relat. nouvelles.

çois, qui eſt entretenu, auſſi-bien que les autres Egliſes, par les Gentilshommes, & autres riches Bourgeois de cette Ville, de même que celles de Saint Thomas, à cauſe de l'affection qu'ils portent aux Portugais.

Le Païs eſt peuplé d'Idolâtres, & les habitans permettent toute ſorte de Religions. Les uns invoquent Mahomet: Les autres ont pour objet de leur devotion un chien, ou un crocodile, ou un Pagode, ou une ſtatuë inſenſible. Les femmes y ont plus de liberté de ſe faire brûler aux funerailles de leurs maris, qu'en aucun autre lieu, où les Mores ſont les Maîtres; & cette coutume eſt fort ordinaire le long de cette Côte. Mais auparavant de dire quelque choſe de ces funerailles, parlons premierement de leurs mariages, dont les ceremonies ſont fort differentes: Mais les plus nouvelles ſont, que le Prêtre & les deux fiancez, emmenant avec eux une vache, vont ſur le bord de la Riviere, où le Bramine prononce quelques paroles & prieres, leſquelles étant finies, ils ſe donnent tous la main gauche, y faiſant paſſer le queuë de la vache, ſur laquelle la Prêtre ayant verſé de l'huile, ils contraignent

Herbert. en ſon Voyage des Indes Orient.

Mariages des Payens.

la bête d'entrer dans la Riviere, où ils entrent auſſi juſqu'à la ceinture, ſe tenant toûjours par la main, & ſi avant, que l'eau commence à leur faire peur; & étant retournez au bord, ils tiennent leur mariage fait & ſacré.

Quand la mort a ſeparé ces amans, la veuve conſidérant qu'elle ne ſeroit plus qu'une carcaſſe, qui feroit horreur, ſi elle ſurvivoit à ſon mari, ſe couvre le corps d'une toile fine, ſe charge le corps de quantité de pierreries; & tenant à la main droite un bouquet de fleurs, & à la gauche une boule, qu'ils diſent être le ſimbole du Paradis immortel, elle part de la maiſon, bien accompagnée. Le Prêtre l'entretient par le chemin des joyes indicibles dont elle va joüir: à quoi elle acquieſce par un ſouris affecté; & on la voit comme tranſportée de joye, quand elle enviſage le flambeau qui doit allumer le bois. Elle regarde le corps de ſon mari ſur le bucher, & dès qu'elle y voit mettre le feu, elle prend congé de ſes parens, de ſes enfans & de ſes amis, & ſe jette volontairement dans le feu, où elle eſt bien-tôt réduite en cendres. Il s'en trouve qui refuſent de mourir

mais on les contraint de ſe raſer, & de vivre hors de la ſocieté des honnêtes gens, comme des infâmes. La ſervitude que ce pauvre Peuple rend au Diable, eſt ſi grande, que bien loin d'être touchez de compaſſion de leurs propres maux, ils inventent tous les jours de nouveaux moyens, pour ſe perdre, & pour s'affermir en leur idolâtrie.

Ils ont un Pagode de cuivre maſſif, doré, placé ſur un grand char de triomphe, monté ſur huit grandes rouës, garnies d'or fin & maſſif. Certains jours de ceremonies, quelques Prêtres y montent, ayant près d'eux pluſieurs jeunes filles, qui croyant faire un Sacrifice agréable à leur Dieu, qui eſt le Diable, ſe proſtitüent à ces infâmes. La Proceſſion eſt ſuivie d'une grande quantité de Peuple, qui s'eſtime heureux de pouvoir porter la main au chariot, ou aux rouës, pour aider à le faire marcher; & d'autres ſe font roüer ſous la peſanteur du char, afin d'être mis au nombre des Martyrs.

La Reine de Biſnagar a fait bâtir une Maiſon & une Egliſe pour les Peres Jeſuites, au Port de Paliaccate, qui n'eſt qu'à ſix lieuës de la Ville de Saint Paliaccate.

Thomas, où il y a quelques Chrétiens.

Le Gingi. Le Païs du Naique de Gingi, qui eſt dans le Royaume de Biſnagar, & dans l'étenduë de la même Côte, & dont il eſt Tributaire, eſt peuplé d'Idolâtres; & la Ville de Cidambaran eſt comme la Metropolitaine de toute la ſuperſtition Payenne. On y voit grand nombre de Temples fort magnifiques. Les Brachmanes de ces Païs ont plus de trois mille écus de revenu; mais on leur en a retranché depuis peu une bonne partie. Ils adorent le Soleil, qu'ils tiennent pour le plus grand Dieu. Ils en ont auſſi grand nombre, entre autres, ces trois, qu'ils appellent Pyrama, Vidhun & Unithir, dont l'un fait, l'autre détruit, & l'autre conſerve. Ils ont dans leurs Temples quantité d'Idoles de toute ſorte de figures, repréſentant des hommes, des élephans & pluſieurs autres bêtes.

Davit, de l'Aſie.

Jogues. Ils ont des Jogues, qui font gloire de ſupporter avec conſtance les plus grandes incommoditez du monde. Ils ne cherchent que l'applaudiſſement des hommes. Les Jeſuites, qui ont libre accès dans ce Royaume, en virent un enfermé dans une cage de fer, comme

me dans une priſon volontaire, ſans ſe pouvoir ſeoir, ni coucher, ayant quatre moindres Jogues près de lui, qui allumoient des lampes en certain tems.

Ils adorent auſſi en cette même Ville un certain perſonnage, qu'ils eſtiment Saint, ayant fait penitence pluſieurs années. Il étoit attaché par le pied, qui étoit percé d'un gros cloud de fer; & ils diſent que Dieu lui ayant ordonné de quitter cette vie auſtére, il n'en voulut rien faire qu'il ne l'eût vû danſer autour de lui: ce que Dieu fit, accompagné du Soleil, de la Lune & des Etoiles: Qu'en ſautant, une bague lui tomba du pied; d'où eſt venu le nom de Bidambaran, qui ſignifie bague d'or. C'eſt une tradition de ce Païs; & que dans cette Ville il y eut une grande conteſtation en 1599. ſur ce que les uns diſoient qu'on devoit mettre dans le Temple l'Idole de Perimal, qui n'eſt autre qu'un mât de navire, avec un ſinge au pied: mais les Jogues, gardiens du Temple, y réſiſterent: & le Naique, qui eſt le Roy du Païs, ayant commandé de dreſſer cet arbre, quelques-uns ſe précipiterent du haut du Temple en bas, de déſeſ-

poir, & d'autres s'en allerent comme inſenſez de côté & d'autre.

Quant à l'état de la Chrétienté de ce Païs, le Pere Nicolas Pimenta, Viſiteur des Indes, étant allé voir le Naique de Gingi, il y a quelque tems, il en fut tres-bien reçû, lui ayant fait même quelques preſens, & donné un paſſeport pour tous les Peres Jeſuites, qui voudroient voyager en ſes Etats. Ces Peres l'ont ſouvent entretenu des myſteres de nôtre Religion, & ont trouvé en lui une grande diſpoſition pour recevoir la Foy, auſſi-bien qu'au Peuple. Il leur donna la liberté de bâtir une Egliſe en ſa nouvelle Ville de Criſtapama, permettant à tous ſes Sujets de ſe faire Chrétiens, aſſignant deux cent écus de rente pour le Pere Jeſuite qui avoit charge de cette Egliſe. On continuë de travailler à la converſion de ces Peuples.

Taniaor. La principauté du Naique de Taniaor, qui eſt encore Tributaire du Biſnagar, eſt toute peuplée d'Idolâtres. En 1599. ce Roy avoit prié les Jeſuites de venir s'établir dans cette Contrée, & d'y bâtir une Egliſe; mais ſa mort en rompit le deſſein. Ce Roy s'étoit retiré dans une ſolitude peu de

tems avant ſa mort, pour s'y préparer. On employa pour quinze mille francs de bois de ſandal pour ſon bucher, dans lequel 375. de ſes concubines ſe jetterent à ſa mort, dans le feu qui les conſumma.

Les Peuples des Etats du Naique de Maduré, qui eſt entre la Côte de Malabar & celle de Coromandel, & qui étend ſa Domination juſqu'au Cap de Comory, croyent qu'il y a trois principes de toutes choſes : ſçavoir, Dieu, qu'ils appellent Pady ; la matiere, nommée Paju, de laquelle ils diſent que les ames ſont faites ; & le troiſiéme Paſſan, qui eſt la matiere, dont les corps, tant ſimples, que compoſez, ſont bâtis. Lorſque le Roy rend la Juſtice, il a toûjours quelque Brachmane à ſes côtez, qui lui lit à tous momens à l'oreille d'une voix languiſſante & pitoyable, le nom de l'Idole Aranganaſſe. Ils tiennent auſſi la Metempſicoſe. Ils ont des Sanjaſſes, qui font profeſſion d'être chaſtes & retirez de la converſation des hommes. Ils ne mangent qu'une fois le jour, ſur les quatre ou cinq heures du ſoir. Leurs repas ſont des légumes. Ils ne mangent ni chair, ni œufs, ni poiſſon. Ils feignent une Maduré.

ſainte Trinité, compoſée de trois monſtres, qu'ils appellent Brama, Veſma, Rubren.

Ils adorent à Maduré, qui eſt la Capitale du Royaume, certain Dieu, nommé Chocanada, qu'ils diſent être Seigneur de quatorze Mondes. Ils ont auſſi le Dieu Perumal. Ils croyent que ceux qui ſe lavent dans la Mer, près de Remanancour, qui eſt un coin de la Côte de la Pecherie, où il y a un Temple, le plus fameux de tout l'Orient, & vont viſiter ce Temple, obtiennent pardon entier de leurs fautes. Ils employent dix ou douze ans à apprendre par cœur leurs Loix, contenuës en un Livre, dont il eſt défendu de faire copie. Leurs femmes ſe jettent auſſi dans le bucher de leurs maris, à leur mort.

Il y a des Chrétiens en ces Etats, que les Jeſuites ont convertis. Ils y ont bâti une Egliſe en 1599. avec une Maiſon dans la Ville de Maduré, où en 1507. ils avoient converti pluſieurs perſonnes de conſidération.

E 1620. les Chrétiens de tous ces Etats, comprenant ceux de la Côte de la Pecherie & de l'Iſle de Manar, étoient au nombre de quatre-vingt-dix-

mille, & plus. Et en l'année 1670. on comptoit en la Côte de la Pecherie, & aux lieux qui en dépendoient, cent trente-cinq mille Chrétiens, en y comprenant l'Isle des Rois, où plusieurs se sont retirez.

Les Missionaires qui ont connoissance de ce Royaume, disent que pour travailler utilement à la conversion des Peuples, le principal moyen pour y réüssir, est de choisir d'entre les Brachmanes ou Bramines, ceux qui paroissent les plus propres pour embrasser la Religion Chrétienne dans sa pureté, pour la faire ensuite embrasser de même aux autres. On sçait assez quelle autorité ont ces Bramines sur l'esprit des Peuples, soit par l'austérité de vie, dont ils font profession, soit par la dignité de leur ministere; Car comme ils sont les Docteurs de leur Nation, c'est à eux à enseigner les autres; & il n'y a personne qui ne les écoute avec respect. Ce qui parut autrefois si important au Pere De Nobilibus, celebre Missionaire de la Compagnie de Jesus dans ce Royaume de Maduré, qu'il ne crut pouvoir travailler utilement à la conversion de ces Peuples, qu'en embrassant genereusement lui-même

Moyen pour convertir les Indiens.

Relation des Mission. François.

le genre de vie des Brachmanes, après l'avoir ſoigneuſement examiné, & avoir rejetté tout ce que la Morale Chrétienne y pouvoit trouver à redire. Ce qui lui réuſſit comme il l'avoit eſperé : Car ayant gagné par ce moyen dix ou douze de ces Docteurs Indiens, il ſçut ſi bien s'en ſervir, que par leur miniſtere, il convertit en peu d'années à la Foy Catholique près de quarante mille Gentils ; & pour peu qu'il eût été ſoutenu dans l'heureuſe execution de ſon deſſein, il y a bien de l'apparence qu'il fût venu auſſi aiſément à bout, non-ſeulement de tout le reſte du Royaume, mais encore de toutes les Indes.

De la Religion du Royaume de Biſnagar.

Davity, de l'Aſie, derniere Edit.

LEs habitans de ces Etats, qui contiennent de grands Païs, ſont ou Payens, ou Mahometans, ou Chrétiens ; mais les premiers ſont le plus grand nombre, le Roy même étant Idolâtre. Ils ſont fort attachez aux choſes de la Religion, & nonobſtant toutes leurs ſuperſtitions, ils confeſſent un Dieu Souverain, qui gouverne toutes choſes. Mais avec cette créance,

ils ſont de grandes dépences à bâtir des Temples, qui ſont pleins d'Idoles monſtrueuſes. Ils croyent l'immortalité des ames, & que les bons ſeront recompenſez, & les mêchans punis après cette vie. Le Vendredi eſt leur jour de repos, qui leur eſt ſolemnel, comme chez les Turcs. Ils ont encore pluſieurs autres Fêtes, qu'ils celebrent avec Sacrifices & ceremonies.

Les Brachmanes, tant hommes, que femmes, préſident aux choſes divines, & ſont en grande eſtime parmi ces Peuples, qui tiennent auſſi les Baneanes pour être de ſainte vie. Ils font tous les ans certaines Fêtes en l'honneur du Soleil, auſquelles le Roy même aſſiſte, accompagné des premiers de ſes Etats : Et ſi quelqu'un y manque, & s'en retire auparavant que la ſolemnité ſoit finie, il eſt réputé ennemi de la Couronne. Cette Fête dure huit jours ; pendant leſquels, on jette au ſort pour ſçavoir ſi on aura bonne année, & s'il y aura paix ou guerre.

Les habitans de la Ville Capitale ont coutume de mettre en certain tems de l'année, une Idole au milieu de deux chariots, & de le traîner par toute la

Ville avec grande ceremonie. Sur ces chars, ſont de jeunes filles, qui chantent des hymnes à la loüange de leurs Dieux; & pluſieurs, pouſſez d'un grand zele indiſcret, ſe jettent par terre devant ces chariots, qui les écraſent, & ils croyent que cette mort eſt agréable à leurs Dieux. D'autres ſe percent les côtes, & faiſant paſſer des cordes à travers des trous des côtes, & les attachant aux chariots, ſe font traîner & déchirer, mourant miſerablement de cette ſorte.

On a vû le jour d'une Fête ſolemnelle, leurs Pagodes portez ainſi ſur un chariot triomphant, tiré par dix mille hommes, & le Roy même pouſſer à la roüe. Ils font auſſi la Fête des vaches à la nouvelle Lune, avec grande ſolemnité; parce qu'ils tiennent que Perimal, le Prince des Diables, leur faux Dieu, naquit d'une vache. Ils celebrent auſſi des Fêtes en memoire des trépaſſez.

Ils ont encore une grande Fête en l'honneur de l'Idole Tripity, dont le Temple eſt à une lieuë de Chandegry; Ville Capitale de ce Royaume, ſur une haute montagne, autour duquel ſont quantité de beaux fruits, ſans qu'aucun

oſe

oſe y toucher, parce que tout eſt dédié à l'Idole. On y voit une infinité de ſinges privez, qui viennent enlever des mains les viandes qu'on mange, ſans qu'on s'en fâche; parce qu'ils diſent que ces animaux ſont de la race des Dieux, & qu'ils ſont fort familiers avec Perimal, l'adorant ſous pluſieurs figures, même de bêtes brutes. Les Payens des Païs circonvoiſins vont en grand nombre porter des offrandes à ce Temple, & y allant, ils ont continuellement à la bouche le nom de l'Idole, qu'ils appellent Goya. Quand ils ſont arrivez au Temple, les Brachmanes les avertiſſent de ſe purger de leur pechez avant d'y entrer, c'eſt-à-dire, de ſe faire raſer la barbe & les cheveux, & ſe laver ſur les Terres de Papa Rayu, c'eſt-à-dire, du Prince Pape, grand Seigneur de ce Royaume. Il y a une grande Maiſon, où cinq cens Brachmanes ſont entretenus, & où l'on reçoit tous les Pelerins qui vont à ce Temple de Tripity.

Ils diſent que leur faux Dieu Perimal engendra les Brachmanes de ſa tête, & autres réveries.

A ſoixante-dix lieuës de la Ville Capitale, il y a un Temple, gardé par

quatre mille hommes, payez du revenu qui ſe tire des pierres précieuſes qui ſont près de là. Le Grand Prêtre de ce Temple, nommé Brama, eſt comme Souverain Pontife de ce Païs. On le vient conſulter de tous les endroits du Royaume, ſur les doutes qu'ils ont pour la Religion, leur maniere de vivre, & pour obtenir diſpenſe de pluſieurs choſes défenduës par leurs Loix.

Pluſieurs voüent auſſi la virginité de leurs filles à leurs Idoles, & leur font commettre dans leurs Temples des ſaletez épouventables.

Ils ont des gens Lettrez & des Docteurs de leur Loy, ſçavans à leur mode. Lorſqu'ils paſſent Docteurs, ils ſe ſervent de pluſieurs ceremonies. Les plus Grands du Royaume ſe piquent d'honneur de parvenir à ce degré.

Il y a quelques Mores ou Mahometans parmi ces Peuples.

Chrétiens de Biſnagar.

Quant aux Chrétiens, il s'en trouve quelques-uns. Les Jeſuites ont une Egliſe & une Maiſon dans Chandegry, & la Reine Mere leur donna la place où elle fut bâtie; & depuis ce tems, les Jeſuites y ont une Réſidence. On a remarqué que ces Peuples ſe

laiſſent aſſez aiſément convaincre, & ne trouvent pas mauvais qu'on leur faſſe reconnoître leurs erreurs ; mais les Brachmanes, qui ont grand pouvoir dans tout le Royaume, entretiennent leurs abus ; & leur Roy, quoiqu'il ait fait paroître une grande inclination pour la Foy Chrétienne, quand il a été queſtion de ſe convertir, s'eſt trouvé avoir eu plus de réſiſtance que pas un. Il ne laiſſa pas de leur aſſigner un fond pour leur ſubſiſtance, qui monte à quatre ou cinq mille livres. Les Payens fréquentent ſouvent leur Egliſe, pour demander à Dieu leurs beſoins & leurs neceſſitez, principalement depuis qu'ils ont vû qu'elle a ſubſiſté toute ſeule, & entiere, & qu'elle a reſiſté aux grands orages qui ont renverſé preſque toutes les maiſons de la Ville. Ils invoquoient même dans cette occaſion le nom de Jeſus, & la ſainte Vierge. La Reine a continué depuis ſes bienveillances ordinaires à l'égard de ces Peres, leur faiſant encore bâtir de ſes propres deniers une Egliſe & une Maiſon de retraite, à Paliaccate, qui eſt un Port à ſix lieuës de la Ville de S. Thomas, dont nous avons parlé.

Le Roy s'étant retiré à Vellur, leur a fait donner un logis tenant à ſon Palais ; & le Provincial l'étant allé voir, reçut de lui tous les accueils les plus favorables, lui ayant même fait donner tous les frais de ſon voyage. Le Prince, qui devoit ſucceder à la Couronne, leur faiſoit auſſi de grandes careſſes. Pluſieurs perſonnes de condition ſe ſont converties à Vellur, depuis que le Roy y fait ſon ſéjour, & que les Jeſuites y ont une Réſidence permanente.

Baticala. Les habitans de Baticala, Royaume Tributaire de Biſnagar, ſont Idolâtres de la maniere que ceux de Calicut, à la réſerve de quelques Marchands qui s'y ſont établis, leſquels ſont Mores ou Mahometans. On y brûle auſſi les morts, & les femmes avec leurs maris.

Canara. La Religion du Pays de Canara, qui contient quelques Royaumes, qui obéïſſent tous au Roy de Biſnagar, eſt ſemblable à celle du Royaume de Decan, qui eſt au Grand Mogol.

Onor. Les Peuples du Royaume d'Onor dans le Biſnagar, le long de la Côte de Malabar, ſont auſſi tous Idolâtres. Il ſe fait à Garcopa, Ville près

d'Onor, de grandes Proceſſions, où aſſiſtent pluſieurs Canarins. On y porte un Pagode ſur un char, précedé de pluſieurs Baladines & Chantereſſes, qui entretiennent le Pagode par leur commerce infâme. Pluſieurs ſe font auſſi écraſer ſous les roües de ce char.

La Ville d'Onor appartenoit ci-devant aux Portugais, qui en avoient fait une Fortereſſe en 1598. mais cette Place eſt retournée ſous la Domination du Roy de Canara, qui la prit il y a quelques années ſur les Portugais. Il y avoit neanmoins en 1672. encore deux cens cinquante Chrétiens naturels du Païs, qui avoient une petite Chapelle, & un ſeul Prêtre. *Relation des Miſſ. Franç.*

Barcelor. La Ville de Barcelor de Sima, qui eſt à vingt-cinq lieuës d'Onor, appartient encore aux Portugais. Il y a des Chrétiens & des Idolâtres. Entre les autres Temples des Idoles, on en voit un, carré comme un Cloître, avec une maniere d'Oratoire à l'entrée de la porte, & une Idole dedans, des dortoirs & des chambres des Bramines, & quantité de chandeliers, ces Idolâtres y faiſant brûler des cierges la nuit.

Mangalor. Ils ont auſſi une Forteresſe à Mangalor, qui eſt à neuf lieuës de Barcelor, où les habitans ſont Mores, Payens & Chrétiens Portugais.

Fin du quatriéme Tome.
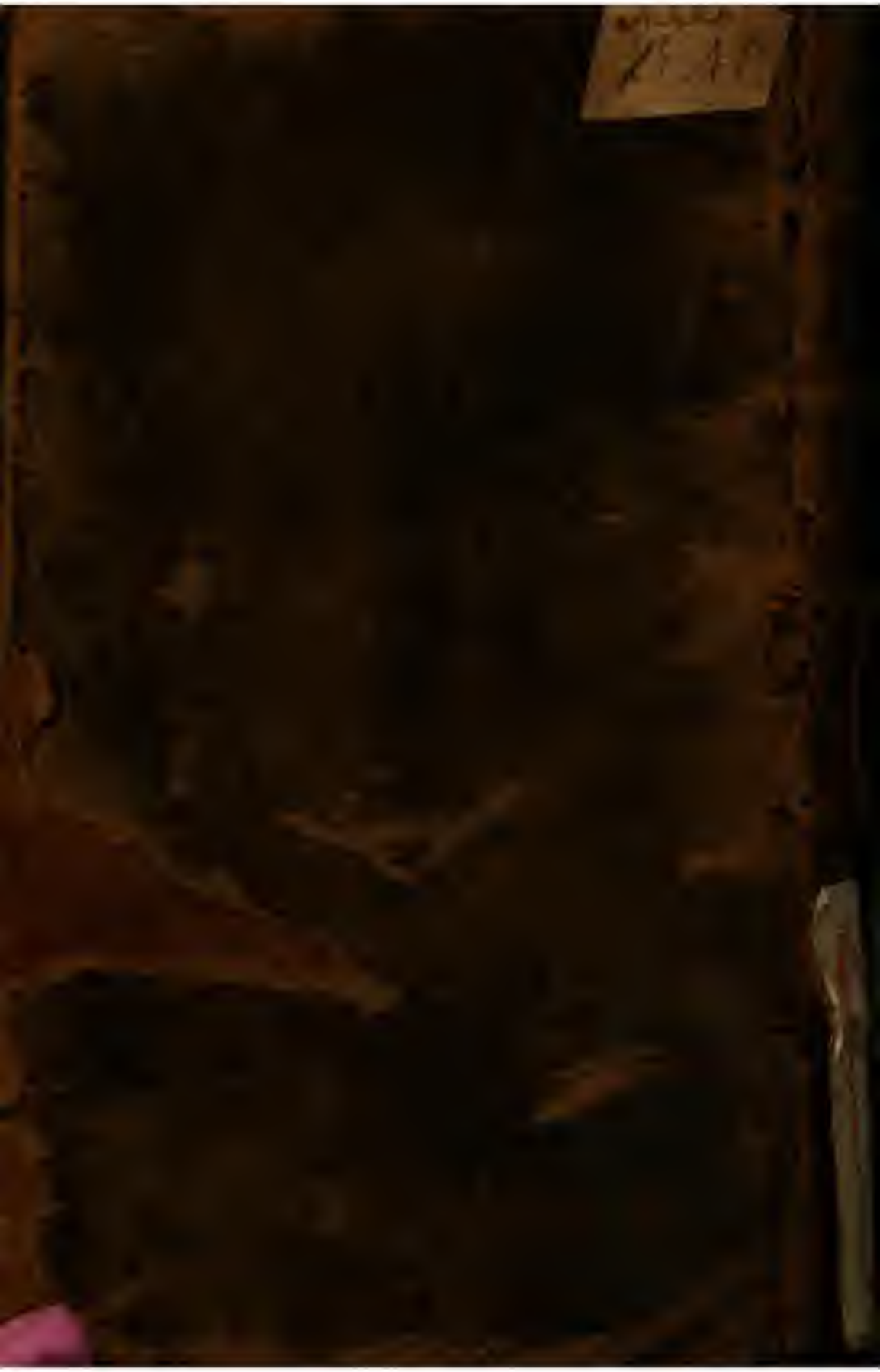
AOI 147 0662